



HAL
open science

Rapport final du projet “ Villes en Transition : le cas du quartier de de la Fontaine d’Ouche à Dijon”

Olivier Galibert, Cyril Masselot, Thomas Thévenin, Marie-Françoise Lacassagne, Philippe Castel, Philippe Woloszyn, Jean-Jacques Girardot, Serge Ormaux, Francis Aubert, Mohamed Hilal, et al.

► To cite this version:

Olivier Galibert, Cyril Masselot, Thomas Thévenin, Marie-Françoise Lacassagne, Philippe Castel, et al.. Rapport final du projet “ Villes en Transition : le cas du quartier de de la Fontaine d’Ouche à Dijon” : Programme MOVIDA (MEDDLT / ADEME). [Rapport de recherche] MSH Dijon; MEDDLT; ADEME. 2014, 274 p. hal-01138125

HAL Id: hal-01138125

<https://hal.science/hal-01138125>

Submitted on 25 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RAPPORT FINAL

Volume 1

11 juillet 2014



Responsable scientifique : Olivier GALIBERT

Coordination du projet : Franck DUBOIS



Table des matières

Table des matières	2
Table des principales abréviations.....	5
Remerciements	7
Résumé	8
Présentation de l'équipe.....	9
Introduction : vers une résilience consumériste dans le quartier populaire de la Fontaine d'Ouche ?.....	14
Modes de consommation et développement durable: vulnérabilité, résistance et résilience dans le quartier de la Fontaine d'Ouche	15
La transition socio-écologique : une mise en contexte historique critique.....	20
De l'approche critique de la transition.....	29
Observer, analyser et comprendre la résilience consumériste à l'échelle d'un quartier ...	32
Organisation du travail et plan du rapport	34
Bibliographie introductive	36
Méthodologie enquête	38
I. Préparation de l'accès au terrain.....	38
1.1 L'observation de la Transition de la consommation à la Fontaine d'Ouche.....	38
1.2 La dimension politique et démocratique de la transition	39
1.3 La mise en synergie de la pluralité des acteurs	40
II. Méthodologie.....	40
2.1 Un questionnaire en face à face.....	40
2.2 Déroulement de l'enquête	41
2.3 Structure générale de l'échantillon.....	43
III. Analyse qualitative	46
3.1 Principes de l'analyse qualitative.....	46
3.2 Profil général de consommation des habitants	49
IV. Conclusion.....	58
Exercice de prospective	61
Avant-propos.....	61
I. Fontaine d'Ouche dans la dynamique résidentielle dijonnaise.....	62
1.1 Un quartier résidentiel conçu dans une période de pénurie de logements	62
1.2 La dynamique résidentielle actuelle : extension urbaine et « tri sociospatial »	65
II. Prospective de la transition sur le quartier de la Fontaine d'Ouche	67
2.1 Des scénarios pour les systèmes spatiaux des villes intermédiaires	67

2.2 Des scénarios pour l'agglomération dijonnaise	69
2.3 Des scénarios pour le quartier de la Fontaine d'Ouche.....	71
III. Conclusion	79
IV. Bibliographie	81
Axe 1 : Entre mobilité et insularité.....	82
Avant-propos.....	82
I. Description des études menées	82
1.1. Etat de l'art sur la thématique de l'axe / contexte lié au quartier.....	82
1.2. Un dispositif d'enquête adapté à l'étude des mobilités.....	85
1.3. Un ancrage résidentiel marqué par les relations sociales.....	88
1.4. Une mobilité affectée modérément par le découplage domicile-travail.....	89
1.5. Une mobilité locale rendue possible par les aménités de proximité	92
II. Bilan et préconisations.....	95
III. Bibliographie	96
Axe 2 : Une étude des habitudes de consommation, de la place de la consommation dans la construction identitaire individuelle et collective écoresponsable : l'exemple de la consommation sportive.....	98
Avant-propos.....	98
1.1 Pratique sportive et santé.....	98
1.2 La pratique sportive comme facilitateur relationnel	99
1.3 La consommation sportive comme levier d'innovation éco-responsable	100
I. Analyse de la pratique sportive à Fontaine d'Ouche.....	101
1.1 Mode d'analyse des données.....	102
1.2 Descriptif des études menées : 3 niveaux d'analyse	107
II. Préconisations.....	136
III. Bibliographie	138
Axe 3 Les comportements de consommation de la population du Quartier de Fontaine d'Ouche	142
Avant-propos.....	142
I. Enquête sur les modes de consommation	143
II. Conclusion	165
III. Bibliographie	166
Axe 4 : Communication, consommation et éducation environnementale et numérique	169
Avant propos.....	169
I. Contextualisation, conceptualisation, problématisation	170
1.1 Injonction participative « électronique » et modèle de la communauté virtuelle .	170

1.2 La démocratie environnementale en ligne : l'injonction participative renforcée..	173
1.4 Problématisation.....	175
II. Hypothèses de recherches.....	176
III. Méthodologie.....	177
3.1 Pratiques numériques « éco-citoyennes » : analyse et discussion.....	187
3.2 Bilan du community management et de la page Facebook « foet ».....	218
3.3 Préconisations pour favoriser la consommation durable ou les pratiques alternatives éco-responsables dans le quartier	226
IV. Conclusion.....	231
V. Bibliographie	233
CONCLUSION	235
Synthèse des préconisations	235
Valorisation	240
I. Valorisation socio-économique et transfert : création du Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique	240
1. Dépasser les frontières disciplinaires pour répondre aux enjeux de la transition	240
2. Missions du Réseau Transition	242
3. Une première réalisation stratégique : coordination du projet intégré « Transition socio-écologique » dans le cadre du Plan d'Action Régional pour l'Innovation (PARI 2)	243
4. Une gouvernance collégiale pour une innovation « bottom-up ».....	244
5. Un investissement financier stratégique	246
6. L'équipe V(e)T MOVIDA aux commandes : une capitalisation de l'expérience interdisciplinaire répondant à la demande sociale d'accompagnement dans la transition socio-écologique.....	246
7. En conclusion : le Réseau Transition comme produit de valorisation socio-économique du projet VeT MOVIDA	247
II. Valorisation sociétale	248
1. Restitution auprès des partenaires et des parties prenantes	248
2 Restitution auprès des habitants du quartier	250
III. Valorisation académique	268
Mettre un point final ?	273

Table des principales abréviations

Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AMAP	Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
Art.	Article
Cf.	Confère
CMIS	Centre Municipal d'Animation Sportive
Comm.	Commentaire
<i>D.</i>	Recueil Dalloz
DATAR	Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
<i>et al.</i>	<i>et alii</i> (et autres)
F(e)T	Fontaine d'Ouche en Transition
FO	Fontaine d'Ouche
FNE	France nature environnement
<i>Ibid.</i>	<i>Ibidem</i>
L.	Loi
<i>Loc. cit.</i>	<i>Loco citato</i>
LPO	Ligue pour la protection des oiseaux
MEDAD	Ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables
MEEDDAT	Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
MSH	Maison des Sciences de l'Homme
n°	Numéro
<i>Op. cit.</i>	<i>Opus citatum</i>

p.	Page
PCET	Plan climat énergie territorial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PUAM	Presses universitaires Aix Marseille
PUF	Presses universitaires de France
PUPS	Presses de l'Université de Paris Sorbonne
PUSS	Presses de l'Université des Sciences Sociales
SACI	Service et Application Communautaire sur Internet
Spéc.	Spécialement
UE	Union européenne
UNDP	United Nations Development Program
v.	Voir
V(e)T	Villes en transition
VPCQ	Vacances Pour Ceux Qui Restent
ZFU	Zone franche urbaine
ZUP	Zone à urbaniser en priorité

Remerciements

Nous souhaitons tout d'abord remercier ici nos trois partenaires et financeurs que sont l'ADEME, le Conseil Régional de Bourgogne ainsi bien entendu que le MEDDE, pour nous avoir fait confiance et nous avoir épaulés tout au long de ce parcours. Nous ne soulignerons jamais assez le rôle déterminant de Didier Chateau qui a eu un rôle majeur dans la mise en place d'une dynamique scientifique de transition.

Nous voulons également témoigner notre gratitude aux services municipaux, en particulier les équipes du Pôle « Vie des Quartiers » qui ont tout fait pour faciliter la tâche des équipes scientifiques sur le terrain.

Egalement, il nous faut remercier tous les personnels de l'Université de Bourgogne et de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon en particulier, pour leur dévouement sans faille.

Enfin, nous ne saurons jamais assez remercier les acteurs institutionnels, associatifs et les habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche sans qui rien de tout ceci n'aurait été possible.

Résumé

Comment mobiliser les citoyens autour de conduites éco-responsables en matière de consommation ? Nous avons souhaité, au travers de l'appel à projet MOVIDA, identifier les leviers d'une consommation plus durable en les situant dans une dynamique territoriale observée à l'échelle d'un ou plusieurs petits territoires, qui seront autant de terrains d'expérimentation. Cette démarche, qui articule plusieurs approches disciplinaires, entend éclairer les dimensions psycho-sociologiques et communicationnels de la consommation sans négliger les aspects géographiques et économiques.

Notre hypothèse est la suivante : **Les habitants des quartiers urbains dits sensibles manifestent des formes particulières de résilience par rapport aux problèmes rencontrés dans le cadre de la transition écologique, résilience dont les solutions concrètes résulteront de moyens d'accompagnement et de mobilisation innovants, qu'ils soient technologiques, organisationnels ou communicationnels.**

Présentation de l'équipe

Laure ABRAMOWITCH

Coordination rédactionnelle



Ingénieur de recherche, je suis Docteur en droit de l'environnement, spécialiste du service public de l'énergie. Je suis coordinatrice scientifique du Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique qui a été initié par la convention MOVIDA.

Francis AUBERT

Co-responsable de l'axe 1



Je suis professeur d'économie à Agrosup Dijon, chercheur au CESAER (UMR INRA) et directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. Mes travaux portent sur les politiques d'aménagement du territoire, à partir de l'analyse des mécanismes économiques de dispersion des activités et des populations.

Philippe CASTEL

Co-responsable de l'Axe 2



PR en Psychologie sociale, co-responsable de l'axe Dynamiques identitaires et partitions sociales du laboratoire SPMS, je travaille sur les stratégies identitaires à l'œuvre dans la discrimination en développant un outil de diagnostic des relations inter-catégorielles à partir des représentations mutuelles (RepMut).

Rébecca DARGIROLLE

Axe 1



Doctorante au laboratoire Théma de Dijon (UMR 6049), j'étudie les enjeux spatiaux de l'immobilité en lien avec les trajectoires d'exclusion et les stratégies d'ancrage local (déplacements de proximité et sollicitations des réseaux sociaux).

Franck DUBOIS

Coordination des équipes



Ingénieur de recherche, je suis Docteur en Histoire spécialisé en politiques environnementales européennes, en analyse des relations intersectorielles et interinstitutionnelles, au fonctionnement des groupes d'intérêt à l'échelle internationale, en urbanisme et aménagement de l'espace. Je suis coordinateur du Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition Socio-Ecologique pour la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon à l'Université de Bourgogne.

Olivier GALIBERT

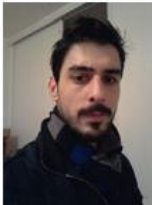
Responsable scientifique, co-responsable de l'axe 4



MCF Habilité à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la communication, co-directeur de l'équipe COSMOS du laboratoire CIMEOS (EA 4177), j'étudie la nature du lien communautaire en ligne et les enjeux de son instrumentalisation par les politiques de community management, en particulier dans le champ de l'éducation, de la formation et de la communication environnementale.

Pierre GERARDIN

Axe 3 et 4



Ingénieur d'étude en Sciences informatiques à la MSHE Claude Nicolas Ledoux USR 3124, je dirige la modélisation et le développement des outils informatiques de la méthode Catalyse dans le cadre du réseau INTI : ePragma, jPragma et Anaconda.

Mohamed HILAL

Co-responsable de l'axe 1



Géographe, chercheur à l'INRA, je suis responsable de l'axe « Espaces ruraux et aménagement du territoire » au sein du Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (UMR CESAER). Mes principaux thèmes de recherche concernent l'analyse morphologique et fonctionnelle de l'étalement urbain, le rôle de l'accessibilité aux aménités urbaines et naturelles dans la localisation des populations et la cohésion sociale et spatiale des territoires.

Marie-Françoise LACASSAGNE

Co-responsable de l'Axe 2



PR en Psychologie sociale des activités physiques et sportives (STAPS), directrice du laboratoire SPMS (EA 4180), je développe depuis peu des recherches essentiellement centrées sur le rôle du sport dans la durabilité sociale des quartiers populaires.

Anne-Marie LEBRUN



MCF HDR en Sciences de Gestion, membre du laboratoire SPMS (EA 4180), j'étudie le comportement du consommateur d'une part dans le domaine des marques de sport et d'autre part dans des espaces récréatifs de loisirs qu'ils soient ouverts ou fermés, naturels ou artificiels grâce aux approches du marketing expérientiel ou du marketing collaboratif ainsi que de la théorie des représentations sociales.

Jean Luc LHÉRAUD



MCF en Management du Sport Laboratoire SPMS (Axe 2), responsable pédagogique de la Licence Professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs et responsable de la préparation aux concours de la Fonction Publique Territoriale (filiale sportive) (UFRSTAPS), je mène des recherches principalement sur la Gouvernabilité du sport dans les collectivités territoriales (rôle des différents acteurs et des outils qu'ils utilisent).

Cyril MASSELOT

Co-responsable de l'axe 4



MCF en Sciences de l'Information et de la communication, membre de l'équipe COSMOS du laboratoire CIMEOS (EA 4177), mes recherches portent sur le rôle de l'information et de la communication dans l'accompagnement du changement social et de l'intelligence.

Brigitte MONONDO-KAGHAD

Axe 2



MCF en Psychologie Sociale, membre du Laboratoire SPMS (EA 4180), j'étudie les relations/interactions entre les individus au travers de leurs productions discursives naturelles ou provoquées, en particulier dans les champs du travail, de la pratique sportive et du développement social durable.

Benjamin MOTTE-BAUMVOL

Axe 1



MCF en géographie au sein du laboratoire THÉMA dans l'équipe « Mobilité-Ville-Transport », mes terrains d'étude articulent la problématique des espaces urbains aux les inégalités d'accès à la mobilité.

Philippe MOUGEL



Ingénieur de recherche, je suis sociologue de l'environnement. J'ai réalisé, notamment, des études sur les impacts écologiques de la mobilité et sur la configuration d'une plateforme de compétences scientifiques socio-écologiques. Je m'intéresse plus spécifiquement aux manifestations pratiques et durables de l'intelligence collective.

Serge ORMEAUX

Axe 3



Professeur de géographie à l'Université de Franche-Comté, membre de l'équipe « Paysage et cadres de vie » de l'UMR 6049 ThéMA (UFC-UB-CNRS), je travaille sur les représentations paysagères, la valorisation des territoires, les relations entre espace-territoire et espace-réseau. Je suis responsable de l'axe « Territoires » du GDRI INTI et actuellement vice-président délégué au patrimoine et au développement durable de l'Université de Franche-Comté.

Thomas THEVENIN

Co-responsable de l'axe 1



Professeur en Géographie, au sein de l'équipe Mobilité-Ville-Transport du laboratoire ThéMA, je cherche à mieux connaître les structures et les dynamiques géographiques par l'analyse des mobilités, des infrastructures et des formes urbaines, mais aussi des processus sociaux qui y contribuent. Plus spécifiquement, mes travaux portent sur la représentation des données spatio-temporelles dans le domaine des transports.

Philippe WOLOSZYN

Axe 3



Chargé de recherche CNRS au Laboratoire ESO UMR 6590 depuis 2007, mes projets plus récents développent une synergie entre architectes, physiciens et psychologues environnementalistes dans le but de modéliser les effets de l'environnement sonore sur la perception piétonne en milieu urbain. Lauréat de la médaille de bronze de la section 39 du CNRS en 2003, je suis actuellement responsable de l'axe "Vulnérabilité" du GdRI IT " Groupe de Recherche International en Intelligence Territoriale".

Introduction : vers une résilience consumériste dans le quartier populaire de la Fontaine d'Ouche ?

Olivier GALIBERT, Franck DUBOIS et Philippe WOLOSZYN

Comment mobiliser les citoyens autour de conduites éco-responsables en matière de consommation ? Nous avons souhaité, au travers de l'appel à projet MOVIDA, identifier les leviers d'une consommation plus durable en les situant dans une dynamique territoriale observée à l'échelle d'un ou plusieurs petits territoires, qui seront autant de terrains d'expérimentation. Cette démarche, qui articule plusieurs approches disciplinaires, entend éclairer les dimensions psycho-sociologiques et communicationnelles de la consommation sans négliger les aspects géographiques et économiques. Notre hypothèse est la suivante : **Les habitants des quartiers urbains dits sensibles manifestent des formes particulières de résilience par rapport aux problèmes rencontrés dans le cadre de la transition écologique, résilience dont les solutions concrètes résulteront de moyens d'accompagnement et de mobilisation innovants, qu'ils soient technologiques, organisationnels ou communicationnels.**

La consommation durable nous apparaît comme une forme de manifestation de la résilience dans le cadre de la transition socio-écologique. Ces enjeux sont multiples et concernent toutes les sortes de consommation :

- Consommation énergétique : quelles sont les initiatives citoyennes qui permettent de faire « baisser la facture » ?
- Consommation des modes et services de transports : dans le contexte d'un pétrole rare et cher, comment privilégier les transports doux ou « en commun » dans un quartier décentré, qui ne bénéficie pas forcément d'une liaison forte en termes de transports en commun. Comment éviter l'« effet ghetto », le repli sur soi du territoire qui, même dans le cadre d'un territoire en transition comme le stipule Hopkins, n'est pas souhaitable ?
- Consommation alimentaires et enjeux de la sécurité alimentaire et de la production durable (circuits courts, AMAP, etc.),
- Consommation de biens durables et enjeux du recyclage,

- Consommation de biens, services et équipements de loisirs : la consommation de loisir occupe une part importante du budget des ménages, même dans les quartiers sensibles comme la Fontaine d'Ouche. Ce quartier étant très dynamique dans la pratique sportive, nous avons tenté de mieux comprendre si la consommation de loisirs sportifs témoignait une forme particulière de résilience,
- Gestion des déchets liés à la consommation,
- Mise en place de nouvelles formes d'échange et de partage, remise en cause des principes même de la consommation, baisse de cette dernière dans le cadre des réflexions sur la décroissance (Latouche, 2006)
- Consommation d'outils et de services de communication : pouvant provoquer des formes d'exclusion des populations fragiles, qui ne pourront bénéficier de certaines innovations sociales propres à l'économie du partage en ligne (cf : les sites de l'économie numérique du partage)

Nous avons souhaité nous concentrer sur les territoires dits « sensibles », au sein d'environnements urbains bénéficiant d'infrastructures et de services aux populations de grande qualité. Ce positionnement initial doit nous permettre de mieux saisir les formes d'inégalités territoriales environnementales et le dépassement éventuel de ces dernières par les initiatives citoyennes. C'est ce que nous allons voir plus avant.

Modes de consommation et développement durable: vulnérabilité, résistance et résilience dans le quartier de la Fontaine d'Ouche

Au sens général, l'on définit la vulnérabilité comme la probabilité de voir sa situation ou ses conditions de vie se dégrader, quel que soit son niveau de richesse, face à un choc ou un aléa. Pour analyser la vulnérabilité des ménages au quotidien, il faut non seulement identifier le risque encouru par chaque ménage ou individu dans le cadre d'une crise économique, sociétale ou environnementale pour ses pratiques de consommation, mais aussi leurs capacités de réaction, c'est-à-dire l'ensemble des capacités permettant de mettre en œuvre toutes les possibilités qui s'offrent pour résister aux effets négatifs de la crise. Cette résistance est l'atout dont disposent les ménages face à la dégradation de leur niveau de vie (UNDP 1999).

Le terme de *vulnérabilité éconologique* fait référence à l'articulation entre capacité de résister à des conditions économiques déclinantes dans un environnement se dégradant et

comportement proactif (Woloszyn, 2012-1) dans les sphères économiques (partage des ressources, mise en commun des capacités) et environnementales (redéfinition des besoins en fonction de leur empreinte écologique, choix des réponses à ses besoins selon leur impact environnemental).

Dans cette optique, le quartier de la Fontaine d'Ouche¹, qui concentre tout ou partie des caractéristiques urbaines des quartiers dits « sensibles », nous permet d'intervenir sur des habitants appartenant à ce qu'il est convenu d'appeler la « classe populaire » tout en disposant d'une capacité à mobiliser une population de type « classe moyenne » résidant en habitat individuel. L'originalité géographique de ce territoire se lit dans sa capacité à adapter les infrastructures dans un habitat mixte, collectif et individuel, dans le but d'induire des processus de consommation ou de productions éco-responsables. La place des populations les plus vulnérables dans la transition écologique est bien au cœur de ce projet, mais la diversité sociale du quartier constitue un facteur essentiel de dynamique collective (Galibert, 2012).

Un ménage, un individu ou une communauté est réputé vulnérable s'il n'a pas la capacité de réaliser les ajustements nécessaires pour protéger son bien-être et son environnement lorsqu'il est exposé à des événements économiques (une baisse des revenus ou des charges financières supplémentaires) ou environnementaux (événements climatiques, ou transformation anthropique du cadre de vie) défavorables. La capacité des ménages, individus ou communautés à éviter ou réduire la vulnérabilité dépend non seulement du niveau de vie dont ils disposent initialement, conditionnant l'accessibilité aux ressources, mais aussi de la caractérisation sociale et culturelle qui détermine leur aptitude à gérer efficacement ces ressources pour préserver bien-être et qualité environnementale.

Capacitance consumatoire et développement durable

Dans la perspective du développement humain, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a introduit la notion de « capacitance », définissant les potentialités qu'un individu est en mesure ou non de réaliser, en fonction des opportunités dont il dispose. «Ces potentialités désignent tout ce qu'un individu peut souhaiter faire, ou être, par exemple vivre longtemps, être en bonne santé, pouvoir se nourrir correctement ou être bien intégré parmi les membres de sa communauté, etc. » (PNUD, 1997). Nous définissons donc l'ensemble des capacités d'un individu ou d'une communauté à réaliser ces ajustement comme sa « capacitance », dont les facteurs multidimensionnels sont à la fois sociaux (prendre part à la

¹ Qui est un territoire restreint et sa population est composée de 9600 habitants.

vie de la communauté), économiques (avoir suffisamment de revenus pour manger correctement, se maintenir en bonne santé ou assurer des loisirs « reproductifs ») et environnementaux (se préoccuper de son environnement et de son cadre de vie). (Woloszyn 2012-2).

Le bien-être est ici défini comme une fonction de la capacitance du consommateur, à savoir sa capacité à assurer son mode de vie (« *being and doing* », Sen 1992). Cette capacitance est ici dimensionnée par une fonction combinatoire entre social, économique et environnemental, les 3 piliers du développement durable (Woloszyn *et al.*, 2010, 2011) comme suit :

- La dimension économique de la capacitance du consommateur est définie par le capital financier dont il dispose, c'est à dire l'ensemble des ressources provenant de son salaire, de son épargne ou de ses emprunts, destinés à acquérir des actifs réels, dépenses de nourriture, d'éducation, de santé, de logement ou de loisirs lui permettant d'améliorer ses conditions de vie,
- La dimension environnementale de la capacitance du consommateur désigne son capital écologique disponible, c'est à dire l'ensemble des éléments relatifs à la qualité bio-environnementale des biens de consommation et d'usage utilisés: il s'agit ici tout autant de son cadre de vie physique (logement, environnement quotidien, etc.) que de la qualification écoresponsable des biens acquis au quotidien (labellisation des produits alimentaires ou des biens de consommation autres). Cette dimension recouvre également le potentiel de comportement consommatoire au niveau de la gestion des déchets (recyclage) et de l'énergie (déplacement, chauffage, vie quotidienne et toutes les énergies grises à l'origine des processus de production des biens),
- En dernier lieu, la dimension sociale de la capacitance du consommateur fait état de sa ressource communautaire, à savoir la potentialité pour lui d'interagir culturellement avec d'autres individus par des solidarités sociales, ethniques ou familiales, pour générer des externalités durables qui conditionnent son cadre de vie. Ainsi, en investissant dans du capital social, le consommateur peut prétendre à une aide matérielle ou immatérielle en cas de déficience du capital financier (manque de revenus) et/ou écologique (modification brutale de son environnement). Ce capital représente autant une arme contre la vulnérabilité qu'une source de bien-être. Ce capital social recouvre également l'éducation, les formations, la santé, l'alimentation, le logement et tous les facteurs susceptibles d'améliorer ses conditions de vie.

Partant de ces trois dimensions des capacitances individuelle et collective, la vulnérabilité du consommateur peut se lire *via* les champs consommatoire dont il est le sujet: une consommation de produits alimentaires "labellisés" représentent en ce sens une « garantie » contre les risques pour la santé et l'environnement, mais leur accessibilité dépend fortement de son capital financier (revenus) et, dans une moindre mesure, du capital social (jardins collectifs, accès à des ressources communautaires comme les AMAPs) et environnemental (répartition territoriale de la distribution de ces produits ou des services communautarisés, avec une conséquence directe sur les pratiques de mobilité).

Conductance et inductance du phénomène de consommation

Articulée au concept de capacitance dans chacune de ces trois dimensions, la « conductance consumatoire » définit ainsi l'action de tout un chacun pour réaliser les conditions nécessaires à la réalisation de ses besoins : dépenser son argent, mettre en œuvre son réseau communautaire, décider de l'impact environnemental et sanitaire de ses biens de consommation.

Si la conductance décrit l'action directe du consommateur par son comportement de consommation, révélée par les méthodes quantitatives d'analyse des flux de consommation, l'« inductance » décrit l'effet indirect de la consommation sur les modes de vie, et, ce faisant, sur la capacitance du consommateur par boucle de rétroaction. Du point de vue économique, l'inductance considère le flux de valeur échangée dans le processus de consommation comme premier phénomène, et le champ de population afférent comme second phénomène. L'« inertie consommatoire » décrit donc les habitudes de consommation et des modes de vie en esquissant généralement un processus d'autoprotection active spécifique à un type de consommation.

Résistance aux facteurs inductifs des modes de consommation et innovation sociale

Face au double risque de « malbouffe » et de carence économique, les ménages développent des stratégies à la fois préventives et offensives dans le double registre du bien-être et de l'économie. Ces stratégies croisées sont identifiées par l'analyse quantitative du processus de conductance (action directe du consommateur décrite par son comportement de consommation). Révélées quant à elles par les méthodes qualitatives d'identification des comportements de groupes de consommateurs, le passage des stratégies de « résistance » au risque des groupes modaux de consommateurs (différer, annuler ou modifier son acte d'achat) aux stratégies « adaptatives » de régulation des modes de consommation (changer ses référentiels, ses modes d'approvisionnement et redéfinir ses besoins) se lit tant dans les

domaines de l'alimentaire et des loisirs que dans celui des équipements et services de communication.

Ainsi, en définissant les dynamiques d'accès aux biens et services de groupes spécifiques de consommateurs, l'analyse qualitative du questionnaire devra permettre d'identifier l'impact de la spatialisation des ménages sur leur mode de consommation du double point de vue de leur résistance aux effets de crise (économique, sanitaire et environnementale) et des processus d'adaptation aux nouvelles conditions socio-écologiques des modes consommatoires.

En effet, l'analyse qualitative des modes de consommation nous renseignera ainsi sur la spécificité des groupes de consommateurs développant des stratégies « alternatives » de consommation adoptées par les ménages et les individus. Cette analyse compréhensive des modes de consommation permet ainsi d'identifier les stratégies de cadrage économique et écologique du processus de consommation sur le territoire de la Fontaine d'Ouche. En effet, Les habitants des quartiers urbains dits sensibles manifestent des formes particulières de résilience par rapport aux problèmes rencontrés dans le cadre de la transition écologique, résilience dont les solutions concrètes résulteront de moyens d'accompagnement et de mobilisation innovants, qu'ils soient technologiques, organisationnels ou communicationnels.

Les populations vulnérables comme innovateurs sociaux et précurseurs de résilience

La diversité des habitants et de leur environnement direct, l'ensemble des mesures et des dispositifs visant à promouvoir la cohésion sociale et la protection de l'environnement, les possibilités de comparaisons socio-économiques, font du territoire de la Fontaine d'Ouche un laboratoire d'observation et d'expérimentation péri-urbain des pratiques de consommation éco-responsable.

Par-delà la dimension économique et sociale, l'originalité géographique de ce territoire nous apparaît très heuristique ; comme capacité à adapter les infrastructures dans un habitat mixte, collectif et individuel, englobant de surcroît en plus de ses zones urbaines, des zones naturelles qui pourraient jouer un rôle dans les solutions de consommation ou de productions éco-responsables à envisager dans nos préconisations. Par ailleurs, le quartier nous permet de nous intéresser à une population vulnérable et sa capacité de résilience face à un phénomène sociétale, la transition socio-écologique, qui dépasse de loin les obstacles et les difficultés auxquelles elle peut avoir à faire au quotidien. Mais c'est justement le cœur de notre propos : à développer des trésors de débrouillardise pour arriver à vivre dans des situations sociales parfois très difficiles, n'y a-t-il pas une forme d'apprentissage de la résilience qui fait de ses populations

des innovateurs sociaux en puissance ? C'est tout l'enjeu de notre étude : les populations vulnérables ne sont pas forcément des victimes, elles peuvent être tout au contraire des modèles de résilience, et en particulier pour montrer la voie dans la transition socio-écologique.

La transition socio-écologique : une mise en contexte historique critique

Notre démarche générale, si elle se veut interdisciplinaire et témoigne d'une diversité épistémologique et méthodologique, vise à questionner et impliquer toutes les parties prenantes pouvant avoir un rôle dans la diffusion des pratiques éco-citoyennes dans le quartier, ainsi éventuellement que dans l'accompagnement de la mise en place concrète d'initiatives dites de transition socio-écologiques. Pour Rob Hopkins, « [...] les initiatives de transition constituent une nouvelle approche évolutive de la durabilité à l'échelon de la communauté [...] » (Hopkins, 2007, p.133). Et Hopkins de poursuivre en affirmant que « bien que le pic pétrolier et les changements climatiques soient sans conteste des défis énormes, ils portent en eux la possibilité d'une renaissance économique, culturelle et sociale sans précédent. Nous assisterons à une éclosion d'entreprises locales, de solutions et d'habiletés locales et à une explosion d'astuce et de créativité » (*op. cit.*, p.187). Bien évidemment, on ne peut présager de l'éclosion de ces micro-initiatives à l'échelle d'un territoire. Les solutions préconisées par Hopkins, affichant la prédominance d'un micro-niveau, sont discutables. Si pour Hopkins, c'est de l'accumulation de petites expériences disséminées et plus ou moins auto-spontanées que naîtra l'innovation sociale à généraliser, le rôle des collectivités territoriales, des mairies voire des agences de moyen comme l'ADEME est non-négligeable. Mais la perspective d'Hopkins témoigne d'une tendance forte, issue principalement du monde associatif militant et souvent relayée par les pouvoirs publics, de vouloir rompre avec une vision « *top-down* » de gouvernement pour enclencher une approche « *bottom up* » de la gouvernance. Cette approche « *bottom up* » n'est pas nouvelle dans l'histoire du développement durable et de l'articulation (voire de la mise en concurrence) des débats et des controverses qui le traversent. Un retour sur cette histoire récente pourra sans doute nous permettre de mieux nous positionner par rapport à cette « heuristique de la transition ».

Naissance et développement de la permaculture comme cadre théorique et pratique de la transition socio-écologique (1970-1980)

Dès 1970, les divers aspects de la croissance se renforcent mutuellement dans un processus cumulatif, lancée dans une spirale qui entraîne en avant les investissements, les prix et les salaires. Les tensions s'accumulent entre les employés d'une exploitation agricole et il semble

devoir trouver un terme à cette période des Trente Glorieuses. L'Europe s'autonomise. Il lui est proposé un autre modèle visant à freiner son développement. Dans une période de crise des sociétés, le thème de la « croissance » devient un phénomène majeur ayant conduit à une surveillance de l'augmentation de la quantité des biens produits et consommés². Des groupes de syndicalistes, d'associations, de regroupements de paysans revendiquent un peu partout dans le monde, le retour à la terre, à la « proximité », au développement local, en faisant front aux dégâts du progrès, au gaspillage des ressources.

La « permaculture » est une de conception des modes de cultures combinant le lieu de vie et le système agricole humain. Le terme est issu de l'expression américaine « permanent agriculture » [PERMANent agriCULTURE] utilisée par l'agronome Américain Cyril G Hopkins en 1910, lui-même inspiré de « l'agriculture à la japonaise ». Masanobu Fukuoka expérimente alors une agriculture où l'homme travaille avec la nature et pas contre elle. Il nomme sa méthode « agriculture naturelle », parfois même appelée « agriculture sauvage ou agriculture du non-agir » en transposant la philosophie zen : sans labour, sans désherbage, sans apport d'engrais, sans pesticide et sans taille, à obtenir des rendements équivalents aux méthodes de l'agriculture conventionnelle. Le principe est de créer des systèmes agricoles stables en organisant les informations dans des livres plus détaillés. La permaculture vise à ce que le plus grand nombre d'individus se l'approprie, en formant rapidement des individus à un ensemble fondamental de principes de design, qui pourraient aménager leurs propres environnements et construire des territoires toujours plus autonomes, interconnectés, résilients et durables.

Les principes de la permaculture sont développés en Australie dans les années 1970 par Bill Mollison et David Holmgren autour du mouvement de préservation des espaces sauvages³ et de la constitution du *United Tasmania Group*⁴. Le mouvement australien intensifie les associations de rencontre pour lutter ouvertement contre la déforestation et la destruction du Lac Pedder. Bill Mollison, en charge de la section de la vie sauvage pour l'organisation de recherche gouvernementale australienne CSIRO puis en charge de l'évaluation des écosystèmes de Tasmanie, devient chargé d'enseignement en psychologie environnementale au Tasmanian College. Son domicile, repère d'architectes, devient un foyer de la permaculture, connu sous le

² Le taux de réinvestissement élevé (10%), l'amélioration des rendements dans l'industrie, les innovations technologiques, les guerres et les secteurs de pointe, sont des éléments d'entraînement de la croissance.

³ David Holmgren et Bill Mollison, *Permaculture One: A Perennial Agriculture for Human Settlements*, Transworld, Melbourne, 1978.

⁴ 1er parti politique créé sur des valeurs environnementales, en mars 1972

nom de « République de Strickland Avenue ». Le groupe propose des cours de conception environnementale. L'un des étudiants, David Holmgren, fils d'activistes politiques dans le Fremantle et autostoppeur éprouvé, dessine la structure du système de permaculture avec Mollinson autour d'un exemple rural précis, la ville de Hepburn⁵.

Autour d'un réseau national et international, inspiré par les travaux de Arne Naess et son écologie profonde, des projets d'association familiale, les *permafamilies* portent des actions locales avec le développement d'un tourisme participatif international⁶. Mollinson avait perçu que le rapport du Club de Rome avait marqué les hautes sphères de la finance et des institutions. Il était impressionné par l'accroissement des discussions publiques concernant un monde en rupture de ressources. L'objectif du Club était d'étudier l'activité humaine, dans un système global et mondial afin d'en résoudre les problématiques nationales révélées. Cette approche quantifiée offrait, tant des ponts vers les sciences environnementales et la thermodynamique, que l'opportunité du besoin d'analyser un objet sur le long terme, tout en développant des sciences interdisciplinaires de la Terre. C'est ainsi l'apparition d'un concept de pensée globale pour une action locale. En utilisant la technologie informatique employée par le Massachusetts Institute of Technology (MIT), le Club de Rome élabore des projections statistiques, à partir de critères comme la population, la production alimentaire, l'industrialisation, la pollution ou encore l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables. Avec une argumentation appuyée par des outils mathématiques, le Club de Rome tend à épingle la surexploitation qui entraîne des déchets de façon cumulative et une pollution définitive créant une différence entre des pays qui ont les moyens de corriger cette pollution et des pays en voie de développement qui ne les possèdent pas.

Le Club de Rome intègre en réalité un scénario parallèle se déployant par étapes et laissant envisager une construction sociale alternative à la « croissance zéro » : demander aux familles de n'avoir qu'un enfant, réduire les gaspillages, ne plus dessiner la société autour de l'automobile et aider au redressement des nations pauvres en modifiant les mécanismes du marché, en oubliant les dettes et en supportant la montée des femmes dans la société. L'idée est de renverser l'imagerie populaire sur la condition de vie dans les pays Anglo-Saxons⁷.

⁵ Bill Mollison, *Permaculture : A Designer's Manual*, Tagari Publishing, Tyalgum, 1988.

⁶ Richard Bambrey, « Permaculture What That ? », dans *Country Smallholding Magazine*, Royaume-Uni, avril 2006.

⁷ Ainsi le citoyen Africain est un citoyen exemplaire de la planète, car vivant sur un continent riche en ressources, tout en n'utilisant qu'une faible quantité de celles-ci.

Suivant le principe émergent de « balance des intérêts », la préservation des ressources naturelles devient une préoccupation majeure. Le polluant sous presque toutes ses formes visibles peut être identifié, séquencé et décomposé pour permettre l'obtention d'outils de traçabilité. Le coût des nuisances peut désormais être calculé pour se protéger des litiges commerciaux et sanitaires. Cette approche contestant le modèle de développement admis au sein des puissances industrielles, est à son tour contestée par les penseurs communistes et ouvre la voie à des réflexions alternatives. Toujours en Australie, Max Lindegger développe en 1976 ce qui est considéré comme étant le premier « éco-village » à Crystal Waters, perdu au nord du Queensland et forme par la même occasion le deuxième groupe de permaculture : Permaculture Nambour. Le mouvement de la permaculture est relayé rapidement par les médias australiens et bientôt à travers les réseaux du Commonwealth.

Passé le constat alarmiste, promouvoir une logique de l'action locale et de la transition socio-écologique (1981-2007)

Les opposants à cette vision nouvelle, cherchent à discréditer la montée de cette « écologie urbaine », basée sur la peur, la perspective de privations collectives ou encore de fin du monde, développant des prévisions remplies de surpopulation et de ressources vite limitées en des temps de crise généralisée. Le modèle de description de la planète développé par l'Écologie Profonde est réemployé afin de retirer à l'être humain son titre de maître du monde, et tenter de le réduire à un simple statut de membre de la planète. La stratégie du club est de diffuser une thématique sociétale qui intègre les notions d'espace de vie, d'espace sauvage, de biodiversité ou d'éducation. Les organisations européennes issues de cette mouvance vont concentrer leurs études sur la notion de « capacité de charge » : mesurer la quantité de terres et de biodiversité biologiquement productive, nécessaires pour supporter l'espèce humaine, sans nuire au reste des espèces présentes sur la portion de territoire. Le principe de la « décroissance » est ainsi défendu par des antiproductivistes, anticonsuméristes et écologistes qu'on rassemble sous le vocable d'objecteurs de croissance. La démarche décroissante est celle de la relocalisation des activités économiques afin de réduire l'empreinte écologique et les dépenses énergétiques. Nicolas Georgescu-Roegen prend en compte le principe de la thermo-dynamique, l'entropie dans son modèle économique démontrant que les flux de production engendrent une dégradation de la matière et de l'énergie de façon irréversible.

En 1981 est créée en France l'Agence de Liaison pour le Développement de l'Economie Alternative (ALDEA)⁸. Le mouvement débute ses activités autour de la création d'un collectif d'entreprises alternatives [dans leur façon de produire] comme par exemple les Sociétés Anonymes à participation ouvrière (SAPO). Le dispositif est transposé en milieu rural, dans le Limousin, en Ardèche, dans le développement par exemple de coopérative de production de laine. En 1984, un collectif Anglais prend l'initiative d'organiser une manifestation de protestation lors d'un G7 : un « autre sommet économique ». Le mouvement initialement nommé « anti-mondialiste » devient « alter-mondialiste ». Alternative vient du mot latin *alter* qui signifie autre, ici pour revendiquer une autre voie à l'économie traditionnelle, pour développer des niches de créativité et d'expérimentation permettant d'agir en parallèle ; par nature d'être « altruiste », ouvert sur le monde. Ce mouvement se veut le reflet de la société civile et forge les bases d'une internationale dite « citoyenne », en dénonçant les excès du système et cherchant à redéfinir les rapports internationaux et à restructurer les rapports sociaux. L'action politique du mouvement s'institutionnalise avec le président brésilien Luiz Ignacio Da Silva Lula et l'action syndicale de José Bové de la Confédération paysanne.

En 1986, Mollinson organise la seconde conférence internationale sur la permaculture aux Etats-Unis. Il obtient la participation du japonais Masanobu Fukuoka et de Wes Jackson, fondateur du *Land Institute* : structure à la recherche d'une agriculture américaine pérenne. En 1987, la permaculture revient sur le devant de la scène des modèles de développement alternatifs avec Robyn Francis, participant aux réseaux de coopératives alimentaires et développe une éducation à la permaculture. Les articles de Mollinson, Holmgren et Francis deviennent des manuels et sont repris aux Etats-Unis d'Amérique avec notamment Richard Heinberg qui introduit dans le corpus des connaissances, la notion de pic pétrolier. En 1989, l'ALDEA en France se rapproche des mouvements de chômeurs et développe la notion d'économie solidaire à travers une démarche « 4 A » : autrement, ailleurs, altérité, alternance. Dans un mouvement beaucoup plus vaste éclosent des écoles, librairies, revues, ou encore des expériences autogestionnaires de l'habitat et des radios « libres ». Les français sont plutôt proches des problématiques soulevées par Carlo Petrini, créateur du mouvement *slow food*, qui milite en 1989 pour un retour aux plaisirs d'une gastronomie basée sur le temps passé à table, la qualité des aliments consommés, les problèmes liés à la malnutrition ou au gâchis de denrées alimentaires. Le créateur du *slow food* ajoute : « Nous devons briser la séparation qui s'est

⁸ ALDEA qui signifie « petit village » en catalan et fait référence au « village » dessiné par les époux Meadows dans leur rapport *The Limits to Growth*.

installée entre les producteurs et les consommateurs. Dire “nous sommes tous citoyens”. Inventer un nouveau concept de respect de l’agriculture est très important. Nous devons redonner de la valeur au geste paysan, payer les agriculteurs décemment et consommer leurs produits – même si cela passe par une redistribution aux plus défavorisés ».

Nés au Canada, développés au Royaume-Uni, apparus en France en 1994, les systèmes d’échanges locaux (SEL) permettent d’effectuer des échanges de services, évalués en monnaie fictive : tout le monde a quelque chose à partager. Il s’agit cette fois de revendiquer la biodiversité des produits et la pluralité de leurs origines et idem pour les habitants du monde rural : le vieux et le jeune, le rural et l’urbain, le riche et le pauvre. Ce rapprochement entre des intérêts apparemment contradictoires a pour effet de raccourcir les circuits, d’enrichir la valeur de l’ensemble, de créer un « patrimoine collectif ». Le mouvement développe un principe de commerce équitable, une occasion d’ouvrir une réflexion sur le commerce des matières premières, et sur les rapports induits par les échanges commerciaux. Ces « citoyens » mettent leur savoir-faire bénévolement à disposition d’actifs sur-occupés. De là, de nombreux membres vont réfléchir sur la question du temps qui se renouvelle, pour repenser l’utilisation des ressources, dans leur pérennité, dans la durée, les rythmes (les horaires) et de son partage : le temps de travail, le temps domestique, le temps pour les autres et le temps pour soi.

En 1996, une association basée à Liège en Belgique, *Barricade*, propose le développement d’expériences économiques, sociales et culturelles visant la confrontation des idées. L’association cherche à reprendre l’initiative de Mollinson où son siège - dans le quartier Pierreuse - servirait de plateforme permettant la rencontre des milieux dans un objectif d’émancipation collective. Après les émulations en 2002 du Sommet Mondial pour le Développement Soutenable à Johannesburg et du colloque de l’UNESCO « Défaire le développement, refaire le monde », le principe de la décroissance se transforme en mouvement international. Aux Etats-Unis, l’équipe du gouvernement au Département de l’Energie prend conscience des problèmes énergétiques. Robert Hirsch remet un rapport en 2005, réintroduisant la notion de pic pétrolier qui touchera le pays de manière brutale ; comme dans les projections du Club de Rome 30 ans auparavant. Le risque de déclin de la croissance et du tarissement des ressources stratégiques est repris par l’écrivain Richard Heinberg⁹ ou par Yves Cochet en France¹⁰. Mais dans l’hexagone, le changement climatique ne s’instaure que difficilement. Les débats publics restent centrés sur la lutte envers la « malbouffe » et le renforcement de l’idée

⁹ Richard Heinberg, *Peak Everything : Waking Up to the Century of Declines*, New Society Publishers, 2007.

¹⁰ Yves Cochet, *Antimanuel d’écologie*, Paris, Bréal, 2009

de trouver une alternative aux réseaux des grands distributeurs en cherchant à ne s'alimenter qu'avec des produits locaux. C'est le socle du « locavorisme ». Le terme « locavore » a été inventé par Jessica Prentice en 2005 à l'occasion de la *journée mondiale de l'environnement*, qui a proposé aux résidents locaux d'essayer de manger seulement les aliments cultivés ou produits à l'intérieur d'un rayon de 160 kilomètres. C'est l'introduction de la notion de «kilomètres alimentaires».

Les rapports gouvernementaux - celui de Hirsch aux Etats-Unis ou celui commandé à Nicolas Stern au Royaume-Uni en 2006 – ont un impact réel auprès des économistes, mais semblent sous-estimer l'ampleur des risques climatiques. Le changement climatique devient un consensus mais reste problématique. Des confusions sont générées avec la notion de réchauffement climatique, mais plus grave encore, les solutions proposées ne semblent que partielles, techniques et technologiques, conduisant presque à chaque fois au développement des unités de production au charbon, à la recherche de gaz de schiste ou au remplacement des cultures alimentaires par des cultures d'agro carburants¹¹.

Rob Hopkins et le manuel de Transition (2008-2014)

En 2008, Rob Hopkins cherche à renverser cette logique ambiante de minimisation des problèmes et rédige le *Manuel de la Transition* basé sur l'exemple local de la ville de Totnes¹². Rob Hopkins enseigne la permaculture et les techniques de construction naturelle à Kinsale en Irlande depuis 2005. Pour lui, les solutions ne sont que partielles et ne favorisent que l'accroissement de « camps » au sein desquels le changement global de nos sociétés ne peut rester que superficiel. Rob Hopkins, s'appuyant sur les travaux de Holmgren et Mollinson cherche à ce que les acteurs proposant des solutions soient en capacité de développer un nouveau système¹³. Le succès fulgurant du *Manuel de la Transition* fait que Rob Hopkins reçoit le Prix Schumacher 2008¹⁴ et devient chercheur invité au *Post Carbon Institute*. Joanne Poyourow, auditrice des enseignements d'Hopkins en Irlande, transpose l'initiative de transition aux Etats-Unis avec le mouvement *Los Angeles Transition* afin de marquer les esprits dans les grandes agglomérations et mégalo-poles. Les composants du mouvement de la transition sont étudiés dans les universités américaines et même modélisés pour mieux

¹¹ Serge Latouche, *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris, ed. Mille et une Nuit, 2007.

¹² Rob Hopkins, *The Transition Handbook : from oil dependence to local resilience*, Green books, 2008.

¹³ Pablo SERVIGNE, « La transition, Histoire d'une idée », in *Otromundo*, 01/06/2012.

¹⁴ *The Schumacher Society* fait la promotion d'inspirateurs d'une nouvelle génération capable de trouver des solutions pratiques pour changer le monde.

comprendre les composants du processus de recherche ou d'extension de la permaculture dans le monde¹⁵.

En août 2009, Rob Hopkins participe à la rédaction d'une lettre collective internationale adressée à la Reine d'Angleterre en réponse à une note de la *British Academy* minimisant les risques de la crise énergétique¹⁶. Les principes d'Hopkins encore empreints du mouvement général de la permaculture sont critiqués avec force par des environmentalistes de tout bord remarquant qu'il se nomme désormais le « *Founder of Transition Towns* ». Pour John Michael Greer, membre du groupe *Archdruid*¹⁷, le déclin énergétique sera bien réel mais pas de manière brutale¹⁸, plutôt lissé sur des centaines d'années¹⁹ ; Greer devient aux Etats-Unis un antidote face à la prolifération d'ouvrages alarmistes criant la fin du monde. Ted Trainer, militant australien du mouvement *Limits to growth*, propose une adaptation du mouvement de la décroissance selon sa théorie du changement social appelée « *The Simpler Way* » : « le moyen le plus simple », cherchant à limiter au maximum l'empreinte carbone d'une société qui serait plus conservatrice. Trainer estime que Rob Hopkins n'est pas assez radical face à la surconsommation ambiante, rendant la situation encore plus difficile en cherchant à accompagner les citoyens à adopter un style de vie plus simple, mais encore trop matérialiste. Ted Trainer engage une « critique amicale » ouverte de Rob Hopkins. Pour lui, le mouvement des villes en transition n'est qu'une réponse communautaire partielle et pas assez radicale face aux enjeux planétaires à l'horizon. Si les populations ne sont pas capables de comprendre la nature de la crise dont ils font face, ils ne seront pas préparés à répondre à la crise avec les solutions proposées par le mouvement de la Transition. Pour Trainer, les facteurs de résilience proposés par le mouvement de la Transition sont insuffisants pour générer un électrochoc suffisant à un système économique capable de s'accommoder de petites initiatives réformistes. Rob Hopkins cherchera à répondre de manière diplomatique et en concluant que Trainer est en accord avec la plupart des points proposés par le Mouvement des Villes en Transition²⁰.

¹⁵ E. Sears, C. Warburton-Brown, T. Remiarz and R. S. Ferguson, "A social learning organization evolves a research capability in order to study itself", University of Illinois, 2013.

¹⁶ Phillip Blond, Tom Burke, Herman Daly, Rob Hopkins, Tim Jackson, Peter Lipman and al., *An Open Letter to the Queen*, 14th August 2009.

¹⁷ The Ancient Order of Druids in America est un mouvement reprenant les principes des druides européens aux hypothèses Gaïa développées par James Lovelock et de réappropriation de techniques dites naturelles et ancestrales comme la biodynamie

¹⁸ John Michael Greer, *Green Wizardry: A Response to Rob Hopkins*, The Archdruid Report, 01/09/2010.

¹⁹ John Michael Greer, *The Long Descent : A User's Guide to the End of the Industrial Age*, New Society Publishers, Canada, 2008.

²⁰ Rob Hopkins, *Responding to Ted Trainer's Friendly Criticism of Transition*, Transition Culture, 08/09/2009.

Hopkins sera complété par un droit de réponse émanant de l'économiste Brian Davey²¹. Mais les vifs échanges sur le site internet originel du mouvement www.transitionculture.org va pousser Rob Hopkins à s'effacer du mouvement et à fermer le site pour transférer les initiatives soit vers son blogue personnel soit vers la page officielle du Réseau Transition.

Le mouvement des villes en transition cherche alors à transmettre l'idée selon laquelle la clé du changement de nos sociétés est psychologique. L'homme a besoin de solutions détaillées étape par étape, réalistes et crédibles pour envisager de modifier un comportement qu'il admet nuisible. Le mouvement va chercher à répliquer des expériences concrètes en s'éloignant des postures critiques : sortir de la logique d'opposition pour reprendre la posture de bâtisseurs chère aux permaculteurs. Hopkins propose que l'économie locale soit la clé de notre future économie en valorisant une diversité de ressources et productions artisanales inexploitées. L'expérience de Totnes fait prendre conscience aux habitants que leur localité est plus riche en ressources naturelles qu'ils ne l'imaginaient et que les dépenses cumulées en biens alimentaires n'abondent pas dans les caisses de deux supermarchés, organisés de manière à fournir une clientèle devenue captive. Au Royaume-Uni, les débats fusent autour des monnaies locales permettant aux habitants de reprendre le pouvoir, aux drames sociaux liés au turnover des employés dans les franchises de supermarchés, aux indépendants et communautés agissant dans un but non lucratif pour recréer un capital social local ou encore à la perte de culture culinaire. Cette approche visiblement salvatrice pour les terres du *Commonwealth* pousse Ted Trainer à reconsidérer sa critique acerbe du mouvement de la transition pour en proposer des applications en Australie²².

Les quartiers en Transition font leur apparition en France au début de l'année 2011 en Ile-de-France et soutenus par de nombreuses publications rédigées par l'association belge *Barricade* qui traduit les documents de langue anglaise. Dans une tradition d'alternative libertaire française de la gauche radicale, est créé le 9 mars 2012, le Mouvement des Objecteurs de Croissance. Une association ayant pour but de promouvoir un projet de changement de civilisation, basé sur l'écologie, l'antinucléaire, l'anticapitalisme, l'anti-productivisme et l'autogestion en visant la « décroissance de l'empreinte EGO-logique » des hommes. Le *Schumacher College* propose en janvier 2012 la tenue de 10 jours cours sur la « Transition en

²¹ Brian Davey, *Brian Davey Responds to Ted Trainer*, Transition Culture, 3 décembre 2009.

²² Ted Trainer, *The Transition: getting to a sustainable and just world*, Sydney, Environbooks, 2010.

Pratique » avec Rob Hopkins, Naresh Giangrande²³, Sophy Banks²⁴ ou encore Jonathan Dawson et reçoit le soutien ouvert de Tim Jackson²⁵, ce qui complètera une couverture internationale du mouvement et une possibilité de transfert au sein de centaines de localités.

De l'approche critique de la transition

La catégorie de « transition » est normativement marquée. Elle se base sur le constat d'une situation de crise actuelle (environnementale, économique, sociale et politique) qui imposera un changement sociétal profond voire radical et auquel il faut se préparer. La nécessaire transition écologique fait aujourd'hui consensus dans la communauté scientifique, notamment par exemple au niveau des climatologues du GIEC, ou des adeptes de l'empreinte écologique. Cette transition écologique, face à une situation environnementale catastrophique qui apparaît irréversible, incite d'ores et déjà des modifications sur nos comportements et notre organisation sociale. Mais elle est aussi l'occasion de prolonger les critiques classiques des modes de production et de consommation actuelles, ainsi que des inégalités qui les accompagnent. C'est ainsi qu'on observe, en marge des débats sur la transition écologique ou énergétique, une recomposition de la critique sociale qui voit dans la « transition », une alternative à la « révolution ». Ainsi, pour l'association ATTAC, chantre de l'altermondialisme, la rédaction d'un Petit Manuel de la Transition (Attac, 2013) s'éloigne des postulats environnementalistes pour les diluer progressivement dans la vision d'une société plus juste, participative et égalitaire, débarrassée du capitalisme financier et de l'accompagnement étatique néo-libéral. Mais cette interprétation purement sociale, et finalement trop peu écologique, de la transition, a le mérite de pointer du doigt les enjeux pour le lien social des grandes tendances environnementales. Réfléchir sur un quartier en transition socio-écologique, c'est également s'interroger sur la durabilité des relations, des structures sociales, des modalités de coopération, de la culture ou de l'éducation. La durabilité environnementale, sous couvert de consommation éco-responsable, ne peut se comprendre sans une étude des modalités et des perspectives de la durabilité durable. Ainsi, la capacité de résilience des habitants de la Fontaine d'Ouche face aux conséquences de la transition socio-écologique, doit se repérer dans des actions

²³ Naresh Giangrande est l'un des co-fondateurs de Transition Town Totnes spécialisé dans la formation des collectivités et dans la promotion du réseau de la transition à l'international.

²⁴ Sophy Banks est aux origines du mouvement de la transition à Totnes et proposera une « Introduction à la Transition » ainsi que le développement d'ateliers collaboratifs et d'excursions dans plusieurs pays afin de créer les liens nécessaires à la consolidation du réseau.

²⁵ Tim Jackson, *Prospérité sans croissance, la transition vers une économie durable*, De Boeck, 2010.

(individuelles ou collectives) et des représentations qui articulent la durabilité sociale et la durabilité environnementale.

Ceci étant dit, il nous faut questionner plus avant la catégorie de transition socio-écologique, par le prisme d'une forme de prise de distance d'avec le Mouvement citoyen de la Transition. Ainsi, de notre point de vue, si le mouvement de la transition proposé par Rob Hopkins et ses adeptes nourrit une partie de notre réflexion ici, il agit davantage comme une théorie heuristique renouvelant la prise en compte des impératifs de consommation et de développement durable. Ce mouvement nous semble opérer une synthèse actuelle des actions citoyennes visant à davantage de résilience dans les enjeux sociétaux liés à la transition socio-écologique. Nous avons souhaité nous inspirer des préceptes de ce mouvement pour mieux comprendre les leviers de la consommation durable à l'échelle d'un territoire : le quartier de la Fontaine d'Ouche. Il s'agit, au travers du prisme consumériste qui est le propre du programme MOVIDA, d'observer éventuellement des initiatives de transition (labellisée ou non par le mouvement Transition), de comprendre les motivations et les représentations des initiateurs et des usagers de ces dernières, ainsi que celles beaucoup plus larges des autres habitants du territoire observé. A ce titre, nous souhaitons prendre nos distances d'avec quelques présupposés fondamentaux de ce mouvement.

Tout d'abord, le mouvement de la Transition, initié et théorisé par Rob Hopkins, dans une approche micro-sociale, nous semble ne pas devoir s'intéresser aux modalités de montée en généralité politique des initiatives de transition. Il mise sur la capacité des initiateurs locaux à développer une communication stratégique efficace en les implorant « d'apprendre de nouvelles façon de communiquer avec les gens ordinaires, dans un esprit de service, et d'essayer de rentrer en relation avec les autres à une échelle sans précédent » (Hopkins, 2011, p.138). Il existe bien des dispositifs de labellisation fixée par le mouvement de la transition, avec une forme de validation et donc de pilotage centralisé, mais de notre point de vue, sur un plan normatif, cette mise en réseau souple ne saurait remplacer le débat politique à un niveau national, sinon international. Comme le souligne le sociologue Ulrich Beck, seule la mise en place d'un gouvernement mondial (Beck, 2011), permettant d'institutionnaliser les actions d'urgence à mener face à des problèmes, notamment écologiques, qui ne connaissent pas de frontières (Bourg, Whiteside, 2012), est viable. Sans souhaiter nous prononcer plus avant sur les modalités et les obstacles, paraissant souvent infranchissables, de cette gouvernance globale, force est de constater que la sphère politique ne doit pas cesser d'être interrogée comme un champ d'action nécessaire, dans nos sociétés occidentales démocratiques, pour encourager ou généraliser les

initiatives de transition. Or le mouvement de la transition est plus que méfiant vis à vis des élus et de leur capacité d'action dans les différents niveaux de gouvernements. De notre point de vue, l'articulation est non seulement nécessaire, mais souhaitable. C'est le niveau politique qui permettra de faciliter la généralisation des bonnes pratiques issues des initiatives de transition locale.

Ensuite, si le mouvement de la transition propose des solutions locales intéressantes en souhaitant stimuler l'intelligence collective des communautés autour des enjeux écologiques, il survalorise le niveau local en misant démesurément, donc, sur les compétences communicationnelles et sociotechniques des habitants pour généraliser la résilience, se faisant, il ne remet pas en cause la pesanteur et l'inclusion possible (ex : poids de la tradition, domination masculine, surveillance du voisinage, etc.) issue des communautés d'appartenances territoriales, n'y voyant que reliance et solidarité sur laquelle bâtir la permaculture. Cet argument est particulièrement prégnant quant à notre objet de recherche : un quartier populaire dit sensible, dont les habitants, parfois stigmatisés, peuvent se sentir prisonnier. Notre hypothèse de recherche initiale, celle d'une propension plus forte à la résilience dans les quartiers dits sensibles, s'appuie sur des particularités à la fois certes micro-locales, urbaines mais tout autant sur des logiques sociales de grandes amplitudes, que nous pourrions ranger dans la catégorie certes trop restrictives des modalités de ségrégations urbaines. Ces dernières doivent se penser, dans notre approche, comme un contexte social et territoriale propice à la résilience, au moment où le constat d'un rassemblement de populations vulnérables dans ces quartiers nous encourage, tout au contraire, à ne voir dans ces formes modernes de vulnérabilité des obstacles à la transition socio-écologique. Nous devons donc, tout à la fois, embrasser les perspectives du micro-local comme terreau d'initiative de transition, tout en prenant garde aux effets « communautarisant » et aliénant parfois, de l'impossibilité d'échapper aux frontières du quartier.

En résumé, le mouvement de la Transition prône une résilience locale qui ouvre des perspectives d'observation territoriale limitée pour identifier, observer, comprendre voire accompagner les initiatives de transition. Il constitue donc un point d'appui théorique intéressant pour construire notre problématisation et pour justifier en partie notre terrain d'investigation localisée. Sa focalisation sur le micro-local, dans une logique *bottom-up* de généralisation des bonnes pratiques écologiques et durables, mais également la volonté justifiée de relocaliser des productions et les consommations dans des circuits courts et respectueux de l'environnement, sont conformes aux théories de l'engagement citoyen propres au

développement durable et participent des bonnes pratiques que le programme MOVIDA souhaite observer et généraliser. Néanmoins, nous souhaitons prendre nos distances avec la posture radicalement locale et psychologisante du mouvement de la transition qui nous apparaît propice à une forme d'inclusion communautaire, qui témoigne d'un certain refus du politique et des formes traditionnelles d'institutionnalisation des actions citoyennes, et qui se base sur une perception surévaluée des capacités communicationnelles des acteurs de ces initiatives de transition, ainsi que de leur capacité à instrumentaliser les médias.

Le mouvement de la transition est avant tout une émanation de la société civile, certes initiée par un chercheur, qui propose une théorie pratique, donnant des indications pour l'action. Son heuristique pour notre étude, comme nous venons de le discuter, est réelle et stimulante. Si nous tenons à proposer nous aussi une base théorique en vue d'une diffusion des principes de la consommation durable, nous souhaitons nous situer à un autre niveau que celui d'une recherche purement appliquée. Bien entendu, nous assumons un point de vue normatif, qui témoigne d'une certaine prise de position dans le débat sur les solutions à trouver face aux enjeux sociaux et environnementaux à venir. Mais l'organisation et le contenu de notre rapport témoigne, tout en revendiquant une posture scientifique réflexive, d'une forme d'engagement pour un monde plus juste, plus sain et dans lequel les modalités du vivre-ensemble ou du lien social, se trouve questionnées pour être améliorés. Certes, nous nous en tenons au constat et à une analyse de l'existant, mais en nous intéressant aux inégalités liées aux coûts et aux services de la mobilité urbaines, aux consommations énergétique, d'équipements ou alimentaires, aux modalités de la démocratie locales participative, ou à la communication et à l'éducation environnementale, nous cherchons à faire émerger une connaissance permettant aux habitants du quartier de la FO d'améliorer leurs pratiques.

Observer, analyser et comprendre la résilience consumériste à l'échelle d'un quartier

Tout en adhérant aux principes d'accompagnement des initiatives citoyennes en matière environnementale, nous avons voulu identifier des initiatives de transition, non obligatoirement labellisée ou se réclamant du mouvement de la transition initié par Rob Hopkins, mais pouvant en être considéré comme une manifestation auto-spontanée. Le programme de Rob Hopkins, séduisant dans sa forme et sa formulation, n'en demeure pas moins critiquable sur bien des points : en particulier, quelle articulation avec les pouvoirs publics aujourd'hui ? Comment par ailleurs envisager une généralisation des principes de la transition à l'échelle d'une région ou d'un pays, sans passer par les organes de gouvernances déjà fixés ? Comment ne pas, à termes opérer un retour une parcellisation des territoires entre ceux qui auront parfaitement bien

négociés leur transition, et les autres ? Comment ne pas finalement accentuer les inégalités des territoriales ? Par ailleurs, se pose la question des leviers de la participation ?

Quelles sont les initiatives dites de transition que nous avons souhaité observer ?

- Les initiatives à visée explicitement « écologiques », ou d'éducation « environnementale »
- Les initiatives visant à encourager une consommation alternative et éco-responsable
- Les initiatives proposant des alternatives à la consommation (économie classique), basée sur l'échange et le partage.
- Les initiatives visant à développer la parole et les initiatives citoyennes

Comme le propose le sociologue Salvador Juan, « il existe une hiérarchie des modes de légitimation et des résistances face à tout aménagement territorial, qu'il vise la construction d'un équipement ou l'adaptation au changement climatique : information préalable, médiation, concertation à valeur décisive, changement des positions relevant de la participation »²⁶.

Notre projet nécessite une approche interdisciplinaire pour saisir globalement les formes de résilience dans le territoire que nous nous sommes choisis. Il cherche à comprendre quelles pratiques consuméristes se développent dans le quartier et si ces dernières tendent à s'approcher d'une consommation éco-responsable. Au-delà des actes, nous tentons également de saisir les représentations positives ou négatives envers la consommation alternative, le développement durable, la transition énergétique, et l'ensemble des thématiques liées à l'écologie. Nous questionnons également la capacité des habitants du quartier à se mobiliser, dans une logique « *bottom up* », dans les actions dites de « transition » dans le quartier. Cet investissement, cette propension à l'action, est le signe d'une forme de résilience. Et cette forme de résilience passe par une étude de l'offre de communication délibérative dans le quartier. D'aucuns pourraient parler ici d'une forme de démocratie locale, participative et environnementale. Nous émettons l'hypothèse que cette dernière peut être le point de départ d'une forme de résilience consumériste ou, de manière plus radicale, une forme de résilience basée sur des nouvelles formes de partages ou d'échange de biens matériels ou immatériels (information,

²⁶ Juan, Salvador. (2011). *La transition écologique*. Toulouse: Érès éd. (p. 250)

connaissances, savoirs) ou de services . Ceci nous amène à nous interroger sur les modalités de la communication délibérative locale et environnementale.

Pour Dominique Bourg, « la représentation moderne s'institutionnalise au moyen d'un découpage territorial et temporel qui est souvent en décalage avec les problèmes d'environnement. Dès ses origines, le gouvernement représentatif a été conçu pour favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un territoire limité »²⁷. Dès lors, il peut sembler incongru de s'intéresser à la problématique de la transition dans un environnement micro-localisé, qui ne possède même pas les oripeaux de la représentation institutionnalisée en tant que tel, malgré la présence d'une Mairie de Quartier. Mais si nous rejoignons Dominique Bourg sur la nécessité de penser la problématique de la transition socio-écologique de manière transfrontalière, car l'écosystème fait fi des frontières instaurées par l'homme, la caractérisation territoriale travaille durablement la sociologie des populations qui l'habite, et les modalités de résilience qui pourraient s'y développer. Par ailleurs, comme nous allons le voir plus avant, le territoire du quartier correspond bien à la zone de prédilection de la logique « locale » défendue par Rob Hopkins comme seule à même de permettre l'émergence de l'innovation socio-écologique. Par ailleurs, et nous le verrons au cours des différentes approches proposées dans ce rapport, cette dimension micro-locale sera mise à distance critique, de par les risques notamment de repli communautaire ou du déni d'une généralisation institutionnelle ou politique plus globale.

Organisation du travail et plan du rapport

Le rapport de stage que nous présentons aujourd'hui garde les traces de la structuration par axe de notre problématisation et de notre organisation. Mais nous avons commencé à prendre quelques libertés avec ce découpage qui renforce le découpage disciplinaire de notre problématique, et qui semble quelque peu injuste face à l'interdisciplinarité qui n'a pas été qu'un mot-valise derrière lequel nous nous serions opportunément cachés. En effet, toutes les équipes de ce projet ont étroitement collaboré pour questionner une hypothèse commune, celle de la résilience innovante des populations vulnérables en milieu urbain. En outre, les équipes ont travaillé de concert pour composer, administrer et analyser une enquête par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de la population du quartier. Les différents ajustement

²⁷ Bourg Dominique et Whiteside Kerry, « Écologie, démocratie et représentation », *Le Débat*, 2011/2 n° 164, p. 145-153.

conceptuels et empiriques que ce travail a nécessité, les arbitrages sur le volume et la nature des questions à poser de manière raisonnables, les données souhaitées dans le cadre de la fiche signalétique, et tant d'autres éléments méthodologiques, positionnent notre étude au-delà de l'interdisciplinarité, pratiquement dans la transdisciplinarité qu'Edgard Morin appelle de ses vœux.

Fort d'un travail parfois transdisciplinaire, du dialogue interdisciplinaire qui n'a jamais cessé et, bien entendu, de l'apport plus spécifique et expert de chaque discipline, nous proposons un travail qui doit s'appréhender comme un « *Work in Progress* ». En effet, au bout de plus de deux ans, nous ne pouvons que constater que nous avons seulement ouvert des portes, mais que nous ne pouvons apporter des réponses et des recettes abouties face aux enjeux de la transition socio-écologique pour les populations vulnérables. Nous avons cependant choisi de proposer des préconisations pour chacun des quatre axes que nous avons interrogés. Le rapport va donc se présenter comme suit : dans un premier temps, nous opérerons une forme de « retour vers le futur » quelque peu provocateur, mais riche de (mise en) perspective prospective pour le quartier dans sa globalité. Une fois les scénarios pour l'avenir posés, nous reviendrons plus spécifiquement sur les différents types de consommation que nous avons choisis de questionner, à savoir tout d'abord les consommations des services et des modalités de mobilité urbaine, ensuite les consommations sportives, puis les autres formes de consommation, qu'elles soient alimentaires, vestimentaires ou énergétiques et, enfin, les consommation de services de communication et l'utilisation de ces derniers dans une visée de création d'intelligence collective. Enfin, nous rassemblerons l'ensemble des préconisations dans une conclusion de synthèse. Cette dernière sera précédée d'une partie consacrée aux différentes formes de valorisation dont a fait l'objet les méthodes et les résultats développés durant notre projet.

Pour finir, nous tenons à nous excuser par avance de certains déséquilibre rédactionnels, qui font que certains axes présentent un travail ramassé sur une vingtaine de pages, tandis que d'autres occupent largement plus de soixante. Ceci s'explique par la lente transition entre une logique rédactionnelle collée aux axes initiaux du projet (par exemple, l'axe 1 a été scindé pour mettre en valeur le travail prospectif de l'équipe de Mohamed Hilal et Francis Aubert) et également par la volonté de témoigner de la richesse des matériaux empiriques. Nous avons par ailleurs choisi de placer les annexes des différentes parties dans un volume dédié, afin de faciliter la lecture.

Bibliographie introductive

Monographies

Attac. (2013). *Petit manuel de la transition*. Paris : Editions LLL.

Beck, U. (2011). *Pouvoir et contre-pouvoir à l'heure de la mondialisation*. (Champs essais), Paris : Flammarion.

Cochet, Y. (2009). *Antimanuel d'écologie* : Paris : Bréal.

Greer, J. M. (2008). *The Long Descent : A User's Guide to the End of the Industrial Age*. Gabriola Island : New Society Publishers.

Heinberg, R. (2007). *Peak Everything : Waking Up to the Century of Declines*. Gabriola Island : New Society Publishers.

Holmgren, D., Mollison, B. (1978). *Permaculture One: A Perennial Agriculture for Human Settlements*. Melbourne: Transworld.

Hopkins, R. (2008). *The Transition Handbook : from oil dependence to local resilience*. Londres : Green books.

Jackson, T. (2010). *Prospérité sans croissance, la transition vers une économie durable*. Bruxelles : De Boeck.

Latouche, S. (2007). *Petit traité de la décroissance sereine*. Paris : Editions Mille et une Nuit.

Mollison, B. (1988). *Permaculture : A Designer's Manual*. Tyalgum : Tagari Publishing.

Salvador, J. (2011). *La transition écologique*. Toulouse : Editions Érès.

Sears, E., Warburton-Brown, C., Remiarz, T., Ferguson, R. S. (2013). *A social learning organization evolves a research capability in order to study itself*. Urbana : University of Illinois.

Sen, A. (1992). *Repenser l'inégalité*. Paris : Seuil.

Trainer, T. (2010). *The Transition: getting to a sustainable and just world*. Sydney : Environbooks.

Articles

Bambrey, R. (2006). « Permaculture What That ? », in *Country Smallholding Magazine*

Bourg, D., Whiteside, K. (2001). « Écologie, démocratie et représentation », in *Le Débat* ; vol.2011/2 / n° 164, p. 145-153.

Servigne, P. (2012). « La transition, Histoire d'une idée », in *Otromundo*

Bourg, D., Whiteside K. (2011). « Écologie, démocratie et représentation », in *Le Débat* ; vol.2011/2 / n° 164, p. 145-153.

Rapports

UNDP [United Nations Development Program] (1997). *Rapport Mondial sur le Développement Humain 1997*. Bruxelles : De Boeck University.

UNDP [United Nations Development Program] (1999). *Rapport Mondial sur le Développement Humain 1999*. Bruxelles : De Boeck Université.

World Bank (2000). *Attacking Poverty, World Bank Report 2000*. New York : Oxford University Press USA.

Autre

Blond, P., Burke, T., Daly, H., Hopkins, R., Jackson, T., Lipman, P., *et al.* (2009) *An Open Letter to the Queen*, 14th August 2009.

Communications

Galibert, O. (2012). *Vulnérabilité et Résilience dans le cadre du projet Villes en Transitions MOVIDA*. Communication personnelle. 19 octobre 2012. La Plata. (Argentine).

Woloszyn, P., Faburel, G. (2010). *Towards an interaction evaluation between dimensions and objectives of sustainable development at territorial levels*. Rencontres Grand Ouest de l'Intelligence Territoriale IT-GO 2010. 24-26 Mars. Nantes-Rennes (France).

Woloszyn, P., (2011). *Platos poor city and rich city: Towards an inequality multidimensional evaluation*. 10th International Conference of Territorial Intelligence "Sustainable economics within the new culture of development". Val-Saint-Lambert. 2011. Liège (Belgique).

Woloszyn, P., Quenault, B., Faburel, F. (2012). *Territorial intelligence of vulnerability systems - A transitional viewpoint of sustainable development*, in: "Vulnerabilities and Resilience between Local and Global". International Seminar. 4-7 Juin 2012. Salerno (Salerno).

Woloszyn, P. (2012). *Territorial intelligence of vulnerability systems 2- Sustainable Modelling of Globalization Challenge*, in: International Conference "Inteligencia territorial y globalización". 17-20 octobre 2012.

Documents électroniques Internet

Greer, J. M. (2009). *Green Wizardry: A Response to Rob Hopkins*. The Archdruid Report. <http://thearchdruidreport.blogspot.fr>.

Hopkins, R. (2009). *Responding to Ted Trainer's Friendly Criticism of Transition*. Transition Culture. Document électronique consultable à : <http://transitionculture.org>.

Davey, B. (2009) *Brian Davey Responds to Ted Trainer*. Transition Culture. Document électronique consultable à : <http://transitionculture.org>.

Méthodologie enquête

Jean-Jacques GIRARDOT et Thomas THEVENIN

La ville en transition est abordée dans ce projet sous l'angle de la consommation et de l'adaptation des modes de vies aux exigences des trois piliers de la durabilité : économie - environnement - société. Le parti-pris scientifique a consisté à focaliser les investigations sur un quartier d'habitat social. Le quartier de la Fontaine d'Ouche qui a été précédemment présenté est envisagé dans ce projet de recherche comme un laboratoire à travers lequel nous souhaitons observer l'évolution des modes de consommation des habitants, d'identifier des pratiques spécifiques jusqu'à des formes de construction de l'engagement citoyen. A cette fin, l'équipe pluridisciplinaire du programme MOVIDA s'est attachée à construire une méthodologie d'enquête fondée sur 4 axes :

- Mobilité résidentielle et mobilité quotidienne
- Loisirs
- Mode de consommation
- Démocratie électronique locale

Les quatre rubriques de cette enquête sont complétées par une fiche signalétique, afin de recueillir le profil socio-économique des enquêtés. Un travail préalable avec les acteurs du quartier a été effectué avant de préciser la méthodologie d'enquête. Enfin, une comparaison systématique entre les résultats de l'enquête et la réalité du terrain a été effectuée.

I. Préparation de l'accès au terrain

1.1 L'observation de la Transition de la consommation à la Fontaine d'Ouche

Pour favoriser une bonne prise d'informations par les équipes de recherche auprès des populations de la Fontaine d'Ouche, nous avons au préalable participé à des réunions publiques (film sur la transition, fête des associations) sur le quartier, où nous avons pu exposer notre projet et répondre aux questions des habitants. Certains d'entre eux craignaient d'être considérés par les chercheurs comme des « rats de laboratoires », d'autres estimaient que nous allions « récupérer » leurs idées et leurs réalisations, à nos fins propres et à leurs dépens. Nous avons cherché à établir un climat de confiance autour de l'étude, en leur présentant nos enjeux :

- Diagnostiquer des problèmes qui se posent à eux, dans le contexte de crise économique, énergétique, sociale, environnementale, en recueillant leurs réponses à des questionnaires et leurs témoignages, et en croisant les analyses de façon interdisciplinaire.

- Partager avec eux les résultats des enquêtes quantitatives sur le terrain et amorcer des études qualitatives, avec ceux qui volontairement accepteraient d'explicitier leurs opinions, leurs représentations, leurs choix de consommation, leurs attitudes par rapport aux problèmes rencontrés, les ressources mobilisées de leur résilience, leurs changements éventuels de comportements quotidiens, les transformations constatables de leurs modes de vie, de leurs valeurs culturelles...
- Explorer les modes de sociabilité primaires (groupaux, familiaux, communautaires, de proximité) et secondaires (participation à la vie publique du quartier, à des événements militants, festifs, engagement dans des associations, inscriptions aux activités du centre social, de la maison du quartier, des centres sportifs..., et utilisation des réseaux sociaux sur internet).
- Solliciter les associations, les entreprises, les services publics pour des rencontres, afin d'appréhender leurs difficultés, mais aussi les solutions expérimentées et trouvées, pour dynamiser le tissu social, économique, culturel.
- Valoriser les initiatives prises, les idées originales, les pratiques nouvelles qui permettent de résoudre certains problèmes, ainsi que les acteurs qui les portent, les expérimentent, les diffusent. Il ne s'agit pas pour nous de nous approprier « les bonnes pratiques », mais de participer avec les habitants à la réflexivité collective, pour mieux les évaluer, les faire connaître, les promouvoir.

1.2 La dimension politique et démocratique de la transition

Le projet de recherche a été dès le départ, co-construit avec les élus territoriaux, pour essayer d'évaluer la qualité de la vie démocratique dans le quartier, de ses difficultés, des dispositifs de concertation, de négociation et de projet (commissions de quartier, budget participatif), les propositions et initiatives citoyennes, les modes de régulation des conflits (médiation), la participation des habitants à la vie politique et démocratique de leur quartier et de la cité.

La dimension politique de la transition permet d'aborder des ressorts importants de la résilience collective. Une politique d'accompagnement de « la transition » ne peut se réduire à une posture strictement idéologique, car elle s'ouvre à des citoyens de tous bords en recherchant à mettre en place des dynamiques de développement territorial, à la recherche de convergences et de consensus, mais aussi de prise en compte de points de vue contradictoires ou marginaux, pouvant enrichir les débats et les projets.

Cependant, la relation entre les élus et les citoyens, n'est pas aussi pacifiée que les élus l'espéreraient parfois. Les enjeux électoraux, les passions partisans, les conflits d'intérêts

personnels, peuvent faire monter la tension sur le quartier. Aussi, nous avons cherché à faire reconnaître à notre dispositif d'enquête, non pas une neutralité utopique, mais une prudence méthodologique et une volonté de construire une relation de confiance avec toutes les parties prenantes, à travers le projet de contribuer autant que possible au développement de la démocratie locale, sous ses différentes formes.

1.3 La mise en synergie de la pluralité des acteurs

Laurent Grandguillaume, adjoint au maire et élu cantonal à l'époque du lancement de l'enquête sur le terrain, (devenu par la suite député) s'est proposé de présenter le quartier et ses principales institutions municipales aux chercheurs et aux étudiants mobilisés par l'enquête. Cette opportunité faisait suite d'une part à un travail d'immersion sur le quartier pour rencontrer une diversité d'habitants et à des rencontres de l'équipe coordinatrice du projet Movidia avec différents services municipaux pour leur présenter la démarche d'enquête. Cette présentation accompagnée d'une visite, nous a permis de rendre public notre projet de recherche et d'établir de bonnes relations avec des responsables de services municipaux du quartier. Nous avons convenu de rester en contact avec eux et de les solliciter si nous rencontrions éventuellement des problèmes relevant de leurs services. Le service de médiation municipal a proposé de mettre à notre disposition, si besoin, des médiateurs qui connaissent bien le quartier, pour accompagner nos enquêteurs afin de prévenir tout risque de conflit avec les populations rencontrées. L'étude sur le terrain a pu de la sorte s'effectuer dans d'excellentes conditions, avec le soutien des médiateurs, la bienveillance des institutions municipales et un accueil favorable des commerçants du quartier et des habitants enquêtés.

II. Méthodologie

2.1 Un questionnaire en face à face

Le dispositif d'enquête est construit sur le principe de la collecte en « face à face ». Pour cela, un échantillonnage par quotas basé sur le recensement de 2009 (INSEE) a été constitué, afin de déterminer le nombre de personnes à interroger en fonction de leur sexe, de leur âge, et de leur situation professionnelle. Les enquêteurs ont été postés dans un premier temps à proximité des grands équipements présents dans le quartier.

Nous avons envisagé les écoles comme une base intéressante pour le recrutement des enquêtés. Notre expérience montre que les parents des écoliers sont souvent contraints par des horaires, ce qui ne permet pas de passer le questionnaire dans de bonnes conditions. Ainsi, la lecture de ce tableau révèle que la majorité des interviews se sont directement déroulées directement dans

la rue selon la méthode de « proche en proche ». En adoptant cette stratégie, les enquêteurs ont recruté les personnes, en procédant à une vérification journalière de l'échantillon afin d'éviter les surreprésentations.

Figure 1 : Répartition de l'échantillon selon le lieu d'enquête

Lieu	Fréquence
Dans la rue	169
Supermarché	167
Maison de quartier	17
PMU	17
Ecole/collège Rameau	10
Piscine municipale	10
Zone pavillonnaire	5
Ecole municipale des sports	4
Ecole/CLSH Anjou	4
Bibliothèque municipale	3
Ecole/CLSH Marie-Noël	1
Total général	407

La méthodologie d'enquête s'appuie sur 5 grands principes :

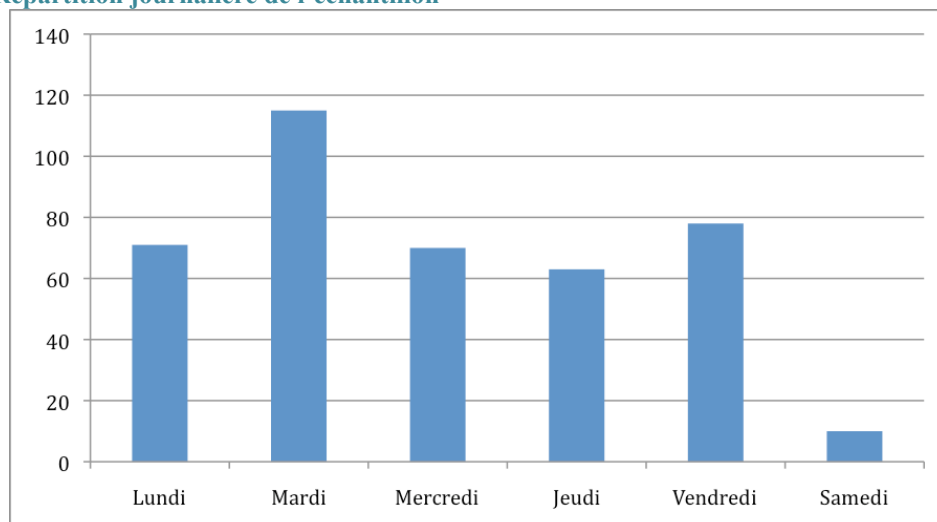
- Un échantillon représentatif de la population de l'agglomération
- L'échantillon minimum est fixé à 400 questionnaires
- Une seule interview par couple ou famille rencontrées
- Seule les personnes de 10 ans et plus sont interrogées
- Les enquêtes portent sur les activités d'un jour de semaine du lundi au samedi inclus

2.2 Déroutement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée pendant 2 semaines du 16 au 29 avril 2012. La passation du sondage a mobilisé 10 étudiants/enquêteurs et permis de collecter 407 questionnaires.

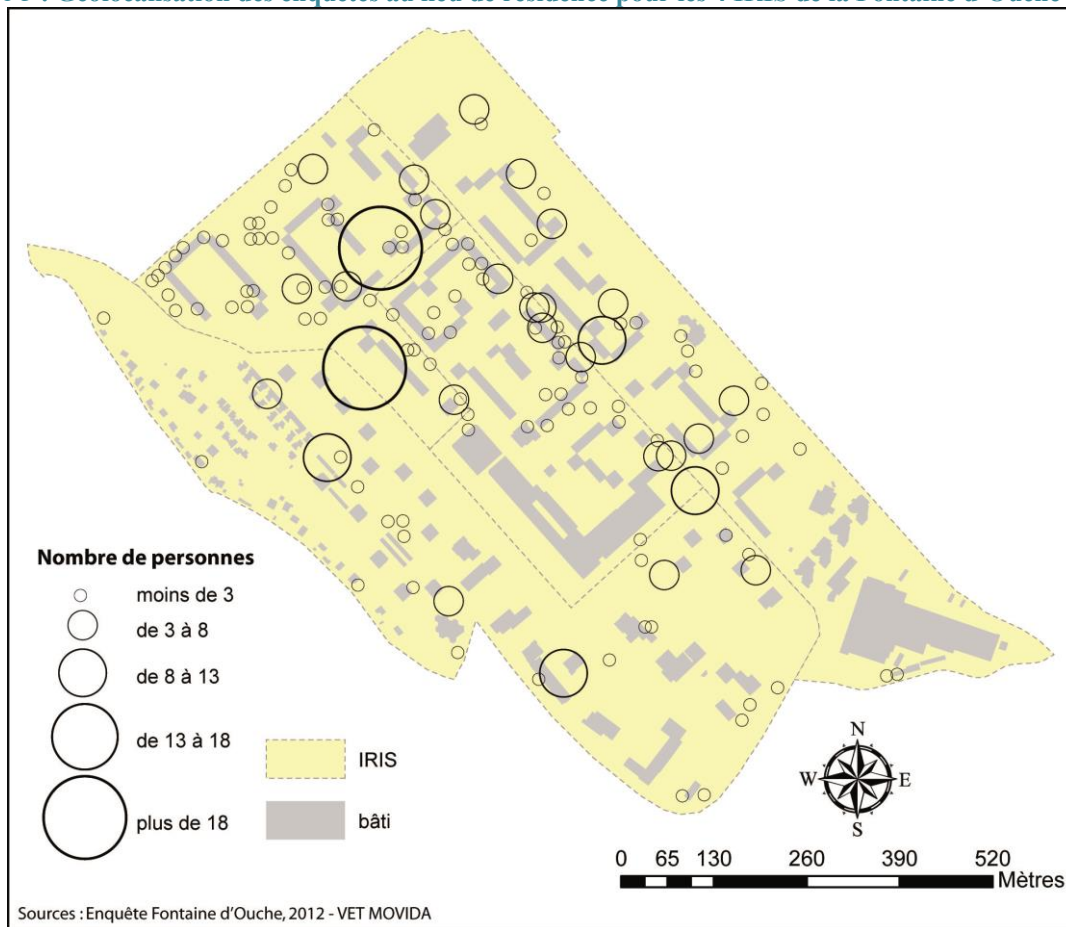
Au cours de cette quinzaine, le mardi a été la journée la plus propice pour recueillir des enquêtes. Le graphique montre en revanche que le samedi n'est pas la meilleure journée pour enquêter. Il faut tout de même préciser que les enquêteurs étaient également moins mobilisés pour faire les interviews.

Figure 2 : Répartition journalière de l'échantillon



Le déroulement de l'enquête a permis également d'effectuer un géocodage de la population au lieu de résidence et au lieu de travail. 85 % de l'échantillon a été géocodé avec un intervalle de confiance maximum, le reste ayant été localisé avec une précision légèrement moins satisfaisante. L'échantillon collecté couvre l'ensemble du quartier, en intégrant majoritairement des habitants des grands ensembles et de façon plus confidentielle des résidents de la zone pavillonnaire (Figure 3).

Figure 3 : Géolocalisation des enquêtés au lieu de résidence pour les 4 IRIS de la Fontaine d'Ouche



2.3 Structure générale de l'échantillon

La méthode des quotas, évoquée précédemment, permet d'effectuer une comparaison entre les prévisions fixées avant le recueil des questionnaires et les résultats issus des premières analyses.

Une surreprésentation des femmes

Une première analyse selon le genre révèle une surreprésentation des femmes qui contribuent à 60% de l'échantillon. Ce premier constat peut être vérifié sur la Figure 4 puisque l'on remarque que seules les femmes de moins de 30 ans sont sous-représentées par rapport aux autres classes d'âge et aux prévisions, alors que toutes les autres catégories sont surreprésentées et tout particulièrement les plus de 60 ans.

Figure 4 : La structure par âge des femmes

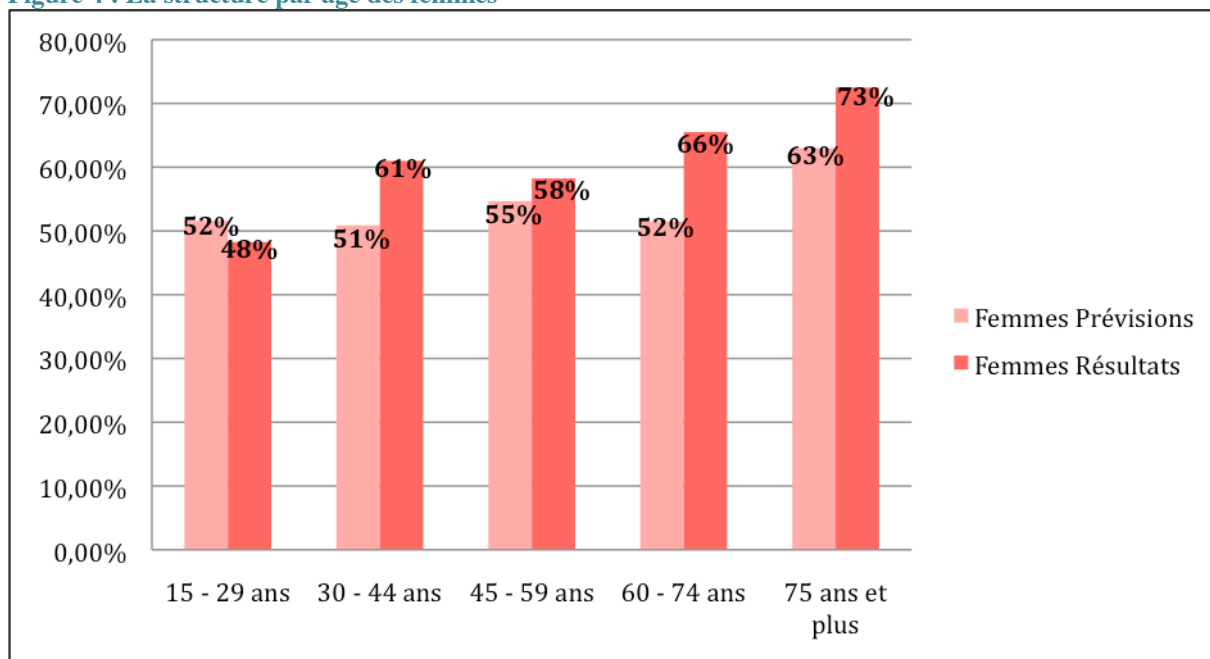
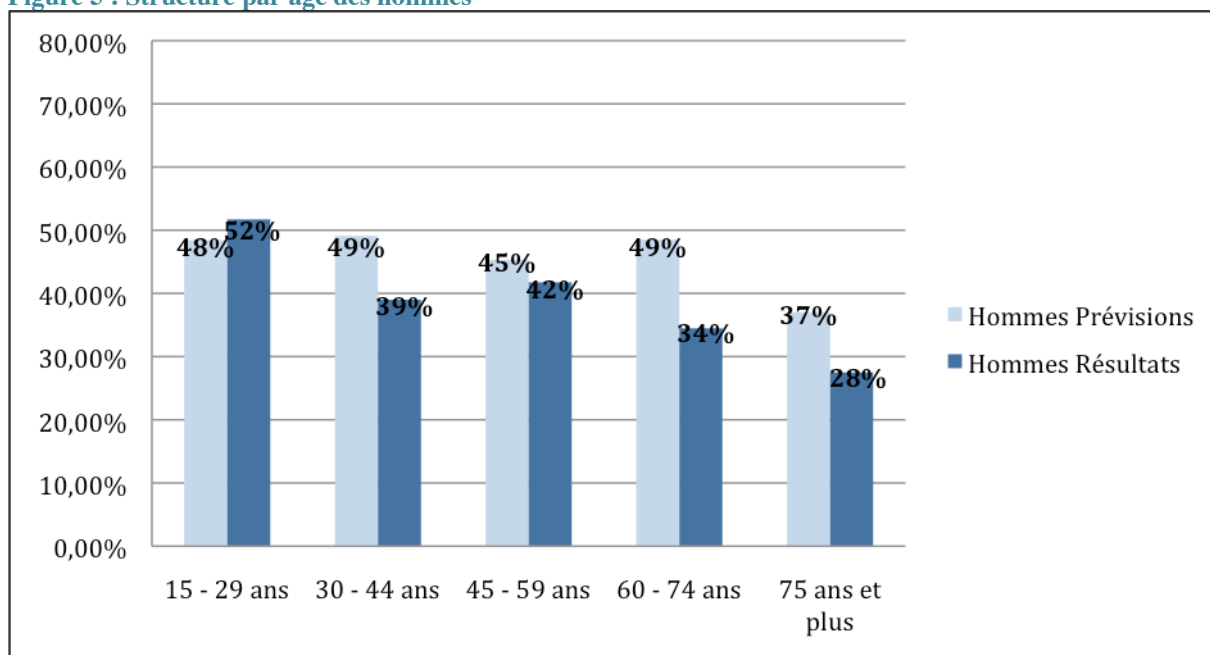


Figure 5 : Structure par âge des hommes



Concernant les hommes, la Figure 5 montre que les jeunes de moins de 30 ans sont surreprésentés par rapport aux prévisions et aux autres classes d'âge. A l'inverse, les hommes âgés de moins de 60 ans sont nettement sous-représentés.

Classes sociales et niveau de revenus

L'étude des professions et catégories socioprofessionnelles montre une répartition équilibrée entre l'échantillon prévu et estimé pour la catégorie des employés qui représente 23%. Ce chiffre est équivalent pour les personnes sans activité professionnelle. La fiabilité de l'échantillon est altérée lorsque l'on considère les retraités. Cette catégorie représente 27% de

l'échantillon, alors même que les prévisions étaient fixées à 9%. A l'inverse, les ouvriers sont sensiblement sous représentés à 6%, contre 20% dans les prévisions.

Figure 6 : Professions et Catégories Socioprofessionnelles

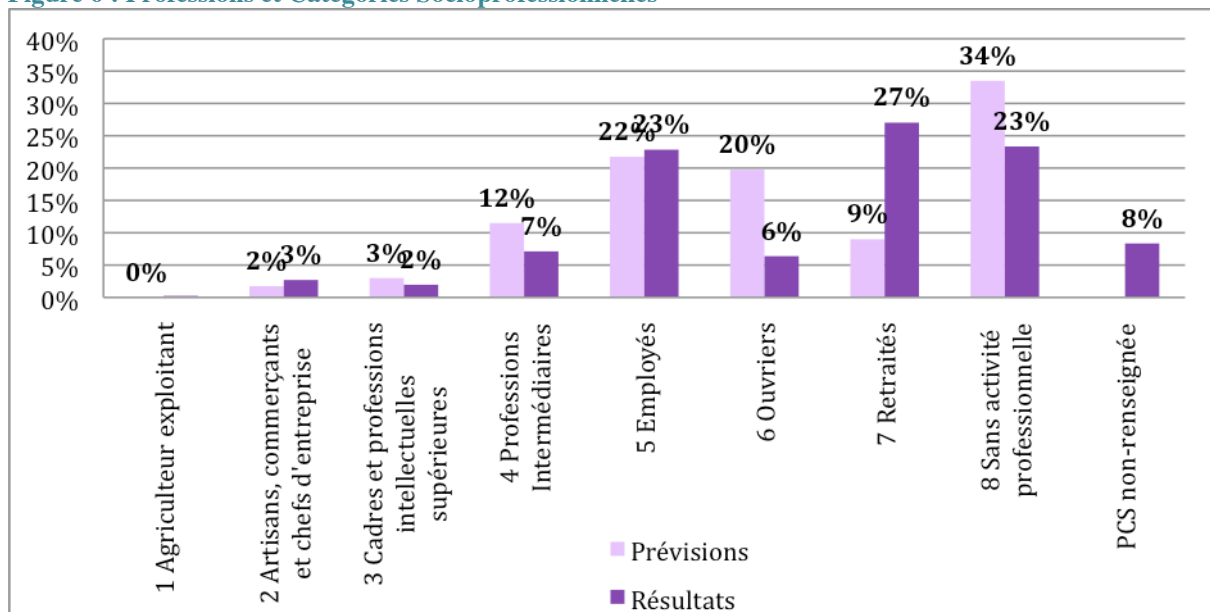
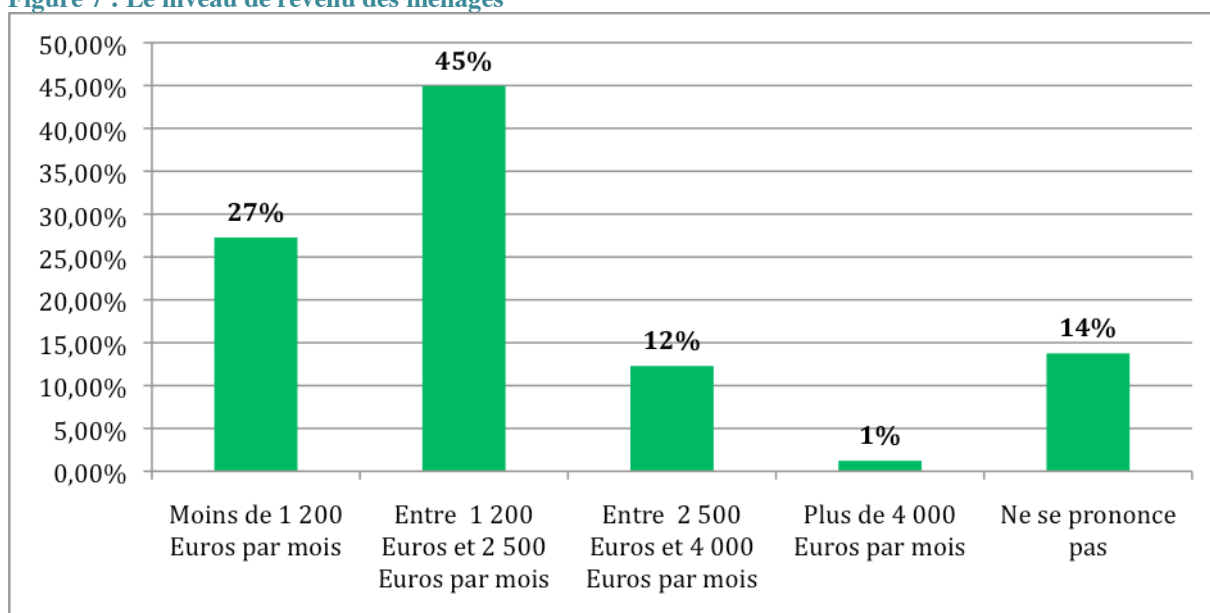


Figure 7 : Le niveau de revenu des ménages



Le niveau de revenu des ménages est majoritairement situé en dessous de 2500€ par mois pour 80% de l'échantillon. Par ailleurs, plus d'1/4 de la population interrogée fait vivre les membres de son ménage avec moins de 1200€ par mois.

Il faut rappeler que le recueil d'information s'est déroulé en pleine journée, généralement dans des espaces publics et à proximité des lieux de consommation du quartier. Ainsi, une partie de la population active a certainement échappé aux enquêteurs. Nous tâcherons donc de prendre certaines variables avec précaution pour la suite des analyses. Ce protocole d'enquête reste néanmoins adapté pour effectuer des recherches sur le mode de consommation, qui reste le

thème principal de cette étude. Nous éviterons notamment de mesurer l'importance d'un phénomène au sein de la population à partir de ce qui est observé avec l'échantillon, ce qui n'est pas le cas avec une analyse qualitative qui ne cherche pas à extrapoler les observations de l'échantillon, mais plutôt à établir les divers profils de comportements en matière de consommation.

III. Analyse qualitative

L'analyse quantitative mesure la fréquence des réponses. Elle tend à réduire la diversité des réponses des individus à une moyenne. Nous éviterons notamment de mesurer l'importance d'un phénomène au sein de la population à partir de la fréquence observée avec l'échantillon. Par ailleurs, l'étude « Caractérisation de la population du quartier de la Fontaine d'Ouche », réalisée sur des données INSEE de 2008 au niveau des IRIS, a montré la grande diversité de la caractérisation socio-économique des ménages à Fontaine d'Ouche. Même si cette étude est ancienne, elle nous montre la difficulté d'établir un profil type d'une population aussi diversifiée.

Enfin, les modes de consommation sont généralement complexes et variables. L'analyse qualitative qui vise à définir les principaux profils de réponses en considérant la variabilité des réponses, est particulièrement bien adaptée à notre recherche. Comme elle ne vise pas à extrapoler les observations de l'échantillon, mais à décrire les divers profils de comportements en matière de consommation, l'exigence de représentativité est moins forte. Nous écarterons les réponses dont la fréquence est inférieure à 5%, la marge d'erreur d'un échantillon de 400 individus statistiques.

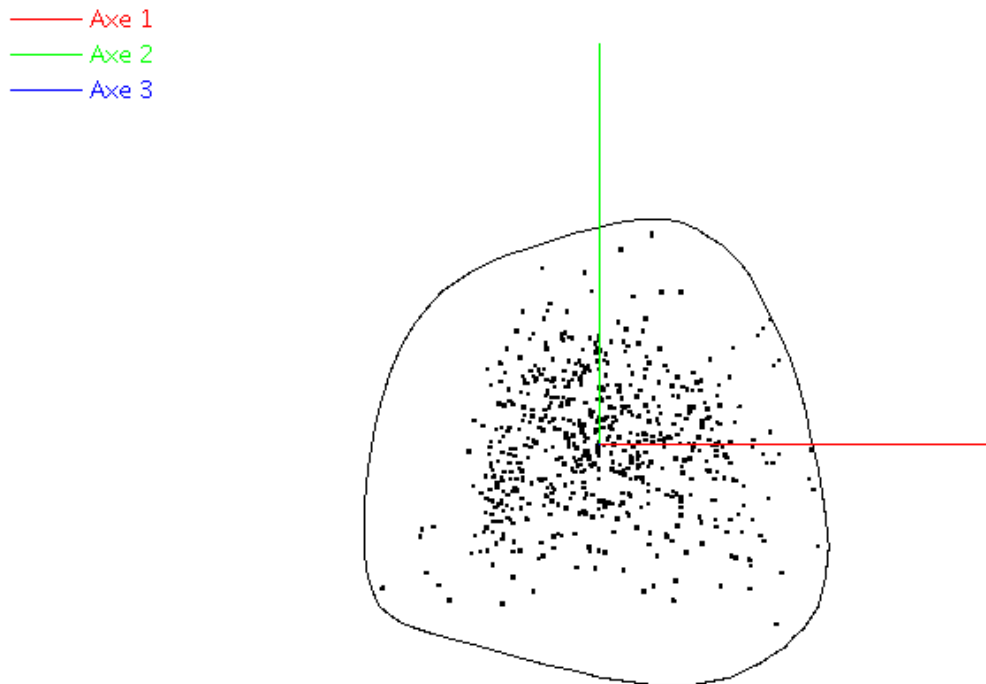
3.1 Principes de l'analyse qualitative

La méthode que nous utilisons intègre une analyse factorielle des correspondances (AFC) et une classification ascendante hiérarchique (CAH). L'AFC calcule les principaux facteurs qui synthétisent la diversité des réponses à partir d'une représentation graphique des individus en fonction de leurs réponses.

La figure ci-dessous montre la projection graphique des 400 points individus et les axes calculés. On a tracé le pourtour du nuage. Chaque point représente un individu en fonction de l'ensemble de ses réponses. Si deux individus font les mêmes réponses à l'ensemble des questions les points sont superposés. Si leurs réponses sont similaires sans être exactement les mêmes alors les points seront proches. Le premier axe (horizontal en rouge) est calculé pour passer au plus près de tous les points. C'est la ligne à laquelle on peut réduire le nuage de points

avec une perte d'information minimum. Le second axe (vertical en vert) est l'axe perpendiculaire au premier qui passe au plus près des points. On peut calculer trois axes mais pas plus car notre perception est limitée à trois dimensions.

Figure 8 : Nuage de points dans l'espace factoriel



Un point remarquable est l'origine des axes. Elle représente le point auquel on peut réduire le nuage de points avec une perte d'information minimum. Il représente l'analyse quantitative qui réduit la diversité des réponses des individus à une moyenne. L'analyse qualitative se propose au contraire d'étudier la variété des réponses. Le point à l'origine des axes, ainsi que les axes sont les premiers repères de cette analyse. Les classes et les profils constituent également des repères.

Tout d'abord, plus un individu est proche de l'origine et plus ses réponses s'apparentent aux réponses globales de la population, aux réponses de « Monsieur Tout le Monde ». Plus il en est éloigné, plus il se rapproche de la périphérie du nuage, plus il affirme sa singularité.

Ensuite on peut étudier la projection des points sur un axe pour voir si on retrouve sur cet axe une progression qui ordonne ces points, ou alors une opposition. Nous montrerons rapidement des exemples qui seront plus explicites.

L'intérêt d'une AFC est que l'on peut également projeter dans l'espace factoriel des points qui représentent des réponses, des « caractères ». On parlera ainsi des caractères « féminin » et « masculin » qui correspondent aux deux réponses possibles de la question « quel est votre sexe ? ». S'ils sont proches c'est que les hommes répondent de la même façon que les femmes. Dans ce cas, vu que ce sont les deux états possibles, ils seront proches du centre.

La CAH opère une autre synthèse en calculant les principaux profils de réponses. Le logiciel Anaconda applique un type de classification compatible avec l'AFC. Les résultats de l'AFC et de la CAH peuvent ainsi être représentés ensemble. L'AFC permettant de son côté la double représentation des caractères et des individus, il est possible de travailler sur les classes comme groupes d'individus qui partagent des réponses proches, et/ou comme profils – associations – de caractères qui décrivent le mieux chaque classe. Le profil ne décrit pas nécessairement la classe d'un point de vue exhaustif, mais il en exprime la particularité, la singularité, qui teint souvent à des associations complexes plutôt qu'à des caractères dominants. C'est une méthode qui nous vient de la botanique où les caractères qui différencient une espèce ne sont pas les plus apparents, mais sont associés d'une manière particulière.

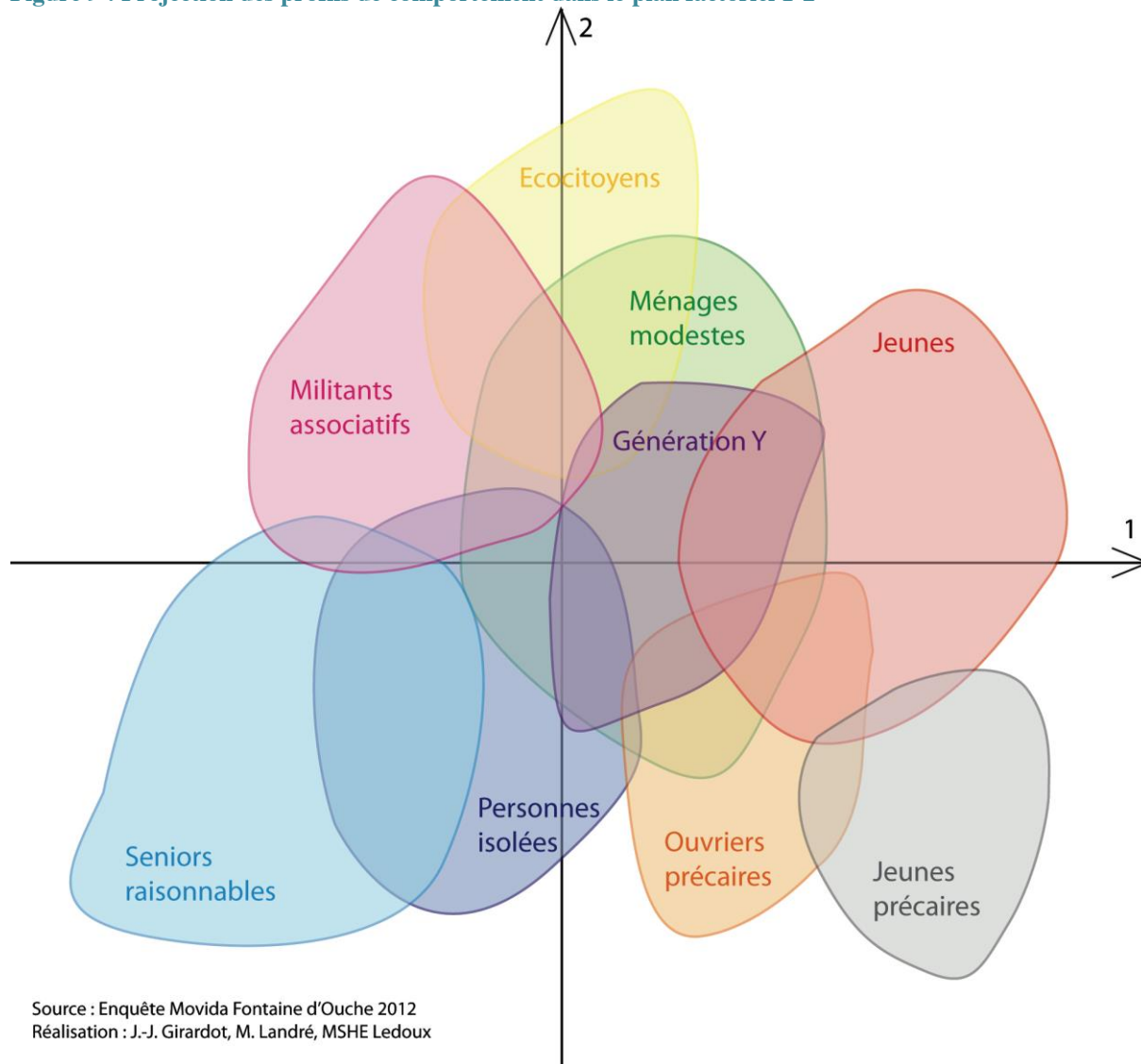
J-J. Girardot a établi un tableau descriptif des profils qui rassemble un ensemble d'aides à l'interprétation pour estimer, au-delà de l'analyse graphique, la quantité d'information apportée par chaque caractère (réponse) ainsi que la contribution relative apportée par un caractère à une classe. Les caractères peuvent être classés selon l'ordre initial du questionnaire ou selon les profils de réponse.

On procède habituellement à une première analyse dite « exploratoire » qui permet notamment d'isoler les caractères qui n'apportent pas une information supérieure à celle de l'analyse quantitative, ou autrement dit qui sont insensibles à l'expression des différences entre les réponses.

Après ce *data mining* on reprend l'analyse pour aboutir, dans notre cas, à une classification. En analysant les caractères qui se regroupent à proximité de l'origine des axes il est possible d'établir le « profil général » du groupe analysé, de chercher la signification des axes et de décrire le profil des axes.

Chaque axe ayant analysé quantitativement les réponses relatives à son thème de travail, nous présentons ci-après les résultats de l'analyse qualitative.

Figure 9 : Projection des profils de comportement dans le plan factoriel 1-2



3.2 Profil général de consommation des habitants

C'est un profil qui rassemble les caractères majoritaires du groupe, à savoir les réponses les plus fréquentes. On pourrait l'assimiler au profil « moyen » de Fontaine d'Ouche. Le qualificatif courant est cependant moins discutable dans la mesure où ce profil est une référence qui permet ensuite de positionner les autres profils qui expriment des comportements plus spécifiques. Il nous permettra de dissocier les comportements fréquents de comportements plus particuliers.

Le profil général de Fontaine d'Ouche est socialement très composite que ce soit pour l'âge ou l'activité. L'activité à domicile la plus fréquente est le multimédia. La plupart des habitants de Fontaine d'Ouche sortent peu dans le quartier mais vont plutôt en dehors, que ce soit pour le shopping en premier lieu, pour les soins, pour les sorties culturelles, pour aller au café ou au restaurant. Les rencontres de ce profil établissent les tendances globales : relativement peu de

rencontres avec la famille dans le quartier où on rencontre plutôt des proches. La famille est plutôt en dehors du quartier, mais presque toutes les classes d'habitants ont tissé un réseau de proches dans le quartier. Relativement peu de rencontres avec des professionnels. Les activités sportives concernent presque la moitié des habitants qui les pratiquent majoritairement hors structure.

La majorité des habitants du quartier fait ses courses en grande surface, sans négliger la production et les commerçants locaux, ni le commerce de proximité. Ils utilisent de préférence leur véhicule particulier ou les transports en commun pour leurs sorties et les transports doux pour leurs courses. Ils sont plutôt attentifs à ce qu'ils achètent et ils s'informent sur les produits avant de les acheter. Ils sont principalement vigilants au niveau des informations qui concernent la santé, notamment la date de péremption, avant de considérer le prix. Ils évitent les produits trop gras et ils sont disposés à payer plus cher des produits meilleurs pour la santé. La très grande majorité dîne avec un repas cuisiné à la maison.

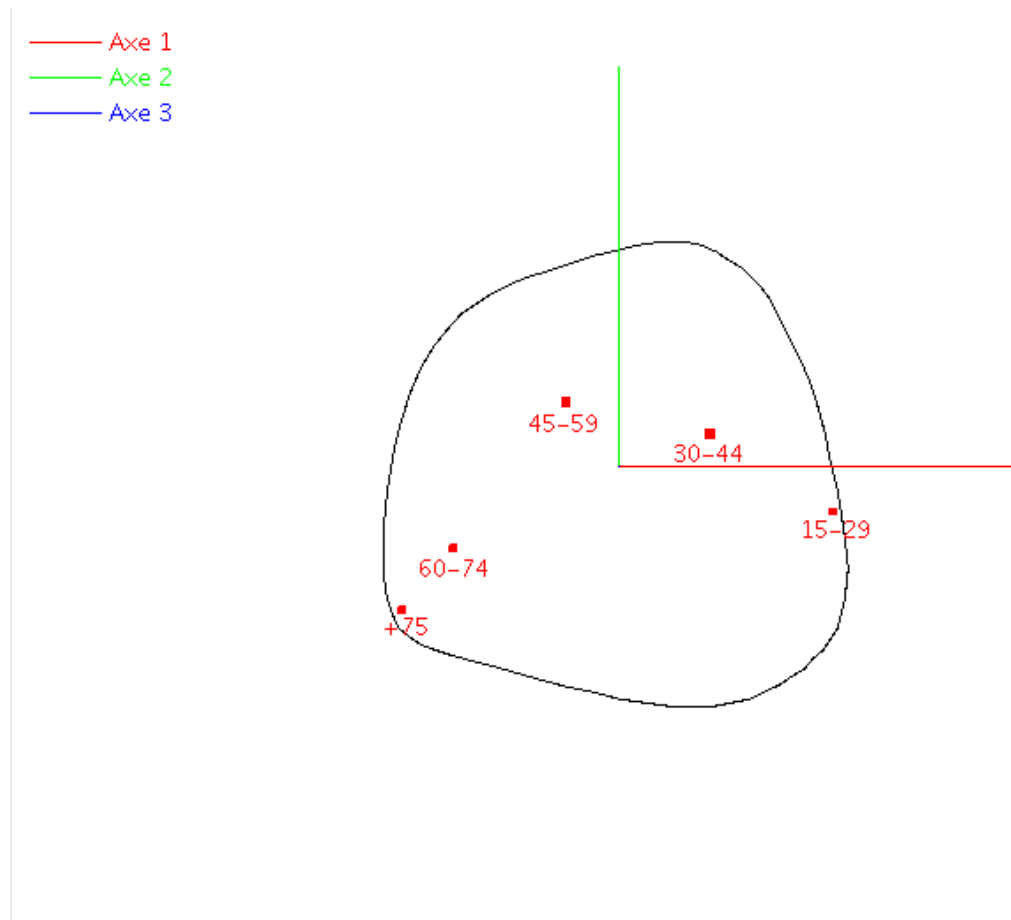
Tous les habitants n'ont pas Internet à domicile. C'est seulement le cas des trois quarts environ. Un quart seulement est connecté par téléphone. La connexion au travail est marginale. Il y a finalement plus de personnes qui se connectent dans la rue ou dans un espace Wifi, mais cela ne concerne pas plus d'un habitant sur six. Les usages d'Internet sont donc limités et traduisent une faible pénétration du numérique. L'usage le plus courant, la messagerie électronique, qui ressort comme une caractéristique du profil avec l'usage de Google, ne concerne pas la moitié des habitants. Le mode d'information le plus courant est le bouche à oreille et le média le plus populaire est le quotidien « le Bien Public ». Comme les services Internet les autres médias d'information et de communication et la participation aux réunions d'information restent d'un usage très limité, tous en dessous de 20% de la population.

Les profils spécifiques s'organisent principalement en fonction de deux tendances. Les autres profils, expriment des comportements spécifiques qui s'organisent autour de deux tendances révélées par l'analyse factorielle des correspondances : le parcours de vie, comme tendance principale, et une stratification économique, sociale et culturelle.

Première tendance : le parcours de vie

La projection des caractères relatifs à l'âge dans l'espace des axes 1 et 2 montre la dispersion des classes d'âge selon une parabole, des plus jeunes vers les plus âgés, ce qui traduit (dans l'espace factoriel qui utilise la métrique du Khi²) une progression ordonnée (correspondant à une droite dans notre espace euclidien).

Figure 10 : Projection des classes d'âge dans l'espace factoriel



Les âges se projettent régulièrement sur la tendance principale, figurée par l'axe 1 en rouge, des plus jeunes, à gauche, vers les plus âgés à droite. L'axe 1, qui est une droite, ne peut pas être identifié à la variable âge, qui est une parabole. Mais il est clair que l'axe 1 est fortement influencé par l'âge.

C'est pourquoi nous proposons comme interprétation de l'axe 1 le parcours de vie qui s'organise en fonction de l'âge principalement, mais qui résulte également du contexte socioécologique auxquels sont confrontées les personnes en fonction de leur âge à un moment donné de l'histoire en un lieu donné de la planète. Le changement des modes de consommation et des comportements est aujourd'hui un élément de cette évolution. L'étude sur « L'évolution du comportement des français face au développement de l'économie circulaire » montre notamment l'accroissement de la part des services dans la consommation des ménages et en particulier des produits et services numériques. Toutefois, nous verrons que les services et les usages numériques ne pénètrent pas au même rythme selon les classes d'âge.

La classification est également influencée par l'âge puisque, mis à part les 60-74 ans et les 75 ans et plus qui appartiennent tous deux à la classe 1, toutes les autres tranches d'âge

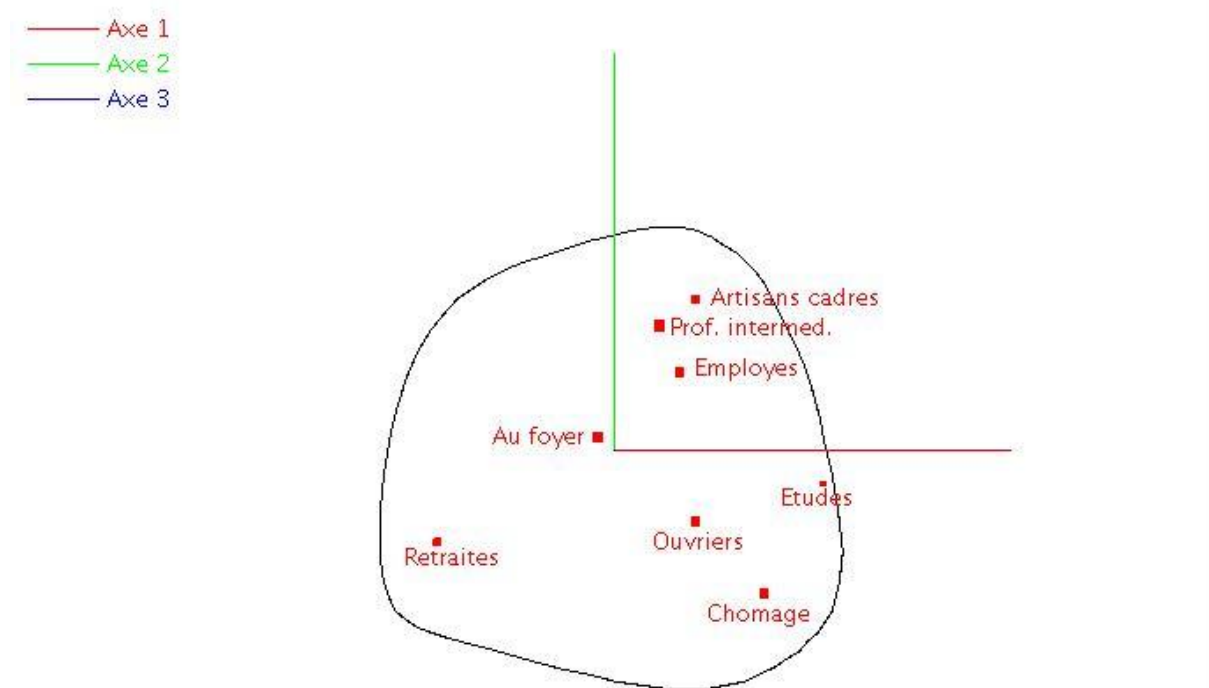
appartiennent à des classes différentes. Là encore nous ne pouvons pas confondre la classe 1, qui regroupe 90 individus, avec le groupe des 60 ans et + qui compte 127 individus.

Stratification sociale

La stratification sociale, va des situations précaires à une aisance relative dans le contexte d'un quartier « social ». Elle résulte de la conjugaison de deux variables : l'activité professionnelle et le niveau de diplôme.

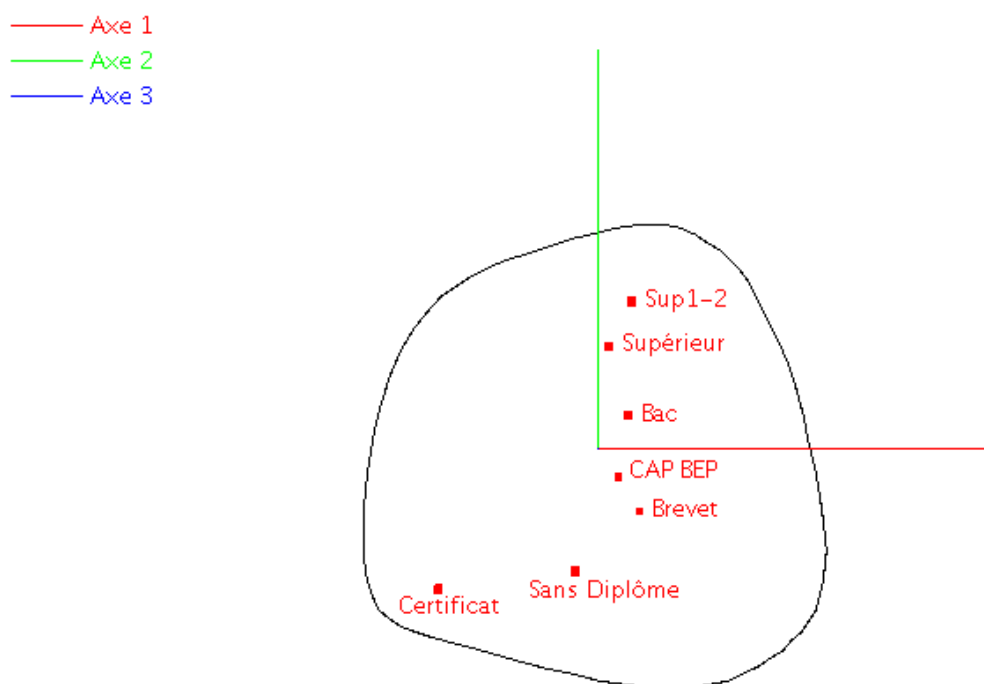
La projection des activités dans l'espace factoriel 1-2 montre qu'elles se stratifient le long de l'axe 2 (vert) de haut en bas, des plus précaires au plus stables.

Figure 11 : Projection des activités dans le plan factoriel 1-2



Cette progression va de pair avec les niveaux de diplômes :

Figure 12 : Projection des diplômes dans le plan factoriel 1-2



La projection des diplômes s'organise également dans l'ordre des niveaux de bas en haut selon l'axe 2 (vert). Le niveau du certificat d'études primaire correspond aux personnes âgées, dont elle constitue une composante importante du profil. Cela est à rapprocher de l'accroissement général du niveau de formation après la seconde mondiale. La situation « sans diplôme » est plus répandue et nécessite une analyse plus approfondie probablement en lien avec l'immigration féminine.

La seconde tendance correspond ainsi à une stratification socio-économique et culturelle dans le contexte spécifique du quartier de Fontaine d'Ouche.

Les différents profils s'organisent en fonction de ces tendances de manière à exprimer leurs spécificités.

Profil senior raisonnable

C'est le profil qui caractérise principalement les personnes âgées de plus de 60 ans, pratiquement tous retraités. Ils ont un faible niveau de diplôme. Les deux tiers sont installés dans le quartier depuis plus de 20 ans. C'est parmi eux que l'on compte le plus de propriétaires, et de personnes se déplaçant à pied hors du quartier.

Leurs activités se déroulent principalement à domicile, notamment entre le multimédia, qui constitue une activité répandue dans tous les profils, le repos et la lecture qui leur est plus particulière. Ils ont une vie sociale avec la famille et des proches dans le quartier et hors du quartier mais ils ne rencontrent pratiquement plus de professionnels. Leur principale activité dans le quartier et hors du quartier est la promenade. Ils pratiquent relativement moins d'activités sportives, essentiellement hors structure pour ceux qui en ont une, mais ils sont les plus nombreux à se déplacer à pied.

Leur mode de consommation est responsable mais dans un contexte limité pour des raisons financières et de santé. C'est pourquoi nous le qualifions plutôt de « raisonnable ». Ils manifestent une attention plus soutenue aux produits de saison et à l'origine des produits, notamment à ceux qui sont produits en France. Leurs achats sont également plus influencés par le prix des produits et par la santé. Ils évitent les produits trop gras, et ceux qui contiennent trop de sucre ou de sel. Ils vérifient les dates de péremption.

Leur principale caractéristique est leur très faible consommation de produits et des services numériques. Ils n'ont pas Internet, ni à domicile, ni par téléphone. Ils n'en sont donc pas usagers. Ils utilisent donc essentiellement les médias traditionnels (journaux, affiches). Leur vie sociale est plus orientée vers la famille et les proches. Une grande majorité ne participe pas aux réunions de quartier, leur principal mode d'information reste le bouche à oreille.

Profil militant associatif

Ce profil, partagé par des personnes âgées de plus de 45 ans est proche du précédent. Cependant il se caractérise par une sensibilité militante et par une vie associative plus intense qui imprègne un mode de consommation que nous qualifierons de « responsable ».

Ils ont une vie sociale importante à domicile, dans le quartier et en dehors. Ils pratiquent plus d'activités manuelles ou culturelles à domicile. Ils rencontrent des proches dans le quartier ou en dehors du quartier, où ils se rendent majoritairement en bus. Ils sont pour partie membres d'associations et ils fournissent avec la classe précédente l'essentiel des militants associatifs. Ils assistent aux réunions associatives, du comité de quartier, aux réunions d'information du maire, dans le quartier et hors du quartier. Ils sont également ceux qui assistent le plus aux réunions culturelles. Ils pratiquent une activité sportive essentiellement hors structure. Ils s'informent sur le quartier principalement au travers leur participation aux réunions, mais aussi avec des médias conventionnels : Bien public, Gazette, médias du quartier, affiches.

Ils partagent avec les seniors des comportements raisonnables liés à la santé en évitant de consommer des produits trop gras, contenant trop de sucre ou trop de sel. Mais ils manifestent

une attention plus soutenue aux produits locaux. Ils évitent les produits importés au profit des articles produits en France et se fournissent partiellement chez des producteurs locaux et dans les épiceries locales. Ce profil rassemble l'ensemble des caractéristiques relatives aux produits écologiques et qui montrent une grande attention aux informations sur les produits. Ils ont particulièrement attentifs à la provenance des produits et aux informations concernant leur origine. Ils déclarent accepter de payer plus cher que ce soit pour créer de l'emploi local, pour le respect des droits sociaux ou la protection de l'environnement. Ils évitent les premiers prix, les produits préparés, préférant les labels de qualité. Ils achètent leurs produits frais en dehors de la grande distribution.

Ils se distinguent des seniors par une meilleure pénétration d'Internet. La plupart ont Internet à domicile, mais pas via téléphone. Leurs usages numériques restent toutefois timorés : au courrier électronique pour la moitié, démarches administratives et information pour moins d'un tiers.

Profil écocitoyen

Le profil écocitoyen est le résultat d'une évolution caractérisée par une attention plus importante à la protection de l'environnement qui s'est faite le plus souvent par conviction. Elle peut aussi être le résultat d'une contrainte financière, bien qu'il concerne surtout les catégories d'actifs les plus aisées dans un environnement socialement sensible. C'est un profil diversifié au niveau des activités parmi les actifs. Il intègre des employés des professions intermédiaires, des cadres, des artisans des commerçants, âgés de 30 à 50 ans qui ont le meilleur niveau de formation. Ils ont des sorties et des rencontres diversifiées, mais plutôt en dehors du quartier. La majorité pratique une activité sportive.

Avec les deux profils précédents ils restent sensibles à l'origine des produits, consultent les informations sur les produits avant l'achat, avec une attention plus forte aux produits biologiques et aux emballages recyclables. Ils privilégient toutefois leur véhicule particulier pour se déplacer quel que soit le motif.

Ils sont tous équipés d'Internet à domicile, un tiers est connecté par téléphone. Un tiers utilise Internet au travail. Si l'usage du courrier électronique est devenu courant parmi eux, les autres usages restent limités aux démarches administratives et au commerce électronique de façon minoritaire. Quelques-uns apprécient le site les copains d'avant. Leurs médias d'information restent relativement traditionnels. Leur intérêt pour les activités à caractère associatif ou numérique reste marginal.

Profil génération Y

Ce profil n'est pas facile à identifier dans la mesure où ses caractéristiques propres se confondent avec les caractères les plus fréquents au sein de l'ensemble des habitants. Il mêle les tendances majoritaires en matière de consommation matérielle qui se spécialisent entre les profils senior raisonnable, militant associatif, écocitoyens et dans une certaine mesure personne isolée, d'une part, et les profils souvent plus précaires où se sont généralisés les usages numériques : ouvrier précaire, ménage modeste, personne isolée, jeune et jeune précaire.

Ce profil concerne une population mixte de 15 à 44 ans essentiellement, d'activités variées où les professions intermédiaires sont bien représentées. Il se caractérise plutôt par un niveau de formation moyen du brevet au bac. Il concerne des personnes arrivées dans le quartier il y a moins de 20 ans, plutôt récemment, qui sont majoritairement locataires. Comme l'ensemble des habitants, ils sortent plutôt en dehors du quartier. Ils rencontrent leurs parents et leurs proches plutôt dans le quartier, et ils ont peu de contacts avec les professionnels. Ils utilisent plutôt les transports en commun pour se rendre au travail ou hors du quartier et ils se déplacent à pied dans le quartier.

Leur profil de consommation correspond au profil général. Il a évolué au cours des deux dernières années mais essentiellement par contrainte financière. Cette évolution se traduit surtout par une limitation des déplacements.

C'est un profil charnière que les usages Internet différencient des profils précédents, et les rendent comparables aux profils suivants caractéristiques des plus jeunes. Ils sont tous connectés à domicile et pour la moitié par téléphone, mais ils n'ont pas Internet au travail. En revanche, ils se connectent dans la rue et dans les espaces Wifi. Ce profil se singularise par les usages numériques les plus complets, intégrant les usages traditionnels, messagerie et démarches administratives, avec des usages plus avancés caractérisés par les réseaux sociaux, les jeux et services multimédia, le commerce électronique, la discussion sur Internet, que nous retrouverons dans les profils suivants (sauf les personnes isolées). Mais contrairement à ces derniers, ils s'intéressent à la vie du quartier, au travers des médias traditionnels. Certains assistent aux réunions qui ont lieu dans le quartier et/ou sont membres d'associations, ce qui place ce profil en position charnière avec les militants associatifs et les profils plus jeunes d'utilisateurs du numérique.

Profil ouvrier précaire

C'est un profil partagé par des ouvriers, des hommes au deux tiers, qui ne sont pas intéressés par la vie du quartier, où ils sortent essentiellement pour faire leurs courses. Ils rencontrent leur

famille et leurs proches essentiellement dans le quartier, mais ils ne s'informent pas sur la vie du quartier. La plupart ne pratique pas d'activité sportive.

Ils ne sont pratiquement pas attentifs aux produits écologiques et ils s'informent peu sur les produits qu'ils achètent, sauf sur le prix, les promotions et la date de péremption, comme la plupart des habitants du quartier.

Ils ont Internet à domicile et pour une grande majorité, via leur téléphone mobile. Ils utilisent les réseaux sociaux, les jeux et les services multimédia.

Profil ménage modeste

Ce profil concerne des personnes de 30-34 ans, en grande partie des femmes, employées ou professions intermédiaires, avec un niveau de formation secondaire. Récemment installées dans le quartier, elles y sortent peu. Elles vont faire leurs courses en dehors du quartier. Elles ont relativement peu de rencontres avec la famille et les professionnels. Elles rencontrent leurs proches à domicile. Elles se déplacent en véhicule pour aller au travail ou pour sortir du quartier. Elles consacrent leur temps libre à leur famille et rencontrent des professionnels et des proches à domicile.

Leur comportement de consommateur se démarque peu des conduites courantes. Il n'a pas évolué au cours des deux dernières années. Il reste essentiellement attentif au prix, aux promotions et à la date de péremption.

Toutes équipées d'Internet à domicile, elles sont partiellement présentes sur les réseaux sociaux.

Profil personne isolée

Ce profil est celui de personnes isolées, entre 30 et 75 ans, avec des activités diversifiées, possédant un niveau de formation faible. Leurs sorties dans le quartier et hors du quartier se limitent à l'essentiel. Elles rencontrent peu leurs parents, peu de proches et peu de professionnels. Elles ne pratiquent pas d'activité sportive.

Elles sont attentives aux produits qu'elles achètent, et évitent les produits trop gras. Elles sont encore plus attentives aux prix et aux promotions, sans négliger toutefois les dates de péremption. Elles achètent les fruits et légumes dans les commerces de proximité, et elles sont prêtes à payer plus cher des produits meilleurs pour la santé. Elles ont dû limiter leur déplacement depuis deux années.

Elles n'ont pas toutes Internet à la maison et elles utilisent rarement un autre type de connexion. Leurs usages Internet, peu fréquents, se limitent à la messagerie et aux démarches

administratives. Peu sont informées sur la vie du quartier et elles ne participent pas aux réunions de quartier.

Profil jeune

Ce profil, ainsi que le suivant, concerne exclusivement des jeunes entre 15-29 ans, essentiellement étudiants. Ils ont peu d'activité à domicile et sortent peu dans le quartier ou hors du quartier. Ils rencontrent leur famille, leurs proches et les professionnels essentiellement dans le quartier. Ils pratiquent tous ou presque une activité sportive, généralement dans le quartier. Ils donnent peu d'informations sur le mode de consommation mais ce qu'ils indiquent s'écarte peu du comportement général sauf sur un point : ils n'ont pas de véhicule et se déplace avec les transports communs ou à pied.

Ce qui distingue ce profil, c'est que tous ceux qui le possèdent ont accès à Internet, à domicile pour quelques-uns, mais surtout via leur téléphone pour la plupart. Partant, ils sont usagers des services Internet « avancés » : réseaux sociaux, forums, blogs et audio-visuel. Ils discutent sur Internet. Parmi eux se trouvent ceux qui conçoivent, administrent des sites, des blogs ou des groupes Facebook. Toutefois, ils s'intéressent peu à la vie du quartier via les médias traditionnels, à l'exception du bouche à oreille et du quotidien « Le Bien Public ». Ils ne participent pas aux réunions concernant le quartier.

Profil jeune précaire

Ce profil pourrait être regroupé avec le précédent, mais se caractérise par la précarité, et un désintérêt pour ce qui touche à leur mode de consommation et à la vie du quartier.

IV. Conclusion

En guise de conclusion pour l'analyse qualitative, nous voyons que les modes de consommation intègrent la consommation du temps libre et la consommation numérique. Mais alors que la consommation du temps libre s'est relativement diffusée dans l'ensemble des profils, la consommation numérique reste une caractéristique des plus jeunes, disons grossièrement en dessous de 45 ans.

Si la consommation du temps libre varie d'un profil à l'autre, il est difficile de ramener ces variations à l'âge ou aux moyens. Ce que l'on note principalement c'est que la plupart des habitants effectuent leur sorties en dehors du quartier, ce qui traduit un manque de services (à l'exclusion du sport) dans le quartier.

On note ce déficit d'équipement au niveau de la consommation en général puisqu'une majorité d'habitants sortent du quartier pour faire leurs achats. A part les sorties liées à une activité

associative, les habitants sortent du quartier pour aller au café ou au restaurant, pour les soins et pour avoir une activité culturelle sociale.

L'usage d'un véhicule personnel pour se déplacer reste une contraction particulièrement criante du profil écocitoyens. Elle semble plus générale, même pour les profils où la contrainte financière est forte. Il faut vraiment « ne pas pouvoir faire autrement » pour renoncer à utiliser sa voiture sauf, peut-être pour les plus jeunes qui n'y sont pas encore habitués. Il est clair que le manque d'équipements et de commerces, la nécessité de se déplacer hors du quartier pour rencontrer sa famille, des proches ou des professionnels, mais aussi pour faire ses courses, se soigner ou consommer des loisirs, ne favorise pas une réduction de l'usage d'un véhicule personnel et contribue à marginaliser – au sein de leur quartier – ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir et d'entretenir un véhicule. Dans ce cas, un comportement qui paraît responsable est en fait une frustration, facteur de précarité voire d'exclusion.

Il est évident que les comportements raisonnables, responsables, voire écocitoyens avec cette contradiction, restent cantonnés aux plus âgés qui ont la sécurité relative d'une retraite ou d'un emploi stable, qui correspond à la conviction des plus aisés et des militants. Cette conviction écologique n'est-elle pas déjà datée ? Comment faire pour qu'elle ne soit pas une mode que la marche du temps et l'évolution des modes de consommation jettera à la déchetterie des bonnes intentions ou des souvenirs soixante-huitards ? Que restera-t-il pour convaincre les plus jeunes, qui sont aussi les plus précaires, au nom desquels nous évoquons le développement durable face aux enjeux écologiques actuels ? Une contrainte matérielle accrue ? Avec quelle dose d'autorité ? La consommation numérique reste cantonnée aux plus jeunes, en dessous de 45 ans, avec quelques nuances concernant les plus aisés et des minorités que la taille réduite de notre échantillon ne nous a pas permis d'approcher. Les usages avancés d'Internet, qui se caractérisent principalement par la présence sur réseaux sociaux sont généraux dans les profils regroupant des personnes en dessous de 45 ans, avec de faibles nuances. Après, même si les personnes concernées sont matériellement équipées, les profils sont limités à des usages qui paraissent traditionnels, notamment la messagerie. Nous assistons à une culture qui est née avec une génération, qui constitue un acquis pour les suivantes, mais qui se diffuse difficilement chez les plus âgés, qui restent cantonnés à des modes d'information et de communications socialement obsolètes.

Comment, dans ce quartier social, transmettre la conscience des enjeux sociaux et environnementaux, qui mobilisent une bonne partie des plus anciens, aux plus jeunes, chez lesquels cette conscience reste minoritaire, de manière démocratique. Comment assurer cette transition socio-écologique, en inscrivant la co-construction participative dans la culture

numérique en marche, qui doit impérativement faire partie du processus de transition. La position charnière intergénérationnelle du profil « Génération Y » offre une opportunité de dialogue et de concertation.

Exercice de prospective

*Francis AUBERT et Mohamed HILAL*²⁸

Avant-propos

La périodisation de l'histoire urbaine du pays accorde une place privilégiée aux années soixante en raison de l'intensité des recompositions à l'œuvre et de leur impact sur les trajectoires d'évolution des formes urbaines contemporaines. Le quartier résidentiel de la Fontaine d'Ouche constitue une figure emblématique de ce moment historique en ce qu'il conjugue le volontarisme des acteurs et les forces socio-économiques directrices dans un projet cohérent au regard du contexte de l'époque. Il est en même temps fortement daté et les changements du côté des aspirations des populations comme des déterminants structurels en font aujourd'hui un cas-type des problèmes d'adaptation de l'urbanisme aux transformations de la société. Dans l'esprit du programme Movidia, une hypothèse implicite accorde à notre époque un statut aussi important que celui des années soixante tant sont prégnants les enjeux de restructuration urbaine face à la conjugaison des paramètres du développement durable. A partir du quartier de la Fontaine d'Ouche, il ne s'agit pas de produire une nouvelle illustration de la question urbaine, mais de placer l'analyse dans la perspective de ces bouleversements pour une ville de classe intermédiaire comme Dijon, en cherchant à en apprécier les évolutions du point de vue de la durabilité des formes urbaines, tout spécialement sous l'angle des modes de consommation. L'hypothèse à partir de laquelle ce quartier est abordé dans le programme Movidia et qui explique l'intérêt du recours à cette méthode prospective, tient à rompre avec l'idée habituelle de quartier défavorisé, au mode de vie contraint et difficile, tant en termes d'habitat que de consommation, sans ressorts sociaux ni perspectives à moyen terme. En partant de la réalité concrète d'un quartier de ce type, elle pose au contraire la possibilité de formes dynamiques d'évolution, certes contraintes par les macro déterminants, mais également animées par les acteurs locaux et la conquête de degrés d'autonomie aujourd'hui inexistants. Et si les modes de vie et de consommation dans un tel quartier devenaient durables, voire plus durables que dans d'autres quartiers de l'agglomération ? C'est l'enjeu de cet exercice, en sortant des constats et représentations du moment, d'envisager des figures possibles, attendues ou inédites. Ce chapitre s'attache ainsi à situer la réalité actuelle du quartier dans son histoire avant de le

²⁸ Francis Aubert et Mohamed Hilal, CESAER INRA-AgroSup Dijon. Ont également contribué à la partie 3.3, consacrée à la prospective du quartier de Fontaine d'Ouche, Sommella Laetitia et Sordet Gabriel, stagiaires au sein de l'UMR-CESAER INRA-AgroSup Dijon.

soumettre à un exercice de prospective qui prend en compte une batterie d'hypothèses de changement pour construire des images du quartier à l'horizon 2040.

I. Fontaine d'Ouche dans la dynamique résidentielle dijonnaise

En à peine un siècle et demi, la France, à l'instar de nombreux autres pays européens, connaît une croissance démographique qui se manifeste par un double phénomène : d'une part, un très fort accroissement de la population urbaine et, d'autre part, un desserrement spatial qui provoque une extension de la superficie des villes et une recomposition sociale et fonctionnelle des centralités urbaines et des espaces périphériques. La morphologie urbaine des grandes villes est façonnée et se transforme sous l'effet du jeu combiné de processus économiques et sociaux qui guident les politiques d'aménagement urbain. Dans ce domaine, la politique du logement occupe une place de premier rang dans la mesure où celui-ci constitue un des besoins fondamentaux des habitants d'un territoire, au même titre que l'éducation ou le travail. Les politiques de régulation du marché du logement interviennent à différentes échelles, du local au national et associent de façon variable selon les époques des programmes de construction ou de réhabilitation, des politiques sociales (encadrement des loyers, aides personnalisées, prêts bonifiés, etc.) et des cadres réglementaires (outils d'urbanisme, etc.). Sans refaire l'historique des politiques du logement en France, il nous semble important de poser quelques jalons concernant, d'une part, l'émergence du quartier de Fontaine d'Ouche pour répondre à la pénurie de logements résultant de l'explosion démographique d'après-guerre et, d'autre part, de rappeler brièvement les principaux facteurs explicatifs des dynamiques résidentielles contemporaines.

1.1 Un quartier résidentiel conçu dans une période de pénurie de logements

Amorcé au milieu du XIX^{ème} siècle, l'accroissement démographique urbain de la France est d'abord modéré puisqu'il faut attendre 1936 pour voir la population urbaine dépasser la population rurale. Par comparaison, les villes du Royaume-Uni sont plus peuplées que les campagnes dès 1850 et c'est également le cas des villes allemandes dès 1910. Avec les Trente Glorieuses, l'urbanisation française s'accélère. L'industrialisation du pays s'accompagne d'un exode rural important qui alimente les agglomérations. De 1936 à 1975, la population des villes passe de 22 à 38 millions d'habitants. Elle gagne 10 millions supplémentaires de 1975 à 2009. L'accroissement démographique a d'abord profité aux quartiers centraux des villes puis progressivement aux quartiers périphériques et aux communes proches qui sont devenues des communes de banlieue. Parallèlement à cette évolution, depuis une quarantaine d'années, les

modalités de la croissance démographique se sont transformées : la population des communes rurales situées à la périphérie des villes augmente relativement plus vite que celle des agglomérations. Ce phénomène, désigné par le terme périurbanisation, a d'abord touché l'Île-de-France dans les années 1960, puis les principales métropoles françaises dans les années 1970 et 1980. Il se généralise aux abords des agglomérations de plus petite taille dans les années 1990.

Dijon n'échappe pas au phénomène. Avec 19 000 habitants en 1801, c'est une ville de taille modeste (Besançon compte, par exemple, 28 000 habitants à l'époque). La population progresse lentement jusqu'en 1851 et la ville reste principalement enserrée à l'intérieur des anciennes fortifications. A partir du milieu du XIX^{ème} siècle, avec l'arrivée du chemin de fer, la constitution de l'étoile ferroviaire dijonnaise et l'industrialisation, la population de la ville passe de 32 000 habitants en 1851 à environ 100 000 à la veille de la seconde guerre mondiale. Dijon accède ainsi au club des grandes villes françaises, celles dont la population dépasse 100 000 habitants. Son urbanisme se transforme pour faire face aux évolutions démographiques et économiques. Cependant, la croissance urbaine reste cantonnée aux quartiers centraux et à quelques faubourgs périphériques, Dijon étant à peu près dépourvue de banlieue. Chenôve et Longvic atteignent tout juste 2 500 et 1 800 habitants alors que Fontaine-lès-Dijon et Talant ne sont encore que des villages isolés sur leur butte. Dans sa délimitation actuelle²⁹, la banlieue dijonnaise totalise 13 000 habitants en 1946.

Après la seconde guerre mondiale la ville va rapidement se transformer. Dijon gagne 50 000 habitants entre 1946 et 1975, période correspondant aux Trente Glorieuses, pour atteindre 151 000. La population de sa banlieue, dans sa définition actuelle, passe de 13 000 à 66 000 habitants. Sur ces bases, la population de l'agglomération dijonnaise passe de 114 000 habitants à 217 000.

L'accroissement démographique d'après-guerre entraîne un besoin en logements considérable comme en témoigne les travaux de Clovis Muyard (1966). Cet urbaniste, ingénieur directeur des services du plan de la ville de Dijon, estime la capacité du parc nécessaire au 1^{er} janvier 1975 à 31 000 logements. L'effectif est établi en s'appuyant sur des critères d'habitabilité, inspirés de l'urbanisme de la « Charte d'Athènes » et sur les estimations de l'évolution de la population de l'agglomération dijonnaise calculées par la Direction régionale de l'INSEE Bourgogne. Celle-ci prévoit 233 000 habitants en 1975, soient 81 000 foyers. En réalité la

²⁹ Chenôve, Chevigny-Saint-Sauveur, Daix, Fontaine-lès-Dijon, Longvic, Marsannay-la-Côte, Neuilly-lès-Dijon, Ouges, Perrigny-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Quetigny, Saint-Apollinaire, Sennecey-lès-Dijon, Talant

croissance fut moindre (217 000 habitants), mais la ville connaît quand même un afflux important d'arrivants durant la période (exode rural, immigration). La hausse de population n'explique qu'en partie la pénurie de logements. En effet, celle-ci est également due à une faible activité de construction de 1946 à 1954, un parc de logements existant souvent exigü et surpeuplé et de nouvelles aspirations individuelles (décohabitation des ménages, demande de logements plus spacieux et confortables).

Comme dans la plupart des villes françaises, une réponse déterminante à la pénurie de logement va être la construction sociale et les grands ensembles. Dès 1956, les Dijonnais voient s'ériger, avec étonnement, les premiers immeubles sous la forme de barres et de tours dans le quartier des Grésilles (1956-1964). Cette opération d'envergure permet de construire près de 4 000 logements sur une superficie de 113 hectares. En 1960, se met en place, à Chenôve, la deuxième opération d'envergure qui se poursuivra jusqu'en 1973. Ainsi et toujours selon les mêmes principes urbanistiques, sont réalisés quelques 4 300 logements sur un secteur de 65 hectares situé entre la route allant de Dijon à Beaune et le rebord du plateau. Chenôve, commune de 3 700 habitants en 1954, voit sa population plus que quintupler et atteindre 21 500 habitants en 1975. Malgré ces deux opérations, majeures pour l'agglomération, la pénurie de logements demeure : quelques 4 500 demandes sont toujours en instance en 1964 et le surpeuplement concerne encore 28 % des logements en 1968 (Gras, 1981 ; Cadet *et al.*, 1988).

C'est dans ce contexte, qu'est lancé au milieu des années 1960, le grand ensemble de Fontaine d'Ouche. L'opération fait partie du projet urbain d'envergure « ZUP du Lac » qui prévoit d'ouvrir un nouveau front d'urbanisation à l'Ouest de Dijon, à proximité du lac Kir nouvellement inauguré, aux pieds des premiers contreforts des plateaux calcaires bourguignons, dans un espace encore préservé. Le projet doit se dérouler en deux phases et aboutir à la construction de 10 500 logements, 3 800 entre 1965 et 1970 et 6 700 entre 1970 et 1975. Outre Fontaine d'Ouche, le projet intègre les sites de « Talant-Belvédère » et du « Plateau de la Cras ». Ce dernier secteur est finalement abandonné et les 3 000 logements, en petits collectifs et en maisons individuelles, prévus ne voient pas le jour. L'opération « Talant-Belvédère », quant à elle, est décalée de quelques années, avec 2 700 logements construits entre 1975 et 1980.

L'opération Fontaine d'Ouche se termine en 1977. Elle aboutit, sur un secteur de 88 hectares, à la création *ex nihilo* d'un quartier, avant tout résidentiel, constitué de 4 375 logements. La morphologie du quartier emprunte à l'urbanisme « traditionnel » de l'époque, celui du grand ensemble. Les 45 tours et 35 barres qui le composent, sont disposés en îlots ouverts (un bâtiment au milieu de sa parcelle) ou fermés (quatre bâtiments formant façade en bordure de parcelle, avec une cour intérieure). Les commerces et quelques services sont regroupés autour d'une

place centrale. Conçue pour l'automobile, la voirie orthogonale est hiérarchisée avec trois niveaux. Les boulevards Gaston Bachelard et du Chanoine Kir forment la colonne vertébrale et sont conçus pour relier le quartier à la bretelle Dijon-Pouilly-en-Auxois (A38) et à l'axe Dijon-Beaune. Plusieurs rues perpendiculaires ou latérales aux deux boulevards forment la voirie secondaire. Enfin, de nombreuses voies tertiaires et voies piétonnes complètent l'ensemble.

1.2 La dynamique résidentielle actuelle : extension urbaine et « tri sociospatial »

Après cette phase de forte vigueur démographique, Dijon perd 10 000 habitants entre 1975 et 1982 alors que les communes de sa banlieue en gagnent 12 000. Puis de 1982 à 1999, la ville-centre et la banlieue gagnent 9 000 habitants chacune. Depuis la croissance est beaucoup plus modeste : elle est légèrement positive à Dijon et légèrement négative dans les communes de la banlieue. Ce ralentissement, constaté au sein de l'agglomération, s'accompagne d'un phénomène de périurbanisation qui apparaît de façon marquée à partir de 1968. Les communes aux abords de l'agglomération sont les premières touchées et connaissent un accroissement démographique soutenu avant d'être rejointes par toutes les communes périphériques jusqu'à une distance d'une quarantaine de kilomètres. A délimitation de 2010 constante, les communes périurbaines de Dijon enregistrent une hausse de population continue et régulière depuis 1968, après avoir stagné autour de 80 000 habitants des années 1920 aux années 1960, stagnation faisant suite à une longue période d'exode rural. Leur population passe ainsi de 81 000 habitants en 1968 à 137 000 en 2011.

La périurbanisation génère une extension de l'habitat, principalement sous forme de maisons individuelles, dans les nombreuses communes concernées. Outre le rôle de l'accroissement démographique, ce processus s'explique aussi par, d'une part, une augmentation des revenus des ménages qui provoque un accroissement de la demande d'espace résidentiel et, d'autre part, la diminution des coûts du transport qui offre aux ménages la possibilité d'habiter en périphérie, loin du centre des villes, tout en continuant à y travailler ou à venir s'y approvisionner. L'apport de la microéconomie urbaine est essentiel pour comprendre les préférences des ménages pour une localisation résidentielle plutôt qu'une autre. En effet, dans le jeu du marché résidentiel, les ménages, en accord avec leur budget, leurs caractéristiques sociodémographiques et leurs préférences pour un cadre de vie et un voisinage, doivent arbitrer entre le coût de leurs déplacements quotidiens, et notamment ceux pour se rendre à leur travail, et le coût de leur logement. La diminution des valeurs foncières lorsqu'on s'éloigne du centre-ville joue un rôle crucial dans cette analyse. Certains ménages choisissent d'habiter dans une commune périurbaine, loin du centre, car ils recherchent de grandes surfaces à moindre prix au détriment

des coûts et des temps de déplacements. Ce sont, par exemple, les ménages à revenus modestes avec enfants qui habitent le plus loin. D'autres ménages choisissent de vivre plus près du centre et, par conséquent, des possibilités d'emploi. La préférence pour des trajets domicile-travail plus courts a un prix : une hausse du coût du mètre carré de la surface habitable.

Le cadre de vie résidentiel, rapidement évoqué précédemment, vient compléter ce raisonnement. Parmi ces caractéristiques, la composition sociale du voisinage joue un rôle essentiel. Les quartiers où vit une population aisée ont une bonne réputation alors que ceux à population modeste ou précaire peuvent être négativement marqués, voire stigmatisés. Au moment de leur construction, les grands ensembles, comme Fontaine d'Ouche, sont socialement hétérogènes (on parlerait aujourd'hui d'une mixité sociale). Avec le temps, la motorisation et les politiques d'aide à l'accession à la propriété ont favorisé un « tri spatial et social » : les fractions supérieures des classes à revenus modestes (les ouvriers qualifiés, les employés, etc.) habitant le quartier ont pu se motoriser et accéder à la propriété dans les couronnes périurbaines. Les habitants aux revenus les plus modestes (chômeurs, immigrés, pauvres, etc.) sont restés sur place. Ce processus de « tri spatial et social » résulte, tout d'abord, du fonctionnement spontané du marché foncier résidentiel. Les ménages qui ont des caractéristiques identiques en termes de revenus, valeurs du temps, préférences individuelles ont de fortes chances d'habiter à proximité les uns des autres, alors que ceux qui ont des caractéristiques différentes habitent à d'autres endroits. Le « tri spatial et social » résulte aussi de l'effet d'un entre-soi qui n'agit qu'indirectement sur le marché foncier. Les ménages aisés choisissent de vivre les uns près des autres car ils tirent bénéfice de ce voisinage : leurs enfants vont dans les mêmes écoles et collèges, les services sont présents et de bonne qualité (santé, services à la personne, loisirs et autres animations culturelles, etc.), le cadre bâti environnant et les jardins offrent des paysages recherchés, etc. En somme, la simple présence à côté de chez eux d'autres ménages aisés est source de bénéfices.

Le quartier de la Fontaine d'Ouche, comme de nombreux autres quartiers ou communes françaises, subit en sa défaveur ce processus de « tri social et spatial ». La nouvelle géographie de la politique de la ville, s'appuyant sur le seul critère du revenu (la majorité des habitants est à bas revenus, c'est-à-dire qu'elle a un revenu inférieur à 60 % du revenu médian de référence), le désigne comme « quartier prioritaire » au même titre que quatre autres quartiers de l'agglomération qui concentrent une pauvreté urbaine : Talant-Belvédère, Dijon-Grésilles, Longvic, Chenôve-Le Mail.

II. Prospective de la transition sur le quartier de la Fontaine d'Ouche

Quel devenir peut-on envisager pour le quartier de la Fontaine d'Ouche ? Compte-tenu de ce qu'est le quartier aujourd'hui et de ce qui l'a fait tel qu'il est, comment est-il susceptible de réagir aux forces de changement qui le traversent, notamment en lien avec les impératifs de la transition socio-écologique ? Pour affronter ce défi, le travail présenté prend appui sur un programme de prospective conduit par la DATAR, le programme Territoires 2040³⁰. Cette base permet de fixer un ensemble de données de référence, au regard de la situation actuelle des villes et des principaux mécanismes qui aident à en comprendre les tendances d'évolution. En nous plaçant en contexte de transition des modes de vie, deux plans sont privilégiés pour explorer ces forces qui commandent les transformations urbaines : i) le plan des échanges et des coûts de communication à partir desquels se règlent les positions relatives des espaces et la localisation des ménages et des emplois, ii) le plan de l'organisation des villes intermédiaires, en termes sociaux et politiques. Nous présentons d'abord les principaux enseignements de ce programme, en pointant les scénarios qui accordent une place privilégiée aux changements des modes de vie ainsi qu'au contexte dijonnais ; ensuite nous proposons des scénarios originaux construits pour projeter le quartier de la Fontaine d'Ouche dans un avenir de moyen terme.

2.1 Des scénarios pour les systèmes spatiaux des villes intermédiaires

Considérons qu'en dehors des métropoles et des petites villes qui maillent les espaces ruraux, les villes européennes forment une classe sinon homogène du moins partageant suffisamment de propriétés communes pour se prêter à un exercice de prospective cohérent ; Dijon en constitue une figure assez représentative. Dans cette classe, la ville atteint une dimension qui lui permet de constituer et d'offrir les grandes fonctions de centralité, renforcées lorsque le statut politique en fait un « chef-lieu » départemental ou régional. Cette grande ville ne dispose toutefois pas de l'ensemble des ressources stratégiques et de l'autonomie de la métropole, aussi est-elle dépendante de ses relations avec les autres espaces d'un système territorial et résiliaire ; elle est relativement spécialisée, y compris sur les fonctions administratives (Le Galès, 2011). Du point de vue sociologique, la diversité des groupes sociaux et les formes urbaines de sociabilité définissent un mode de vie « à l'europpéenne ». Si les disparités sociales sont contenues (le niveau de revenu moyen des ménages et la dispersion des revenus suivent le gradient de taille des agglomérations), des processus de ségrégation produisent néanmoins une

³⁰ Site <http://territoires2040.datar.gouv.fr/>

partition assez tranchée des groupes sociaux dans l'espace urbain et périurbain : chaque organisation territoriale produit ses formes d'intégration mais aussi de tri social.

Les principales hypothèses à partir desquelles sont tracées les évolutions envisageables pour les villes ont en commun un renchérissement significatif des coûts de communication. La baisse historique des coûts de transport est discutée, pouvant être stoppée et même inversée, ce qui porte de lourdes conséquences en termes de localisation des populations et des entreprises. La logique d'agglomération par laquelle étaient valorisées les externalités spatiales cède la place à des processus de différenciation économique et sociale en mesure d'affecter en profondeur les villes et leur environnement. Selon notre perspective, on peut retenir de la prospective Territoires 2040 deux formes générales d'évolution selon que l'on porte l'accent sur les différenciations socio-spatiales, transcrites dans un premier scénario, ou sur les conditions d'approvisionnement et de consommation, dans un deuxième scénario.

Le scénario du « laboratoire social »

La tendance à la différenciation sociale et culturelle des communes et des quartiers sera progressivement amplifiée par le durcissement des conditions d'échange et de mobilité. Aux comportements habituels de rapprochement entre semblables s'ajouteront des réactions aux difficultés du quotidien favorables aux solidarités internes du groupe d'appartenance. La raréfaction des services publics devenus trop coûteux, ou en tous cas perçus comme tels, sera ainsi à l'origine du développement de formes d'entraide entre membres d'un même groupe social. Les communautés se renforceront, sur des bases sociales ou culturelles. On choisira son voisin, mais dans un cadre très contraint et avec une autonomie nettement distincte selon son appartenance sociale. Tous les ingrédients du communautarisme seront ainsi réunis. Qu'il s'agisse d'une forme revendiquée ou d'une forme subie, dans les villes de taille intermédiaire, la dimension réduite des communautés en question n'aboutira toutefois pas à la constitution de ghettos ni de formes sociales autonomes. Il y aura accentuation des différenciations socio-spatiales, mais celles-ci ne produiront pas d'exclusion ni de coupure radicale entre les groupes. Le fonctionnement de chaque bloc social nécessitera la connexion à des réseaux communautaires plus larges, hors du système spatial, de nature religieuse ou ethnique, voire à des filières clandestines. Il requerra aussi le maintien d'un certain nombre de relations locales intercommunautaires, pour assurer l'accès aux biens et services essentiels. Du fait de leur taille trop restreinte pour autoriser une autosuffisance, la juxtaposition des communautés conservera suffisamment de perméabilité pour que les échanges soient non seulement possibles mais encore productifs et créatifs. On assistera, dans certaines villes administrées sur un mode

volontaire et relativement participatif, à des initiatives en faveur de la création sociale qui pourront concerner tous les groupes et surtout les plus défavorisés. Comme il s'agit de communautés contraintes à l'inventivité, pour trouver sans cesse de nouvelles solutions aux impasses matérielles qui se succèdent dans la vie quotidienne de leurs membres, leur apport deviendra non négligeable lorsque les conditions d'échange se compliqueront au plan global. Elles seront notamment sources de nouvelles manières de produire et d'échanger, en jouant sur la proximité pour simplifier les circuits.

Le scénario du « laboratoire vert »

La montée d'un impératif écologique, encadrant les pratiques et contraignant tous les espaces, connaît une orientation particulière dans le système spatial des villes de taille intermédiaire. Imaginons que l'on se rapproche d'une prise en compte effective des coûts de production des principales marchandises, par leur impact en émission de gaz à effet de serre (GES), en destruction de ressources non renouvelables et en modification de ressources renouvelables, les espaces d'échange seront inévitablement resserrés. Les pratiques de consommation s'orienteront vers une certaine sobriété, excluant rapidement tout produit à fort impact sur les biens collectifs, afin d'instaurer un mode de consommation raisonné. Sur le principe des Agenda 21 et des travaux collaboratifs élaborés dans le cadre de l'ICLEI³¹ (*Local Governments for Sustainability*), la combinaison des réalisations publiques et privées permettra d'atteindre un certain niveau de bouclage du système sur lui-même, par économie de flux entrants, recyclage des déchets ou réemploi des biens usagés. Toute une variété de réalisations marquera les sites selon leur histoire et leur position, leurs moyens et leurs politiques. Certaines localités, vives à réagir, gagneront en image, donc en attractivité, sur cette nouvelle modernité faite de sobriété et de volontarisme. D'autres auront choisi de privilégier les périmètres restreints et la défense des positions établies ; elles souffriront rapidement d'un épuisement des ressorts antérieurs de développement. Dans tous les cas, les effets des transformations sur la vie de la cité seront considérables, et le sort des groupes sociaux les moins bien lotis constituera toujours une réelle source de difficulté pour la réussite de la transition.

2.2 Des scénarios pour l'agglomération dijonnaise

Une transcription de ces grandes tendances d'évolution dans le contexte dijonnais a été réalisée par Cavailhès et Hilal (2010), en opposant une modalité de hausse des coûts de communication

³¹ Conseil international pour les initiatives écologiques locales

à une poursuite de la baisse tendancielle. Les scénarios, centrés sur l'explicitation des formes urbaines envisageables, sont effectivement tranchés, opposant une ville étalée à une ville compacte.

Le scénario de la « ville étalée »

Il repose sur une baisse significative du coût généralisé de transport (associant coûts direct et indirects – y compris temps de transport) qui permet d'habiter plus loin à budget constant. Il en résulte une baisse des valeurs foncières, puisque l'espace potentiellement urbanisable est abondant, et un étalement de l'habitat et des activités, notamment le long des infrastructures de transport. La mobilité des ménages vers ces zones excentrées se traduit par une baisse de la population de Dijon et une transformation de la composition sociale de ses quartiers. Une partie de la ville est à la campagne, selon des formes périurbaines renouvelées et étendues : le parc immobilier est devenu trop grand pour sa population résidente. Si le centre historique est investi par les catégories aisées, les « grands ensembles » du XX^{ème} siècle ont été détruits parce qu'on n'en avait plus besoin. Les familles modestes occupent les appartements et maisons individuelles des différents quartiers urbains, loués à bas prix ; les familles les plus défavorisées sont disséminées dans les logements les plus dégradés sur l'ensemble de l'agglomération.

Le scénario de la « ville resserrée »

Il découle de la hausse des coûts du déplacement, notamment en véhicule individuel. Les navettes quotidiennes en voiture ont été réduites de moitié depuis le début du XXI^{ème} siècle, alors que les déplacements intra-urbains sont facilités par les transports en commun. Cette modification du coût de l'accessibilité à la ville de Dijon a réactivé et amplifié le gradient historique des valeurs foncières : les prix immobiliers au centre ont augmenté relativement aux prix en banlieue, qui ont eux-mêmes progressé plus vite que dans la couronne périurbaine. La périurbanisation a été stoppée, l'aire urbaine s'est réduite et sa morphologie a été restructurée. Les barres et tours ont commencé à être détruites dès la fin des années 1990 et, en 2030, il ne subsiste que quelques grands immeubles du siècle précédent à la Fontaine-d'Ouche. La population délogée de ces grands ensembles, qui étaient non seulement trop « grands » mais aussi trop « ensembles », s'est ventilée entre divers sites, dans les quartiers réhabilités et dans les communes de banlieue ou périurbaines, en habitat social sous forme de petits immeubles et pavillons.

2.3 Des scénarios pour le quartier de la Fontaine d'Ouche

L'équipe en charge de la prospective sur le quartier de la Fontaine d'Ouche a mis en place un dispositif de construction de scénarios inspiré de la démarche générale dénommée « méthode des scénarios » dont les prémises remontent aux travaux du groupe SESAME de la DATAR (Julien, Lamonde, Latouche, 1975). L'opérationnalisation de la méthode repose sur trois étapes. Dans un premier temps, nous avons établi une base de connaissances quantitatives et qualitatives du quartier (données statistiques, éléments bibliographiques, enquête à dire d'expert) sur le quartier de Fontaine d'Ouche. Les éléments recueillis ont fait l'objet d'une double analyse, globale et détaillée, de façon à mettre en évidence les éléments structurants du quartier et les mécanismes économiques et sociaux à l'œuvre, en insistant sur les facteurs de déséquilibre, les tendances d'évolution, les germes de mutation, etc. Les résultats sont organisés dans une grille d'analyse synthétique qui rassemblent cinq sous-systèmes structurants, déclinés chacun en plusieurs modalités. L'objectif de la deuxième étape est de dépasser l'analyse descriptive et par domaine de la première étape pour arriver à une explication cohérente et dynamique de l'ensemble. Il s'agit, ici, de relier les sous-systèmes entre eux, de définir les interactions, de hiérarchiser les tendances, de façon à identifier plusieurs suites logiques établissant un lien entre le présent, dans sa dimension historicisée et le futur. Suite à cela, plusieurs scénarios préliminaires sont élaborés et critiqués avant d'en choisir un nombre restreint qui est finalement retenu et décrit dans la troisième et dernière étape.

Plus on raisonne sur un ensemble limité constitutif d'un système global, plus la dépendance de la partie au tout est importante ; c'est le cas en isolant un quartier dans un système spatial urbain. L'évolution du quartier est fortement dépendante de l'évolution de son environnement, aussi les plans de détermination sont-ils à distinguer en fonction de leur échelle et de leur degré de maîtrise par les acteurs locaux. L'analyse des prospectives existantes et de la situation du quartier ont abouti à un regroupement des variables qui comptent pour envisager son devenir sur cinq axes, en retenant un nombre limité de modalités pour chaque variable :

- la position de l'agglomération dijonnaise dans les évolutions économiques générales, appréhendée en termes de croissance ou de déclin, de prolongement de tendance ou d'inflexion ; c'est un axe qui permet de prendre en compte à la fois les trends de l'environnement national et international, notamment en termes de croissance, et la situation particulière de Dijon dans ce cadre et ces mouvements globaux ;
- l'évolution du rapport de l'agglomération à l'espace, en termes de densification et de concentration, permettant d'envisager des formes urbaines typées selon la place dévolue

à la ville centre, à la banlieue et à la couronne périurbaine, aux relations entre la ville et la campagne ;

- la population du quartier, qui peut augmenter ou diminuer, mais aussi connaître des changements significatifs de composition sociale et de démographie ; s’agissant d’un quartier résidentiel, il s’agit là de l’une des principales variables d’intérêt ;
- le mode de vie et la sociabilité du quartier, dans lequel les forces socio-économiques produisent une certaine homogénéité sociale, centrée sur des catégories populaires et communautaires, qui évolue selon différentes combinaisons de mixité et d’échange ;
- le cadre de vie, fruit de décisions publiques et privées qui ont défini ce quartier par un type d’infrastructures et de connexions déterminant sa situation actuelle et sa trajectoire.

On peut résumer cette phase de travail préalable à la construction des scénarios par un tableau reprenant ces variables principales et leurs modalités adaptées au contexte du quartier de la Fontaine d’Ouche.

VARIABLES	MODALITES			
Situation économique et politique de Dijon	Croissance verte	Parie sur ses spécialités	Perte de dynamisme économique	
Gestion de l'étalement urbain	Développement urbain étendu	Equilibre ville / périurbain	Développement de pôles secondaires	Contraction de la ville
Evolution démographique du quartier	Dédensification du quartier	Maintien d'une forte densité	Adaptation du quartier à une catégorie de personne	
Tendances sociale du quartier	Croissance des solidarités, repli communautaire	Mixité par le haut	Maintien d'un cadre de vie acceptable	Changement radical de classe sociale
Volonté d'aménagement sur le quartier	Aucun changement du bâti	Rénovation par le secteur public	Rénovation par le secteur privé	Changement fonctionnel

A partir de ce travail d’identification des variables déterminantes et de leurs modalités principales, adaptées au cas particulier du quartier, la réalisation de scénarios passe par une double opération : les modalités des différentes variables sont réunies dans des combinaisons cohérentes du point de vue logique (les hypothèses respectives doivent être compatibles) et du point de vue social (le monde ainsi reconstruit doit raconter une histoire).

De cette manière, trois scénarios principaux dont deux avec variante ont été construits. Le premier scénario, tendanciel, présente un quartier délaissé par les politiques de la ville,

désertifié et marqué par la pauvreté ; dans une variante, Fontaine d'Ouche connaît un changement fonctionnel et développe des capacités d'accueil. Le deuxième scénario présente le quartier de la Fontaine d'Ouche comme un territoire très dense, pauvre mais avec une forte innovation sociale (mode de vie plus coopératif et collectif) malgré de vives tensions. Enfin, le troisième scénario place Fontaine d'Ouche comme un petit laboratoire de la ville durable, où la mixité est effective et le bâti rénové ; une variante de ce scénario suppose même un quartier érigé en *gated community*, en quartier de luxe fermé.

Scénario 1 : Fontaine d'Ouche, un quartier négligé dans une ville en expansion

Dijon a fait des choix de spécialisation économique, spécialement dans le domaine de la gastronomie et des biotechnologies, qui se sont révélés judicieux ; elle est devenue une métropole régionale qui profite de l'axe formé avec Besançon au cœur d'une grande région Centre-Est. Dans l'agglomération, la zone nord-est regroupe l'ensemble de la production économique qui offre des postes à une main-d'œuvre relativement qualifiée, répartie dans l'aire urbaine. Le périurbain est encore étalé mais il s'est densifié dans une première couronne reliée à la ville-centre par un réseau de transports en commun efficace. La dynamique du périurbain est alimentée par des migrations venant de l'extérieur de l'aire urbaine dijonnaise, et non de Dijon. Il n'y a pas de chute de population en ville ni de baisse du prix du foncier. Le centre-ville reste encore très attractif et constitue un pôle de services majeur. De plus, la volonté de la ville de créer de la densité et du logement mixte a permis de limiter l'étalement urbain.

La politique de rénovation du quartier, engagée sur un mode volontariste au début du siècle, a échoué. Les facteurs attractifs, comme la présence de commerces et de services, la proximité du milieu naturel, n'ont pas pris le dessus sur les facteurs répulsifs, liés surtout à la faible qualité des logements et à une relative ségrégation sociale. Mais l'élément majeur responsable du départ des populations est la situation géographique du quartier. Fontaine d'Ouche est dans un « cul de sac », en bordure de ville, situé à l'ouest de l'agglomération alors que l'essentiel de la production économique est au centre et surtout à l'est, mal relié à ces zones. Les habitants, notamment les familles avec enfants, vivent désormais dans l'est du périurbain. Le niveau de formation de ces habitants a en moyenne augmenté par rapport à celui du début du siècle, ce qui a aussi été un facteur de départ du quartier. Les classes les plus riches sont plus proches du centre ou des axes de communications. Les habitants de Fontaine d'Ouche ayant un faible revenu sont allés habiter dans la seconde couronne du périurbain, même si, dans une moindre mesure, certains occupent des logements dans des quartiers mixtes en ville.

Sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, les tendances sociales ont perduré, certaines se sont accentuées. Il y a tout d'abord une moindre densité d'habitants avec l'augmentation du nombre de familles monoparentales et surtout avec le vieillissement de la population très marqué sur ce quartier. De plus en plus de bâtiments ont été détruits et de nombreux logements de grande dimension sont encore laissés vacants. La vie de quartier est devenue faible à inexistante. De plus la raréfaction des subventions d'Etat aux activités culturelles et sportives a conduit à leur quasi-disparition sur le quartier. Le centre commercial est encore fréquenté mais plusieurs magasins ont fermé en raison du manque de clients. Les quelques nouveaux logements construits dans les années 2010 autour du centre commercial et des quais des carrières blanches ne furent pas un franc succès. Ils sont principalement habités par des personnes âgées ayant longtemps vécu sur le quartier car ils sont mieux adaptés à leurs difficultés et surtout plus modernes.

Le quartier de la Fontaine d'Ouche reste une enclave au sein de l'agglomération, oublié des réseaux de transport en commun et encastré entre le lac et les combes. Seul un réseau de transport de proximité a été instauré : des navettes à l'attention des personnes âgées, spacieuses et à horaire flexible. A cette exception près, les politiques de déplacement ont été majoritairement dédiées au développement du territoire Est de Dijon. La majorité des logements situés sur le quartier de la Fontaine d'Ouche ont fini par ne plus répondre aux exigences environnementales et ont été progressivement détruits. Les barres d'immeubles qui auparavant concentraient de nombreux logements en location, ont disparu en premier. Le reste du parc immobilier appartient maintenant à des occupants propriétaires, pour les petits immeubles en bon état, ou à des familles de travailleurs précaires, dans les logements dégradés. Dans le même temps, le déclin du quartier a fait exploser le taux de vacance pour les logements restant en location. L'absence de vie de quartier ou d'un quelconque communautarisme complique les tentatives de développement des circuits courts, obligeant les habitants du quartier à se déplacer pour consommer et en ayant un recours croissant aux livraisons à domicile. Les modes de consommation des habitants sont devenus de plus en plus individualistes, avec un recours de plus en plus marqué aux services à la personne. A l'extrême de ce scénario, il est possible d'envisager une fermeture totale du quartier sur lui-même : reclus et assistés en permanence, les habitants ne prendraient plus part du tout à la vie de la cité.

Une variante optimiste de ce scénario tendanciel peut être envisagée en levant partiellement le paramètre d'isolement. Il y a plusieurs hypothèses de connexion du quartier à la ville, on peut présenter celle de la création d'un centre économique à même d'établir la jonction. Localisé entre Fontaine d'Ouche et la gare, le pôle d'emplois de Faubourg Raines a levé l'effet de

coupure urbaine et réduit de fait l'éloignement. Des promoteurs ont vu en ce quartier, en déprise foncière, une véritable opportunité de placement. Les bailleurs sociaux ayant tendance à se détacher du quartier, les immeubles disponibles furent rachetés et restaurés en montée de gamme. Ainsi fut constitué un parc de qualité pour loger temporairement (apparts-hôtels, résidences de court séjour, etc.) des cadres, des entrepreneurs, des fonctionnaires. Ils ont réussi à faire lancer le projet de construction d'une nouvelle ligne de tramway reliant le quartier à la gare. La ville a profité de cette amélioration de l'accessibilité pour créer un pôle tertiaire, consacré au vieillissement et au handicap, valorisant les surfaces disponibles qu'elle avait eu soin de réserver.

Le quartier de la Fontaine d'Ouche aurait alors pris une orientation plus durable. Le développement important du réseau de transport en commun ainsi que la rénovation des structures auraient permis de désenclaver le quartier, et ainsi d'en révéler les atouts. En raison de sa forte proximité à la gare (renforcé maintenant par des transports en commun efficaces), le quartier aurait changé de fonction et se serait chargé maintenant d'accueillir des populations de passage, surtout les travailleurs venant d'autres villes. Par conséquent, le quartier serait devenu relativement vivant, malgré une population vieillissante, puisque de nombreux emplois ont été créés à proximité. La cohésion sociale du quartier ne serait toutefois pas évidente, étant donné qu'il est majoritairement constitué de centres spécialisés, maisons de retraites, et structures d'accueil (hôtels, résidences, etc.) ; il n'y a donc pas vraiment de vie de quartier, et les modes de consommation ont tendance à renforcer les structures collectives et la restauration hors domicile.

En résumé, ce scénario tendanciel accentue les caractéristiques actuelles du quartier, tant dans ses relations à l'agglomération que du point de vue de son fonctionnement interne. Un relatif isolement du reste de la cité limite les échanges et referme le quartier sur lui-même, sans que des formes d'organisation locale ne prennent le relais. C'est le règne de la consommation hors foyer et de la livraison à domicile, c'est-à-dire de modes de consommation extravertis, entièrement dépendants de l'extérieur.

Scénario 2 : un quartier dégradé mais innovant dans une ville qui se resserre

Dijon est restée dans sa catégorie de ville intermédiaire, sans parvenir au statut de métropole à l'instar de Lyon ou de Marseille. Elle a du faire des choix de spécialisation, lesquels l'ont juste maintenu un temps puis fait décliner. Certaines entreprises de la logistique et de l'automobile ont fermé, d'autres, reliées notamment au goût, sont passées de mode. Cette perte de dynamisme n'a pas fait perdre d'habitants à l'aire urbaine, grâce à l'attrait du périurbain où il

est toujours avantageux d'habiter. Mais Dijon n'est plus la destination d'emploi principal, ou ce n'est en tout cas plus la seule. Les habitants vont travailler dans des pôles secondaires, relativement proches, qui ont fait des choix de spécialisation opportuns. Il s'agit notamment de Beaune et Dôle. Si on durcit, dans ce scénario, les conditions de la transition énergétique, la structure urbaine va évoluer plus nettement. Le coût du transport étant trop élevé pour les périurbains, la ville se contracte. La suite dépend de la disponibilité et du coût du foncier, et des anticipations de l'agglomération. Si elle perd de la population, en plus de la perte de dynamisme économique, l'aire urbaine dijonnaise pourrait devenir une sorte de *shrinking city*, de ville rétrécissante.

Dans une telle tendance au déclin, la priorité ne sera pas de rénover le quartier de Fontaine d'Ouche. En 2040, il aura conservé sa physionomie, à quelques bâtiments près, les plus dégradés ayant été remplacés par du petit collectif. Ceux-ci sont essentiellement occupés par la classe populaire. Cela concerne surtout les immeubles de l'Iris du Lac, étant quasi exclusivement du locatif. S'il y a eu une tentative de mixité par le haut dans le passé, cela n'a pas été un franc succès. En effet plusieurs facteurs ont joué contre : les préjugés que les gens ont du quartier, le manque d'accessibilité, le paysage urbain, etc. La crise énergétique a bloqué les subventions d'Etat et les investissements de la collectivité territoriale. La rénovation du quartier est sortie des priorités et les besoins en logements sociaux sont bien trop importants pour qu'on le détruise. Avec le retour des habitants du périurbain sur la ville, Fontaine d'Ouche est plus dense que jamais ; il y règne une plus grande précarité que par le passé.

Mais la situation est particulière sur le quartier, où la précarité se double de solidarité et d'entraide. Les initiatives du début XXI^{ème}, concernant les circuits courts, le retour de l'agriculture urbaine, les systèmes locaux d'échange, sont appropriées et développées par les habitants. Dans un contexte de crise, les habitants les plus vulnérables ont vu leur pouvoir d'achat diminuer au point de mettre en cause l'accès aux biens de première nécessité. La recherche de solutions locales, maîtrisées par les habitants, relève plus d'un impératif social que d'une vision idéologique. Les cours intérieures d'immeubles sont devenues des potagers, ainsi que les nombreux espaces de jeux et les stades, notamment à l'entrée de la Combe à la Serpent. On a inventé des formes de production et d'échange plus directs et plus communautaires, à base de troc, de travail partagé et de biens communs. Le parc de logement se compose en majorité d'habitat groupé coopératif qui repose sur un principe de démocratie de voisinage, avec mutualisation de services et partage de lieux communs. Mais, en parallèle à cet élan d'organisation et de solidarité, la densité du quartier et la croissance de la précarité sont accompagnées de problèmes échappant de plus en plus nettement aux autorités. Les violences

s'accroissent ainsi que les formes clandestines de travail et de commerce. Les systèmes d'échanges eux-mêmes sont fermés sur de petites communautés, créant des césures au sein du quartier, souvent au bord de l'affrontement.

Un tel scénario comporte deux faces distinctes du point de vue de la durabilité. D'un côté, les modes de consommation sont radicalement modifiés. Les formes collectives et le bouclage des circuits donnent une autonomie plus grande au territoire et aux ménages, en dépit de leur situation sociale dégradée. En somme, le quartier s'est transformé en véritable système d'échange local, où les compétences, savoir-faire et produits sont échangés dans une monnaie propre au quartier. C'est le retour de la valeur d'usage, le retour d'un modèle économique qui privilégie l'usage sur la possession, la production en fonction de ses propres besoins. Mais la cohésion sociale est fragile. La difficulté de présence des autorités a laissé le champ libre aux formes auto-organisées, avec ce que cela comporte de risques de nature communautariste ou même criminelle. L'enjeu est celui du mode de régulation de cette entité sociale dans l'ensemble de l'agglomération, sachant que les liens physiques et matériels se réduisent, les transferts sont au plus bas, les règles communes dépassées. A l'autonomie se joint corrélativement le repli et l'enfermement. Les déplacements sont confinés au territoire avec des moyens de transport désuets et inadaptés. La majorité des habitants du quartier utilisent des véhicules peu ou pas aux normes en matière environnementale, et le réseau de transport en commun peine à exister de façon efficace ; les infrastructures sont vétustes, énergivores, et peu entretenues. Ainsi, les modes de vie et de consommation ont évolué vers des systèmes collectifs et collaboratifs, mais le délabrement du quartier et le désintérêt qu'ont les politiques à son égard le place hors de contrôle vis-à-vis des exigences globales en termes d'environnement comme de sécurité.

En résumé, ce scénario accentue certaines tendances qui sont à l'œuvre dès à présent, en lien avec le renchérissement des coûts de transport et de logement. Mais elles ne produisent pas une accentuation de la détérioration de l'urbanisme ni de la paupérisation des ménages. Un double volontarisme fait barrage à cette dégradation, celui des autorités publiques et celui des habitants eux-mêmes. L'innovation sociale est à la base des transformations des modes de vie et de consommation, sur un registre « localiste » qui valorise les positions de chacun et développe les interdépendances, non sans risques pour les biens communs lorsqu'ils sont exploités directement et sans régulation d'ensemble à l'échelle de l'agglomération.

Scénario 3 : un quartier régénéré dans une agglomération rayonnante

Dijon a voulu former un nouveau type de ville. Elle a visé le statut de métropole en combinant son développement propre avec celui de son territoire d'implantation, en misant sur un réseau de pôles urbains dynamiques. Dijon fut un véritable laboratoire urbain. Avant 2020, les autorités avaient mis en place une stratégie volontariste pour attirer des cadres, des programmes de recherche pour créer des start-up et des maisons d'ingénieurs anticipant la transition énergétique. Ils ont profité de l'ensemble des subventions européennes et nationales dédiées au développement durable pour innover de façon écologique tant au niveau des transports, de l'énergie que des modes de production. Mais la dynamisation de l'économie de l'aire urbaine ne s'est pas arrêtée à la ville, Dijon valorisant son territoire tant en apport de main d'œuvre que de dynamisme économique. Pour cela, les portes de l'agglomération ont fait l'objet de politiques d'aménagement cohérentes et le choix a été fait de dynamiser le périurbain plutôt que de le résorber. La stratégie a consisté à mettre l'accent sur la création d'emplois dans les couronnes résidentielles pour diminuer les déplacements et solidariser les fonctions dans l'espace. En 2040, on ne parle plus d'étalement urbain pour l'est de l'aire urbaine mais de pôle secondaire.

Ce contexte urbain et économique fut déterminant pour l'évolution du quartier de la Fontaine d'Ouche. Sa position dans le vaste plan d'aménagement urbain a été celle d'un quartier prioritaire du point de vue de la rénovation énergétique et d'un quartier pilote pour la fonction d'ouverture de l'agglomération. Concrètement, il s'agissait de détruire les tours et de repenser entièrement l'aménagement du quartier. Une longue période de destruction/construction aboutit à un paysage urbain composite, avec un bâti performant énergétiquement et fonctionnellement. En plus d'une mixité fonctionnelle, on a réussi à créer de la mixité sociale en jouant sur les nouvelles orientations des bâtiments créés mais aussi en profitant des périodes de transition pour brasser et renouveler les populations - lors des destructions (progressives), les familles ont été logées provisoirement sur le reste de l'agglomération puis sont revenus sur le quartier, en priorité, les propriétaires puis un certain nombre d'anciens locataires.

Le quartier de la Fontaine d'Ouche est ainsi devenu un véritable petit laboratoire de la ville durable. L'immobilier a subi d'importantes rénovations ; il répond maintenant aux normes européennes les plus exigeantes tout en restant extrêmement fonctionnel. La qualité du bâti a joué directement sur la valeur de l'immobilier, entraînant les prix des loyers et des achats. De nouvelles catégories de ménages s'installent dans le quartier mais le tri social est contenu grâce aux aides publiques favorables au maintien de catégories populaires par l'habitat social et aux catégories moyennes par l'accession à la propriété.

On peut imaginer une variante qui prolonge la montée en gamme du quartier. Sa position et ses atouts le rendent attractif pour des investisseurs qui renouvellent entièrement le bâti, en visant un niveau de très haute qualité sur le mode de la *gated community*, du quartier fermé. Il y a une baisse de densité radicale du quartier. Les plus riches se sont acheté une maison, une villa ou un appartement dans la combe ou près du lac. D'autres logements, plus au centre du quartier, ont été achetés par des cadres français ou européens. Les promoteurs ont aussi financé une ligne de tramway allant au centre-ville, ainsi qu'un tram-train passant par la LINO. Au cœur du quartier, le centre commercial a été transformé en village typique « à la française » où une multitude de petites maisonnées vendent des produits régionaux haut de gamme. Une autre grande surface fut construite, davantage cachée dans le paysage urbain, très moderne et spécialisée dans la livraison à domicile. Un très grand nombre de commerces/services vont être répartis sur le quartier, notamment liés à la détente, aux loisirs et aux soins du corps et de l'esprit. C'est un investissement important qui donne de la visibilité à l'international. Avec la venue de ces promoteurs sur la ville, les autorités attendent la venue de grand nombre d'investisseurs étrangers.

En résumé, ce scénario combine différentes catégories d'évolutions optimistes pour l'agglomération, Dijon la verte, et pour le quartier, qui remplit une fonction positive dans l'urbanisme d'ensemble. Il est devenu une zone de passage, il permet les circulations et favorise les échanges ; son statut est quasiment inversé par rapport à la situation présente, d'ailleurs on ne parle plus de « quartier » mais de « porte de l'Ouest ». L'appréciation des changements des modes de vie et de consommation n'a de sens qu'à l'échelle du système territorial. La ville est intégrée dans un vaste territoire qui fournit les ressources nécessaires pour couvrir la majeure partie de ses besoins. La durabilité de ces modes de consommation est fonction de la qualité des relations internes au système, et Fontaine d'Ouche joue dans cette partie un rôle important de terre de rencontre, d'intermédiation.

III. Conclusion

La démarche de prospective permet d'appréhender les grandes transformations et les mécanismes qui les sous-tendent sans en faire des déterminants absolus des évolutions sociales. Les évolutions ne sont pas monotones mais susceptibles d'inflexions significatives, voire de ruptures radicales. Ces éventualités sont indispensables à considérer lorsque l'on travaille sur la transition socio-écologique, dont les modalités - sinon les finalités - restent à inventer. Envisager des figures d'avenir suppose de relâcher un certain nombre d'hypothèses parmi les plus évidentes pour ouvrir des futurs possibles. A partir de l'analyse des processus de

transformation des sociétés, de leurs évolutions envisageables et des recompositions probables, la construction des scénarios tend à « forcer le trait », en amplifiant certains caractères des situations futures tout en respectant le principe de cohérence. De plus, les évolutions ne sont ni mécaniques ni exogènes, mais fruit d'interventions sociales de différentes natures, publiques et privées. Le cadre fixé par les pouvoirs publics, notamment par les choix d'infrastructure et de planification foncière, et les projets collectifs par lesquels les communautés locales se projettent et se gouvernent, déterminent les modes d'action et de réaction d'une agglomération face aux changements globaux.

Le fait de raisonner sur un quartier modifie en partie l'approche générale en restreignant la marge de manœuvre des acteurs locaux et en surévaluant l'influence des interactions locales. Ce sont justement deux enjeux majeurs qui ressortent de ce travail de mise en perspective : l'ouverture et l'autonomie. Les transformations sociales qui se profilent mettent en jeu la capacité des communautés locales à prendre en charge leur propre devenir, dans un environnement de plus en plus contraint. On a entrevu l'importance de l'innovation sociale et des formes nouvelles d'organisation sociale. Elles mettent aussi en jeu l'urbanisme en tant que capacité collective à organiser la circulation des hommes et des biens, mais aussi des informations et des idées. L'espace public demeure le support de ces passerelles où la liberté de passage sera de plus en plus difficile à préserver. De la fluidité préservée dépendent les opportunités de création et d'innovation sociale.

Finalement, le travail sur un quartier conduit à prendre en compte la situation d'ensemble de son milieu, urbain et territorial. Sa durabilité est très largement déterminée par des facteurs exogènes. Mais, on perçoit aussi des facteurs locaux, tenant à l'action des autorités publiques, à l'organisation des acteurs et à la dynamique urbaine elle-même, par lesquels la durabilité des modes de vie et de consommation est affectée. En fait, le processus central par lequel passe ces transformations, selon un gradient de durabilité, est un processus d'autonomie : autonomie des acteurs, qui gagnent des marges de manœuvre ou au contraire sont de plus en plus contraints par des normes comportementales et des difficultés matérielles qui amplifient le consumérisme ; autonomie du territoire, qui développe des complémentarités et synergies internes entre lieux de production et de consommation ou qui prolonge les tendances à la spécialisation et à l'extraversion.

IV. Bibliographie

Monographies

Cadet, J.-M., Chapuis, R., Charrier, J.-B., Chameroy, A. (1988). *Dijon et son agglomération*. Paris : La Documentation française.

Gras, P. (1981). *Histoire de Dijon*. Toulouse : Privat.

Julien, P.-A., Lamonde, P., Latouche D. (1975). *La méthode des scénarios : Une réflexion sur la démarche et la théorie de la prospective*. Paris : La Documentation française.

Le Galès, P. (2011). *Le retour des villes européennes*. Paris : Presses de Sciences Po., 2^{ème} édition.

Muyard, C. (1966). *Espace familiale et problème d'habitabilité*. Paris : Dunod.

Articles

Aubert, F., Larmagnac, C., Marcelpoil, E. (2012). « Les villes intermédiaires à l'horizon 2040 », in *Futuribles*, n°386, p. 47-64.

Cavailhès, J., Hilal, M. (2010). « Dijon en 2030 : la ville resserrée ou étalée ? », in : *Territoires 2040* ; n°2, p. 101-116.

Article dans un ouvrage collectif

Cavailhès J. (2004), « L'extension des villes et la périurbanisation », in : Institut des Villes, *Villes et Economie*, Paris : La Documentation Française, p. 157-184

Rapports

Sommella, L., Sordet, G. (2013). *Prospective des enjeux socio-économiques de la transition sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, rapport de mission*. INRA-CESAER Dijon. 67 pages.

Axe 1 : Entre mobilité et insularité

Thomas THEVENIN et Rébecca DARGIROLLE

Avant-propos

Si proche et pourtant si loin, le quartier de la Fontaine d'Ouche est situé à peine deux kilomètres de l'agora dijonnaise, la place Darcy. Il s'agit pourtant bien d'un quartier situé en périphérie de la ville centre. Dépourvu d'entreprises génératrices d'emplois et situé en marge des lignes de force du réseau de transport en commun, ce quartier semble déconnecté du reste de la ville, oublié par l'insolant dynamisme de zones d'activités toutes aussi périphériques. En même temps, le quartier bénéficie de nombreux services de proximité avec des commerces et des services publics, sans oublier une concentration remarquable d'équipements sportifs.

Ce double statut favorise-t-il le phénomène d'insularité ou serait-il au contraire générateur de mouvements ? Autrement dit, la compacité si souvent invoquée par les pouvoirs publics, serait-elle synonyme de vertu ou au contraire génératrice d'externalités négatives, en opposition avec les trois principes fondamentaux de la durabilité : Economie – Environnement – Société.

Pour répondre à ces questions, ce chapitre propose d'étudier les pratiques de la mobilité durable sur le quartier de la Fontaine d'Ouche. A cette fin, il s'agit d'explorer le système des mobilités sous deux angles. Du point de vue résidentiel tout d'abord, la mobilité des habitants correspond-elle à une logique d'ancrage local ? Du point de vue des déplacements ensuite, la mobilité des résidents de la Fontaine d'Ouche est-elle étendue sur un vaste territoire ou fonctionne-elle au contraire sur une logique de proximité ?

I. Description des études menées

1.1. Etat de l'art sur la thématique de l'axe / contexte lié au quartier

1.1.1 Spatial Mismatch et effet de quartier

La relation entre mobilité résidentielle et mobilité quotidienne est souvent abordée à travers la notion de *spatial mismatch*. L'inventeur de cette expression, J. F. Kain, a démontré à la fin des années 1960 que les populations noires des villes de Chicago et Detroit étaient davantage concernées par le chômage et les difficultés d'emploi du fait de leur ségrégation résidentielle dans des espaces centraux, tandis que les opportunités professionnelles étaient décentralisées en périphérie (Kain, 1968). Dès lors, cette notion a fait l'objet de multiples critiques et évolutions (Wilson 1987; Ihlanfeldt & Young 1996; O'Regan & Quigley 1998). A partir des années 2000, des chercheurs ont introduit deux nouvelles dimensions à la théorie de *spatial*

mismatch : l'accessibilité et les modes de transport. Ainsi, au-delà de la localisation résidentielle et des caractéristiques sociales des individus, le contexte spatial jouerait un rôle quant à la distance aux emplois (accessibilité), et aux modes de transport disponibles pour y accéder (motorisation des ménages, possibilité d'utiliser les transports en commun, etc.). Ces études montrent que la possession d'une voiture permet d'étendre l'aire de recherche d'emploi et facilite l'obtention d'un travail (Raphael & Rice 2002).

La théorie de « l'effet de quartier » vient compléter les résultats observés par les tenants du *spatial mismatch*. « L'effet de quartier » repose sur l'hypothèse d'un redoublement des conséquences de la pauvreté pour des ménages concentrés dans des quartiers isolés socialement et spatialement. Selon cette conception, l'enfermement socio-spatial des ménages pauvres les priverait des opportunités d'emploi localisées en dehors du quartier du fait, notamment, d'une intégration limitée à un réseau social local ne permettant pas de relayer les informations relatives aux emplois disponibles.

Ces théories méritent cependant d'être relativisées. Il faut tout d'abord rappeler que la localisation des emplois disponibles a tendance à évoluer et qu'un marché local de l'emploi, surtout peu qualifié, émerge, que ce soit dans le contexte américain ou français. En outre, les facteurs explicatifs d'une moindre employabilité des individus défavorisés étaient multiples : ségrégation résidentielle, localisation des emplois, niveau de qualification, discrimination raciale, accès aux emplois et aux transports en commun, motorisation, etc. Il est donc très difficile d'isoler les effets de chacun séparément. Concernant les effets de quartier, cette théorie a tendance à faire abstraction des informations et services relayés par les réseaux sociaux internes aux quartiers. Le rôle de ces réseaux sociaux de proximité est pourtant essentiel. Enfin, la plupart des études françaises ont appliqué ces modèles d'origine américaine à l'Ile-de-France, ce qui peut induire un biais important dans le sens où le contexte parisien en termes de répartition spatiale des emplois et des quartiers « en difficulté » y est spécifique. On peut alors s'interroger légitimement sur la transférabilité de ces théories sur les villes françaises.

1.1.2 De la mobilité insulaire... jusqu'à l'immobilité

Plusieurs auteurs français ont étudié les effets d'une restriction de la mobilité dans les processus d'exclusion, notamment pour les individus résidants dans des quartiers qualifiés de « relégation » (Donzelot, 2004 ; Damon, 2004). L'enquête menée par Eric Le Breton (2005) auprès de travailleurs défavorisés révèle que ces derniers sont concernés par une inscription territoriale limitée, ce que l'auteur appelle l'« insularité ». Ainsi, pour ces publics spécifiques, la mobilité est circonscrite aux « territoires du proche », des enclaves ou des îles morcelées, et

s'accompagne d'un isolement relationnel. Ainsi, l'immobilité est ici aussi envisagée à l'échelle du quartier qui s'apparente à un territoire d'exil propice à la précarisation et à la marginalisation, en association avec d'autres difficultés d'ordres social, professionnel et familial.

Pour Jacques Lévy (2000), la création des zones franches urbaines (ZFU) et la mise en place de services de proximité (Caisses d'Allocations Familiales, mairies annexes, antennes Pôle Emploi, etc.) au cœur des quartiers de la politique de la ville découragent la mobilité et enferment les habitants dans une « désastreuse immobilité ». Selon cette conception, la disponibilité d'équipements de proximité (emploi, commerces et services) serait un frein à la mobilité allant dans le sens d'une plus forte relégation. Pourtant, pour les ménages les plus contraints en termes de mobilité, ces équipements représentent une ressource fortement valorisée, bien qu'ils s'accompagnent d'un plus fort ancrage local (Coutard et *al.* 2002; Fol 2009).

1.1.3 Renforcement de l'encrage local par l'utilisation des ressources de proximité

Dans son ouvrage intitulé « La mobilité des pauvres » publié en 2009, Sylvie Fol a compilé un corpus d'enquêtes, afin de comparer les comportements de mobilité des ménages pauvres dans plusieurs quartiers de villes de différents pays (Europe, Etats-Unis). Une des principales conclusions de ces études est que les ménages pauvres français sont plutôt concernés par la dépendance locale, alors que les ménages anglais et américains sont plus marqués par la dépendance automobile. Dans le cadre hexagonal, elles révèlent donc que la pauvreté économique s'accompagne d'une maximisation des ressources de proximité telles que les commerces et services, l'emploi et les réseaux sociaux, au prix d'une limitation de la mobilité en dehors du quartier de résidence et donc d'un ancrage local plus marqué. C'est ce que Gabriel Dupuy (2003) appelle « assignation territoriale » qui se caractérise par « une utilisation rationnelle de l'espace-temps : les distances parcourues sont plus réduites, les temps de parcours plus longs, on minimise le recours au transport collectif, on maximise la marche à pied ou l'usage du deux-roues, si possible motorisé, avec recours exceptionnel à l'accompagnement en voiture » (Mignot & Rosales-Montano 2006). Selon cette conception, l'ancrage local ou l'assignation résidentielle ne sont pas connotés négativement car ils relèvent plus d'un choix que d'une contrainte.

La présence d'équipements de proximité, nombreux ou au moins diversifiés, s'accompagne d'une offre d'emplois locaux relativement abondante. Ainsi, les ménages dont la mobilité est la plus limitée sont non-seulement les utilisateurs des commerces et services de proximité, mais ils en sont aussi les bénéficiaires en termes d'emploi. En complément des emplois locaux issus

des commerces et services de proximité, la mise en place de ZFU dans certains quartiers de la politique de la ville a permis l'implantation d'entreprises et d'associations grâce à des mesures incitatives (exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans). Ce dispositif, créé en 1996, était à l'origine de l'embauche de 304 830 salariés en 2010 (<http://www.lecese.fr>) dont les principaux bénéficiaires sont les habitants des quartiers. Selon l'enquête d'Olivier Coutard réalisée en 2002, 30 à 40 % des personnes enquêtées travaillent dans leur commune de résidence. Ces emplois locaux relèvent principalement de la sphère publique avec, notamment, des emplois comme : gardiens d'immeuble, employés de mairie, d'école ou autres équipements publics. Enfin, pour ces groupes sociaux, la recherche d'emploi s'appuie souvent sur le réseau social (famille, amis, voisinage), ce qui réduit le périmètre de recherche d'emploi mais son rôle ne s'arrête pas là. Les ménages y ont aussi recours pour faciliter leur mobilité : d'une part, en allégeant leurs déplacements de type contraints et, d'autre part, en améliorant leur potentiel de mobilité (Fol 2009).

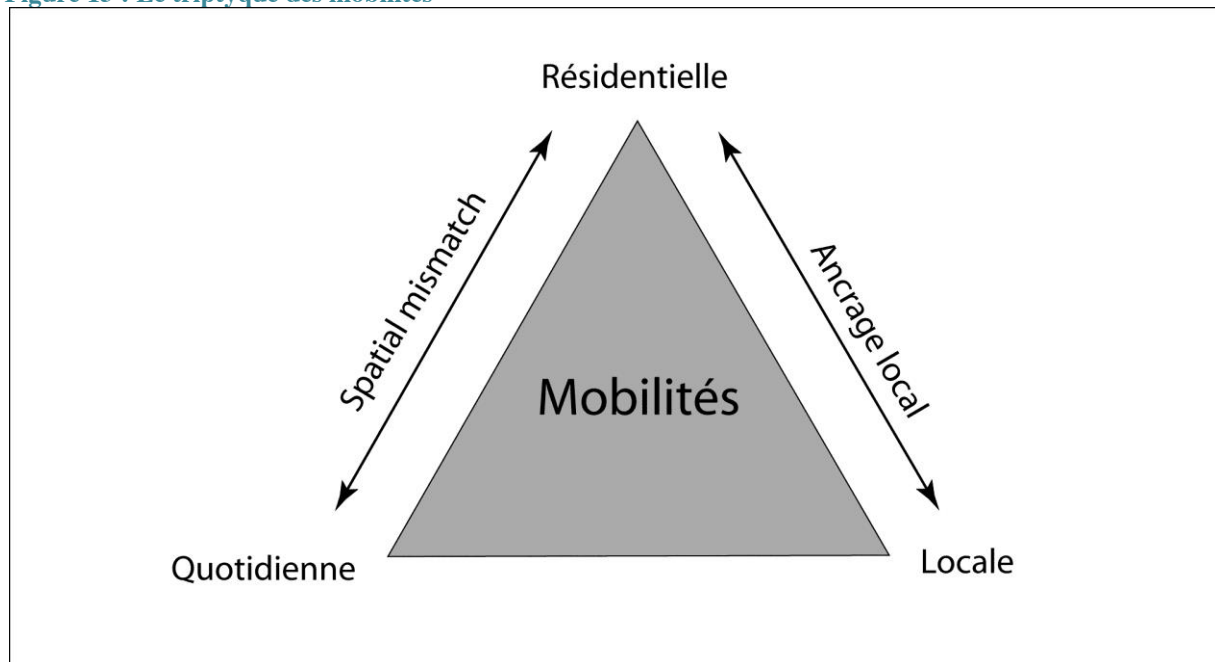
Spatial mismatch, mobilité insulaire et ancrage local sont les principaux marqueurs de la mobilité des quartiers d'habitat social. Le quartier de la Fontaine d'Ouche s'inscrit-il dans ces grandes tendances ?

1.2. Un dispositif d'enquête adapté à l'étude des mobilités

1.2.1 Le triptyque des mobilités

La mobilité est un bon analyseur des profondes mutations sociales, démographiques, politiques qui tendent à façonner les espaces urbanisés. C'est pourquoi la mobilité, d'après Michel Bassand (Bassand *et al.*, 1985), ne peut se résumer à un simple déplacement, elle résulte d'une action liée à des processus sociaux de fonctionnement et de changement. Ces mêmes auteurs introduisent alors la notion de mobilité spatiale, qu'ils définissent comme l'ensemble des déplacements des acteurs (individuels ou collectifs) dans l'espace physique (ou géographique), quels que soient la durée et la distance du déplacement, les modes utilisés et les motivations. Nous proposons dans cette enquête d'appréhender la mobilité avec davantage de précision en intégrant les dimensions spatiales et temporelles autour du triptyque des mobilités résidentielles - quotidiennes - locales.

Figure 13 : Le triptyque des mobilités



Pour la mobilité résidentielle, l'espace est considéré du point de vue du lieu de résidence. C'est donc à partir du logement au cours d'une certaine période que la mobilité résidentielle peut être étudiée. La distance parcourue lors d'un déménagement permet de distinguer une mobilité proche d'une mobilité lointaine. Enfin, les limites géographiques sont utilisées pour distinguer différents types de migrations : intra-urbaine, interrégionale voire internationale.

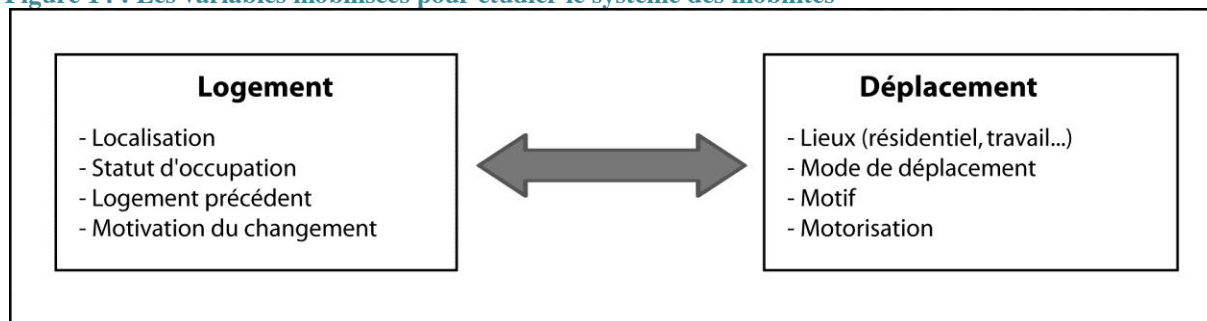
La mobilité quotidienne, lorsqu'elle est abordée du point de vue technique, est synonyme de demande de transport. Dans ce sens, elle peut être définie comme le nombre moyen de déplacements individuels quotidiens réalisés au cours d'un jour ouvrable. Les réflexions plus théoriques, apportées principalement par la sociologie, insistent davantage sur le changement d'état des individus en situation de mobilité. Ce point de vue implique tout d'abord de délimiter le cadre spatial en précisant une localisation souvent associée à un motif. Dans les enquêtes standards (enquête ménage déplacement, enquête nationale transport), la personne ou les membres d'un ménage enquêté sont invités à indiquer le lieu de résidence et de travail en fonction d'un zonage. Des motifs intermédiaires comme les loisirs, le commerce ou des visites sont habituellement demandés. Le cadre temporel nécessite de définir le jour de référence. Il s'agit d'un jour ouvrable et plus particulièrement de mardi et jeudi, afin d'éviter les perturbations occasionnées par les week-ends et les temps partiels. Se pose ensuite la question de l'analyse journalière qui porte souvent sur les périodes de pointe ou sur différentes tranches horaires de la journée. Enfin, les personnes enquêtées sont amenées à préciser le mode ou les différents modes utilisés lorsqu'il s'agit d'un déplacement multimodal.

Les études réalisées à l'échelle d'un quartier nécessitent d'introduire la mobilité locale. Il existe plusieurs façons de concevoir et de mesurer la proximité en fonction de l'approche conceptuelle considérée. En effet, les économistes l'appréhendent par la combinaison des notions de proximité géographique et de proximité organisée. D'un autre côté, les sociologues la perçoivent au travers des espaces vécus et pratiqués. Quant aux géographes, ils l'appréhendent par des mesures de distances-métriques ou distances-temps à partir d'un point de référence ou en considérant des limites administratives. Dans cette enquête, la mobilité est envisagée par le biais des mobilités réalisées à l'intérieur du quartier de la Fontaine d'Ouche mais aussi en termes de distances-temps mesurées à partir du domicile des répondants. Pour ce qui concerne les mesures de distances-temps, on peut se référer à la définition d'Emmanuel Ravalet (2009) selon laquelle l'espace local ou de proximité comprend « tous les déplacements de l'individu confinés dans un espace circulaire de 1,25 km de rayon autour du domicile [...] Ce choix fait référence à un temps de déplacements en marche à pied de 15 minutes, réalisé à 5km/h ». Mis en relation, les trois termes de ce système des mobilités permettront de vérifier l'existence de l'effet *spatial mismatch* à travers l'articulation entre mobilité quotidienne et résidentielle. Le lien entre mobilité résidentielle et locale sera étudié, afin de vérifier la présence de comportements qui pourraient s'apparenter à de l'ancrage local.

1.2.2 Les marqueurs liés au système des mobilités

Deux ensembles de variable ont été mobilisés dans l'enquête réalisée à la Fontaine d'Ouche. En premier lieu, les enquêtés étaient invités à retracer leur trajectoire résidentielle en précisant la localisation des logements occupés et le statut d'occupation (propriétaire, locataire, etc.). Sur ce même thème, les enquêteurs ont également cherché à déterminer les raisons qui ont motivé un déménagement à destination de la Fontaine d'Ouche.

Figure 14 : Les variables mobilisées pour étudier le système des mobilités



Le second volet du questionnaire concerne les déplacements. Le cadre spatial a été déterminé en fonction des adresses postales déclarées par les enquêtés selon différentes fonctions (domicile, travail, étude, loisir, sociabilité). Le temps a ensuite été appréhendé à partir de la

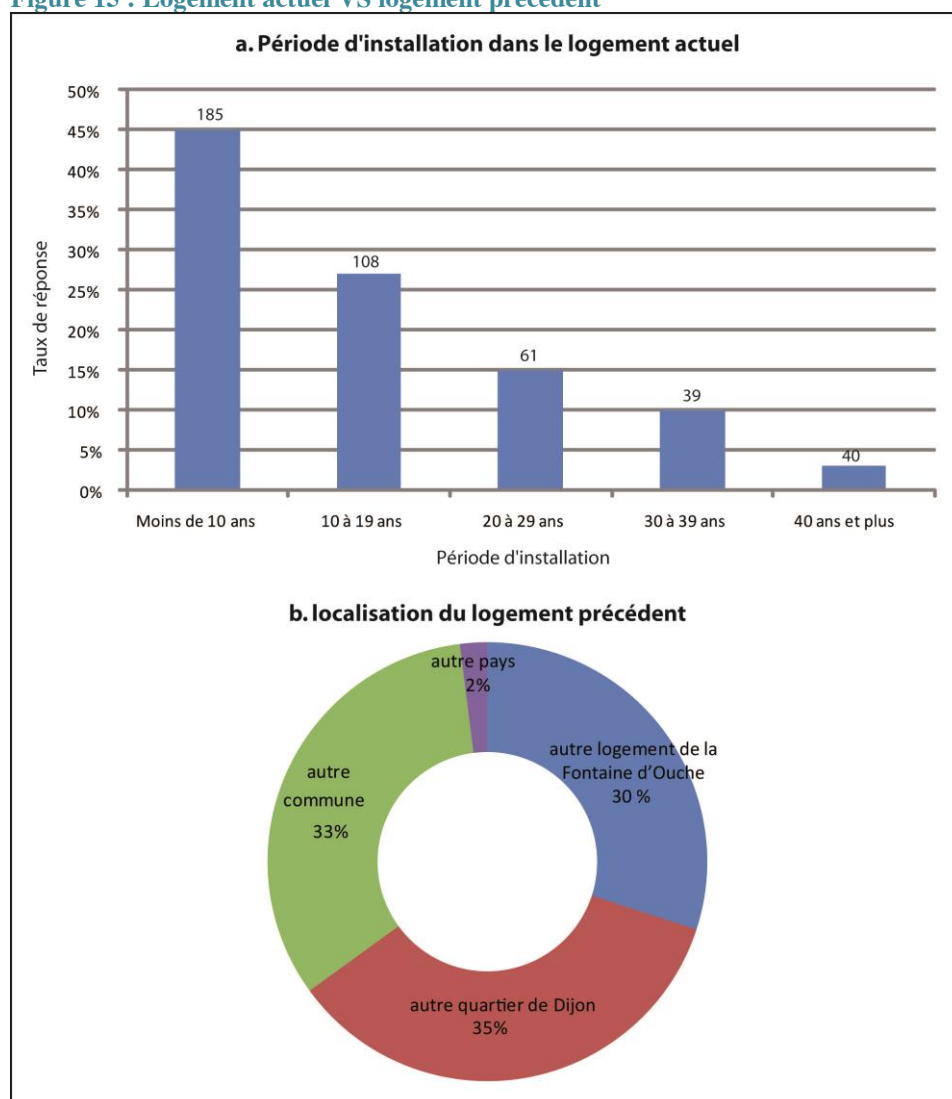
durée des déplacements effectués au cours de la journée. Les modes mobilisés pour accomplir chaque déplacement ont été renseignés, ainsi que la capacité de motorisation du ménage.

La segmentation des mobilités, proposée dans cette enquête, nécessite de distinguer les rapports entre les limites spatiales, les contraintes temporelles et les limites sociales que traduisent les relations entre les localisations résidentielles, les mouvements quotidiens et les relations de proximité.

1.3. Un ancrage résidentiel marqué par les relations sociales

L'allongement des distances domicile-travail et l'utilisation intensive des réseaux ne signifie pas forcément que les pratiques des espaces de proximité s'altèrent ou que le milieu local n'existe plus (Lévy et Dureau, 2002). L'étude temporelle des trajectoires résidentielles de la Fontaine d'Ouche montre qu'il s'agit d'une population nouvellement installée dans le quartier.

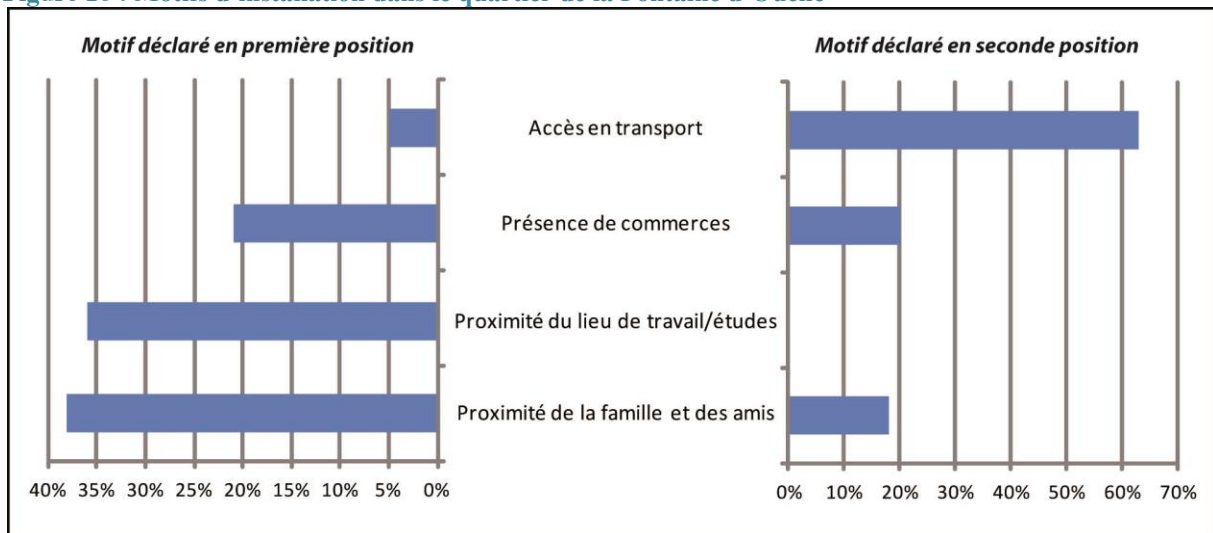
Figure 15 : Logement actuel VS logement précédent



La Figure 15 montre que 45% de l'échantillon habite depuis moins de 10 ans dans le quartier et près de $\frac{3}{4}$ de la population enquêtée y habite depuis moins de 20 ans. En revanche, si l'on observe l'ancrage résidentiel à l'échelle du quartier, on constate que 30% des enquêtés résidaient dans un autre logement de la Fontaine d'Ouche. Cet ancrage est encore plus marqué à l'échelle de la commune de Dijon, puisqu'il concerne plus des $\frac{2}{3}$ de l'échantillon.

Au-delà de l'ancienneté dans le logement actuel et de la localisation de l'ancien logement, il est important de comprendre les déterminants de l'ancrage local. D'après Jean Pierre Levy et Françoise Dureau, la mobilité résidentielle circonscrite à un seul quartier s'explique par la proximité familiale et la présence d'un réseau social qui favoriserait la solidarité. L'enquête de la Fontaine d'Ouche confirme de façon très prononcée cette explication. La proximité de la famille et des amis au domicile constitue en effet le premier motif d'installation dans le quartier pour 38% de l'échantillon, auxquels s'ajoute 18% si l'on considère le second motif (Figure 16).

Figure 16 : Motifs d'installation dans le quartier de la Fontaine d'Ouche



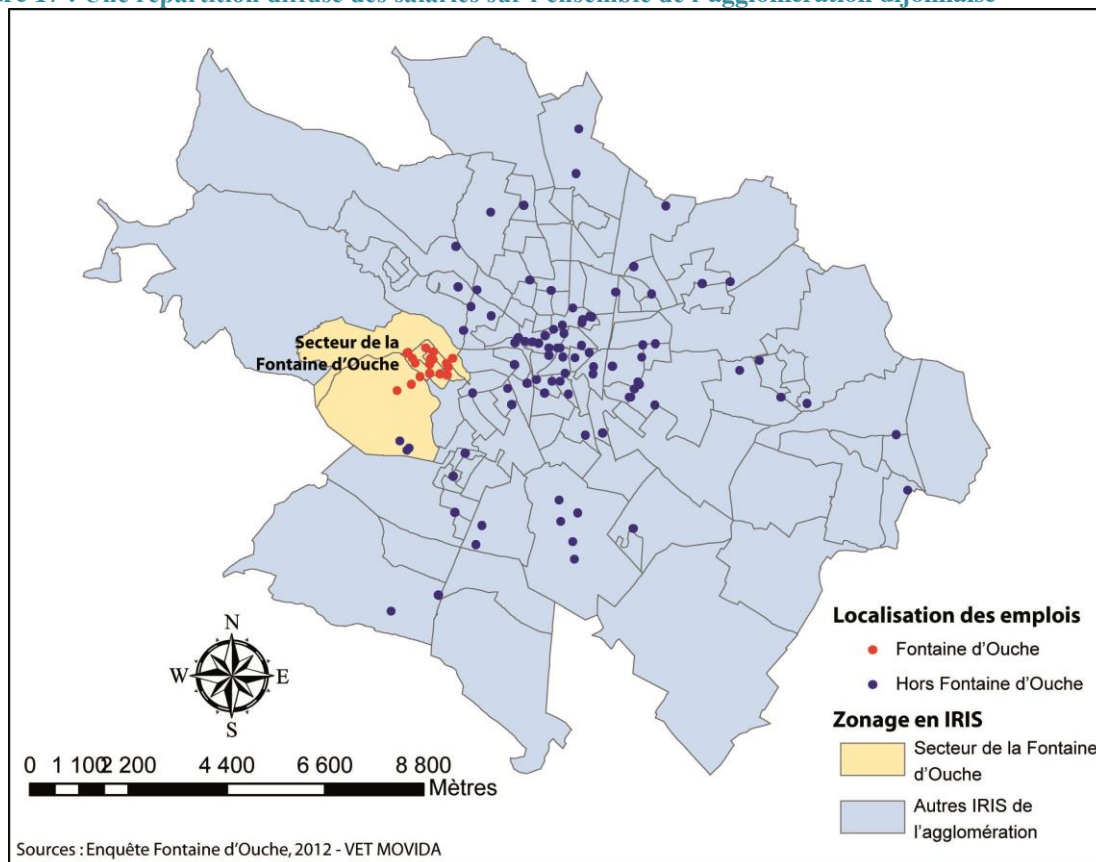
La proximité au lieu de travail et d'étude intervient à la seconde place dans la stratégie résidentielle, tandis que l'accessibilité aux transports en commun occupe la 3^e place. La solidarité, facilitée par la proximité au réseau social et familial, semble donc jouer un rôle capital dans l'ancrage résidentiel des habitants de la Fontaine d'Ouche.

1.4. Une mobilité affectée modérément par le découplage domicile-travail

Principal moteur de la mobilité quotidienne, le travail est le motif qui conditionne le rythme et la géographie des déplacements. Cette place prépondérante est renforcée par le phénomène de *spatial mismatch* que nous aborderons sous uniquement comme le découplage entre le lieu de résidence et le lieu de travail. L'enquête révèle qu'à peine 20% des habitants de la Fontaine d'Ouche travaille dans le quartier. La carte (Figure 17) des lieux d'emploi met bien en évidence

l'effet de dispersion des habitants du quartier sur l'ensemble de l'agglomération et parfois au-delà pour une minorité (3% environ).

Figure 17 : Une répartition diffuse des salariés sur l'ensemble de l'agglomération dijonnaise



Ainsi, les déplacements domicile-travail sont effectués principalement en mode mécanisé, pour 76% des personnes enquêtées. Toutefois, plus de 40% de l'échantillon déclare utiliser les transports quotidiennement pour se rendre au travail. Ce taux d'utilisation est particulièrement important au regard de l'offre de transport en commun qui comporte actuellement deux lignes de bus dont les stations sont situées à l'extrémité du réseau. Une progression des usages des transports publics serait sans doute encore possible en améliorant l'offre existante.

Figure 18 : Une part modale favorable aux transports publics

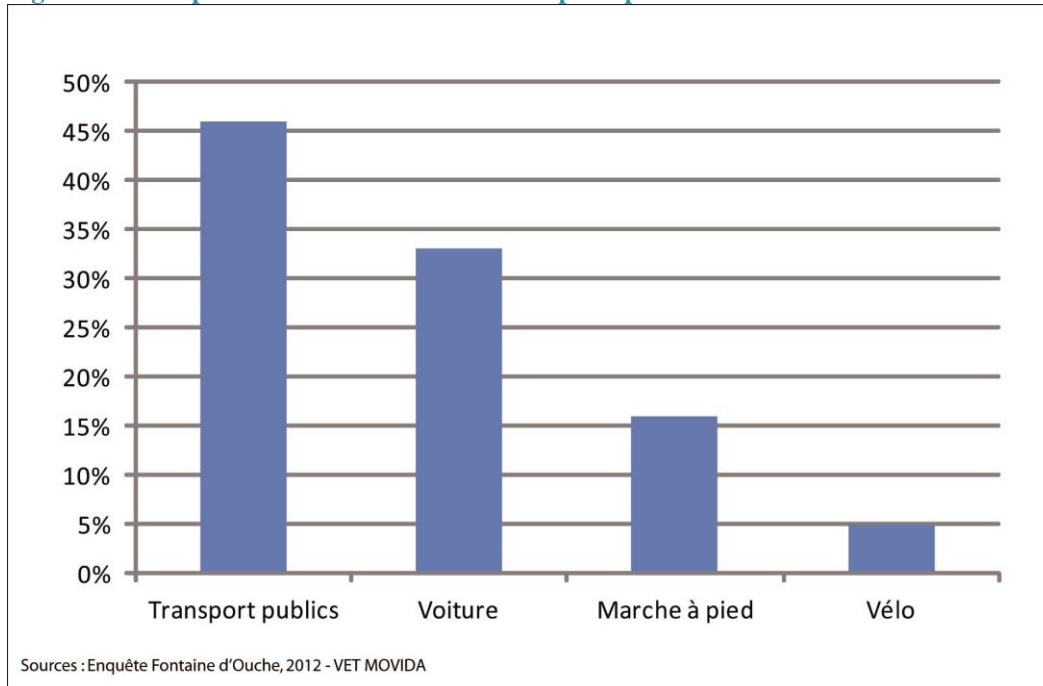
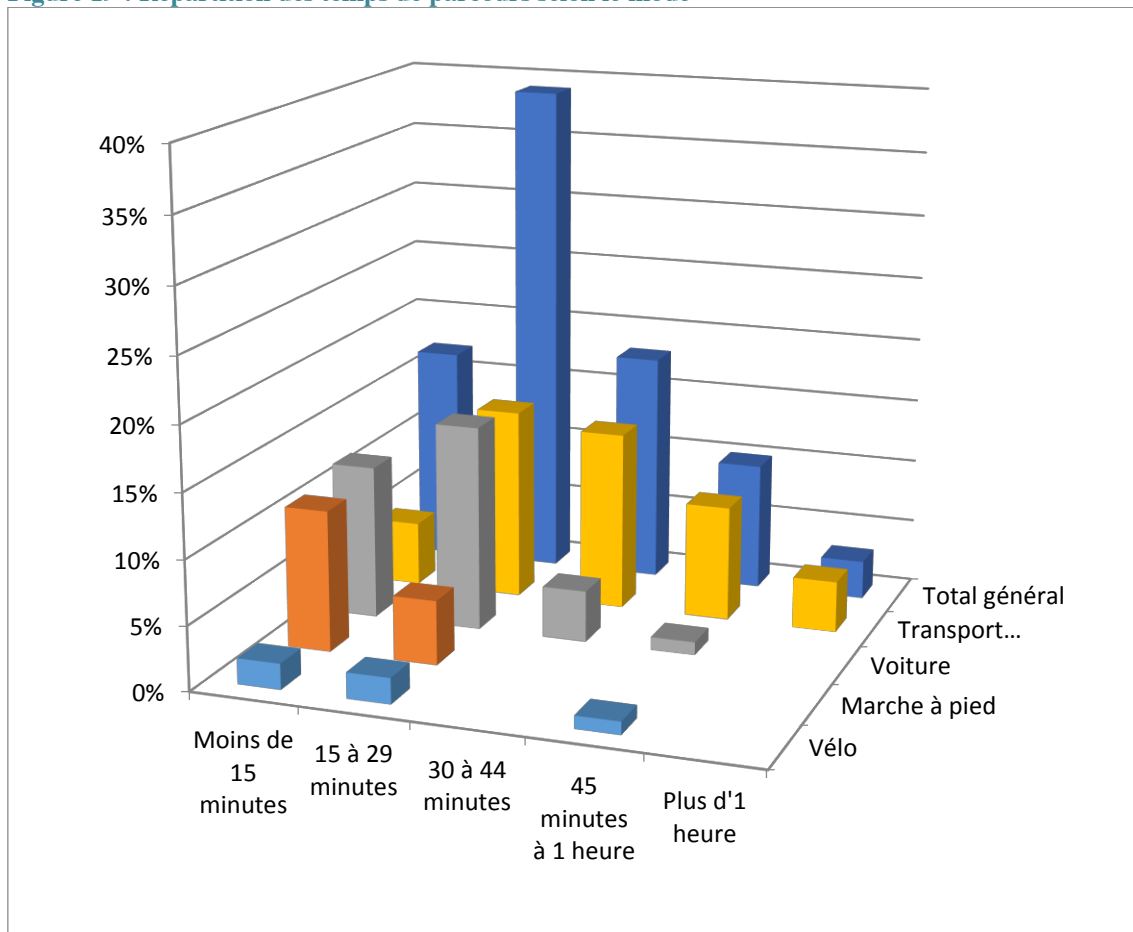


Figure 19 : Répartition des temps de parcours selon le mode



La Figure 18 souligne l'usage modéré de la voiture au départ et à destination de la Fontaine d'Ouche. D'après notre sondage, la part de marché de l'automobile approche les 33%, tandis que la dernière enquête ménage déplacement (EMD), organisée en 2009 par le Grand Dijon, met en évidence 43%. Cette comparaison avec l'enquête ménage est moins favorable pour les modes doux. Le Grand Dijon fait état de pratique de la marche et du vélo à plus de 33% contre à peine 20% d'après l'enquête de la Fontaine d'Ouche. Un effort plus conséquent serait sans doute nécessaire pour développer le réseau cyclable dans le quartier et améliorer les connexions avec le centre historique de Dijon.

Cette étude de la mobilité domicile-travail fait ressortir un effet *spatial mismatch* adapté à la taille de l'agglomération dijonnaise. Le découplage domicile-travail est certes perceptible mais le phénomène reste modéré, puisque seulement 1/3 des déplacements dépasse les 30 minutes (Figure 19). Les pratiques de déplacements s'inscrivent ainsi parfaitement dans une perspective de mobilité durable.

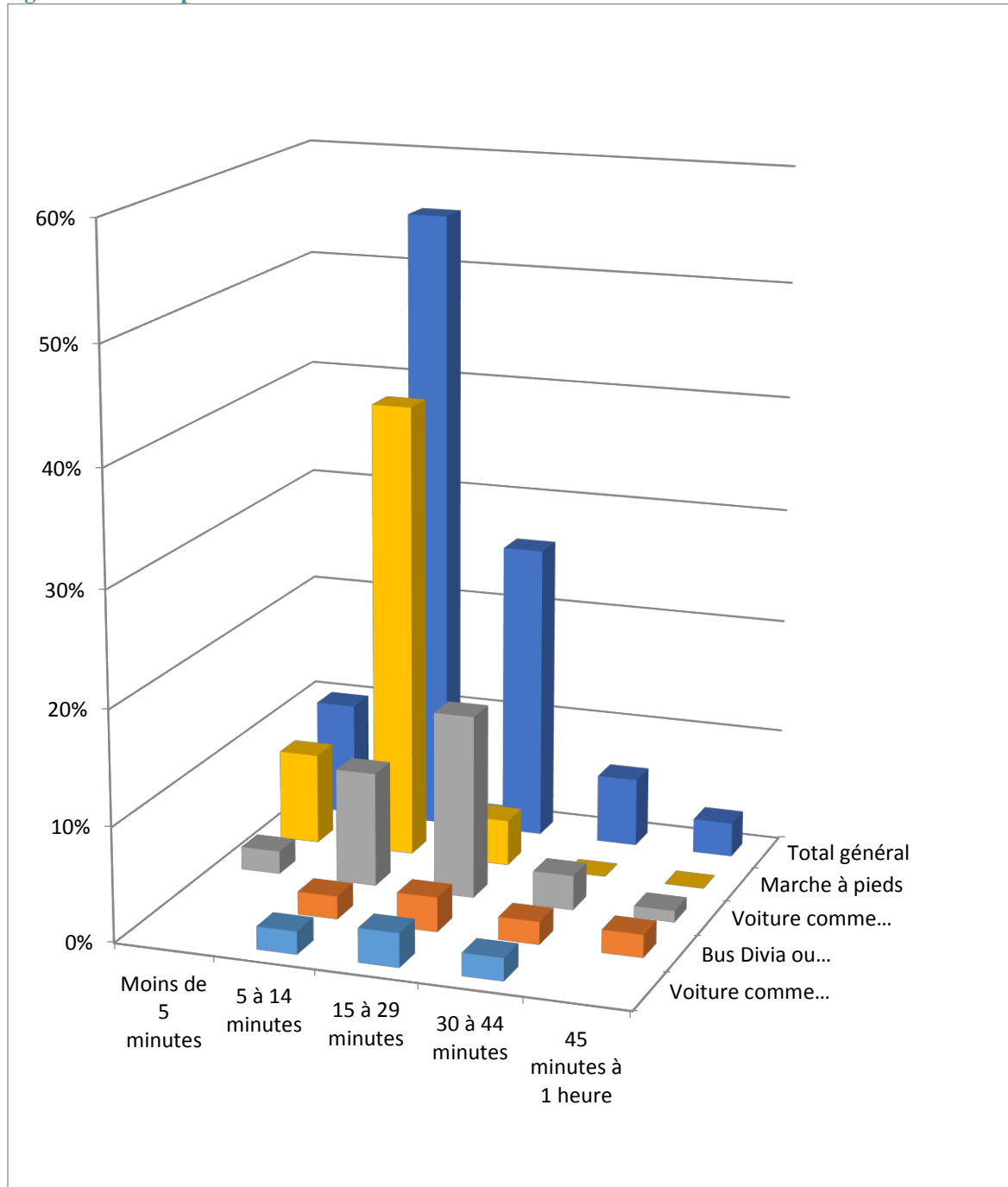
1.5. Une mobilité locale rendue possible par les aménités de proximité

La proximité, exprimée dans les stratégies résidentielles, peut être également vérifiée du point de vue de la mobilité locale. L'utilisation des commerces de proximité dans le quartier de la Fontaine d'Ouche représente le premier motif de déplacement local. En effet, 66% des personnes enquêtées déclarent effectuer leurs courses alimentaires principalement dans le quartier (Figure 20). Par ailleurs, les déplacements liés à cette activité se font majoritairement à pied sur de courtes durées (moins de 15 minutes).

La mobilité liée aux loisirs constitue le second motif de déplacement dans le quartier. Cette remarque se vérifie particulièrement pour les activités sportives. Pour les 180 personnes qui ont déclaré faire du sport régulièrement, 62 % des enquêtés restent dans le quartier pour pratiquer leur activité. Par ailleurs, la

Figure 21 montre que la moitié des individus concernés se déplacent à pied pour rejoindre un équipement sportif. Il s'agit donc d'une activité de proximité qui peut s'expliquer aisément par le nombre et la diversité des structures sportives proposées au sein même du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Figure 20 : Les déplacements liés aux courses alimentaires



L'état de l'art, présenté précédemment, a révélé à quel point les relations sociales étaient importantes pour guider les choix résidentiels. Cette tendance est largement confirmée par les habitants qui ont accepté de répondre au questionnaire, puisque 50% des individus rencontrent régulièrement leurs amis proches dans le quartier (Figure 10). Par ailleurs, 52% des rencontres professionnelles des personnes enquêtées se déroulent dans le quartier.

Figure 21 : Des pratiques sportives de proximité

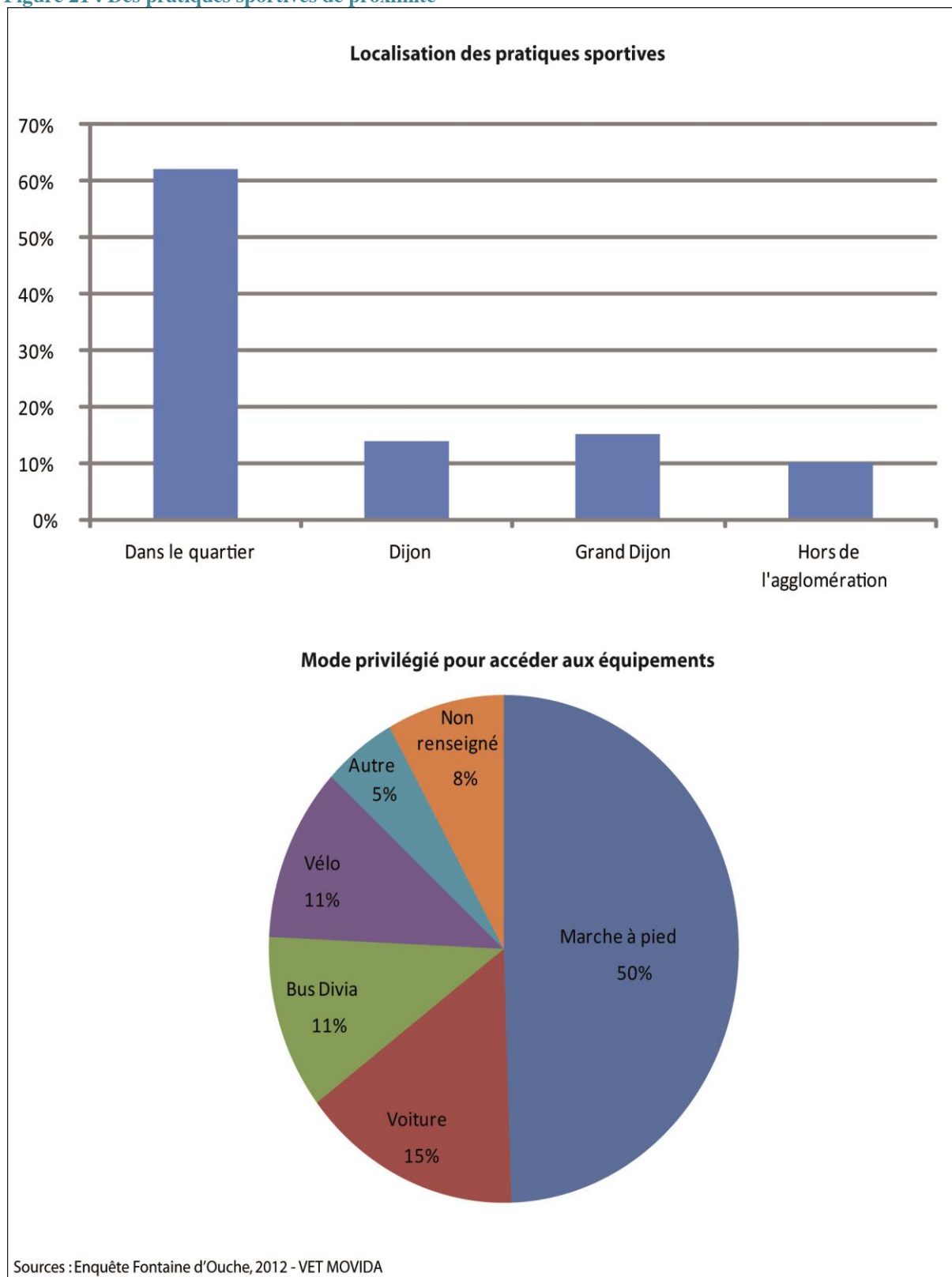


Figure 22 : Les territoires de sociabilité

	Famille	Amis proches	Professionnels
Au domicile	25%	19%	10%
Dans le quartier	21%	49%	52%
En dehors du quartier	54%	32%	38%

Sources : Enquête Fontaine d'Ouche 2012 – VET MOVIDA

En revanche, il est surprenant de constater que les rencontres à caractère familial ont tendance à se produire en dehors du quartier pour 55% des individus interrogés. Ces éléments chiffrés montrent à quel point l'intensité des relations sociales est importante pour les habitants de la Fontaine d'Ouche et contribue en même temps à une forme d'ancrage local, qui s'inscrit parfaitement dans le volet social d'un modèle de ville en transition.

II. Bilan et préconisations

Les pratiques qui viennent d'être révélées semblent bien en phase avec les principes de la mobilité durable que l'on peut attendre d'une ville en transition. Le fort encrage résidentiel qui ressort de l'enquête est fondé sur une forme de solidarité familiale et amicale. L'enjeu sociétal de la durabilité trouve ici un terrain favorable pour renforcer les structures associatives et trouver des solutions innovantes pour accéder aux différentes aménités urbaines. L'accessibilité au lieu de travail depuis la Fontaine d'Ouche constitue un enjeu important pour les habitants du quartier. Un découplage entre le lieu de travail et l'espace résidentiel a été souligné par l'enquête, mais ce phénomène semble relativement modéré. Par ailleurs, ces déplacements domicile-travail sont majoritairement effectués en transport en commun. Enfin, il faut rappeler que l'enquête s'est déroulée au cours d'une opération de réhabilitation de la structure commerciale de la Fontaine d'Ouche. Malgré ce contexte perturbé, qu'il s'agisse des commerces, des services ou des loisirs, l'enquête montre que l'ensemble des aménités disponibles dans le quartier est largement utilisé et valorisé par les habitants.

Toutefois, quelle que soit sa nature, la mobilité circonscrite à un quartier est assimilée à un symptôme de captivité, en particulier lorsqu'il s'agit de populations défavorisées (Lévy et Dureau, 2002). L'amélioration de l'accessibilité au centre-ville serait, sans nul doute, une piste à creuser pour éviter cet effet d'insularité. La conversion des deux lignes de bus en service de haut niveau (BHNS) serait bienvenue pour faciliter la « transition sociale » en direction du cœur de la ville. Le développement de cheminements piétons et cyclables serait également bénéfique pour renforcer les relations avec le reste de l'agglomération. Outre, les nouveaux usages qui pourraient être suscités, c'est également le sentiment d'abandon ressenti par les habitants d'un quartier isolé qui pourrait être atténué.

Parallèlement à l'accessibilité aux réseaux de transport, il s'agit également de trouver les ressources nécessaires pour améliorer l'accessibilité à l'emploi local. La transition socio-écologique de la Fontaine d'Ouche doit en effet passer par le retour d'un appareil productif situé à proximité du quartier. Il semble en effet nécessaire de contrebalancer le dynamisme des zones d'activités périphériques, en effectuant une extension de la zone franche urbaine (ZFU) de Chenôve. Ce statut apparaîtrait comme une solution favorable à l'insertion professionnelle, en particulier pour les personnes exposées à la vulnérabilité sociale.

III. Bibliographie

Monographies

Bassand, M., Brulhardt, M.-C., Hainard, F., Schuler M. (1985). *Les Suisses entre la mobilité et la sédentarité*. Lausanne : Presses Polytechniques Romandes.

Fol, S. (2009). *La Mobilité Des Pauvres*. Paris : Belin.

Le Breton, E (2005). *Bouger Pour S'en Sortir*. Paris : Armand Colin.

Lévy, J.-P., Dureau, F. (2002). *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en questions*. Paris : Editions L'Harmattan.

Mignot, D., Rosales-Montano, A.-S. (2006). *Vers Un Droit À La Mobilité Pour Tous : Inégalités, Territoires et Vie Quotidienne*. Paris : La documentation française.

Wilson, W. J. (1987). *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. 2 ed., Chicago: University of Chicago Press.

Articles

Coutard, O., Dupuy, G., Fol, S. (2002). « La Pauvreté Périurbaine : Dépendance Locale Ou Dépendance Automobile. », in *Espace et Société* ; n°108-109, p. 155–76.

Donzelot, J. (2004). « La Ville À Trois Vitesses : Relégation, Périurbanisation, Gentrification. », in *Esprit*; n° 303, p.14-39

Ihlanfeldt, K., Young, M. (1996). «The Spatial Distribution of Black Employment Between the Central City and the Suburbs. », in *Economic Inquiry*; vol.34/n°4, p. 693–707.

Kain, J. (1968). « Housing Segregation, Negro Employment, and Metropolitan Decentralization », in *The Quarterly Journal of Economics*; vol.82/n°2, p. 175–97.

O'Regan, K M., Quigley, J M. (1998). « Cars for the Poor. », in *ACCESS Magazine*; vol.1/n°12, p. 20-25.

Raphael, S., Rice, L. (2002). « Car Ownership, Employment, and Earnings. », in *Journal of Urban Economics*; vol.52/n°1, p. 109–30.

Articles dans un ouvrage collectif

Damon, J. (2004). « (Im)mobilité(s) et Pauvreté(s). », in Orfeuil J-P., *Transports, Pauvreté, Exclusions*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, p. 103–111.

Le Breton, E. (2004). « Exclusion et Immobilité : La Figure de L'insulaire. », in Orfeuil, J-P., *Transports, Pauvreté, Exclusions*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube, p.49-73.

Lévy, J. (2000). « Les Nouveaux Espaces de La Mobilité. », in Bonnet, M., Desjeux, D., *Les Territoires de La Mobilité*. Paris : Puf, p. 155-70.

Thèses

Ravalet, E. (2009). *Ségrégation urbaine et mobilité quotidienne, une perspective internationale : Etudes de cas à Niamey, Puebla, Lyon et Montréal*. Université Lumière-Lyon II.

Rapports

Dupuy, G., Coutard, O., Fol, S., Froud, J., Williams, K. (2003). *La Pauvreté Entre Assignment Territoriale et Dépendance Automobile : Comparaison France/Royaume-Uni*. Université Paris X, LATTS/ENPC, Université de Manchester.

Axe 2 : Une étude des habitudes de consommation, de la place de la consommation dans la construction identitaire individuelle et collective écoresponsable : l'exemple de la consommation sportive

Marie-Françoise LACASSAGNE, Philippe CASTEL, Anne-Marie LEBRUN, Jean-Luc Lhérault et Brigitte MONONDO-KAGHAD

Avant-propos

La consommation est le plus souvent considérée comme un acte réalisé par des individus membres d'un agrégat (Lorenzi-Cioldi, 1985) fondé sur le partage de critères (niveaux socio-économique, âge, sexe). Cette consommation commune donne aux individus qui se retrouvent ponctuellement à cette occasion, une appartenance sociale symbolique. Cependant, cette appartenance, précisément par son aspect symbolique, ne permet pas l'existence de groupe au sens psychosocial, c'est-à-dire au sens « d'organismes susceptibles de comportement intégrés » (Pagès, 1985). Dans le cadre de la transition socio-écologique, il nous semble important de dépasser les appartenances fantasmées pour atteindre des appartenances réelles permettant de dynamiser les conduites écoresponsables. De ce point de vue, la pratique sportive peut être considérée comme une consommation témoin.

En effet, parler de « consommation sportive », c'est entrer dans une conception marchande du sport, avec son risque de dérive consumériste, mais c'est aussi entrer dans une pratique valorisée qui peut jouer un rôle important dans la transition socio-écologique.

L'organisation des grands événements sportifs suscite des problèmes éthiques souvent dénoncés mais qui n'affaiblissent pas l'enthousiasme des populations qui s'identifient à leurs équipes. Cette identification facilite l'adoption d'une identité sportive qui dépasse les rencontres événementielles problématiques et facilitent l'adoption de pratiques qui ont une incidence bénéfique sur la santé et sur les liens sociaux.

1.1 Pratique sportive et santé

Dans les sociétés postindustrielles, l'évolution du mode de vie s'accompagne d'un abandon progressif de la dépense physique dans les activités professionnelles comme dans celles de la vie courante. Le processus de sédentarisation suit deux courbes de croissance. La première est celle du développement des transports motorisés limitant les dépenses physiques. La seconde est celle de la communication, télévisuelle puis informatique, qui rend la population et en particulier les jeunes de plus en plus inactifs au quotidien. Cette absence de stimulation

physique perturbe le bon équilibre et la santé de la population (recrudescence des problèmes pondéraux -obésité- et des maladies chroniques, surtout cardiovasculaires) impactant les finances publiques. D'après les données de l'enquête Obepi³² en 2009, l'obésité qui concernerait 14,5% de la population française de plus de 18 ans, aurait crû de 70% depuis la fin des années 1990. « On évalue les coûts médicaux directs dus à l'obésité et aux facteurs de risque associés entre 2,6 et 5,1 milliards d'euros en 2002 (selon que l'on retient une définition restreinte ou large de l'obésité). En intégrant les indemnités journalières, le coût de l'obésité pour l'assurance maladie était estimé entre 2,1 et 6,2 milliards d'euros, entre 1,5% et 4,6% de la dépense courante de santé » (Oullier & Sauneron, 2010, p. 19). Cette réalité interpelle les pouvoirs publics qui s'interrogent sur leur capacité à agir sur les habitudes de vie de la population. Les recherches en Sciences du sport s'appliquent à montrer depuis quelques années qu'une activité physique régulière est nécessaire pour la santé et surtout la prévention de certaines maladies. Aujourd'hui, même l'évolution de certains cancers semble freinée par la pratique physique. En termes de politique publique, les conclusions de l'expertise commandée en 2006 par J.-F. Lamour, ministre des Sports, mettent en évidence qu'avec trente minutes d'activité physique par jour pour les adultes et une heure pour les enfants, on obtient de grands bénéfices (Rapport Inserm, 2008).

1.2 *La pratique sportive comme facilitateur relationnel*

Le sport est également vécu comme créateur de lien social. En effet, comme le rappellent Gasparini et Vieille-Marchiset (2008), il existe aujourd'hui des normes collectives renvoyant à la pratique sportive comme vecteur d'éducation, de prévention et d'intégration.

Depuis un certain nombre d'années, le sport est considéré comme un moyen d'expression bénéfique des tensions (Bushman & al., 1999 ; Fitch & Marshall, 2000), voire comme l'exutoire de l'agressivité des participants. Il donne aux pratiquants le droit strictement codifié de laisser libre cours à leur agressivité (Elias & Dunning, 1994) ce qui permet une régulation des affects et, en poussant le raisonnement jusqu'au bout, il contribue à garantir le maintien de l'ordre social. Cette hypothèse cathartique du sport a permis de dire que la pratique sportive est un moyen de prévenir la délinquance, de servir de remède aux différentes formes d'inadaptation et *a fortiori* un moyen d'insertion (Pantaléon, 1997, 2003).

Ce point de vue se maintient aujourd'hui, même s'il est surtout relié à des activités particulières guidées d'une certaine façon. Ainsi, Nosanchuk (1981), ainsi que Lamarre et Nosanchuk (1999)

³² L'enquête Obepi (réalisée tous les trois ans depuis 1997) étant réalisée de manière déclarative, une sous-estimation est probable.

évoquent la catharsis de l'agressivité associée à la pratique des arts martiaux lorsque sont mis en avant un idéal de vie et le respect de l'adversaire. Plus récemment, Wickers *et al.* (2013) rappellent que ce n'est que dans un cadre éducatif que la pratique sportive a des effets sur la socialisation, l'intégration des migrants et des jeunes, l'apprentissage de la démocratie et la santé publique. En fait, au-delà d'un effet de norme, la catharsis sportive et son transfert dans la vie quotidienne n'ont jamais été réellement démontrés, même si aujourd'hui quelques études s'y emploient.

Chelly et Brunel (2013), ainsi que Chelly (2014) montrent, auprès d'un échantillon de jeunes tunisiens sportifs, qu'un score positif aux valeurs de non-agression est lié négativement à la promotion de la violence dans la pratique sportive, ce dernier effet affectant positivement et fortement le rejet de la violence instrumentale dans la vie quotidienne et même la caution du comportement agressif en lui-même. Par contre, ils n'obtiennent pas du tout ce pattern chez des immigrés tunisiens en France pour qui, même si les résultats restent à consolider au vu des effectifs, les valeurs de non-agression ne semblent avoir aucun effet.

En conclusion, même si les mécanismes sous-jacents à la norme restent à approfondir, **la norme faisant du sport un relai de socialisation positif est bien présente et peut donc à elle seule jouer un rôle important dans la transition socio-écologique.**

1.3 La consommation sportive comme levier d'innovation éco-responsable

La pratique sportive, dans son ambition citoyenne, pose une norme de référence à l'intérieur de laquelle les humains peuvent atteindre leurs limites, ces limites étant acceptées ou sollicitées au nom d'un collectif. Cette guidance sociale donne aux sportifs la capacité de promouvoir un dépassement de soi pour qu'un groupe puisse aller vers la victoire. Même si les conduites éco-citoyennes ne sont pas encore majoritaires, le Mouvement Olympique, par exemple, au travers de l'Agenda 21, traduit au niveau mondial l'idée que le sport peut être un excellent vecteur de développement durable. Pour ses promoteurs, il s'agit d'intégrer ce concept aux politiques sportives, à savoir de se servir du sport comme domaine support pour la transmission des valeurs inhérentes au développement durable et de participer à la cohésion sociale en ciblant certains publics (les jeunes - porteurs de l'avenir, les femmes - sujettes à discrimination, les personnes âgées - potentiellement isolées). La norme étant fixée, les conduites des sportifs pourront atteindre leur maximum en harmonie avec une identité sociale qui les valorise. En effet, en élargissant le cadre de référence normatif à l'éco-citoyenneté, les sportifs pourront s'investir individuellement pour atteindre collectivement le maximum. Cette démarche pour qu'elle se réalise, nécessite *a minima* que l'identité sportive soit une identité favorable ; elle

nécessite aussi que les sportifs puissent transférer dans la vie quotidienne la possibilité de s'engager dans un collectif.

L'étude présentée vise un premier bilan de la pratique actuelle telle qu'elle se réalise dans un quartier populaire de manière à dégager les faiblesses mais aussi les ressources qui pourraient servir à terme de levier pour le développement d'une pratique sportive éco-responsable mais surtout servir de levier pour un développement durable plus global. Le choix d'un quartier populaire n'est pas anecdotique dans la mesure où les quartiers populaires d'aujourd'hui sont généralement connotés négativement ce qui facilite l'adhésion des habitants aux innovations de transition. En effet, selon Van der Horst (2007), ce sont les habitants de quartiers stigmatisés qui sont les plus prêts à adopter des comportements verts. De plus, les habitants des quartiers populaires se reconnaissent particulièrement dans l'identité sportive (Castel & Lacassagne, 2014). Ce premier bilan permettant un état de la consommation sportive aujourd'hui à Fontaine d'Ouche sera approfondi dans trois directions principales afin de faire un diagnostic de la possibilité de transition à partir de ce type de consommation. Tout d'abord, sera mis au jour la capacité d'absorption par les dispositifs publics d'aujourd'hui des nouveaux modes de consommation sportive. Nous nous intéresserons également aux acteurs de ces politiques, ainsi qu'à leurs collègues relevant d'autres champs, pour tester leur capacité d'engagement pour le futur. Dans un deuxième axe, directement centré sur la consommation, nous rappellerons les tendances du marché et la façon dont les pratiquants se les représentent. Enfin, dans un dernier axe, nous explorerons une relation traditionnellement repérée comme problématique dans les quartiers populaires (Hammouche, 2008) de manière à voir son impact possible sur la transition socio-écologique.

I. Analyse de la pratique sportive à Fontaine d'Ouche

Le quartier ciblé, à savoir Fontaine d'Ouche, comme le souligne Richard (2012) dans son diagnostic territorial, comprend 90% d'immeubles, les 10% d'habitat individuel se retrouvant à la fois dans une zone à habitat individuel dominant et dans une zone à l'habitat collectif. Seul 1/3 de la population est propriétaire.

Ce quartier peut être également considéré comme un quartier populaire dans la mesure où la population présente, relativement à la ville dans son ensemble, un faible niveau d'étude, une surreprésentation des chômeurs (19% / 10%) ainsi qu'une surreprésentation des employés (30% / 25%) et des ouvriers (27% / 15%). Fontaine d'Ouche est également un quartier multiculturel puisqu'il comprend le double du taux moyen d'immigrés sur Dijon (16% / 10%).

En termes de réputation, une étude menée à Dijon auprès d'une centaine de membres d'associations de quartier (Bourg & Castel, 2011) a permis de montrer que Fontaine d'Ouche faisait partie des quartiers de « mauvaise réputation », censés être exclusivement peuplés d'immigrés (venus d'Asie, du Maghreb, d'Afrique Noire, d'Europe de l'Est, du Portugal), sans qu'apparaissent néanmoins, contrairement à une autre agglomération du Grand Dijon (Chenôve), de lien statistique entre la mauvaise réputation du quartier et sa population. En d'autres termes, Fontaine d'Ouche n'est pas un quartier totalement stigmatisé.

La politique sportive qui y a été menée a peut-être été un facteur facilitant. En effet, le quartier bénéficie d'une piscine, d'un gymnase, d'un centre sportif, d'une école municipale du sport, de trois stades, d'une base nautique et de terrains de tennis. Sur l'ensemble de cette offre, 43 agents municipaux participent au bon fonctionnement des structures. Les publics concernés sont, pour la majorité, les élèves des établissements scolaires, les membres des clubs sportifs et un public tout venant composé à la fois de personnes du quartier et de personnes venant d'autres quartiers de Dijon. Les actions sont dans l'ensemble très variées. L'aspect pédagogie-apprentissage des pratiques sportives au niveau scolaire est couvert par l'ensemble des structures. Les entraînements sportifs sont aussi des activités bien représentées ainsi que les compétitions. De plus, des interventions pédagogiques sont proposées sur le temps scolaire. Il existe une initiation sportive assurée par le centre sportif et l'école municipale du sport, des animations sportives de quartier, certaines structures étant des Sites de Promotion et d'Organisation des Temps Sports (SPOTS). Enfin, plusieurs structures sont impliquées dans le dispositif « Vacances pour ceux qui restent » proposé par la Ville de Dijon. En d'autres termes, le quartier de Fontaine d'Ouche est doté d'infrastructures importantes, équivalentes à celle d'un quartier réputé riche de Dijon (Chevreul-Parc) et très animées.

Pour étudier les possibilités de développement durable sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, nous avons réalisé un bilan des pratiques sportives et de leur répartition en fonction du sexe et de l'âge. Cette étude, centrée sur des groupes de pratiquants, devrait au final nous permettre de réfléchir, de façon plus armée, au rôle que pourrait jouer le sport dans la transition socio-écologique de ce quartier.

1.1 Mode d'analyse des données

Il existe des données européennes (Eurobaromètre, publication 2010) concernant les pratiques sportives. Il existe également des données françaises publiées par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (<http://www.sports.gouv.fr/organisation/publication-chiffres-cles/Statistiques/>). Enfin, il existe

des données régionales, "Les chiffres du Sport en Bourgogne 2013", recueillies conjointement par le C.R.O.S. (Comité Régional Olympique et Sportif) de Bourgogne et la D.R.J.S.C.S. (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale).

Les statistiques concernant la pratique sportive dans les quartiers populaires sont très récentes et peu nombreuses. Cependant, depuis 2004, le Ministère Jeunesse et Sport fait apparaître le nombre de licences dans les zones urbaines sensibles³³ (<http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-onzus-2012.pdf> p. 157-162) et une étude approfondie sur les sports et les loisirs a été réalisée dans une région voisine (Franche-Comté) en 2007.

Bien que ces différentes données, recueillies dans des buts différents avec des échantillons liés à ces buts, ne semblent pas idéales en vue d'une comparaison, elles seront utilisées comme aide à la lecture des résultats. Ces derniers porteront dans une première partie sur les pratiques, leur taux, leur mode et les lieux où elles s'exercent, puis dans une deuxième partie sur les pratiquants.

Les pratiques

Les résultats font apparaître un taux de pratiques assidues aussi important que le taux de pratiques relevé en Europe. Par contre, le taux de pratiques occasionnelles est inférieur à celui relevé en France et en Europe. En effet, le pourcentage de personnes du quartier disant faire du sport au moins une fois par semaine est de 40%, ce qui correspond au pourcentage européen (Eurobaromètre, 2010). Ce taux de fréquentation est inférieur au taux national (stat info, 2011) qui est de 65%. Cependant, il est à noter que l'enquête nationale commence à 15 ans, période de scolarisation obligatoire, alors que l'âge minimal pris en compte dans l'échantillon sport à Fontaine d'Ouche est supérieur à 17 ans. Le score national est donc mécaniquement supérieur au score de Fontaine d'Ouche et ne nous permet pas de faire une comparaison fondée. Par contre, le pourcentage de personnes affirmant n'avoir aucune pratique sportive est nettement supérieur. Il est de 50,4% à Fontaine d'Ouche alors qu'il n'est que de 34% en Europe et 11% en France.

Le mode de pratique

Le nombre de pratiquants auto-organisés à Fontaine d'Ouche est très inférieur à la moyenne européenne. En effet, il n'y a que 50% des habitants interrogés qui pratiquent de façon auto-

³³ Voir les services statistiques de Jeunesse et Sport en partenariat avec l'INSEE.

organisée alors que la moyenne européenne (Eurobaromètre, 2010) est aux alentours de 66%. Les pratiquants adeptes des structures se répartissant équitablement entre les structures publiques, les clubs privés marchands et les associations. Leur taux est légèrement supérieur à celui des licenciés de la région Bourgogne (38%), le pourcentage national étant de 36% (les chiffres du sport en Bourgogne, 2013).

Les lieux de pratique

En réponse à la question concernant les lieux de pratique, il ressort que le quartier est celui qui est le plus privilégié (59%), puis vient la ville (13%) et enfin l'agglomération (11%).

Le choix de pratique

Au niveau national, les activités classées sont celles ayant un score supérieur à 6%. Parmi ces activités, la marche, le vélo et la natation sont les activités reconnues comme les plus prisées avec un score supérieur à 50% pour la marche et supérieur à 20% pour les deux autres. A Fontaine d'Ouche, les trois sont représentées mais avec des scores bien moindres pour la marche (28%) et inférieur pour la natation (18% / 24%) et le vélo (19% / 22%). Pour les pratiques de salle, qu'il s'agisse du foot ou de la musculation, les scores sont identiques ou quasi identiques (10% / 10% ; 7% / 8%). Une activité est présente à Fontaine d'Ouche alors que son score n'est pas mentionné au niveau national parce qu'inférieur à 6%: la gymnastique, cette activité étant dite pratiquée par 7% de la population et plus précisément par 11% des femmes.

En résumé, **la consommation sportive à FO s'exerce de façon régulière, dans des structures (publiques ou marchandes) qui sont sur place**. Il est à noter qu'il reste une **marge de progression possible non négligeable**, notamment dans le développement des pratiques auto-organisées.

Les pratiquants (voir tableaux en annexe)

Répartition par sexe

De façon globale, le pourcentage de pratiquants à Fontaine d'Ouche est de 44,42%, avec 37,81% de femmes et 54,49% d'hommes. Les femmes pratiquent donc moins que les hommes et cet effet est significatif ($p = .008$ aux probabilités exactes de Fisher).

Quelle que soit la représentativité réelle de notre échantillon, cet effet est conforme aux effets généralement observés. Les filles et les femmes s'adonnent généralement moins fréquemment aux activités sportives que les hommes.

Répartition par Age

En Bourgogne, 47% des licenciés sont des jeunes de moins de 18 ans. Dans le quartier de la Fontaine d'Ouche, les jeunes représentent la tranche d'âge parmi laquelle nous trouvons le plus fort pourcentage de pratiquants (65,12%). Par ailleurs, si nous portons notre attention sur les séniors (60-75 ans et 75 ans et plus), nous voyons que le pourcentage de pratiquants reste encore élevé pour la première tranche d'âge (60 à 75 ans : 52,27%) mais diminue fortement pour la seconde (75 ans et plus : 15,79%). A noter qu'au niveau européen, 22% des plus de 70 ans font toujours du sport. Pour la répartition par âge, les résultats sont globalement conformes aux résultats européens sauf pour les plus de 75 ans où le pourcentage de pratiquants apparaît moindre dans le quartier de la Fontaine d'Ouche.

Une explication possible est que dans le vieillissement la solitude joue souvent sur les comportements favorables à la santé et notamment sur la pratique physique (Hawkley *et al.*, 2009, cités par Newall, Chipperfield, Bailis & Stewart, 2012). Newall, Chipperfield, Bailis et Stewart (2012), travaillant sur des corrélations à partir de bases de données relatives à des personnes de plus de 65 ans (N = 235), ont également retrouvé cet effet. Ils ont aussi montré que cet effet était global et non repérable à travers un actigraphe journalier, renforçant l'idée que la solitude réduit la motivation à être actif (Eloranta, Routasalo & Arve, 2009, cités par Newall, Chipperfield, Bailis & Stewart, 2012).

Répartition des pratiquants selon l'âge et le sexe

Tableau 3. Nombre moyen de pratiquants selon le sexe et l'âge et calcul des tests de Fischer correspondants.

	17-29 ans	30-43 ans	44-59 ans	60-75 ans	75 ans et plus
Femmes	40,91	22	44,83	51,72	17,86
Hommes	90,48	51,43	30,77	53,33	10
Fischer Test	p=.00001	p=.0049	p=.0212	p=.5330 NS	p=.4925 NS

Au niveau européen (Eurobaromètre, 2010), la disparité entre les hommes et les femmes concernant le taux de pratique tient surtout à la tranche d'âge 15-24 ans. Nous voyons, pour notre part, que cette disparité est beaucoup plus stable. A l'âge mûr, la tendance s'inverse et ce n'est qu'à partir de 60 ans que les différences s'annihilent.

La répartition des pratiquants selon leur âge fait apparaître une différence de genre importante. Alors que presque tous les garçons de l'échantillon sont des pratiquants, moins de la moitié des filles du même âge disent pratiquer un sport. Même s'il y a un affaiblissement de la pratique à

l'âge adulte, l'écart entre hommes et femmes se maintient jusqu'à 43 ans. Ce n'est qu'à partir de 60 ans que les différences se stabilisent, femmes et hommes pratiquant de la même façon. Ces résultats diffèrent notablement de ceux obtenus lors de l'enquête «Pratique physique et sportive 2010», C.N.D.S. (Centre National pour le Développement du Sport) / Direction des Sports, INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance), MEOS (Mission des études et de l'observation et des statistiques) du Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. La part (en pourcentage) des personnes ayant pratiqué au moins une activité physique ou sportive au cours des douze mois précédant l'enquête met en évidence un pourcentage de pratiquants équivalent à celui des pratiquantes pour les jeunes années (tranche 15-24 ans et tranche 25-44 ans), puis, pour les tranches de 45 à 64 ans et plus de 65 ans, une légère surreprésentation des hommes. Bien que ces données ne soient pas strictement comparables, elles laissent ouverte la nécessité d'une interprétation.

Citant Mignon et Truchot (2002), Gasparini et Vieille-Marchiset (2008) rappellent que ce sont généralement les garçons qui pratiquent le plus dans des structures organisées, notamment les garçons des milieux populaires. C'est aussi ce qui semble se passer dans le quartier de la Fontaine d'Ouche. Les résultats à ce propos montrent en effet que 63% de filles pratiquent hors structure contre 52% des garçons. Néanmoins, les pratiquants hors structure étant rares, cette seule explication ne permet pas de rendre compte de l'effet. Le problème des filles a été soulevé dans les entretiens avec les animateurs sportifs du quartier et renvoie selon eux le plus souvent aux différences culturelles. Quoi qu'il en soit, l'arrivée des filles dans la tranche d'âge 44-59 ans laisse présager une ouverture importante en termes de consommation. Si, dès qu'elles le peuvent pour des raisons culturelles ou simplement organisationnelle (ce qui reste à approfondir), les femmes pratiquent, il paraît *a minima* qu'elles partagent une vision positive du sport qu'elles peuvent faire partager à leurs enfants, personnes supports importantes dans la transition.

Conformément à ce qui se passe généralement, la consommation sportive à Fontaine d'Ouche est un phénomène masculin : les jeunes hommes sont les plus adeptes, leur investissement décline au moment de la vie active et reprend au moment de la retraite. La spécificité de ce quartier concerne le croisement de l'âge et du sexe qui fait apparaître que l'écart de pratique lié au sexe est différent d'ailleurs. En effet, après un retournement en faveur des femmes, ce n'est qu'à 60 ans qu'il se stabilise, les sportifs âgés étant en plus, à 75 ans, moins nombreux que la moyenne nationale.

En termes de consommation, l'évolution de pratique des femmes souligne là encore une marge de progression possible. L'affinement par les pratiques met peut-être en avant l'importance d'un encadrement ou, la marche étant sous représentée, un aménagement particulier de cette pratique.

1.2 Descriptif des études menées : 3 niveaux d'analyse

Ces premiers résultats mettent en avant une consommation somme toute particulière de la pratique sportive à Fontaine d'Ouche. Il s'agit d'une consommation de quartier, plutôt encadrée et liée à des phases de vie différentes selon les sexes.

Il s'agit d'étudier dans quelle mesure cette consommation est porteuse de durabilité socio-écologique. La notion de durabilité socio-écologique retenue, part de l'idée de durabilité et s'appuie sur 3 piliers. En effet, dans la conception envisagée, la pratique sportive, en tant qu'objet de consommation, peut dépasser la stricte transaction marchande écoresponsable, même si ce type de conduite est un préalable soulignant des attitudes favorables, pour servir de vecteur à la transition socio-écologique. Pour cela, les trois piliers qui la supportent, à savoir les politiques publiques, le marché incontournable dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui et les hommes, considérés comme des acteurs sociaux susceptibles, dans leurs relations de promouvoir ou de freiner des avancées, doivent être en cohérence.

Les structures publiques qui facilitent la consommation sportive peuvent ne pas être en phase avec une consommation éco-responsable. De plus, elles peuvent être opposées aux structures privées ou au contraire développer des partenariats qui vont au-delà de possibles clivages. De même, les différents acteurs de ces groupes peuvent être opposés les uns aux autres ou au contraire partager une même vision du monde.

Le marché fait référence aux marges de progression relevée dans la première étude. La progression peut aller au-delà ou non des limites supportables pour un territoire, elle peut promouvoir des produits en conformité ou non avec les normes environnementales et les consommateurs potentiels peuvent être prêts ou non à accepter les produits proposés.

Enfin, l'ancrage dans un territoire populaire peut alerter sur certaines fractures sociales dans la répartition de la population qui peuvent fragiliser ou non les efforts déployés par les acteurs de terrain ou freiner / encourager un certain type de consommation.

Pour répondre à la première interrogation, centrée sur les politiques sportives publiques, nous avons étudié deux dispositifs mis en place par la ville de Dijon pour promouvoir l'éducation sportive (étude 1) ; puis nous nous sommes également intéressés à la durabilité des relations que les personnes en charge de la pratique sportive mettaient en place avec leurs partenaires ne

relevant pas du service public et la population consommatrice de pratique physique (étude 2). Pour répondre à la deuxième question, après avoir dressé les attentes du marché, nous nous sommes intéressés à la façon dont le public, potentiellement client des pratiques sportives, envisageait cette pratique et quel lien il percevait avec l'éco-mobilité (étude 3). Enfin, en ce qui concerne la durabilité des rapports entre les groupes humains, la recherche a porté sur les relations jeunes-vieux généralement considérés comme problématiques dans ce type de territoire (étude 4).

Etude 1 : Les politiques publiques et l'acceptation socio-politique d'un produit de consommation particulier (responsable : Jean-Luc Lhéreau)

Etat de l'art

Dans la transition socio-écologique, Wüstenhagen *et al.* (2007) ciblent l'acceptation socio-politique comme déterminant essentiel du changement. Généralement, les villes font des efforts. Néanmoins, bien qu'il y ait des modulations en fonction de la taille des agglomérations, la plupart d'entre elles semblent davantage le faire par obligation que par conviction. Souvent, des contradictions sont pointées (Kaufmann, 2003 ; Michelsen & De Boer, 2009), généralement interprétées en termes de non intégration des deux dimensions sous-jacentes aux politiques publiques territoriales (Gauthier, 2005), à savoir d'une part la dimension substantive (le contenu, les objectifs et les ambitions des politiques) et d'autre part la dimension procédurale (les procédures, les moyens et les mécanismes d'interactions avec les acteurs). La pratique sportive évite cet écueil. De par sa valorisation sociale, sa promotion est bien vue et les mises en œuvre des politiques pour favoriser son développement sont appréciées. En conséquence, les actions menées (intervention dans le scolaire primaire, aide aux associations, aménagement de l'environnement, communication, création d'évènements) sont généralement congruentes avec les objectifs souhaités. Lorsque la norme portée par les politiques sportives est l'éducation, les dispositifs mis en place³⁴ permettent, grâce à la mise à disposition de personnel, le renforcement de la pratique sportive à l'école ou dans les associations. Pour développer le sport-santé et donc mettre l'accent sur des activités pour tous plutôt que sur la pratique en club, la création d'évènement, centrée au départ sur des opérations portes ouvertes, s'est centrée progressivement sur des interventions dans tous les espaces de vie (rue, campagne, entreprise). Enfin, maintenant que l'environnement devient une préoccupation essentielle du monde sportif,

³⁴Aménagement du Temps Scolaire Aménagement du Rythmes de Vie de l'Enfant et du Jeune, Contrats Bleus, Contrat Educatif Local, Projet Educatif Local

les politiques publiques s'engagent, surtout sous l'impulsion des associations, dans ce qui est nommé les « *daily routines* » ou « *routine activities* ». « L'idée est de substituer des espaces-temps de liaison passifs à des séquences actives de déplacements ou d'introduire dans ces espaces-temps une composante de véritable activité physique » (Rapport AP, 2008, p. 26). Ces espace-temps de liaison représentent les distances parcourues dans les itinéraires habituels pour se rendre à l'école, au travail, faire ses courses, etc.).

Les politiques publiques, qui aident donc à promouvoir les normes sociétales et les politiques sportives, non seulement ne dérogent pas à cette mission mais l'ancrent dans les faits. Cependant, à l'échelle d'une ville et même dans notre cas d'un quartier, il importe de voir comment ce passage de témoin est relayé.

Positionnement épistémologique

Que ce soit dans le domaine de l'offre directe d'activités (centre de vacances, école multisports, prise en charge des séniors), l'aide aux activités structurées (l'EPS en scolaire, le soutien aux associations sportives fédérales comme affinitaires), l'aménagement de l'espace de vie (signalétique, déplacements actifs) ou la sensibilisation aux bienfaits de la pratique physique (campagne de communication, évènementiel), l'action des acteurs locaux est essentielle. Le rôle des collectivités territoriales est généralement bien reconnu, (Toussaint, 2008) mais leurs actions à l'échelle d'un quartier ont été rarement étudiées. Il s'agit donc d'interroger des dispositifs pour voir comment ils sont investis à cette échelle et plus précisément dans un quartier populaire. Dans l'idée de la consommation sportive comme vecteur de transition socio-écologique, il importe, à cette échelle, de tester la durabilité des dispositifs tout en repérant leur adaptabilité aux normes éco-responsables.

Problématique

La ville de Dijon s'est depuis longtemps intéressée à la pratique sportive non seulement en dotant les quartiers populaires d'installations équivalentes à celles des autres quartiers mais aussi en organisant parallèlement l'animation sportive de ces quartiers. Ainsi, aujourd'hui, elle offre six dispositifs³⁵ couvrant en plus du temps scolaire les temps de loisirs. Parmi ces

³⁵ Pendant le temps scolaire : IPTS (Interventions Pédagogiques en Temps Scolaire) touchent 45 écoles dijonnaises et 200 classes) ; pendant le péri scolaire : ASQ (Animations Sportives de Quartier) de 18h/20h totalise 7500 usagers/an, le CMIS (Centre Municipal d'Initiation Sportive) totalise 4000 usagers/an ; pendant le temps extra - scolaire : les SPOTS (Site de Promotion et d'Organisation des Temps Sport) de 20h/22h totalisent 2000 usagers/an, VPCQR (Vacances pour ceux qui restent) qui totalisent 7000 usagers/an et l'accueil à la BNLK ((Base Nautique du Lac Kir)BNLK) totalise 8500 usagers/an.

dispositifs, deux sont anciens et se sont greffés sur des initiatives de terrain qui au départ n'étaient pas pilotées par la ville. Il s'agit du CMIS (Centre Municipal d'Animation Sportive) et de VPCQ (Vacances Pour Ceux Qui Restent).

Le CMIS, que d'autres villes appellent « Ecole municipale des sports », est un dispositif qui, dans les années 1980, a pris le relais dans le quartier même de Fontaine d'Ouche du « Club des jeunes de la Fontaine d'Ouche ». C'était à cette époque un lieu de rencontre de la jeunesse du quartier avec proposition de quelques activités du type baby foot ou ping pong. La municipalité a souhaité l'intégrer dans un dispositif plus large et plus orienté sur l'initiation aux différentes pratiques sportives.

VPCQR est également un dispositif qui dure. Il va fêter ses 40 ans d'existence. A l'origine, il n'était pas piloté par la direction des sports et ne proposait que quelques stages. L'idée originelle étant de proposer des activités sportives et culturelles aux enfants qui ne pouvaient partir en vacances d'été. Devant le succès, le dispositif s'est élargi et propose des stages pendant toutes les vacances scolaires (printemps, été, automne, hiver).

Les deux dispositifs, sauf dans l'organisation temporelle des séances, sont très semblables (voir descriptif en annexe). Leur offre est variée et s'adapte aux tendances actuelles (développement des activités de forme en lien avec la santé -gymnastique régulière-, développement d'activités réduisant les fractures sociales pouvant être engendrées par l'impossibilité d'accès à un certain type de matériel -canoé kayak- mais aussi en intégrant par la mise en avant des nouvelles pratiques renvoyant parfois à des activités douces -accent mis sur le bien-être -pack bien être-, accent mis sur des activités minimalistes -*stand up paddle*-).

Enfin, l'écocitoyenneté reste un souci permanent pour les acteurs de terrain qui sensibilisent les pratiquants au travers de gestes éducatifs simples : tri sélectifs, économie d'énergie, économie d'eau et aussi au travers de la communication dématérialisée quand elle est possible.

En résumé, les deux dispositifs étudiés, qui se positionnent sur les temps de loisirs institutionnellement programmés (tout au long de l'année après le travail, après l'année de travail, pendant les vacances), sont des dispositifs d'aujourd'hui, intégrant les phases d'évolution des missions accordées à la gestion de la pratique sportive (régulation sociale, santé) et, sans que ce soit encore posé en tant que mission, semblent s'ouvrir aux nouvelles tendances liées à la durabilité (silence, slow time).

Il reste à voir comment la population de Fontaine d'Ouche réagit face à ces deux dispositifs. Les accepte-t-elle ou les délaisse-t-elle ? Si elle les accepte, les jeunes auront-ils envie de pratiquer davantage, feront-ils pratiquer leurs enfants et développeront-ils les valeurs éco-responsables développées au sein de leur activité ?

Hypothèse de recherche

Dans la mesure où, pour les enfants et les jeunes, la prise en charge collective des loisirs est devenue une nécessité liée à l'organisation des sociétés occidentales d'aujourd'hui, les parents ne peuvent *a priori* n'être que satisfaits d'une offre répondant à cet impératif. Cependant, les valeurs diffusées pourraient être contestées ou rejetées. Dans la mesure où la pratique sportive est très valorisée socialement, notamment dans les quartiers populaires (Castel & Lacassagne, 2013), même si ce n'est pas au sens promu par les éducateurs sportifs, nous faisons l'hypothèse qu'ils y adhéreront et même qu'ils y adhéreront d'autant plus qu'eux-mêmes pourront y participer. En effet, si certains d'entre eux avaient des résistances idéologiques, le fait de pouvoir participer eux-mêmes permet d'assurer un contrôle sur ce qui se passe dans les activités. Par ailleurs, pour les autres, à savoir les participants adultes, leur participation atteste déjà de leur adhésion idéologique. La même adhésion devrait se retrouver chez les jeunes. Les activités proposées sont modernes et s'inscrivent également dans un domaine valorisé.

Méthodologie

L'enquête effectuée porte sur les inscriptions des habitants de Fontaine d'Ouche aux deux dispositifs d'animation sélectionnés, soit 3512 observations. Ces observations concernent à la fois les inscriptions sur place (52%) ou par le net (46%).

Verrous

Un premier verrou aurait pu être l'absence de données précises sur les inscriptions aux dispositifs, mais les données étaient rigoureusement collectées. Un deuxième verrou aurait pu être l'absence de droit d'accès à ces données, ce qui n'a pas été le cas. Nous remercions, à cette occasion M. Dargirol (DRJS) et son équipe. Enfin, par rapport aux inscriptions aux dispositifs eux-mêmes, bien que l'inscription dématérialisée commence à prendre de l'ampleur, le risque était que, dans les quartiers populaires, l'accès par le net soit discriminant. En effet, même si de nos jours l'utilisation des NTIC est courante, il y a encore des familles dépourvues de ce genre de matériel. Cependant, au vu de l'enquête collective, ce risque semble atténué dans la mesure où les familles de Fontaine d'Ouche semblent particulièrement équipées.

Analyse des résultats

1. Caractéristiques de la population de notre enquête

(Pour les tableaux de résultats : voir annexe étude 1)

La répartition des personnes ayant rempli le formulaire d'inscription est la suivante : 43,2% de femmes pour 56,8% d'hommes. L'âge des répondants se situe entre 28 et 57 ans avec une plus grande proportion des 37-47ans (38,6%) et des 26 -37 ans (32,4%).

L'écart de réponse entre les femmes et les hommes peut s'expliquer par le mode d'inscription (voir annexe, tableau 1). D'après les réponses de notre échantillon, il semblerait que les femmes se déplacent plus que les hommes et inscrivent leurs enfants sur le lieu de l'activité (56% confirmé/44% pour les hommes) et concernant l'utilisation du net c'est l'inverse (51,4% hommes/48,6% pour les femmes). En ce qui concerne l'âge des répondants, il semble indiquer que les inscriptions sont plutôt faites par des adultes en âge de travailler (que ce soit pour l'inscription de leurs enfants ou pour eux-mêmes) ce qui peut se comprendre vu que ces activités sont payantes.

2. La composition des familles

Les familles en moyenne sont composées de 3 enfants (tous revenus confondus). Les familles plus nombreuses (4, 5 enfants et plus) se retrouvent dans les foyers à bas revenus. La majorité des répondants (en couple et/ou seul) a des revenus en dessous de 2000€ mensuel, 32,7% pour les couples et 72,5% pour les personnes seules. Cette tendance s'inverse naturellement lorsque le montant des salaires augmente.

3. Nombre d'inscription par famille

L'enquête montre qu'il y a majoritairement entre 2 et 6 inscrits par famille à ces animations (32% de 2 à 4 et 19,5% de 4 à 6). Comme l'étude porte sur trois années, on peut penser qu'il y a au moins une, voire deux, inscriptions par famille et par an. Pour 11,4% des cas, on note 12 inscriptions et plus (ce qui n'est pas étonnant au regard du nombre de familles nombreuses).

4. Nombre d'inscription par personne

La grande majorité des participants (près de 80%) ont été inscrits plusieurs fois aux animations municipales, entre 2 et 4 fois aux différents dispositifs.

En résumé, les dispositifs sélectionnés touchent essentiellement les familles nombreuses à bas revenus. Leurs représentants (souvent des hommes) inscrivent souvent plusieurs enfants et/ou eux-mêmes pour plusieurs activités durant plusieurs années consécutives.

Analyse des dispositifs

1. Répartition par sexe

Globalement sur les trois années de référence, il y a plus de filles (56,4% / 52,1%) qui ont participé au CMIS. C'est l'inverse pour les inscrits au VPCQR (47,9% / 43,6%). Une des raisons possible est le nombre d'inscrits femmes adultes pour des activités visant la forme à des

horaires relativement réguliers. Ce résultat semble conforme à l'enquête générale, où il est apparu une surreprésentation relativement à la moyenne nationale des femmes à l'activité gymnastique.

2. Répartition par revenus des familles

On constate que les deux dispositifs concernés par notre étude (CMIS et VPCQR) sont alimentés par les enfants de familles aux revenus modestes (- de 2000€ pour les deux dispositifs) sur trois années étudiées. Ce n'est donc pas un effet conjoncturel mais plutôt structurel. Le nombre d'inscrits dans ces dispositifs diminuent avec l'augmentation du revenu des familles.

Le choix des dispositifs ne semble pas déterminé par les revenus mais par le sexe des pratiquants, les pratiquantes étant d'avantage inscrites au CMIS et les pratiquants au VPCQR, ce dernier effet semblant dû au nombre de femmes adultes inscrites à l'activité gymnastique.

Conclusion

Les dispositifs étudiés dans cette enquête semblent répondre parfaitement aux objectifs sociaux pour lesquels ils ont été créés. La création de dispositifs municipaux structurés et encadrés par des ETAPS et des entraîneurs de clubs permet aux jeunes des quartiers défavorisés une pratique ludique et sportive à laquelle ils n'auraient probablement pas eu accès pour des raisons économiques. De plus, par les ouvertures qu'ils offrent, ces dispositifs témoignent de leur adaptabilité.

La consommation sportive des jeunes, bien qu'aidée, au-delà de ses effets bénéfiques directs en termes de santé et de lien social, facilite une sensibilisation à l'éco-citoyenneté et, de façon incidente, à des pratiques sportives respectueuses de l'environnement. Celle des femmes adultes qui se retrouvent dans l'activité gymnastique souligne la sensibilité du public des quartiers populaires à l'importance de la pratique sportive pour la santé, mais au-delà, certainement à l'importance de la pratique pour leurs enfants.

En ce sens, les anciens dispositifs, modernisés au fil de l'évolution des problématiques sociétales diffusent de nouvelles normes qui sont suffisamment bien introduites pour susciter l'adhésion à la fois des adultes sur les plus anciennes et des jeunes sur les nouvelles ; en ce sens, les dispositifs introduits sur le quartier de Fontaine d'Ouche semblent constituer un support pertinent de durabilité (CMIS depuis 1980 et VPCQR depuis les années 1975).

Les dispositifs proposés semblent donc adaptés tant par leur offre que par l'adhésion pérenne qu'ils suscitent pour servir de vecteurs à la transition socio-écologique et ce d'autant plus que l'éco-citoyenneté devient un référent éducatif.

Cependant, ces structures s'appuient sur des acteurs de terrain qui ont un rôle prescrit. Sur le quartier de Fontaine d'Ouche, ils ne sont pas les seuls intervenants. La pratique sportive est également promue par des intervenants du secteur associatif et du secteur privé. Ces différents acteurs, sollicités tout autant que les acteurs publics qui ne touchent que 30% des pratiquants, peuvent ne pas partager les mêmes valeurs et donc avoir des attitudes différentes. Il convient donc d'étudier comment ces différents acteurs se situent aujourd'hui.

Etude 2 (responsable : Brigitte Minondo-Kaghad)

Positionnement épistémologique

Dans cette deuxième étude, il s'agit en s'appuyant sur les acteurs de terrain, d'affiner la compréhension du rôle des politiques publiques dans le développement de la consommation sportive conçue comme possible vecteur de transition socio-écologique. En effet, les activités du service public représentant seulement 30 % des activités sportives choisies par les habitants de F0, les autres relevant pour un autre tiers du secteur associatif, le dernier tiers relevant du secteur marchand (voir étude collective). Les différents acteurs de terrain sont donc amenés ou non à collaborer, s'inscrivant ou non dans un idéal à partager.

Problématique

Dans cette deuxième étude, centrée sur les attitudes des personnes dans leur travail, le mode d'analyse des données recueillies. Dans la mesure où les acteurs sont sollicités dans le cadre de leur travail et que leurs réponses peuvent renvoyer à un discours convenu, nous avons évité de nous centrer sur le contenu des messages exprimés. L'analyse proposée s'inscrit ainsi dans le courant de l'analyse de discours initiée par Pêcheux (1969) et développé ensuite dans l'Analyse Propositionnelle du Discours (Ghiglione, 1982 ; Ghiglione, Matalon & Bacri, 1985). Ce courant s'appuie sur la proposition comme unité de découpage privilégiée en distinguant l'actant, l'acté et la liaison entre les deux. Parmi les actants, les pronoms personnels jouent un rôle particulier en tant que marqueurs identitaires et c'est sur cet indicateur que nous avons centré notre analyse. Le pronom personnel « je » peut être considéré comme un représentant du soi personnel alors que le « nous », ainsi que sa déclinaison populaire en « on », peut être considéré comme un marqueur d'identité sociale (Gustafsson Sendén, Lindholm & Sikström, 2014). Les fréquences d'utilisation relatives sont donc significatives d'un point de vue psychosocial. Même si de nombreuses recherches ont montré, de façon consistante, que la plupart des gens ont une forte tendance à se mettre en valeur eux-mêmes dans différents contextes (Christcher *et al.*, 2011 ; Sedikides & Gregg, 2008), il semble qu'en situation de menace identitaire, les locuteurs

fuient le « je » alors qu'en situation évaluative favorable, ils renforcent son usage. Dans le cadre de notre étude, les clivages entre les « nous » et les différents groupes d'animateurs (les associatifs, les clubs privés, etc.) pourraient témoigner d'une fracture entre les objectifs des animateurs publics et les autres, la spécialisation sur une cible donnée pourrait également témoigner d'une fermeture ne débouchant pas sur une consommation sportive plus élargie.

Hypothèses de recherche

Les acteurs de terrain, dans la mesure où ils représentent les vecteurs de la transition socio-écologique, sont convoqués dans leur identité sociale. On peut donc s'attendre à ce que cette identité soit, dans leurs discours, plus présente que l'identité personnelle. D'un point de vue opérationnel, nous nous attendons donc à ce que le nombre de « je/me/moi » soit inférieur au nombre de « nous/ on ». De façon plus qualitative, on s'attend à ce que les acteurs de terrain ne parlent pas des mêmes personnes selon leur insertion identitaire. Enfin, on s'attend à ce qu'ils ne se positionnent pas de la même façon selon les personnes dont ils parlent.

Méthodologie

Les données ont été recueillies en réalisant des entretiens semi-directifs auprès des acteurs du champ sportif du quartier de la Fontaine d'Ouche (toute catégorie d'intervenants confondus). Au total, ce sont 32 personnes (animateurs sportifs, responsables d'associations sportives, etc.) qui ont été interrogées. Chaque entretien, après avoir obtenu l'accord de l'interviewé, a été enregistré à l'aide d'un enregistreur vocal de type numérique. De plus, le déroulement de l'entretien a été systématisé grâce à l'utilisation d'une grille composée de cinq questions.

1/ « Que pouvez-vous me dire sur le quartier de la Fontaine d'Ouche ? ». Cette première question a pour objectif de positionner l'interviewé par rapport à son environnement géographique et social de travail.

2/ « Que pouvez-vous me dire des gens qui habitent le quartier de la Fontaine d'Ouche ? ». Il s'agit d'amener l'interviewé à se positionner par rapport aux habitants de ce quartier en tant qu'individu susceptible de les côtoyer, notamment par son activité de travail.

3/ « Que pouvez-vous me dire des sportifs de la Fontaine d'Ouche ? ». Avec cette troisième question, l'objectif de l'interviewer est de saisir la manière dont l'interviewé perçoit les individus qui sont susceptibles de faire appel à ses services dans le cadre de son activité.

4/ « Que pouvez-vous me dire sur les animateurs sportifs de la Fontaine d'Ouche ? ». La quatrième question vise à obtenir des informations concernant les sous-groupes spécifiques d'acteurs, « les animateurs sportifs du quartier de la Fontaine d'Ouche » auquel appartient lui-même l'interviewé et d'éventuels autres dont il se sentirait éloigné.

5/ « Que pouvez-vous me dire sur les habitants du centre-ville de Dijon ? ». Cette dernière question devrait nous donner la possibilité de réaliser une analyse comparative entre ce qui sera obtenu sur le quartier de la Fontaine d'Ouche (question 2) et cet autre quartier.

Une fois les entretiens recueillis ils ont été retranscrits mot à mot tout en respectant les règles déontologiques relatives à l'anonymat des interviewés.

Dans une première analyse, les pronoms personnels, dans leur déclinaison « je », « me », « moi »/ « nous », « on », ont été décomptés. Dans une deuxième analyse, nous avons considéré uniquement les propositions relationnelles présentes dans ces entretiens³⁶. Nous avons regardé le positionnement des interviewés au travers de l'utilisation des pronoms qu'ils activaient pour se représenter eux-mêmes (niveau individuel/niveau collectif) et nous leur avons affecté les cibles dont ils parlaient. Pour traiter ces cibles, nous avons relevé l'ensemble de ces référents et nous les avons regroupés en catégories. Ces catégories ont été élaborées en fonction des trois niveaux évoqués précédemment (habitants du quartier et sportifs, collègues de travail et habitants d'un autre quartier de Dijon – le centre-ville), complétés par les autres référents humains évoqués par les interviewés. Neuf catégories ont ainsi été constituées. Dans une troisième et dernière analyse, après avoir relevé les expressions littérales données par les interviewés pour désigner les membres des catégories précédentes, nous les avons analysés en distinguant les différentes formes utilisées.

Verrous

Une enquête qualitative auprès des intervenants pouvait de prime abord paraître difficile dans la mesure où l'offre de consommation sportive était portée par différentes institutions qui pouvaient ne pas vouloir collaborer. Néanmoins, l'objet « sport », par l'aura qui l'entoure, a permis d'éviter les clivages et d'obtenir de la part des répondants des interviews de qualité.

Analyse des résultats

Analyse de l'insertion identitaire : Comparaison « je, me, moi » / « nous / on »

D'après les résultats, il apparaît que les interviewés utilisent plus de référents « je, me, moi » ($M = 43.75$; $Mdn = 33.50$) que de référents « nous / on » ($M = 26.84$; $Mdn = 16.50$) dans leur discours, cet écart relativement important étant significatif ($Z = 3,33$, $p = .0001$, $r = .58$).

³⁶ Une proposition relationnelle est une proposition (plus petite unité de mise en scène) dans laquelle l'interviewé est présent (soit en tant que sujet de la proposition – actant - soit en tant que complément du verbe -acté) et se met en lien par l'intermédiaire du verbe de la proposition avec un autre référent humain (appelé « cible privilégiée »).

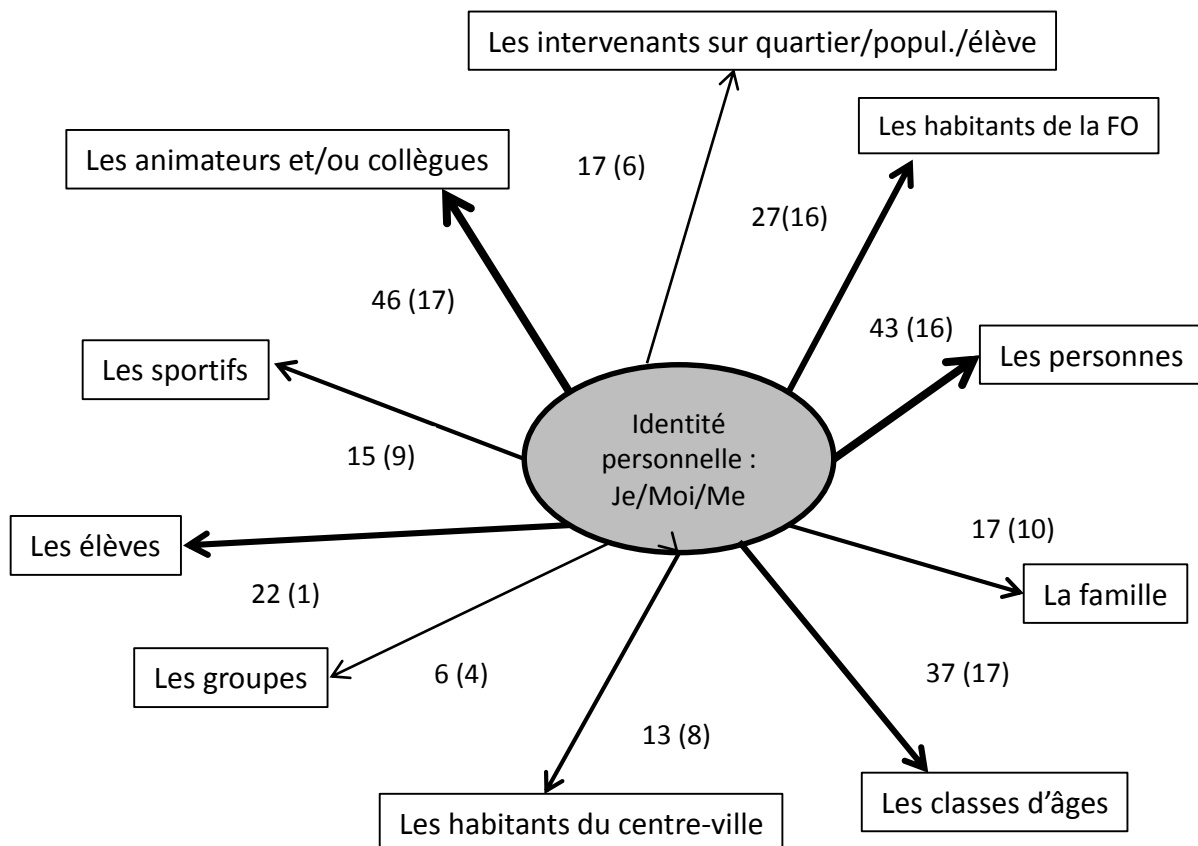
Lorsqu'on prend en compte l'investissement des interviewés, c'est-à-dire le nombre de mots moyen par discours, l'utilisation de référents « je », « me », « moi » reste significativement ($Z = 3,32, p = .0001, r = .59$) plus élevée que celle de « nous », « on ».

Nous avons vu que l'utilisation des pronoms « je » / « me » / « moi » traduit une centration sur le soi individuel alors que l'utilisation du « nous » / « on » traduit une centration de l'interviewé sur le soi collectif (Gustafsson Sendén, Lindholm & Sikström, 2014). Ainsi il apparaît que les acteurs de terrain, pour ce qui concerne la pratique du sport et des loisirs sur le quartier étudié, parlent plutôt en leur nom propre qu'au nom de leur groupe de travail.

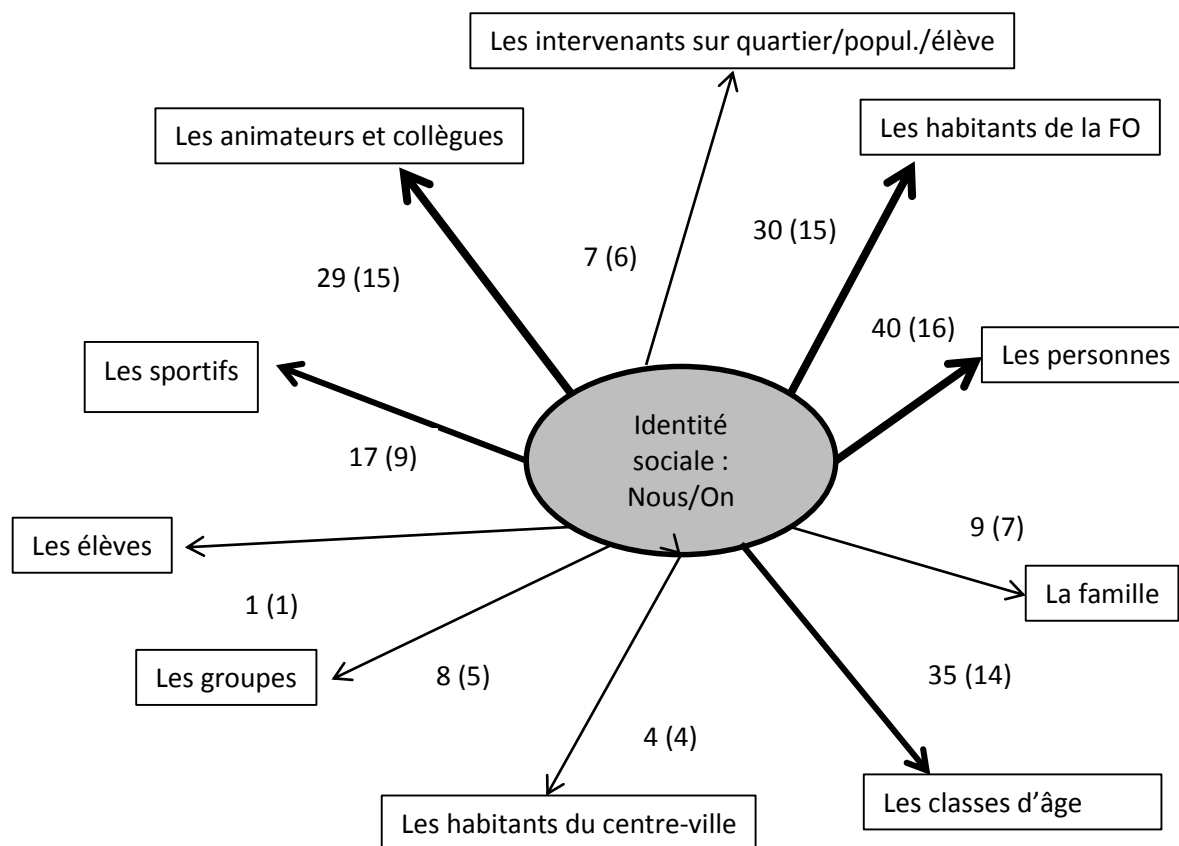
Les intervenants sportifs s'expriment davantage en identité personnelle qu'en identité sociale.

Cibles privilégiées selon l'utilisation des pronoms

Graphe relationnel n°1 : Nombre de relations évoquées dans les propositions relationnelles lorsque les interviewés se positionnent selon un soi individuel (entre parenthèses sont présentés les effectifs concernés)



Grphe relationnel n°2 : Nombre de relations évoquées dans les propositions relationnelles lorsque les interviewés se positionnent selon un soi collectif (entre parenthèses sont présentés les effectifs concernés)



Les intervenants sportifs ne semblent pas parler de cibles différentes selon qu'ils s'expriment en identité personnelle ou en identité sociale.

La désignation des cibles

Les habitants de FO, les habitants de Dijon, les personnes

Les syntagmes utilisés pour désigner les habitants de FO sont plus nombreux que ceux utilisés pour désigner les habitants du centre. En réponse à la question « Que pouvez-vous me dire des gens qui habitent le quartier de la Fontaine d'Ouche ? », les désignations les plus fréquentes restent assez neutres. Elles reprennent mot à mot l'amorce donnée par la consigne « les habitants du quartier de FO » parfois réduites par économie linguistique à « les habitants/les gens du quartier », « les/des gens » le quartier et sa localisation étant alors évoqués de façon implicite. Il apparaît cependant deux généralisations « la population ici », « ces habitants-là » dans lesquelles les déictiques de lieu laisse un espace pour un savoir implicite décliné dans la description de la composition de la population « des gens originaires du Maghreb », des « gens originaires des Pays d'Afrique », « des gens d'Asie », « tous les autres », « ensemble ».

A la question « Que pouvez-vous me dire sur les habitants du centre-ville de Dijon ? », comme précédemment, la formulation « les habitants du centre-ville » qui est la plus fréquente donne lieu à très peu de variations (« les gens du centre-ville », « les habitants du quartier du centre ») et à l'évocation d'un sous ensemble « des amis qui habitent le centre-ville ». En conclusion, il semble donc que c'est en partie la spécificité de la population de Fontaine d'Ouche qui est responsable de l'écart dans la façon de désigner les habitants des deux quartiers Dijonnais.

Au-delà des deux questions ciblant précisément les habitants des deux quartiers, les animateurs sportifs ont désigné des « personnes » renvoyant à leur environnement humain. Il peut s'agir de personnes isolées relativement définies lorsque l'expression est personnelle (« le Monsieur », « une fille de 28 ans », « un garçon de 25 ans », « un dame de 90 ans », « mon voisin) et un peu moins lorsqu'elle est collective (nom d'une star : « Magid Bougherra », « quelqu'un dans la rue », « quelqu'un »), il peut y avoir aussi des groupes de proches les voisins mentionnés en identité personnelle comme en identité sociale (« les voisins », « mes voisins », « des voisins »), puis pour les seules expressions personnelles « des copains de toutes couleurs et de toutes races », « mes amis ». Dans l'environnement social, les animateurs sportifs mentionnent également des catégories. Il s'agit de catégories ethniques « des femmes voilées ou avec burqa », « des Kosovars », « des Albanais », « des Asiatiques », « des Africains subsahariens », « des Maghrébins », « de (les) personnes différentes », de catégories professionnelles mentionnées seulement en tant que nous « des collègues », « des habitués », « des participants », « un public en accès libre », « un public sur la gym d'entretien », « des écoles », des groupes sociaux particuliers (« les stars », « les clochards » puis les habitants du quartier « les habitants », les non habitants « les Dijonnais », « les habitants de Dijon », « les gens extérieurs au quartier », « des gens des autres quartiers », puis des désignations génériques « les gens », « des gens », « tout un tas de gens », « tous », « tout le monde », « le monde », « beaucoup de monde » et « la population ».

Les intervenants

Les intervenants sportifs font référence aux représentants officiels de la ville, le quartier de Fontaine d'Ouche étant lui-même parfois considéré comme une ville (« le maire » « le maire de FO », aux religieux (« l'imam », « le pasteur ») et des intervenants représentant l'école (« des jeunes directeurs et directrices », « les instituteurs et institutrices »), les associations (les gardiens), les clubs (« un ancien maître-nageur », et la maison de quartier (« quelques personnes de la maison de quartier »). Enfin, ils mentionnent des personnes gravitant autour d'eux (« les pompiers », « les bâtisseurs » et la presse au travers de la mention du « Bien public ».

Les sportifs et Les classes d'âge

Les sportifs peuvent être désignés en tant que tels (« deux ou trois sportifs, des/les sportifs) ou qualifiés par leur lieu d'habitation, par leur niveau ou par leur spécialité (« les sportifs de FO, les sportifs de haut niveau, les nageurs »). Ils sont parfois mentionnés en tant que joueurs (les/des/un, deux, trois joueurs » ou « licenciés »). Enfin, ils sont parfois évoqués au travers des individualités (« Konate Bougari », « un basketteur du nom de Magid Bougherra »). Néanmoins, les sportifs sont majoritairement désignés en fonction de leur classe d'âge. Les intervenants sportifs mentionnent, les plus jeunes de façon générique « des nourrissons », « les petits », « des petites », « les jeunes enfants », « les enfants jusqu'à 6 ans », « des enfants à partir de 5 ans », « les enfants », « des enfants de tout âge », « les gamins » ou en désignant un sous-groupe parmi eux « les enfants de mon club », les « enfants de FO ». Ils évoquent également les jeunes de façon globale « les/des jeunes », « les 15,16, 17 ans », « les moins de 18 ans », parfois en se les appropriant « nos jeunes » ou en étendant la catégorie jusqu'aux jeunes adultes « des étudiants STAPS », « des majeurs du quartier ». Les adultes sont également cités : « les adultes », « un adulte », la dernière catégorie étant les seniors dénommés « les anciens », « les personnes âgées », les « adultes vétérans », « des personnes du 3^{ème} âge », « le public sénior ».

Les animateurs sportifs

Ils sont désignés sous le vocable générique « d'animateurs » souvent suivi de l'adjectif « animateur sportifs » ou de façon plus précise encore en précisant l'ancrage institutionnel « animateur sportif ville de Dijon » ou en précisant l'activité « animateur sportif en tennis de table » ou l'absence de spécialisation « autre animateur sportif ». La spécialité sportive est parfois donnée directement « escrimeur », « maître-nageur ». Des différences statutaires sont évoquées « les profs », « le maître », « les éducateurs sportifs », « des intervenants », « les stagiaires », « les bénévoles ». La hiérarchie est également mentionnée « les dirigeants », « une dirigeante », « une dirigeante bénévole », « le responsable de l'ASFQ », « le coach », « un cadre technique ». La désignation des animateurs par leurs diplômes est également notable « un BE foot », « un BEZAD », « des personnes diplômées », « des gens diplômés » et leur caractère professionnel est également évoqué « un professionnel ». Enfin, le partenariat entre les animateurs apparaît une fois au travers de l'expression « quelques collègues ».

Les groupes : la famille, les élèves

Au-delà des désignations génériques (« le /un groupe », « les/des groupes ») assorties ou non de qualificatifs « un petit groupe » sont évoqués des types de groupe porteurs de différences (« groupe folklorique, groupe de folklore des Balkan » et « groupe ethnique ») et des groupes

sportifs (« une équipe » « quatre équipes »). Les syntagmes, pour leur part, renvoyant à la famille reprennent sans les déformer les désignations officielles quant aux élèves, n'étant mentionnés de nombreuses fois que par une personne, leur analyse ne paraît pas pertinente.

Conclusion

Dans les entretiens, les animateurs sportifs naviguent entre leur identité personnelle et leur identité sociale pour évoquer le quartier et les humains qui y sont impliqués. Dans la mesure où les cibles dont ils parlent ne sont pas sélectionnées en fonction de ces identités on peut penser qu'ils sont fiers de leur travail, ce qui les pousse à se mettre en valeur eux-mêmes (Christcher *et al.*, 2011 ; Sedikides & Gregg, 2008). L'analyse des syntagmes nous montre que le quartier est surtout vu à travers ses minorités, mais, dans la mesure où le « je » reste majoritaire la situation ne semble pas perçue comme menaçante. En d'autres termes, les intervenants sportifs du quartier de Fontaine d'Ouche, sont prêts à supporter les politiques publiques même s'ils n'appartiennent pas à la fonction d'état. Le mouvement sportif semble dépasser les clivages statutaires pour défendre une même idée de la pratique sportive.

Aujourd'hui, comme nous l'avons mentionné précédemment, dans les pratiques proposées, l'écocitoyenneté est présente. D'autre part, beaucoup de clubs sportifs dijonnais partenaires des dispositifs municipaux ont signé la charte « éco responsable » et développé des projets en ce sens, encouragés par la ville qui remet un prix chaque année. On peut donc penser que, eux aussi sont prêts à aller vers la promotion d'une norme collective favorisant la transition socio-écologique.

Ainsi, du point de vue de l'offre sportive, tant le fonctionnement des structures déjà en place que les agents qui les animent semblent en **capacité de servir de support efficace à la mise en place de la transition socio-écologique promue par les organisations sportives internationales**.

En d'autres termes, le premier pilier support d'une possible transition socio-écologique, à savoir celui des politiques publiques semble en capacité d'aider à sa promotion, même si, aujourd'hui, ce qui se passe dans le domaine de l'écologie est encore incident.

Il reste à étudier le deuxième pilier, également nécessaire à cette transition, à savoir dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui, le marché.

Etude 3 : Le marché et l'acceptation par les consommateurs d'une pratique sportive éco-responsable (Responsable : A-M Lebrun)

Etat de l'art

Depuis une vingtaine d'années, nous assistons à des mutations importantes concernant l'évolution des pratiques sportives, engendrées par l'évolution des motivations et des modes de consommation de la population qui influence fortement l'achat et l'utilisation de biens sportifs (chaussure, vêtement, matériel, accessoire) (Bouchet et Lebrun, 2010). A la lecture des dernières enquêtes (Lefèvre, 2011 ; Aubel, Lefèvre et Tribou, 2007) sur les pratiques physiques et consommation d'articles de sport, il est possible de dégager quatre grands effets qui transforment aussi bien la demande que l'offre des produits destinés aux clients.

- Un effet sociodémographique : Le passage progressif d'une pratique régulière et exclusive, encadrée au sein d'une association ou d'un club, vers des pratiques multiples plus personnelles (bien-être, convivialité, détente...) dans des cadres moins formels, a pour conséquence des achats plus variés et personnalisés en termes de produits.

- Un effet *outdoor* : L'émergence d'activités corporelles se déroulant fréquemment en dehors des équipements et des cadres habituels du sport a favorisé le développement de pratiques plus « environnementales » au sein des villes ou en pleine nature. Le changement lié à une diversification et une hybridation³⁷ de certaines activités corporelles, et l'importation ou la création de sports de pleine nature nouveaux, en particulier dans les pratiques dites de « glisse », ont permis de répondre à des demandes plus écologiques de la part des consommateurs. Cette dynamique a provoqué des modifications dans l'usage des espaces et des matériels dédiés à l'*outdoor*, en ville ou à la campagne, sous l'impulsion soit des pratiquants qui détournent leur utilisation traditionnelle, soit des fabricants qui proposent des produits innovants afin de relancer leurs ventes (le VTT et le VTC par rapport au cycle classique, le surf et le *snowblade* par rapport au ski traditionnel). Certains producteurs positionnés sur ce secteur *outdoor* prennent en compte le développement durable (Patagonia, Kanabeach, etc.).

- Un effet innovations : Pour les consommateurs, l'innovation comme les nouvelles gammes de produits, leur permet de signifier la présence, la dynamique et la maîtrise technologique des firmes sur un marché donné. Si les innovations viennent à manquer, certains clients cherchent à se tourner vers des concurrents plus performants. Mais si une marque de sport reste innovante sur le plan technique, elle l'est encore plus sur le plan social car elle est capable de générer de

³⁷ Exemples : le ski devenu ski « nordique » ou « de piste », puis « hors piste », « extrême », « raid », « mono », « surf », ou le vélo « de piste » ou « de route » devenu « cyclotourisme », « *mountain bike* », « tout terrain ».

nouvelles attitudes corporelles et mentales (Becker, 2002). Avec leurs produits nouveaux, les fabricants prouvent à leurs clients qu'elles ont bien compris leurs attentes et leurs besoins. Dans ces termes, les innovations leur apportent le moyen de créer ou de renforcer la relation de confiance avec les consommateurs en leur prouvant qu'elles ont le souci de leur être utiles au quotidien.

- Un effet sportswear : Le succès du sportswear est une tendance lourde de nos sociétés occidentales et dépasse les simples effets de mode. Issu à l'origine d'une utilisation détournée des articles de sport pour un usage quotidien (Ohl et Tribou, 2004), le sportswear est devenu un véritable segment du marché au croisement du sport et de la mode. Au regard de son poids économique et de son dynamisme, le sportswear constitue un axe de développement pour de nombreuses marques : marques dites de mode (Helly Hansen, Tommy Hilfiger...), marques sportives dites généralistes (Puma, Adidas, Nike, Reebok...) ou spécialisées (Lafuma, Billabong...). Pour les marques sportives, l'enjeu serait d'élargir la cible de clientèle au-delà des seuls pratiquants. Pour celles dites de mode, il s'agirait d'acquérir une crédibilité technique ou de récupérer les valeurs du(es) sport(s) pour dynamiser leurs gammes de produits ou leurs collections *casual* ou *fashion*. Derrière cette tendance se cachent des besoins de partage d'émotions et d'expériences qui renforcent le lien social communautaire (Cova et Cova, 2002). Cette recherche de liens affinitaires est notamment présente chez les jeunes adeptes de la culture « glisse », « *street* » ou « banlieue » qui plébiscitent les marques de sport. C'est le cas avec la marque Airness qui a été fondée il y a une quinzaine d'année à Saint Denis par Malamine Koné. Cette marque d'abord positionnée dans le sportswear est par la suite devenue le premier équipementier sportif français (dans le football : Stade Rennais, FC Nantes, Valenciennes, Lille, Auxerre, Fulham en Angleterre, Boavista Porto au Portugal et l'équipe nationale du Mali). C'est aussi le cas avec la récupération/ banalisation de la marque Lacoste utilisée en tant que symbole du luxe vestimentaire dans les années quatre-vingt-dix par les jeunes rappers des cités françaises. Cette récupération s'est traduite d'ailleurs par une évolution des « produits porte-drapeaux » de la marque qui sont passés des chemises et polos en mailles piquées aux casquettes et survêtements (Bouchet et al, 2009).

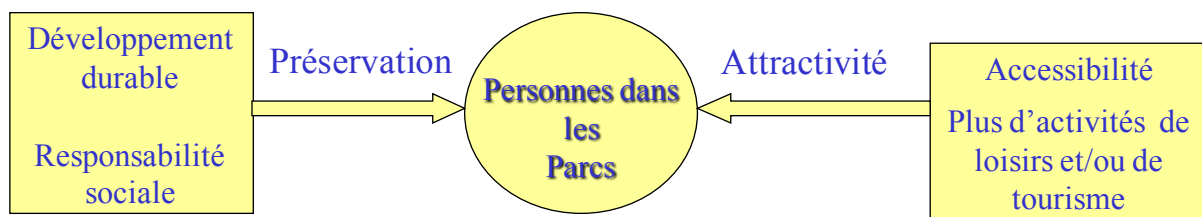
Positionnement épistémologique

Fontaine d'Ouche est un quartier bordé d'un côté du lac Kir et de l'autre de la « Combe à la serpent ». Ces éléments donnent au quartier une connotation nature identique à un parc qui permettent de qualifier ce quartier de parc urbain. Ce territoire permet aussi bien les pratiques

récréatives itinérantes telles que le vélo et la course à pied que les pratiques plus urbaines telles que le bmx et le skate sur des parcours aménagés.

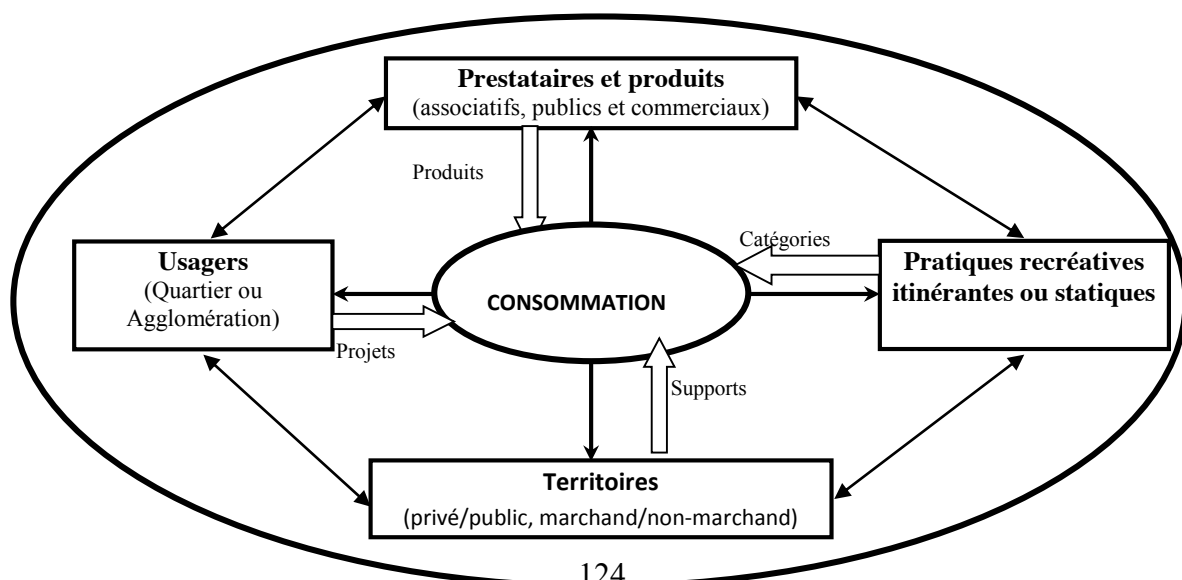
La question est donc de connaître la capacité de charge *optimum* du quartier vu comme un parc urbain. Cette capacité de charge doit prendre en compte la demande de pratiques récréatives de la part de usagers afin d'améliorer l'attractivité du quartier mais elle doit aussi prendre en compte la stratégie des acteurs qu'ils soient privés ou publics afin de préserver le territoire (cf. Figure 1).

Figure 1 : La problématique du développement durable dans les parcs ruraux ou urbains
Adapté de Czeplédi et al. (2013)



Un dispositif d'analyse prenant en compte aussi bien les effets du tourisme en termes de développement durable et de valorisation des territoires que les expériences récréatives recherchées et vécues par les touristes a été proposé pour l'analyse des parcs naturels (cf. Figure 2). Ce dispositif permet de prendre en compte le développement durable des territoires ruraux face aux problèmes de coordination des actions, à la profusion de produits récréatifs et aux risques de destruction des richesses et/ou des potentialités des territoires. Ce dispositif d'analyse du tourisme itinérant en milieu rural peut être tout à fait appliqué à l'analyse des pratiques itinérantes dans un parc urbain.

Figure 2. La consommation au cœur d'un dispositif d'analyse des pratiques récréatives des consommateurs dans les territoires - Adapté de Marsac et al. (2012)



C'est dans ce cadre que l'étude du quartier de la Fontaine d'Ouche en termes de pratique sportive a été appréhendée dans une vision horizontale de ce dispositif. L'analyse s'est ainsi focalisée sur les usagers et les pratiques. Pour cela une analyse des représentations sociales de l'activité sportive au sein du quartier de Fontaine d'Ouche a été réalisée auprès des usagers pratiquant d'activités sportives itinérantes telles que le vélo et la course à pied.

La notion de représentation sociale

La notion de représentation sociale proposée par Moscovici (1961) qui reformule le concept durkheimien de représentation collective, renvoie au « savoir commun », c'est-à-dire à l'ensemble des connaissances que n'importe quel individu appartenant à un groupe social donné peut avoir. Cette représentation est donc sociale parce que son élaboration repose sur des processus de communication, d'échange et d'interaction qui aboutissent à la construction d'un savoir commun qui, dans le cas du tourisme ou des loisirs sportifs, se développe *via* la communication et internet. Depuis le modèle initial de Moscovici (1961), plusieurs approches théoriques se sont développées et coexistent. Aujourd'hui deux principales approches se sont développées : l'approche structurale ou la théorie du noyau central (Abric, 1994) et l'approche des principes organisateurs (Doise, 1985). C'est sur cette deuxième approche que nous nous appuyons. Les principes organisateurs peuvent se comprendre comme des thèmes, des catégories, des « points de référence partagés » à partir desquels les individus prendront positions. En d'autres termes, les contenus et l'organisation d'une représentation sociale sont déterminés par la position commune des individus dans la société à l'égard de l'objet de représentation. Par conséquent l'analyse des représentations sociales de l'activité sportive au sein du quartier de Fontaine d'Ouche en tant qu'objet de représentation par les usagers peut aussi être réalisée grâce aux principes organisateurs communs. Dans ce cas, l'identification des éléments de la représentation sociale de l'activité sportive à la Fontaine d'Ouche peut aider les responsables à mettre en adéquation une offre d'activité sportive (aussi bien en termes de structure pour une pratique libre ou accompagnée) avec sa représentation par les usagers (correspondant aux associations entretenues par le quartier avec ses usagers).

Problématique

La profusion de pratiques récréatives *outdoor* augmentant les risques de destruction des potentialités des territoires, comment prendre en compte le développement durable dans un territoire de type parc urbain alliant pratiques urbaines statiques et pratiques *outdoor* itinérantes dans une analyse focalisée sur les usagers et les pratiques.

Hypothèse de recherche

Nous espérons montrer que la représentation sociale des activités sportives au sein du quartier de la Fontaine d'Ouche comprend certains espaces du quartier permettant des pratiques *outdoor* mais aussi les structures urbaines du quartier permettant des pratiques *indoor*.

Nous espérons également montrer que les pratiquants d'activités sportives *outdoor* itinérantes sont respectueux de l'environnement.

Méthodologie

Les participants

L'étude a porté sur 92 personnes ayant un âge moyen de 32 ans habitant l'agglomération dijonnaise (51 participants) et le quartier de la Fontaine d'Ouche (41 participants).

Les personnes interrogées étaient en majorité des hommes (56 hommes et 36 femmes), faisant de la course à pied (53 participants faisaient de la course à pied et 39 faisaient du vélo).

Association libre de mots

Le contenu de la représentation sociale de l'activité sportive au sein du quartier de Fontaine d'Ouche a été obtenu en demandant à des sportifs pratiquant une activité sportive itinérante de produire des associations libres en rapport à ce que représente pour eux l'activité sportive au sein du quartier de Fontaine d'Ouche: « Quels sont les 5 premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque je vous évoque la notion d'activités sportives au sein du quartier de la Fontaine d'Ouche ? (Mots, expressions, ou groupes de mots).»

Les 92 personnes interrogées ont généré 227 citations soit une moyenne de 2,5 mots par personnes. Après une procédure de lemmatisation des mots par racine commune, puis un regroupement thématique réalisée sur ces 227 citations, 80 thèmes ont été identifiés. En nous basant sur le seuil de 10% habituellement retenu en psychologie sociale (Sales-Wuillemin, Castel et Lacassagne, 2002), 16 thèmes ont été retenus.

L'organisation interne de la représentation sociale a été étudiée en procédant aux choix d'un indice de distance entre les termes cités pour les classer et d'un critère d'agrégation de ces termes pour créer des classes d'éléments (Fenneteau H. & Biales, C., 1993).

Verrous

Les effectifs de personnes interrogés restent faibles, néanmoins si on considère leurs spécificités dans le groupe des pratiquants de FO, les points de vue émis sont à considérer.

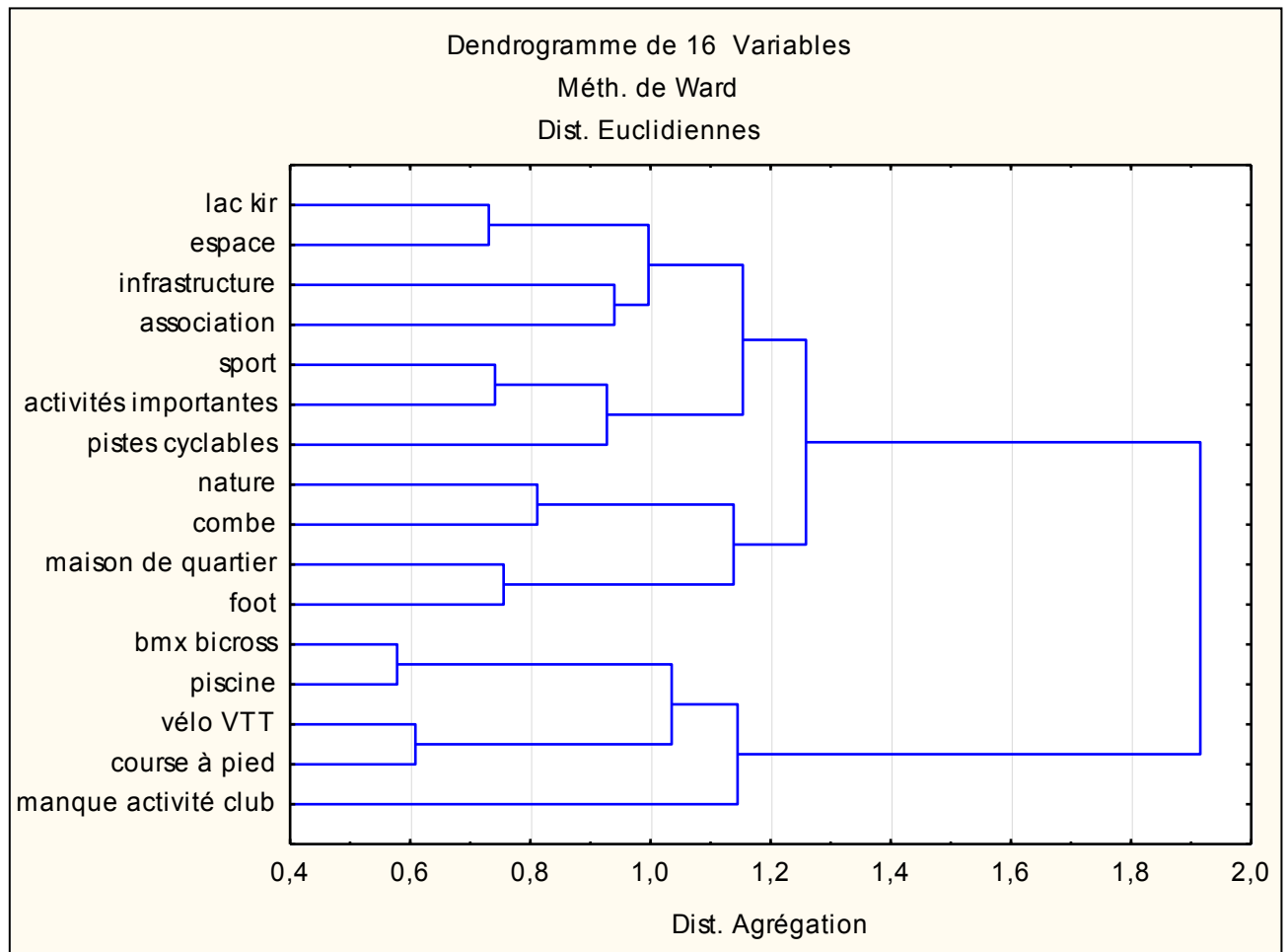
Analyse des résultats

La population interrogée semble profiter du quartier dès les beaux jours et pendant l'été, de façon intense à ces moments -là et de façon plus épisodique le reste de l'année. Leur motivation semble liée au maintien de leur santé physique et mentale et le choix de FO comme lieu d'exercice semble avant tout centré sur la richesse de l'offre.

La structuration de la représentation sociale de l'activité sportive à la Fontaine d'Ouche

L'analyse du dendrogramme l'activité sportive à la Fontaine d'Ouche montre que les idées partagées par les personnes interrogées sont organisées en quatre dimensions (Figure 3).

Figure 3 : Représentation sociale de l'activité sportive au sein du quartier de Fontaine d'Ouche



La première dimension identifie 5 thèmes (bmx-bicross, piscine, vélo-VTT, course à pied et manque d'activité/club). Le premier regroupement associe « bmx-bicross » et « piscine », situés à la distance d'agrégation la plus courte. Il apparaît donc un consensus pour énoncer que ce sont les deux thèmes les plus proches du stimulus activité sportive à la Fontaine d'Ouche. Le deuxième regroupement associe « vélo-VTT » et « course à pied ». A ces deux paires s'agrège à une distance plus élevée le thème « manque d'activité/club ». On a ainsi d'un côté deux structures sportives bien identifiées (piscine et piste bmx) et de l'autre côté deux activités

itinérantes. A ces deux aspects se rattache le thème relatif au manque d'activités sportives évoqué par certains usagers. Cette dimension identifie des structures statiques et des activités itinérantes qui structurent l'offre sportive de Fontaine d'Ouche tout en prenant en compte le fait que certains usagers trouvent cette offre trop restreinte.

La deuxième dimension identifie 4 thèmes (football, maison de quartier, Combe à la serpent et nature/verdure). Cette dimension est articulée autour d'une première paire « football » / « maison de quartier » associée à une deuxième paire « combe à la serpent »/ « nature-verdure ». Cette dimension différencie une offre statique et organisée « maison de quartier/football » à une offre plus libre *outdoor* qui peut être itinérante.

La troisième dimension identifie 3 thèmes (sport, activités importantes et pistes cyclables). Cette dimension est articulée autour de la paire « sport » - « activités importantes » à laquelle s'agrège le thème « pistes cyclables ». Cette dimension se réfère aux sports ainsi qu'aux nombreuses activités proposés dans le quartier Fontaine d'Ouche.

La dernière dimension identifie 4 thèmes (lac Kir, espace, infrastructure et association). Cette dimension est articulée autour de la paire « lac Kir » / « espace » associée à la paire « infrastructure »/ « association ». Là encore cette dimension identifie d'un côté un aspect nature pour une activité libre et de l'autre côté un aspect associatif et infrastructure pour une activité plus encadrée.

Il ressort de cette représentation que pour chaque dimension il y a une dichotomie entre d'une part une offre d'activités statiques (infrastructure, association, maison de quartier, football, bmx-bicross et piscine) permettant une pratique encadrée ou sécurisée et d'autre part un territoire identifié par certains espaces (lac Kir, Espace, nature, combe) permettant des pratiques *outdoor* plus libres et/ou itinérantes (vélo-VTT ou course à pied).

Une part des personnes interrogées considère que la Fontaine d'Ouche propose du sport, des activités importantes et des pistes cyclables. Toutefois, certaines personnes considèrent qu'il manque des activités sportives et/ou des clubs à Fontaine d'Ouche. Cette bivalence entre aspect urbain du quartier et aspect nature semble être une caractéristique importante de ce territoire en termes de représentation des pratiquants d'activité itinérante traversant le quartier.

En résumé, la représentation fait apparaître systématiquement à la fois, des activités *indoor* et *outdoor* et parfois pour les deux cas, un désir des usagers de voir élargir l'offre.

Cette demande d'activité supplémentaire, alors même que le quartier est bien doté en installations sportives reconnues aussi par la plus grosse partie des pratiquants lorsqu'ils évoquent la raison de leur choix de FO pour pratiquer risque d'agir sur la capacité de charge du quartier et donc sur sa « dénaturation ».

L'attitude à l'égard de l'environnement

Les trois principaux éléments relatifs à l'environnement sont la protection de l'environnement ; la préservation de l'environnement et le fait de se sentir concerné par l'environnement. Les personnes interrogées déclarent :

- Faire des efforts pour protéger l'environnement lors de leur pratique sportive (6,97)
- Se sentir concerné par la préservation de l'environnement (6,60)
- Se sentir concerné par l'environnement (6,35)
- Se considérer comme une personne éco-citoyenne (5,73)
- Et dans une moindre mesure constater que l'environnement est dégradé par les sportifs (5,33) et considérer que la pratique de leur activité sportive peut avoir un impact sur l'environnement (5,07).

L'attitude des pratiquants d'activité sportive itinérante à l'égard de l'environnement est assez favorable en termes de protection, de préservation et d'environnement. Ils se jugent éco-citoyens. Toutefois lorsque l'on évoque l'impact de la pratique sportive sur la dégradation du territoire leurs jugements sont moins tranchés.

Ces résultats sont conformes avec ceux obtenus sur l'application du dispositif à l'itinérance en milieu rural (Marsac *et al.*, 2012) qui montraient que si le développement durable tend à s'inscrire dans le tourisme vert qui est un tourisme respectueux de l'environnement, les touristes interrogés ont du mal à faire le lien entre développement durable et tourisme. En effet, s'ils évoquent l'écologie, les touristes mettent cependant peu en pratique toutes les dimensions de l'expérience de développement durable, notamment en termes de comportements éco-citoyens. La problématique du développement durable dans un quartier comme Fontaine d'Ouche est similaire à celle des parcs naturels. Afin de préserver le territoire, le développement doit être équilibré et raisonné, ce qui va souvent à l'encontre du développement économique prôné par certains prestataires ou collectivités territoriales.

Les pratiquants expriment des opinions pro-environnementales et sont à la recherche de pratiques cohérentes avec cette position mais semblent avoir du mal à voir comment les mettre en œuvre.

Dans les différentes études menées à la suite de l'enquête collective, il apparaît, relativement à la transition socio-écologique, des signes encourageants. Les dispositifs d'animation sportive mis en place semblent pérennes. Les animateurs semblent fiers de leur rôle et au nom du sport prêt à faire évoluer dans le sens du mouvement sportif, les nouvelles normes. Enfin, le public, semble déjà sensibilisé à l'éco-citoyenneté et s'oriente vers des pratiques de consommation en conformité. Tout semble donc aller dans le sens d'une évolution favorable. Il reste à

comprendre le processus de la transition et surtout son inscription dans le processus de la durabilité, il paraît important de s'intéresser aux relations intergénérationnelles. En effet, la notion de transition qui implique un changement entre un état passé et un état à venir présuppose sinon une transmission, du moins un échange, entre ceux qui sont les dépositaires du passé et les porteurs d'avenir.

Etude 4 : Les résistances psychosociales à l'acceptabilité d'un produit de consommation particulier (Responsables : Philippe Castel & M-F Lacassagne)

Etat de l'art

La transition écologique pensée en terme d'acceptabilité de la communauté, a donné lieu à l'étude des résistances que les sujets humains, dans leur individualité, pouvaient mettre en place, qu'il s'agisse du repérage du « NYMBY bias » ou du poids relatif des avantages individuels au regard des avantages collectifs. Cette centration sur les individus a ainsi permis le développement de recherches mettant en avant les entrées privilégiées pour exercer une influence (centration sur les valeurs morales, sur les attitudes, sur les habitudes de chaque sujet). Cependant, cette centration sur les individualités comme cibles d'influence peuvent être discuté de deux points de vue. D'une part, dans la perspective d'un changement sociétal, ne s'adresser qu'aux individus, c'est considérer que les conduites humaines ne sont qu'autodéterminées. Or, si cette conception est valorisée dans certaines sociétés, la détermination interne des conduites est largement pondérée par des déterminants externes progressivement appropriés en fonction des différents contextes de vie et des agents qui y participent. D'autre part, considérer les humains, seuls ou en groupe, comme de simples cibles pilotées d'ailleurs, c'est adopter une conception monologique de l'interaction qui, si elle a dominé une bonne partie des sciences humaines de la fin du XIXème et du début du XXème est aujourd'hui supplantée par les modèles de co-construction. En d'autres termes, s'adresser aux seuls individus comme représentants de leur engagement propre (un geste plus un geste et c'est ma terre qui va mieux), c'est faire fi de la dynamique sociale et donc se priver de leviers d'actions, impliqués dans tout processus de transformation sociétale.

Pour notre part, bien que travaillant au niveau micro-social en tant que psychologues, nous avons donc choisi de privilégier le regard psycho-social en nous considérant les personnes en tant que membres de catégorie en relation avec des membres d'autres catégorie. Autrement dit, ce sont les identités sociales des sujets qui sont considérés et non leur identité individuelle. De plus, les interactions sociales (distinctes des relations inter-personnelles) sont conçues comme

co-construites dans le sens où chaque comportement est conçu comme s'inscrivant dans les partitions définissant les rapports entre les deux catégories.

Positionnement épistémologique

Problématique

La notion de durabilité comme celle de transition sont caractérisées par la mise en relation à un moment donné (le présent) de moments différents (en l'occurrence, le passé, le futur). La dynamique sociale correspondante est celle des catégories générationnelles, à savoir d'un côté les vieux en tant que dépositaires du passé et de l'autre, les jeunes, en tant que porteurs du futur. Cette opposition catégorielle semble aujourd'hui particulièrement saillante dans les quartiers populaires (Hammouche, 2008), où elle se substitue, notamment dans les ZUP, aux anciennes fractures communautaires (Vieille-Marchiset, 2009). Fontaine d'Ouche, étant un quartier populaire, on peut donc s'attendre à ce que l'opposition générationnelle ait du sens.

Hypothèse de recherche

Dans la mesure où il s'agit davantage ici d'établir un diagnostic des relations intergroupes que de prédire des comportements, nos attentes ne sont pas orientées.

Méthodologie

3 études ont été réalisées. Les deux premières études ont été menées à FO en 2013, la première, auprès de sportifs en présence de leurs encadrants (N=32), la seconde, auprès de sportifs interviewés aux abords des installations sportives (N=). La troisième étude, a été menée à Talant en 2014 dans un quartier populaire (N=35) et dans un quartier bourgeois (N=27) de manière à confirmer l'interprétation en termes de causes socio-économiques des résultats observés à FO. Dans cette dernière étude, les habitants étaient recrutés au hasard. Dans toutes les études, les personnes considérées comme « jeunes » avaient moins de 25ans et les personnes âgées plus de 60 ans dans la mesure où elles sont supposées être à la retraite c'est-à-dire sorties du marché de l'emploi.

Un même matériel a servi de support aux 3 études, à savoir l'outil RepMut. Il s'agit un logiciel d'analyse des relations intergroupes conçu par un groupe du laboratoire Socio-Psychologie et Management du Sport de l'Université de Bourgogne (Castel, Lacassagne, Mangin, Peteuil, Velandia-Torres, aidés de collaborateurs non permanents) et actuellement développé en partenariat avec Welience (SATT Grand Est). Construit à partir des développements théoriques de la catégorisation sociale et de l'analyse de discours (Castel & Lacassagne, 2011) et d'une méthodologie adaptée des travaux sur les représentations sociales, il permet un diagnostic systématisé des relations intergroupes ou inter-catégorielles.

Cet outil intègre, dans son développement, différentes possibilités d'analyse. Il permet notamment de sélectionner certaines représentations ainsi que certaines auto-expertises parmi celles possibles.

Dans le cadre des études relative au programme MOVIDA, la catégorisation étudiée étant celle des jeunes (moins de 20 ans) opposée aux « âgés » (plus de 60 ans), le questionnaire RepMut a pris en compte la représentation de l'endo-groupe (groupe des répondants jeunes pour les jeunes et groupe des répondants « âgés » pour les « âgés », celle de l'exo-groupe (groupe des jeunes pour les répondants « âgés » et groupe des « âgés » pour les répondants jeunes) ; ces mesures ont été effectuées dans les trois études. De plus, les représentations des habitants du quartier (Z) et de soi-même (x) ont été demandées dans l'étude 1. Dans l'étude 2, ce sont la méta-représentation (ce que le participant pense que les membres de l'autre groupe pensent de son groupe) et la stéréo-représentation (ce que le participant pense que les membres de son propre groupe pensent de l'autre groupe) qui ont été demandées en plus des endo et exo représentations.

Cinq prises d'information ont été réalisées :

Le contenu des représentations : les répondants devaient produire dans chacune des trois études, 5 adjectifs décrivant l'autre groupe (les jeunes pour les « âgés » /les « âgés » pour les jeunes), leur propre groupe (les jeunes pour les jeunes/les « âgés » pour les « âgés », dans l'étude 1, les répondants devaient en plus donner 5 adjectifs qui caractérisaient les habitants de leur quartier (conçu a priori comme appartenance partagée à la fois par les jeunes et les « âgés ») ainsi que 5 adjectifs qui les caractérisaient eux-mêmes. Dans l'étude 2, à la place des adjectifs caractérisant les habitants du quartier et eux-mêmes, il était demandé les adjectifs que les membres de l'autre groupe pouvaient donner à leur groupe et les adjectifs que les membres de leur groupe pouvaient donner à l'autre groupe.

Puis des auto-expertises (sous forme de notes) de ces adjectifs étaient demandées. Elles portaient d'une part sur leur valence et la force du statut qu'ils donnaient, et d'autre part sur le % de personnes de son groupe, de l'autre groupe, du quartier qui les possédait. Enfin, il était demandé (voir détail des mesures en annexe).

Pour chaque indicateur, les analyses ont porté sur la moyenne des moyennes des notes attribuées par chaque sujet aux adjectifs de la représentation étudiée. Les significativités retenues tiennent compte de la non orientation des hypothèses.

Verrous

Dans cette partie « Relations intergroupes », les analyses ont été menées en référence à une approche concordataire (Laberge, 2009, 2011). Elles ne s'appuient pas sur la représentativité des échantillons mais sur leur comparabilité de manière à valider des différences statistiquement pertinentes du point de vue des connaissances psychosociales aujourd'hui avérées. Plus précisément, il s'agit d'étudier comment des populations ciblées sur une dimension (variable invoquée) réagissent dans un contexte théoriquement prédéfini n'autorisant qu'un nombre limité de comportements. Dans ce cadre, nous avons utilisé un mode de traitement statistique adapté (voir en annexe le choix des traitements statistiques utilisés).

Analyse des résultats

Sous Etude 1

Conformément à la conception sous-jacente à l'outil de mesure, les représentations des relations jeunes/vieux émises par la population sont différentes selon le groupe d'appartenance générationnel de la source.

En ce qui concerne les jeunes (N= 16), ils n'apprécient pas davantage les âgés (exo-appréciation : $M=+31,87$) que leur propre catégorie (M endo-appréciation : $M=+9,12$) mais l'écart n'est pas significatif. Ils n'expriment pas, non plus, de différence de statut (endogradation : $M=44,50$, exogradation : $M=45,62$). De plus, ils ont tendance ($Z=1,95$, $P<.06$) à considérer les âgés comme plus ressemblants entre eux (exo-assimilation : $M=61,75$) qu'eux-même les jeunes (endo-assimilation : $M=56,25$). Par ailleurs, ils ne les considèrent pas comme plus typiques qu'eux-mêmes (exo-contraste : $M=23,25$; endo-contraste : $M=21,50$).

En ce qui concerne les seniors (N= 16), ils déprécient les jeunes (exo-appréciation : $M=-34,25$) et se valorisent fortement (endo-appréciation : $M=+38,625$), l'écart étant significatif ($Z=3,413$, $p<.001$, $r=.85$). Ils ont tendance à accorder ($Z=1,94$, $p<.06$) un plus faible statut (exogradation : $M=18,93$) aux jeunes qu'à leur propre groupe (endogradation : $M=32,50$). Enfin, ils estiment les jeunes moins ressemblants entre eux (M exo-assimilation = $52,25$) que leur propre groupe (endo-assimilation : $M=55,75$), mais cet écart n'est pas significatif. Ils considèrent les jeunes comme plus typiques (Mexo-contraste : $M=27,18$) qu'eux-mêmes (endocontraste : $M=23,25$), mais cet effet n'est pas significatif.

Au vu de ces résultats, les jeunes ne semblent pas s'inscrire dans une partition particulière puisqu'ils ne se situent sur le versant favorable d'aucune de ces comparaisons. Les personnes âgées, par contre, semblent fortement discriminantes en particulier en termes de partitions oppositives et dans une moindre mesure statutaire.

Ces résultats sont renforcés par les positionnements individuels relativement aux catégories en présence. Alors que les participants s'identifient également à leur propre groupe (auto-assimilation à l'endogroupe des jeunes : $M=47,37$ / auto-assimilation à l'endogroupe des vieux : $M=51,50$), on constate que les jeunes marquent moins la distance avec l'autre groupe (auto assimilation à l'exogroupe = $41,75$) que les vieux ne le font (auto assimilation à l'exogroupe = $19,40$), l'écart étant significatif ($U=52,00$, $p<.005$, $r=0,50$). Enfin, les habitants du quartier de FO ont tendance à être ($U=80,00$, $p<.08$) plus appréciés par les jeunes (supra-appréciation : $M=59,12$) que par les âgés (supra-appréciation : $M=30,50$).

En résumé, au vu de cette étude, dans le quartier de FO, **les âgés manifestent globalement de la discrimination**. Ils déprécient fortement les jeunes et leur attribuent relativement peu de statut. De plus, à titre individuel, ils se distancient nettement de la catégorie des jeunes et apprécient très peu les habitants du quartier dans leur ensemble. De leur côté, **les jeunes semblent se situer dans une relation beaucoup plus apaisée, favorisant plutôt les âgés sur toutes les dimensions**. De plus, ils ne marquent pas de distance individuellement et apprécient en général les habitants du quartier. Si l'on admet que la durabilité est facilitée par la transmission intergénérationnelle, il semble que du côté des jeunes les conditions de réceptivité existent mais que les âgés ne sont pas dans des dispositions favorables.

Sous Etude 2

Comme pour l'étude 1, on s'attend à des différences entre les représentations des relations jeunes/vieux émises par la population de FO selon le groupe d'appartenance générationnel de la source.

En ce qui concerne les jeunes, ils semblent davantage apprécier les « âgés » (exo-appréciation : $M=+28,63$) que leur propre groupe (endo-appréciation : $M=18,15$) mais cette différence n'est pas significative. Ils ne font pas de distinction de statut (exo gradation : $M=47,49$ /endogradation : $M=46,53$). Ils ne trouvent pas que le groupe des personnes âgées soit plus homogène (exo-assimilation : $M=58,85$) que les jeunes (endo-assimilation : $M=61,30$). De même, ils n'attribuent pas plus de spécificité aux personnes âgées (exo-contraste : $M=5,04$) qu'aux jeunes (endo-contraste : $M=10,83$).

En ce qui concerne les « âgés », ils déprécient fortement les « jeunes » (exo-appréciation : $M=-23,32$), et se survalorisent (endo appréciation : $M=+36,38$), l'écart étant hautement significatif ($Z=2,41$, $p<.01$). Ils semblent rehausser le statut des jeunes (exo-gradation : $M=44,42$) relativement au leur (endo-gradation : $M=37,56$) mais l'écart n'est pas significatif. Ils jugent les jeunes comme moins ressemblants entre eux (exo-assimilation : $M=55,33$) que les membres de leur groupe (endo –assimilation : $M=62,88$), cet écart étant significatif ($Z=2,15$, $p<.05$).

Enfin, ils ne jugent pas les jeunes plus typiques (exo-contraste : $M= 22,65$) que les âgés (endo-contraste : $M=21,15$).

Il est à noter que la distinctivité moyenne attribuée par les personnes âgées quelle que soit la cible (norme de contraste donnée par les personnes âgées : $M=21,91$ est significativement $Z=-2,22$, $p<.05$) supérieure à celle donnée par les jeunes (norme de contraste donnée par les jeunes : $M= 7,93$)

Les jeunes ne semblent pas marquer de discrimination particulière. Les « âgés », pour leur part, semblent s'inscrire clairement dans une partition oppositive, c'est-à-dire se positionnent sur la dimension évaluative pour se distinguer favorablement. De plus, ils semblent avoir une vision des catégories plus tranchée et se représentent leur groupe comme plus homogène que l'autre.

Ces effets sont renforcés par les liens réciproques entre les deux catégories, les jeunes, individuellement, s'identifient à leur catégorie (auto-représentativité endogroupale $M= 52,20$) mais ne marquent pas particulièrement de distance avec les « âgés » (auto-représentativité exogroupale $M =46,83$) alors que les « âgés », s'ils s'identifient bien à leur catégorie (auto-représentativité endogroupale : $M = 57,86$), marquent très nettement leur distance avec la catégorie des jeunes (auto-représentativité : $M= 26,31$).

De plus, les jeunes pensent avoir une mauvaise réputation de la part des vieux (méta-appréciation : $M =-30,14$), ce qui s'avère relativement exact (exo-appréciation des « âgés » : $M= -23,32$). Les « âgés » pour leur part pensent être assez mal vus (méta-appréciation : $M=-1,87$) par les jeunes alors que ces derniers les perçoivent positivement (exo-appréciation : $M =28,63$). Les participants jeunes pensent personnellement que les jeunes en tant que catégorie n'apprécient pas les vieux (stéréo-appréciation : $M= -9,05$) alors que les jeunes en général apprécient les vieux (exo-appréciation : $M=+28,63$). Pour leur part, les « âgés » pensent individuellement que leur catégorie n'aime pas (M stéréo -appréciation= $-33,72$) les jeunes, ce qui est exact (exo-appréciation $=-23,32$). Les résultats des meta-représentations et des stéréo-représentations montrent que le rejet des jeunes par les âgés est perçu par tous. Par contre, tous ont l'illusion d'une mauvaise appréciation des vieux qui ne correspond pas à la réalité puisque les jeunes individuellement apprécient les « âgés ».

Globalement, dans cette population moins soumise à la pression sportive que la précédente, les **effets semblent moins marqués**, hormis la dépréciation des jeunes de la part des « âgés ». A la dysmétrie appréciative observée entre les deux générations s'ajoute une **dissymétrie dans la perception**. L'utilisation de mesures supplémentaires permet de montrer que **la stigmatisation des jeunes comme des âgés est inférée par tous, alors qu'elle ne correspond pas totalement à la réalité puisque les jeunes individuellement apprécient les âgés**. Ainsi, tous les

participants ont une représentation de la relation intergénérationnelle comme inscrite dans une partition oppositive alors que dans la réalité, seule la négativation des jeunes par les « âgés » est effective. Cette représentation partagée de conflit intergénérationnel constitue, de fait, un obstacle à la durabilité sociale. Cependant, son inadéquation à la réalité peut ouvrir des voies d'intervention.

Dans l'étude 3, la relation jeunes/vieux est étudiée à la fois dans les quartiers résidentiels et dans un quartier populaire d'une autre ville de l'agglomération dijonnaise (voir développement de l'étude en annexe). Dans les quartiers résidentiels, l'analyse des résultats menée comme dans les deux précédentes études, ne fait pas ressortir de stratégie identitaire particulière dans les relations jeunes / vieux. Dans le quartier populaire, par contre, il semble que les « âgés » de Talant, comme ceux de FO, s'inscrivent dans une stratégie oppositive en dépréciant les jeunes et en se survalorisant. Cette discrimination évaluative, comme à FO, n'est pas réciproque.

En résumé, les problèmes intergénérationnels semblent bien comme l'avait souligné Hammouche (2008) liés au statut social des quartiers. L'apport de cette étude est de montrer qu'ils ne sont pas le fait des deux parties en présence les jeunes et les « âgés » mais d'une seule catégorie, à savoir les « âgés ». Les « âgés » de FO partagent avec ceux des quartiers populaires de Talant une forme de stigmatisation des jeunes : les « âgés » n'apprécient pas les jeunes. Cet effet apparaît dans les trois études. A FO se rajoute aussi la conscience de faire partie d'un groupe à part, notamment chez ceux où la présence sportive est plus marquée (étude 1). Ce fait est reconnu par les jeunes, mais ils se disent individuellement proche du groupe des âgés, même s'ils paraissent conscients qu'ils ne sont pas appréciés. Ainsi, les jeunes de FO qui apprécient plus leur quartier que les âgés manifestent une attention vis de leurs aînés qui pourraient être développée.

II. Préconisations

La recherche présentée visait à étudier le rôle de la consommation sportive dans la transition socio-écologique. Cet objectif dépassait la stricte conception du sport comme facilitateur de consommation éco-responsable. Partis de l'idée qu'au-delà de l'acquisition de gestes quotidiens, ou même de l'utilisation de matériel plus respectueux de l'environnement, la consommation sportive pouvait développer un art de vivre intégrant ces nouveaux modes de comportements. Selon nous, en adoptant une identité sportive, déjà basée sur l'image d'un corps sain dont on prend conscience qu'il ne peut que se déployer dans un environnement sain, le consommateur adhérera de fait aux bonnes pratiques et ce d'autant plus qu'elles seront débarrassées de leurs aspects prescriptifs. Le sport permet une identification favorable,

notamment dans les quartiers populaires et s'appuyer sur cette identité devrait permettre les développements attendus. Cependant, pour que ces derniers se réalisent, il faut que l'environnement social soit facilitant et c'est ce que nous avons cherché à évaluer. Nous appuyant sur les trois piliers de la transition socio-écologique, nous nous sommes d'abord intéressés au rôle des politiques publiques et donc dans le domaine étudié au rôle des politiques sportives. Les dispositifs étudiés, sélectionnés en fonction de leur durabilité (30 ans) semblent suffisamment souples et réceptifs à l'air du temps pour permettre la diffusion d'une norme davantage éco-responsable. De plus, les acteurs de ces politiques semblent partager un investissement identique vis-à-vis de leur public. De plus, *via* l'affiliation au même monde, « le monde sportif », ces acteurs ont une vision de leur mission, qui peut -être complémentaire (respect de l'environnement dans les gestes quotidiens pour les uns, adhésion à la charte éco-responsable pour les autres). Cependant, Il reste une marge de progression importante en termes de compréhension de la norme éco-responsable à mettre en avant. Cette norme pourrait être explicitée, travaillée avec les responsables d'actions, à partir de la promotion de la pratique sportive idéale plutôt qu'à partir de la promotion de l'écologie proprement dite. « Tout nageur préfère nager dans une eau pure que dans une eau polluée ». Le consommateur de loisir sportif recherche également son « bien-être » ce qui pousse le marché dans son évolution vers des pratiques *outdoor*, à prendre en compte les préoccupations environnementales. A travers des notions comme « des capacités de charge » territorial, le marché se voit contraint de prendre en compte les conditions d'une pratique sportive idéale pour les consommateurs. Ceux de FO envisagent la pratique sportive sous ces deux aspects *indoor* et *outdoor* et semblent l'apprécier. Par contre la mini enquête liée à l'environnement montre que si l'orientation pro-environnementale est affichée, là encore son sens concret semble détaché de la pratique sportive. En termes de préconisations, les différents acteurs du monde sportif, qu'ils travaillent dans les secteurs public, marchand ou associatif sont issus du même types de formation. La prise en compte dans les cursus initiaux ou dans les formations permanentes de modules spécialisés sur le sport de compétition ou de loisir idéal dans des environnements adaptés pourraient aider au développement de la pratique sportive comme vecteur de transition. Enfin, si nous nous intéressons aux relations groupales possiblement gênantes dans l'appropriation par le quartier des objectifs visés, les relations générationnelles étudiées, ont montré un point de fragilité à dépasser. Les « âgés » n'apprécient pas les jeunes et cette relation négative n'est pas réciproque, même si les jeunes ont conscience du jugement des âgés. Les jeunes apprécient d'autant plus les âgés qu'ils pratiquent une activité sportive, par contre la pratique n'affaiblit pas l'attitude des âgés qui, en cas de pratique, se représentent comme un groupe à part. En terme

de préconisation, au-delà de l'information auprès des âgés pour leur faire connaître le jugement des jeunes à leur égard, il semble important de mettre en place des actions dans l'entraînement même permettant aux âgés de dépasser ce clivage. Ainsi, à la fin de cette étude, il nous paraît qu'avec des interventions minimales la pratique sportive peut devenir un vecteur de transition socio-écologique important entraînant des conduites éco-citoyennes de plus en plus responsables.

III. Bibliographie

Monographies

- Abric, J-C. (1994). *Pratiques sociales et Représentations*. Paris : PUF.
- Aubel, O., Lefevre, B., Tribou, G. (2007). *Sports et sportifs en France*. Paris : FPS.
- Becker, C. (2002). *Du Ricard dans mon coca - nous et les marques*. Paris : Editions d'Organisation.
- Castel, P., Lacassagne, M.-F. (2014). *Chapitre 2- DTA sport Ville de Dijon*. Dijon : Maison des Sciences de l'Homme.
- Élias, N., Dunning, É. (1994). *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*. Paris : Editions Fayard.
- Gasparini, W., Vieille-Marchiset, G. (2008). *Le sport dans les quartiers. Pratiques sociales et politiques publiques*, Paris, PUF, 2008.
- Ghiglione, R., Matalon, B., Bacri, N. (1985). *Les Dires analysés : l'analyse propositionnelle du discours*. Paris : P.U.V.
- Kaufmann, V. (2003). *Pratiques modales des déplacements de personnes en milieu urbain : des rationalités d'usage à la cohérence de l'action publique*, Paris : Armand Colin.
- Lefèvre, B. (2011). *Les pratiques physiques et sportives en France*, Paris : INSEP.
- Lorenzi-Cioldi, F. (1988). *Individus dominants et groupes dominés*. Grenoble : PUG.
- Moscovici (1961). *La psychanalyse, son image, son public*. Paris : PUF.
- Ohl, F., Tribou, G. (2004). *Les marchés de sports, Consommateurs et distributeurs*. Paris, Armand Colin.
- Pêcheux, M. (1969). *Analyse automatique du discours*. Paris, Dunod.
- Richard, P.L. (2012). *Eléments de diagnostic territorial du quartier de la Fontaine d'Ouche*, in Diagnostic territorial : la caractérisation de la population du quartier de la Fontaine d'Ouche, résumé de l'étude, Mémoire de Master I Diagnostic Economique et Gouvernance des Territoires, Université de Bourgogne, 2012.
- Vieille-Marchiset, G. (2009). *Des loisirs et des banlieues : Enquêtes sur l'occupation du temps libre dans les quartiers populaires*. (Logiques sociales), Paris : L'Harmattan.

Articles

- Bouchet, P., Lebrun, A.M. (2010). « Les représentations sociales comme outil stratégique d'analyse du positionnement légitime des marques de fabricants et de distributeurs : Le cas du marché français des articles de sport », in *Gestion 2000* ; n°5, 21-37.
- Bourg, G., Castel, P. (2011). « The relevance of psychosocial maps in the study of urban districts », in *Journal of Environmental Psychology*; vol.31/n°3, p. 245-256.
- Bushman, B.J., Baumeister, R.F., Stack, A.D. (1999). «Catharsis, aggression, and persuasive inductions of responsibility for group-performance», in *Social Psychology Quarterly*; n°48, p. 85-89.
- Cova, B., et Cova, V. (2002). « Tribal Marketing: the tribalisation of Society and its impact on the Conduct of Marketing », in *European Journal of Marketing*; vol.36/n°5/6, p. 595-620.
- Duchastel, J., Laberge, D. (1999). « La recherche comme espace de médiation interdisciplinaire », in *Sociologie et sociétés* ; vol.31/n°1, p. 63-76.
- Doise, W. (1985). « Les Représentations sociales, définition d'un concept », in *connexions* ; n°45, p. 243-253.
- Gauthier, M. (2005). « La planification des transports et le développement durable à Montréal : quelles procédures de débat public pour quelles solutions intégrées ? », in *Flux* ; n°60-61, p. 50-63.
- Ghiglione, R. (1982). « Analyse propositionnelle et modèles argumentatifs », in *Connexions* ; n°38, p. 89-106.
- Gustafsson Sendén M., Lindholm T., Sikström S. (2014). « Selection Biases in Choice of words: Evaluations of “I” and “we” differ between contexts, but “They” are always worse », in *Journal of Language and social psychology* ; vol.33/n°1, p. 49-67.
- Hammouche, A. (2008). « Rapports de genre et de génération dans des quartiers en « transition » de la région lyonnaise », in *Espaces et sociétés* ; n°134, p. 115-130.
- Lamarre, B.W., Nosanchuk, T.A. (1999). «Judo-The gentle way: A replication of studies», in *Perceptual and Motor Skills* ; vol.88(1)/n°3, p. 992-996.
- Marsac, A, Lebrun, A.M., Bouchet, P. (2012). « Tourisme durable et expériences touristiques : un dilemme : Proposition d'un dispositif d'analyse appliqué à l'itinérance en milieu rural », in *Management et avenir* ; n°56, p. 134-153. (Classement AERES 06 2012 A3, AERES 74 2012 A3).
- Michelsen, O., De Boer, L. (2009). « Green procurement in Norway; a survey of practices at the municipal and county level », in *Journal of Environmental Management* ; vol. 91/n°1, p. 60-167.
- Nosanchuk, T.A. (1981). «The way of the warrior: the effects of traditional martial arts training of external help in accounts of success», in *Basic and Applied Social Psychology* ; n°16, p. 191-209.
- Pagès, R. (1985). « L'emprise, concepts et chantier », in *Bulletin de Psychologie* ; vol.39/n°3-6, p.101-127.
- Pantaléon, N. (2003). « Socialisation par les activités sportives et jeunes en difficultés sociales », in *Empan* ; n°51, p. 51-53.

Sedikides, C., Gregg, A. P. (2008). « Self-enhancement: Food for thought », in *Perspectives on Psychological Science* ; n°3, p. 102-116.

Van der Horst, K. (2007). « A brief review on correlates of physical activity and sedentariness in youth », in *Medicine and Science in Sports and Exercise* ; vol.39/n°8, p. 1241-1250.

Wickers, P., Hallmann, K., Breuer, C. (2013). « Analyzing the impact of sport infrastructure on sport participation using geo-coded data: Evidence from multi-level models », in *Sport Management Review* ; n°16, p. 54-67.

Articles dans un ouvrage collectif

Bouchet, P., Hillairet, D., Lebrun, A.M., Souchet, L. (2009). « Les représentations sociales comme révélateur de l'identité des marques sur un marché : application au secteur du tennis », in Crognier, L., Bayle, E. (Eds), *Le tennis dans la société de demain - Regards croisés*. Montpellier: Éditions AFRAPS, p. 75-85.

Castel, P., Lacassagne, M.-F. (2011). « Contrat de communication et partitions sociales », in Castel P., Salès-Wuillemin E., Lacassagne, M.-F. (Eds), *Psychologie Sociale, Communication et Langage*. Paris : De Boeck, p. 19-34.

Critcher, C. R., Helzer, E. G., Dunning, D. (2011). « Self-enhancement via redefinition: Defining social concepts to ensure positive views of the self », in Alicke, M. D., Sedikides C. (Eds.), *Handbook of self-enhancement and self-protection*. New York : Guilford Press, p. 69-91.

Wustenhagen R., Wolsink, M. Burer, M.-J. (2007). « Social acceptance of renewable energy innovation: An introduction to the concept », in *Energy Policy* ; n°35, p. 2683–2691.

Thèse

Pantaléon, N. (1997). « La socialisation par la pratique sportive dans le cadre des politiques de prévention de la délinquance ». Thèse de doctorat STAPS, option « psychologie sociale », in *Psychological Review* ; n°117, p. 785-807.

Communications

Chelly, F., Brunel, P. (2014). *La construction et la validation du QRSAS : étude confirmatoire*. Congrès International de l'Association Africaine des Sciences du Sport. 14-15 mars 2014. Hammamet (Tunisie).

Czegledi, O., Su, O., Lebrun, A.M., Lheraud, J.-L., Marsac, A., Bouchet, P. (2013). *Développement durable du tourisme et des loisirs sportifs dans les Parcs Naturels en milieu rural : Proposition d'un cadre d'analyse comparative internationale*. Sport Tourism and Local Sustainable Development Conference. 14 juillet 2013. Lille (France).

Duchastel, J., Laberge, D. (2012). *Méthodes mixtes et le problème de l'interprétation en analyse de discours : Complémentarité des approches quantitatives et qualitatives dans l'analyse des discours ?*. Colloque International et pluridisciplinaire. 10-11 mai 2012. Amiens (France).

Documents électroniques Internet

Naves, M.C. (2011). *Comment inciter le plus grand nombre à pratiquer un sport ou une activité physique ?*, la note d'analyse n° 217 avril 2011. Centre d'analyse stratégique, département questions sociales. Document électronique consultable à : www.strategie.gouv.fr. Page consultée en avril 2011.

Oullier, O., Sauneron, S. (2010). *Nouvelles approches de la prévention en santé publique. L'apport des neurosciences comportementales, cognitives et des neurosciences*. Centre d'Analyse Stratégique. Document électronique consultable à : www.strategie.gouv.fr. Page consultée en avril 2010

Axe 3 Les comportements de consommation de la population du Quartier de Fontaine d'Ouche

Jean-Jacques GIRARDOT, Serge ORMAUX et Mélanie DA COSTA

Avant-propos

Le travail de l'axe 3 s'est progressivement concentré sur l'étude des comportements en matière de consommation des habitants du quartier de Fontaine d'Ouche, au moyen de l'enquête par questionnaire commun aux quatre axes.

L'importance des comportements des consommateurs, au-delà des décisions publiques a été souligné par le rapport prospectif "Le monde en 2025" de la Commission Européenne (Baer, 2009) qui a réintroduit le terme de "transition socio-écologique" dans les milieux scientifiques et politiques en présentant les risques démographiques et énergétiques comme une opportunité pour une évolution concertée vers le développement durable. Il propose de profiter des défis démographiques et énergétiques actuels pour inventer un nouveau modèle de développement territorial en stimulant par des gouvernances adéquates des changements dans les comportements individuels et sociaux qui contribueront à diffuser des comportements écoresponsables, notamment à diminuer la consommation en énergie. Il est associé à l'amélioration de la résilience territoriale (Hopkins, 2008), comme capacité de co-construire de nouvelles dynamiques territoriales en intensifiant le dialogue entre chercheurs et acteurs (Girardot, 2000, 2009).

Il nous a semblé intéressant, à partir des questionnements initiaux du projet, de nous concentrer d'abord sur les comportements des habitants du quartier en matière de consommation parce que nous avons rapidement perçu à l'occasion d'une première visite dans le quartier et d'entretiens préliminaires, que ce sujet était beaucoup plus complexe qu'on pouvait l'imaginer initialement. À propos d'un quartier social où les niveaux de revenus sont relativement faibles où peut penser que le prix est le principal critère d'achat. Mais cela n'est pas du tout le cas. Les habitants, y compris lorsqu'ils vivent des situations précaires, opèrent des choix complexes. Ils s'informent et ils agissent comme cette association de personnes en situation précaire, rencontrée lors de la première visite, qui agissait très activement sur la base d'informations approfondies pour manger mieux et perdre du poids. Notre hypothèse était la variété des comportements et nous avons souhaité travailler pour mettre en valeur la variété des profils de consommation des habitants de Fontaine d'Ouche. Cela supposait la mise en œuvre d'une méthodologie complexe, alliant une exploitation quantitative classique et une exploitation qualitative indispensable pour

mettre en valeur la diversité des profils de consommation. Nous avons perfectionné un outil pour être en mesure de travailler sur les profils des classes issues de la classification en utilisant les propriétés mathématiques sur lesquelles se fonde le principe de double représentation des individus et des caractères, pour passer de l'analyse des classes, comme groupes d'individus, à la détermination des profils, comme associations de caractères.

Nous avons ensuite souhaité approfondir ces résultats au travers d'un focus groupe, pour valoriser la culture que les habitants manifestent sur les questions relatives à la consommation.

I. Enquête sur les modes de consommation

Nous commentons ici les réponses aux questions relatives à l'axe 3 au sein du questionnaire commun. Nous présentons les tableaux quantitatifs et/ou un histogramme classé par ordre des fréquences décroissantes pour chaque question, puis la projection des caractères de cette question dans le plan factoriel des axes 1 et 2, en relation avec les axes et les classes dont le dessin a été présenté dans la partie méthodologie, avec la méthode d'analyse. Les caractères fréquents sont proches du centre de gravité. Les autres s'orientent vers l'une des classes comme s'ils étaient attirés par elle.

Lieux d'achat de fruits et légumes frais et de l'épicerie

Figure 23 : Répartition des achats de fruits et légumes selon le type de commerce

Lieu d'achat de fruits et légumes frais (Plusieurs réponses possibles)	Individus	%	Reponses	%
Dans des grandes surfaces	310	76,54%	310	52,63%
Chez des maraîchers locaux, sur les marchés locaux ou auprès d'un groupement d'achat	181	44,69%	181	30,73%
Dans des commerces de proximité	77	19,01%	77	13,07%
Nombre total de réponses			568	100,00%

Concernant le lieu d'approvisionnement en fruits et légumes frais, on pouvait indiquer plusieurs réponses possibles. Le tableau ci-dessus indique les réponses représentatives, données par au moins 5% des individus. Les personnes interrogées ont donné 568 réponses au total, ce qui indique que près d'un tiers des personnes interrogées ont indiqué deux lieux d'approvisionnement. Un peu plus des trois-quarts font leurs courses en grande surface, près de la moitié chez des producteurs ou des commerçants locaux, et 20% dans des commerces de proximité.

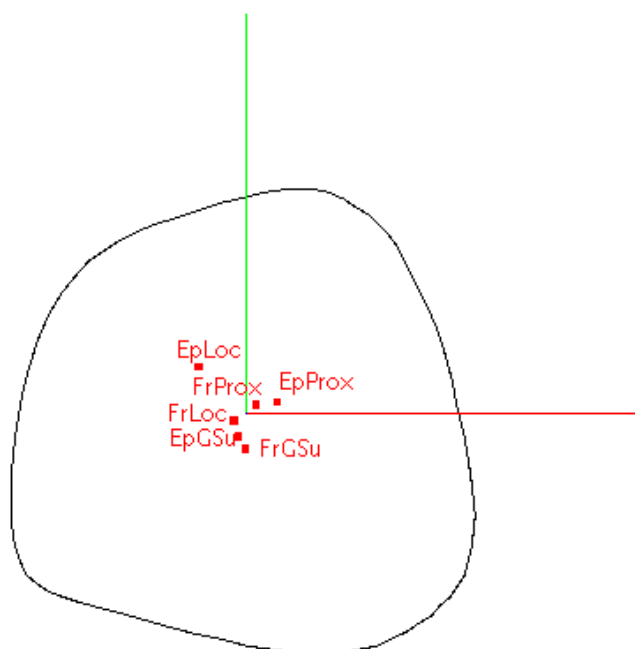
Figure 24 : Répartition des achats d'épicerie selon le type de commerce

Lieu achat de l'épicerie (plusieurs réponses possibles)	Individus	%	Reponses	%
Dans des grandes surfaces	353	87,16%	353	74,47%
Dans des commerces de proximité	84	20,74%	84	17,72%
Sur des marchés locaux	28	6,91%	28	5,91%
Nombre total de réponses			465	100,00%

Pour l'épicerie les réponses sont moins diversifiées. La grande majorité des consommateurs s'approvisionnent en grande surface et environ 20% dans un commerce de proximité. S'approvisionner auprès d'un producteur ou d'un commerçant local devient marginal.

Figure 25 : Projection des lieux d'approvisionnement sur le plan factoriel 1-2

- Axe 1
- Axe 2
- Axe 3



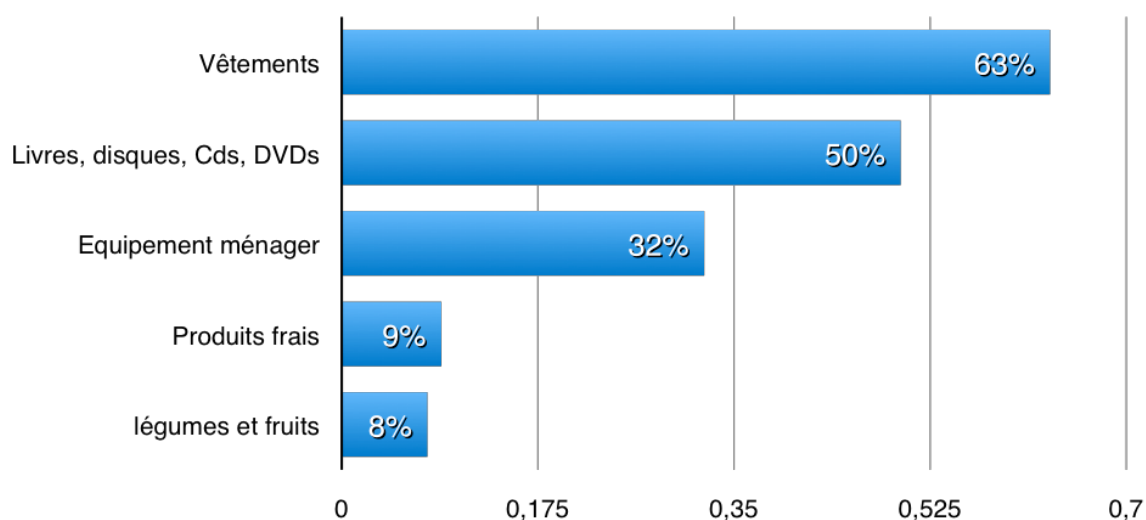
Tous les lieux d'approvisionnement concernant les fruits et légumes (Fr) et l'épicerie (Ep) sont concentrés au centre du graphique ce qui est logique pour la grande surface (GSu) où la grande majorité des personnes font leurs achats. Mais nous voyons également que l'approvisionnement auprès de producteurs ou de commerçants locaux (Loc) ou dans des commerces de proximités (Prox) sont partagés par tous les profils de consommateurs. Les achats d'épicerie auprès de producteurs et commerçants locaux relèvent toutefois du profil des militants associatifs.

L'association entre des achats d'épicerie en grande surface et des légumes et fruits frais auprès de producteurs et commerçants locaux ou en commerce de proximité semble plus caractéristique du profil femmes isolées particulièrement attentives au prix.

Produits non achetés en grande surface

Le graphique suivant liste par ordre décroissant les produits que les consommateurs de Fontaine d'Ouche évitent d'acheter en grande surface. Il indique le nombre de personnes qui répondent qu'ils préfèrent ne pas l'acheter en grande surface. Ce sont les vêtements qui viennent en tête avec près des deux tiers des individus. Les livres, disques, CDs, DVDs viennent ensuite avec près de la moitié des individus.

Figure 26 : Histogramme des produits non achetés en grande surface



L'analyse qualitative montre qu'il s'agit là de comportements partagés entre les différents profils de comportement, à part le fait d'éviter d'acheter de légumes et des fruits en grande surface qui relève plutôt du profil écocitoyen.

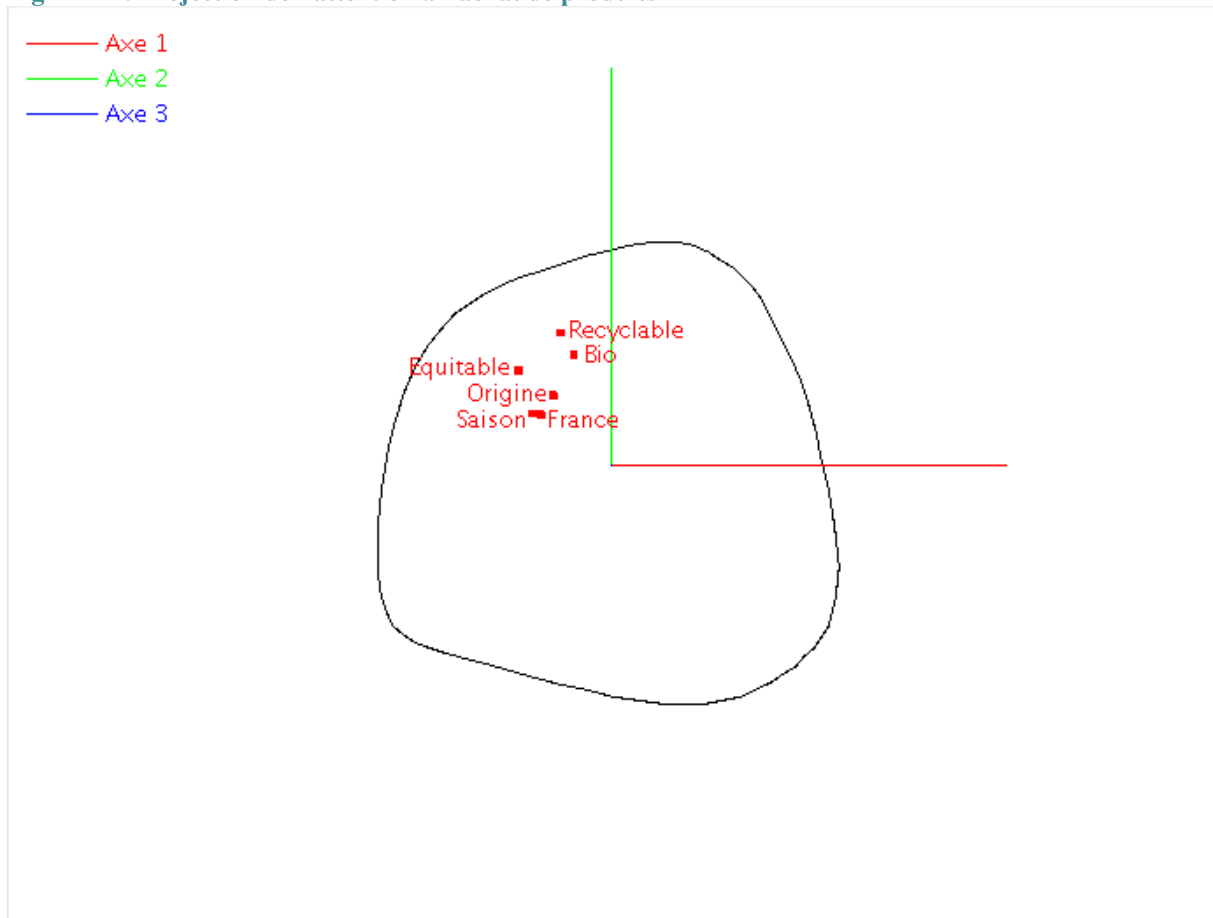
Attention à l'achat de produits écologiques

Le tableau suivant classe par ordre décroissant les produits écologiques en fonction du nombre de personnes qui sont attentives à les acheter de préférence. Les produits de saison viennent en premier lieu avec près de la moitié des consommateurs. Nous voyons ensuite que les habitants de Fontaine d'Ouches sont attentifs à l'origine des produits, soit produits en France, soit d'origine contrôlée. Les produits biologiques, du commerce équitable, ou avec un emballage réduit ou recyclable retiennent l'attention d'une part non négligeable des consommateurs.

Figure 27 : Attention aux produits écologiques

Attention à l'achat de produits	Individus	
De saison	197	48,64%
Produits en France	185	45,68%
D'origine contrôlée	160	39,51%
Biologiques	95	23,46%
Du commerce équitable	85	20,99%
Avec un emballage réduit ou recyclable	74	18,27%

Figure 28 : Projection de l'attention à l'achat de produits



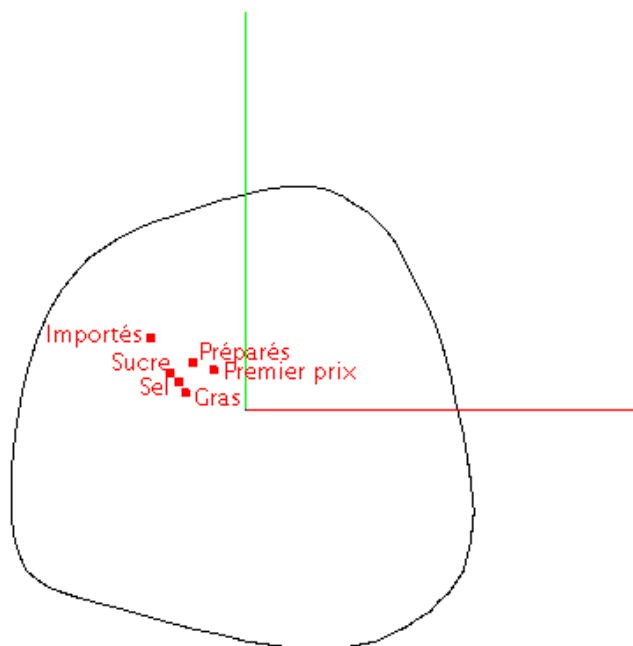
La projection dans l'espace factoriel montre que cette attention est propre à certains profils. Elle singularise le profil « militant associatif ». Mais elle est également partagée par les personnes âgées concernant l'attention à l'origine et aux produits de saison, d'une part, et avec le profil écocitoyens concernant les produits bio et recyclable, d'autre part.

Figure 29 : Types de produits évités

Types de produits évités (plusieurs réponses possibles)	Individus	
Trop gras	224	55,31%
Contenant trop de sucre	179	44,20%
Contenant trop de sel	174	42,96%
Préparés	135	33,33%
Premier prix	108	26,67%
Importés	73	18,02%

Figure 30 : Types de produits évités sur le pls1 factriel 1-2

— Axe 1
— Axe 2
— Axe 3



Les consommateurs sont attentifs à plus de deux informations avant d'acheter un produit. Les trois quarts sont attentifs à la date de péremption, avant le prix unitaire du produit, qui intéresse les deux tiers. Il est intéressant de noter que dans un quartier « social » c'est un critère relatif à la santé qui est cité avant le critère économique. Les promotions, réductions, points de fidélités retiennent l'attention de la moitié. Les labels de qualité et la provenance géographique sont des informations qui retiennent l'attention de manière importante.

Figure 31 : Tableau de l'attention à l'information sur le produit

Informations consultées avant achat produit	Ind.	%
Date de péremption	307	75,80%
Prix unitaire	268	66,17%
Promotions, réductions et points de fidélité	214	52,84%
Labels de qualité	154	38,02%
Provenance géographique	124	30,62%

Figure 32: Histogramme des informations consultées avant achat

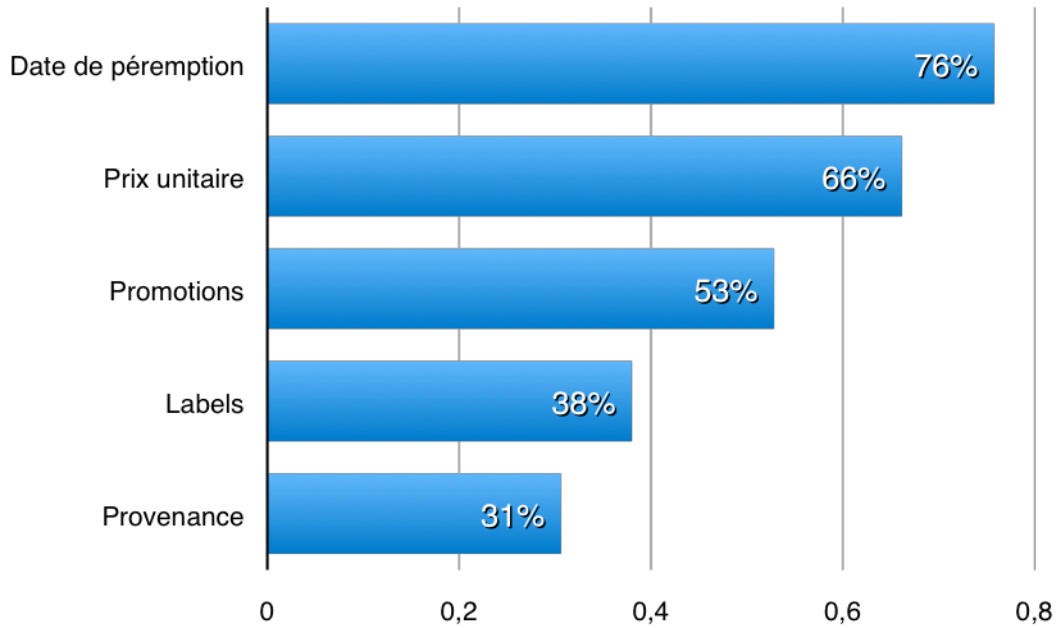
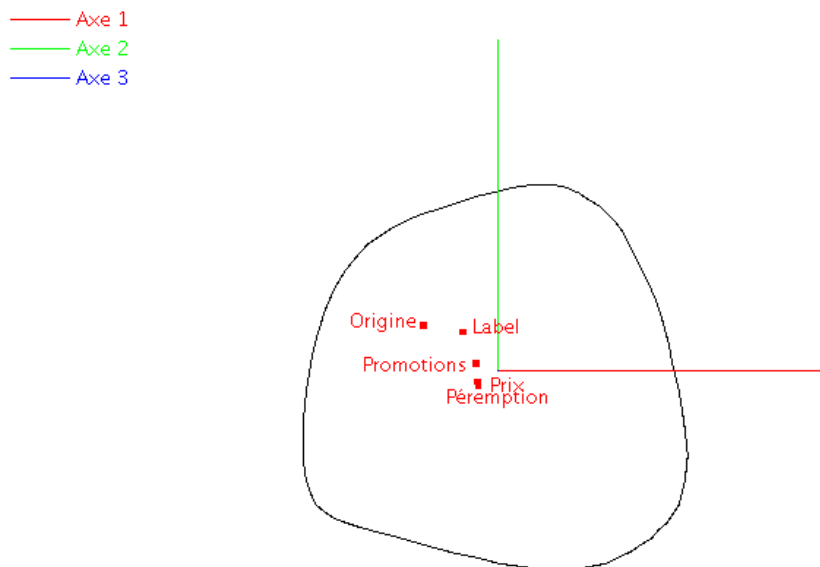


Figure 33 : Projection des informations sur le produit dans le plan factoriel 1-2



Le graphe factoriel illustre d'une manière différente ces résultats. Les déclarations les plus courantes sont au centre du graphique (et l'information quantitative est ici un complément utile). Celles qui sont citées moins fréquemment s'orientent vers les profils militant associatif et écocitoyen, qui sont les profils qui s'informent le plus.

Evolution du comportement de consommateur

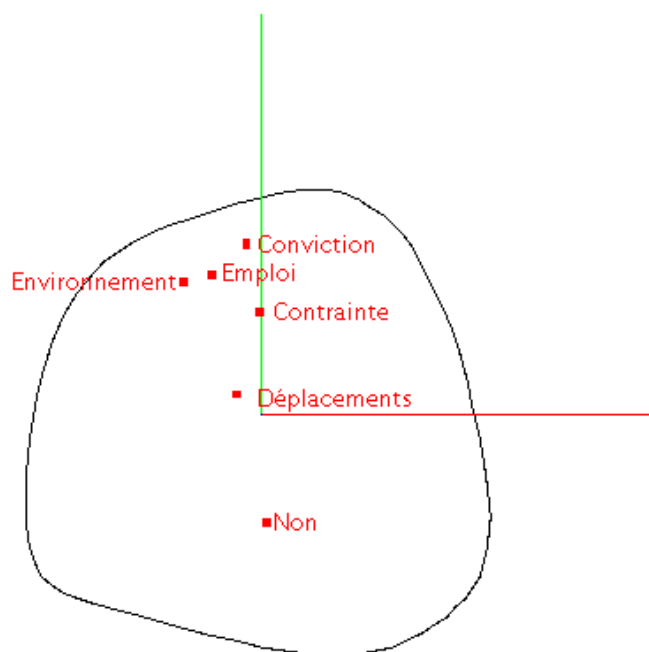
Concernant l'évolution du comportement, la moitié des personnes interrogées déclare ne pas avoir changé de comportement au niveau de sa consommation depuis. Parmi les motifs qui sont cités par ceux qui déclarent avoir modifié leur comportement, ce sont les contraintes – limiter ses déplacements ou contrainte financière, qui sont des motifs proches – qui viennent en premier. La conviction et la protection de l'environnement sont plus marginales.

Figure 34 : Répartition des motifs d'évolution du comportement

Evolution comportement consommateur (depuis 2 ans)	Ind.	%
Non	196	48,40%
Pour limiter mes déplacements	103	25,43%
Par contrainte financière	79	19,51%
Par conviction	31	7,65%
Pour éviter la dégradation de l'environnement	29	7,16%

Figure 35 : Projection sur des motifs d'évolution du comportement sur le plan factoriel 1-2

— Axe 1
— Axe 2
— Axe 3



La projection des motifs sur le plan factoriel montre bien qu'à part la réduction des (frais de) déplacement qui est un motif courant, les autres motifs s'orientent vers le profil écocitoyen. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que ce profil n'attire pas la réduction des déplacements, car c'est un profil aisé qui se déplace généralement en automobile bien qu'il soit le plus conscient de la nécessité de protéger l'environnement.

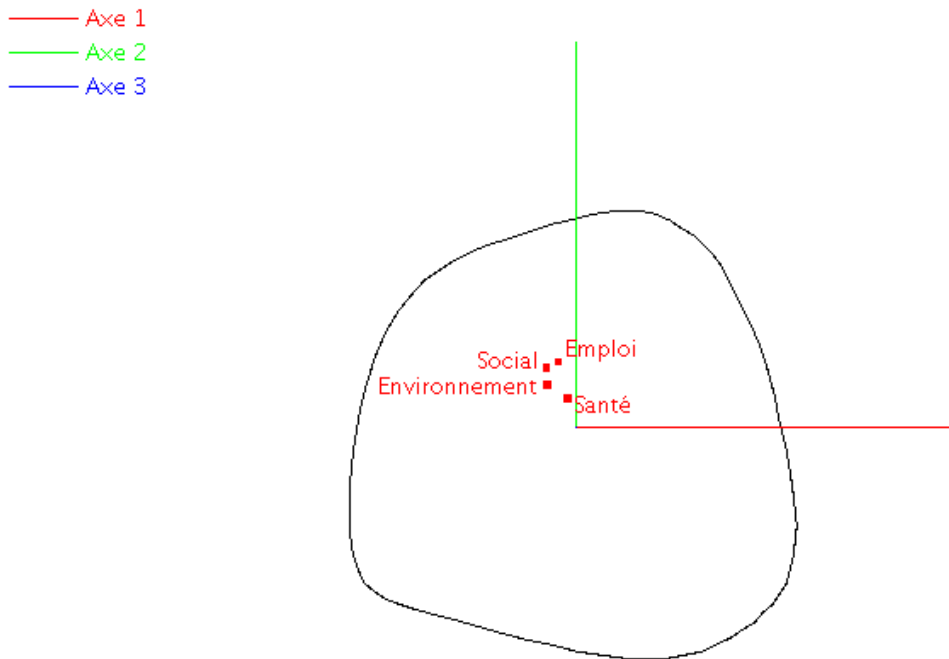
Motif pour lequel les habitants accepteraient de payer plus cher

Le tableau suivant nous montre qu'avec 852 réponses, les habitants interrogés citent au moins deux raisons pour lesquelles ils accepteraient de payer plus cher un produit. La santé est citée par plus de la moitié. Ce résultat montre encore l'importance du critère santé dans le comportement de consommation. L'environnement vient ensuite, puis l'emploi et le respect des droits sociaux.

Figure 36 : Raisons pour lesquelles les consommateurs acceptent de payer plus cher un produit

Accepte de payer plus cher un produit :	Individus	%
Meilleur pour la santé	227	56,05%
Respectueux de l'environnement	180	44,44%
Qui crée de l'emploi localement	178	43,95%
Fabriqué dans le respect des droits sociaux	144	35,56%
	852	

Figure 37 : Histogramme des motifs d'acceptation d'un prix plus élevé



Là encore, mis à part la santé, les motifs sont attirés vers le profil écocitoyen, avec moins de force car ces avis sont plus partagés, et touchent donc d'autres profils, en particulier Génération Y et ménage modestes et d'autres.

Repas du soir

Nous avons choisi le dîner pour interroger les habitants sur leur comportement alimentaire. La réponse est claire puisque tous dînent très traditionnellement avec un repas cuisinés à la maison. Les plats réchauffés, les snacks, sandwich, kebab, salade, repas en cantine restent anecdotique quel que soit le profil.

Focus group

Un focus groupe de 8 personnes a été réuni, avec l'objectif d'engager la réflexion sur l'information que chacun possède sur les produits, sur leur production et leur commercialisation, ainsi que sur l'évolution des comportements. Le focus groupe a été organisé sous la forme d'un petit déjeuner écologique par Mélanie Da Costa, qui en a assuré la retranscription et la synthèse ci-dessous. J.-J. Girardot a animé le focus groupe sur la base de quatre questions aux participants :

1. Comment êtes-vous informés sur les questions d'environnement ?

2. Pour vous, la meilleure information vient de... ?
3. Vous en parlez autour de vous ?
4. Que pensez-vous de la communication autour de l'environnement ?
Quelles améliorations proposeriez-vous ?

20 minutes ont été consacrées à chaque question en moyenne, en s'efforçant de donner la parole à chacun afin que chacun puisse s'exprimer. Le groupe était constitué d'habitants de Fontaine d'Ouche qui ont montré qu'ils étaient très bien informés sur les produits.

Lieu d'approvisionnement des achats

Nos interrogés combinent plusieurs lieux d'achats pour effectuer leurs courses pour des raisons qui sont propres à chacun, mais qui au final se recoupent les unes les autres quand on analyse. L'argument pratique de la proximité pèse lourd en faveur des supermarchés, quelles que soit les générations concernées. Ainsi à cette question, les plus âgées répondent :

« *Alors moi tout ce qui est lourd [...] j'achète en grande surface* » (1.53)

« *Donc moi je vais quand même au plus près de chez moi* » (1.47)

« *Moi je vais, étant donné que j'habite ici et que je n'ai pas de voiture, je vais à l'Inter* » (1.80)

Les plus jeunes répondent aussi faire les courses en supermarchés, mais pas que, pour des raisons tout aussi pratique :

« *Oui je peux aller au supermarché, comme je peux aller aux petites épiceries. [...] Donc, je fais pas attention où je vais, c'est au plus court !* » (1.7)

« *Maintenant que je suis à Dijon je vais au supermarché* » (1.70)

Les lieux d'approvisionnement restent toutefois, comme le montrait l'analyse quantitative, relativement contraints aux types de produits achetés. Ainsi certains déclarent se rendre en supermarché seulement pour certain type de produits qu'on ne peut trouver ailleurs, ou encore parce qu'il y a un avantage économique à acheter ce type de produit en supermarché :

« *les produits courants au supermarché et les produits d'entretien* » (1.17)

« *Alors moi [...] tout ce qui est produits d'entretien j'achète en grande surface* » (1.53)

« *Et moi [...] je vais rarement dans les grandes surfaces, mais essentiellement pour les produits pour mes animaux qui sont moins chers* » (1.31)

Les générations féminines les plus âgées sont sensibles à se rendre sur le marché pour l'achat des fruits et légumes notamment, une seule personne déclare ne pas se rendre au marché très souvent faute de budget, elle préfère s'approvisionner exclusivement dans les discounts qui présentent un argument économique non négligeable :

« Je dirais que mes lieux d'achat dépendent de ce que j'achète [...] en principe les légumes au marché » (l.17)

« mais je vais acheter mes légumes sous les Halles, les légumes et fruits bio sous les Halles » (l.48)

« les fruits les légumes je vais au marché régulièrement. [...] J'essaye le plus possible d'aller au marché. » (l.54)

« Mais autrement je vais dans les discounts [...] Très peu (de marché) » (l.34)

Evolution du comportement consumériste

Le changement de comportement dans l'acte de consommer fait quasi consensus au sein de la discussion. Que la raison soit écologique, économique ou de santé, toutes les personnes ont démontré un intérêt à revoir sa façon de consommer.

Mieux informées, les femmes revêtent une conscience écologique qui suscite un changement :

« Alors ça fait un petit moment que j'ai déjà changé mon mode de consommation parce que j'ai fait entrer maintenant un élément qui me semble excessivement important, c'est l'élément carbone. » (l.122)

« Et sur les consommations, je fais attention à la maison sur le tri sélectif des poubelles [...]. Je fais attention à ma consommation d'eau. Des petits gestes simples [...] mais qui comptent. » (l.146)

L'argument économique est lui aussi évoqué, ce serait un frein à une consommation souhaitée, il n'y aurait pas d'autres choix que celui de revoir sa façon d'acheter :

« Je regrette moi c'est que justement je ne consomme pas comme je voudrais ! Parce que pour faute de budget [...] les fraises d'Espagne sont moins chers et je prends les fraises d'Espagne [...] J'aimerais manger de la bonne viande chez mon charcutier mais j'ai pas les moyens. » (l.136)

« C'est au niveau du coût parce que moi je suis sensible aux coûts ». (l.174)

« Par exemple moi maintenant, je dilue mes shampoings. J'achète un shampoing et je le dilue ça fait exactement le même effet. J'en ai le double pour le prix d'un. » (l. 418)

Toujours d'un point de vue économique, les participantes ne semblent pas dupes des promotions que les grandes enseignes proposent et comparent systématiquement avec d'autres produits hors promotions afin de s'y retrouver financièrement :

« Je compare les prix qui sont affichés lorsqu'il y a des promotions avec le même produit qui se trouve en rayon et qui souvent est bien moins cher que celui qui est en promotion. » (l.288)

« Oui les paquets de pâtes par trois paquets ! Si on se laisse prendre il faudrait des placards grands comme des appartements pour pouvoir caser. » (l.389)

A ce sujet, les jeunes ne manquent pas d'intervenir et de donner des conseils quant aux façons de revoir sa consommation afin de faire des économies mais aussi d'éviter le gâchis :

« Donc il ne faudrait pas acheter par exemple pour le mois, mais acheter par semaine ou pour les deux trois jours et prendre vraiment ce qu'on a besoin, je trouve que ce serait mieux que de prendre directement tout d'un coup et que ça se périmé et qu'on jette ! » (l.110)

La question du sur-emballage des produits fût abordée par une participante, se révélant être une préoccupation majeure des consommateurs qui ne s'y retrouvent pas chez eux au moment de débiller leur course face à cette sur-abondance d'emballage :

« Moi pour moi c'est surtout des déchets que je voulais parler. Je vis toute seule et je suis impressionnée par le nombre de carton, et d'emballages que j'ai dans mes poubelles. » (l. 274)

« Lorsqu'on achète des yaourts y'a toujours un emballage carton » (l.286)

Les jeunes toujours, conscients des enjeux et bien informés de par leur formation, ont donné des conseils aux participants quant à cette question du sur-emballage, afin d'alléger considérablement la masse des déchets quotidien ménagers :

« Moi je trouve que oui à cause de la mondialisation et toujours les mêmes produits ... sur-emballés, c'est du n'importe quoi puisque ça fait des déchets en plus, donc de la pollution en plus. » (l.106)

« Pareil pour tout ce qui est dentifrice et tout, ils sont sur-emballés, mais vous avez le droit de débiller dans le magasin, de prendre le dentifrice. Y'a le code-barre dessus et de le payer et de laisser le carton d'emballage dans le magasin ! » (.330)

« Pour les yaourts ? Ouais parce que qu'il y a des code-barres sur les yaourts. » (l.336)

L'achat de la viande a suscité un vif intérêt auprès de nos interrogés qui déclarent avoir un autre rapport à la viande de nos jours. Entre préoccupation économique et de santé, nombreux sont ceux nous ayant déclarés avoir réduit leur consommation de viande. L'une d'entre elle a même insisté sur les conditions d'abattage des animaux. On peut analyser cette prise de conscience par rapport aux scandales alimentaires actuels qui n'ont cessé de prendre de l'ampleur par leur médiatisation, et aussi par le fait que ces personnes ici-présentes sont informées par un atelier santé qui se trouve sur le quartier.

« Je me mets petit à petit avec une alimentation végétarienne tout en conservant quand même du poisson. » « (J'ajouterai) une préoccupation de santé individuelle et de santé. » (l.168)

« Viande des bovins [...] assez polluant. » (l.167)

« Je consomme de moins en moins de viande. » (l.283)

« Je crois qu'on peut très bien s'en passer, que c'est pas une nécessité, la viande »(l.240)

Toutefois, deux participantes reconnaissent ne pas devenir exclusivement végétariennes, elles limitent seulement leurs consommations de viande afin de garder le lien social avec leurs pairs. Elles soulignent l'aspect culturel de ce produit, qu'il est « normal » de consommer à chaque repas dans notre société :

« Parce que je tiens au lien social de la nourriture ! Voilà, et que dans notre société on mange de la viande donc je tiens à pouvoir manger de la viande quand je suis avec des personnes. »(l.170)

« On peut pas se couper de notre propre culture quand même ! Et quand je reviens ici je ne peux pas échapper aux invitations, aux manifestations tout ça et on est obligé de se réinscrire un peu dans sa culture » (l.213)

La consommation locale et de produit de saison sont encouragées, ce qui marquent l'une des premières tendances en matière de résilience au sein d'une transition engagée ; consommer ce qu'on produit mais aussi localement :

« J'essaye de prendre local pour ne pas savoir que les produits ont fait des milliers de kilomètres.» (l.123)

« Et puis je trouve qu'il est important aussi de manger saisonnier. C'est à dire que quand c'est la saison des fraises on mange des fraises, quand c'est la saison des pommes on mange des pommes ! » (l.130)

« Je suis assez atterrée de voir qu'on vend des pommes du Chili ici chez nous, alors que c'est pas la saison. »(l.272)

Information sur la consommation

Pragmatiques, les participants répondent unanimement au fait de lire les étiquettes des produits en magasins, et de ne pas hésiter à demander de l'aide au personnel pour comprendre. Ils reconnaissent volontiers qu'il est parfois difficile d'accéder à la compréhension nette et précise des ingrédients du produits en raison de sa dénomination scientifique dont use les industriels.

« Lire et demander. » (l.437)

« Comment s'informer ? Faut lire les étiquettes déjà » (l.436)

« Mettre (le nom du produit) en dénomination scientifique, la plupart des gens ne connaissent pas. »(l.456)

« J'essaye de m'informer dans les magasins, je lis tout au pire je demande au vendeur, généralement il donne une explication très brève et commerciale. » (l.468)

Quant aux sources d'information, l'écart se creuse quand on compare les générations entres elles. A l'heure de l'apogée d'internet et de sa multitude source d'information, on remarque que ces sont les jeunes qui utilisent davantage ce biais pour s'informer. C'est quasiment devenu un réflexe pour cette génération née avec un clavier dans les mains.

La télévision apparaît aussi comme vecteur d'information, grâce aux émissions à thème qu'elle propose dans ses programmes. Légitimes ou non, ces émissions semblent toutefois marquer l'esprit et constituer une mine d'informations pour ces consommateurs, qui n'ont eu de cesse de s'y référer à de nombreuses reprises lors de l'entretien.

« Moi l'information à la télévision aux émissions qui montrent. »(l.496)

« Les émissions, y'a beaucoup d'émissions instructives sur Arte, ces chaînes-là qui sont beaucoup plus objectives que M6 et qui renseignent mieux les gens. » (l.483)

« Je ne sais pas si quelqu'un l'autre jour l'émission d'Envoyé Spécial concernant la viande qui est produite, il n'y a absolument aucun déchet puisque dans vos raviolis vous manger les nerfs les choses comme ça, ils recyclent absolument tout ! » (l.712)

« Je ne sais pas si quelqu'un a vu l'émission sur les produits bio qui sont fabriqués et fait en Egypte où il n'y a absolument aucun contrôle ! » (l.681)

« Moi où j'ai été stupéfaite c'est une émission à la télé où ils disaient que quand vous acheter un paquet de glace y'a 60 % d'eau dedans ! » (l.524)

« Y'a eu une émission la dessus à la télé ils disaient qu'on pouvait au moins les manger 15 jours après la date de péremption ! » (l.557)

Au contraire des jeunes, les journaux spécialisés semblent plus être l'apanage des personnes les plus âgées et les plus soucieuses d'y trouver une information scientifique et objective dont la légitimité ne serait remise en cause.

« J'entends beaucoup parler de UFC que choisir mais je lis pas forcément ... » (l.466)

« Moi je suis assez dans l'écrit, dans la presse écrite et les journaux spécialisés type Que choisir ou 60 Millions de consommateurs » (l.485)

L'atelier santé mis en place sur le quartier de la fontaine d'Ouche est fréquenté par les femmes les plus âgées. Au-delà de constituer une activité à part entière, il présente l'avantage d'informer au mieux les consommateurs sur des préoccupations de santé et dans la manière de consommer plus intelligemment.

« Et puis l'atelier santé dont on n'a pas parlé. Ils nous donnent énormément d'information sur tout ce qui se trouve dans les produits même au niveau des ustensiles ménagers des choses comme ça et c'est vraiment très intéressant ». (l.498)

« Une information qui nous avait stupéfiée toutes c'était le charbon de bois. Nous on était toutes, avant que l'animatrice nous laisse la documentation, dans la même démarche : on achetait le moins cher pour les barbecues. Et puis sans se soucier on avait même pas regardé si y'avait une composition une origine on achetait le moins cher et puis en fin de compte non parce qu'il y a du charbon de bois qui provient de bois qui ont été traité » (l.500)

Information sur le produit

Lors du questionnaire, on remarquait que l'information principale consultée lors de l'achat d'un produit était la date de péremption pour environ 76% des interrogés. Ici surprise, puisque cette information n'est pas prioritaire, elle est même remise en cause. Bien informés comme on l'a vu précédemment, les différents profils présents ici (personnes âgées et jeunes associatifs) ont conscience de l'enjeu des industriels derrière ces dates de péremption affichés sur les produits.

Ils reconnaissent que c'est un argument et une technique de vente, qui nous pousse à consommer toujours plus et plus vite et même à faire du gâchis. De là, ils n'éprouvent aucune gêne à consommer des produits dont la date limite est dépassée, conscients que le produit est encore largement consommable.

« Les dates de péremption je n'y fait pas tellement attention que ça. Parce que je sais que les industriels des produits mettent des dates de péremption bien avant que le produit se périmé, c'est pour les vendre plus vite. »(l.552)

« Oui il y a la DLC date limite de consommation et DLU date limite d'utilisation »(l.572)

« Alors pour les dates de péremption, vous avez des dates de péremption par exemple les céréales ou du blé alors qu'on sait que le blé qu'on a retrouvé il y avait plus de 2000 ans il a germé et il a produit vous avez quand même envie de rigoler ! » (l.627)

« Je trouve que la date de péremption dans les trois quarts des cas c'est une mesure de précaution du fabricant et puis aussi la législation qui se protège » (l.661)

« Y'a eu une émission la dessus à la télé, ils disaient qu'on pouvait au moins les manger 15 jours après la date de péremption. Donc moi ça m'arrive souvent de les manger même dix jours après ! Et j'ai jamais rien eu mais bon, c'est une protection qu'ils ont et qui sont surtout obligés d'avoir. » (l.558)

La provenance elle, est largement plébiscitée comme critère d'information dans ce cas. Alors qu'elle ne représentait que 30% des réponses au questionnaire. Elle revêt même un caractère décisif dans le processus d'achat, et non pas comparatif. Ces personnes refusent de consommer des produits venus de l'étranger, alors qu'on produit en France ces mêmes produits.

Ce sont des raisons morales qui se jouent la dessus, et notamment une prise en compte des conditions de production (comme le montre le dernier extrait)

« La provenance ! Absolument ça c'est fondamentale parce que ça décide de mon achat ou non. »(l.585)

« Je n'ai pas mangé une seule fraise espagnole, j'attends la fraise française si elle est trop chère je ne l'achète pas. »(l.596)

« Moi c'est la provenance. La provenance est décisive mais non pas comparative elle est décisive. [...] Le mode de production des tomates en serres chaudes en Hollande c'est non ! Les haricots verts du Sénégal au moins de décembre non ! »(l.615)

« Mais aussi parce que au Sénégal, je prends le Sénégal mais il n'y a pas que le Sénégal, on prend la terre des sénégalais pour produire nos haricots dont on n'a absolument pas besoin puisqu'on a des bocaux et des surgelés et on peut s'en passer ... pendant ce temps-là eux n'ont pas leur culture (l vivrière. » (l.620)

Le prix lui aussi, à l'instar de ce qu'avait montré l'enquête quantitative, reste un critère important lors de l'achat ; toute génération confondue.

« Alors moi pareil je regarde le prix [...] et je privilégie les marques des magasins mais pas les « un budget » parce que généralement la qualité est médiocre ! » (l.605)

« Je regarde le prix aussi évidemment. » (l.586)

« La composition et oui le prix ! » (l.598)

C'est un autre critère qui a occupé une grande place lors de l'entretien, suscitant même un débat houleux chacun exprimant son point de vue de façon argumentée. Il s'agit des produits issus de l'agriculture biologique. Nous avons vu précédemment que ces produits connaissent un essor grandissant au sein de notre société, notamment chez les classes supérieures. Ici il ne semble rien avoir de tout ça. Le quartier populaire ne peut choisir de consommer bio en raison du prix qui reste le frein principal à cette consommation.

« Alors les produits bio moi je suis extrêmement sceptique »(l.679)

« Et on le voit dans le bio, vous regardez sur la Fontaine d'Ouche et sur d'autres quartiers dits « populaires » le bio ne fonctionne pas aussi bien que dans d'autres quartiers plus ou moins aisés »(l.874)

« Je ne dis qu'il ne fonctionne pas aussi bien, parce qu'on est sur des ressources financières qui ne sont pas les mêmes »(l.878)

« Puisque c'est une culture saine et complètement naturelle elle devrait être moins chère que la culture industrielle. [...] Et on se rend compte aujourd'hui que c'est le bio qui est plus cher ! » (l.841)

Au-delà de cet aspect, c'est la façon même de cultiver bio qui fût remis en cause, avec des exemples plus éloquentes les uns que les autres. Ceci débouchant sur la remise en cause des contrôles qui ne seraient pas assez fréquents pour permettre d'obtenir des produits dont on n'oserait douter du caractère biologique.

« Puis, moi j'ai une maison de campagne du côté de S. nous sommes très près du CEA où dans le village où j'étais il y avait une usine d'amiante (silence). Les agriculteurs élèvent, produisent des produits et peuvent très bien avoir l'appellation produits bio hors il y a de l'amiante dans le sol ! A côté de ce qu'ils cultivent ! Parce que l'amiante n'a pas été enlevé. » (l.682)

« Y'a pas suffisamment de personnes pour contrôler tout ça! »(l.743)

« Même si demain y'avait du contrôle et qu'on embaucherait 10 000 personnes pour faire du contrôle, ça ne changera pas puisqu'on trouvera tout le temps, finalement des nouveaux critères de bio. »(l.779)

Nous le disions plus haut, le fait que les acteurs économiques et industriels s'emparent des phénomènes écologiques comme la consommation de produits issus de l'agriculture biologique par exemple, tend à décrédibiliser l'essence même du caractère biologique. Ici, c'est le fait que les grandes enseignes créent leur propre marque bio qui est remis en question. La logique économique serait différente de la production de produits bio originelle.

« Et quand on regarde bien concrètement, on voit les grands industriels qui se disent producteurs de bio on est aussi sur des intérêts économiques opposés au sein d'une même structures finalement. »(l.782)

« Quand on voit Carrefour qui fait du bio et à côté va aller développer des productions industrielles qui ne prennent en compte aucuns critère bio on peut se poser des questions ! »(1.775)

Toutefois, comme c'est le cas dans les débats de société sur le sujet, le bio a trouvé ses défenseurs lors de l'entretien, et là encore chez des générations somme toutes différente.

Le critère du prix fût justifié de par le recours des théories classiques de l'économie.

« Plus tu produis moins tu vends cher, moins tu produis plus tu vends cher, c'est le modèle économique mondial ! » (1.907)

« C'est la main d'oeuvre ! [...] T'as plus de main d'oeuvre hein dans le bio » (1.847)

« Le prix du bio [...] c'est justifié parce par exemple ... éclaircir et désherber des carottes, quand on en a fait deux mètres on commence de comprendre ! (rire) » (1.926)

Participation éco-responsable

Cette question a permis de mettre en lumière deux expériences qui voient, et ont vu le jour, sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, dans une démarche durable. Les participants, parties prenantes de ces expériences, sont très informés sur le sujet et ne manquent pas de défendre leurs propres visions des choses. L'une des premières expériences, et qui n'a malheureusement pas survécu, est la mise en place d'un système d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Ce système repose sur un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale. La participante explique l'échec de cette initiative par la structure de la composition sociale du quartier qui ne serait pas en adéquation avec les principes et valeurs de l'AMAP.

« Il y a eu un essai il y a quelques années, une « AMAP », mais il est tombé en drouille ! » (1.983)

« Il y a une éducation dans le quartier à faire, parce que ce n'est pas dans la mentalité, quand on a des moyens plutôt petits, ce n'est pas dans la mentalité de payer d'avance »(L.988)

Les jardins partagés quant à eux, sont une belle réussite du quartier. Au nombre de deux, ils se répartissent sur le territoire du quartier, servant les intérêts des habitants qui vivent en hébergements collectifs et ne possèdent pas de terrain. Toutefois, des revendications se font ressentir dans la manière de gérer les choses. Il est remis en cause la façon d'attribuer les jardins, par liste d'attente ;

« Y'a des listes d'attente » (1.1034)

« Une personne seule à droit à une parcelle, deux personnes, couple ou une personne avec enfant, ont droit à deux parcelles, ce qui permet avec deux parcelles de commencer à avoir une petite production qui n'est pas une pacotille. »(1.1015)

Après avoir exposé la façon de réattribuer une parcelle, il y a une remise en cause de la façon de faire, le participant expose son point de vue en prenant appui sur l'exemple des logements sociaux. Il faudrait revoir les choses, en offrant plus de chance aux futurs-jardiniers.

« Et après pour la libération des parcelles si les parcelles ne sont pas cultivées, valablement, lorsque vous avez un pied de thym vous n'avez pas cultivé votre parcelle, enfin cultivé valablement au 15 mai y'a un rappel et puis soit la parcelle est donnée » (l.1042)

« Pourquoi ne pas proposer au sein de votre cadre associatif, des formations qui permettent justement, à ce que les personnes qui n'ont pas une culture éco-citoyenne [...] (d'avoir) deux trois formations par an pour justement optimiser votre part d'un mètre cinquante sur un mètre cinquante. » (l.1058)

« Donc pourquoi ne pas essayer de réfléchir collectivement [...]. Parce que voilà, je pense qu'il y a des personnes, on va revenir un peu tout ce qui est le logement social quoi, on a une date d'entrée on a un numéro et puis on voit au fur et à mesure et on voit que ça pose déjà problème dans les logements sociaux donc forcément si on reproduit le même modèle » (l.1112)

Information sur le quartier

Le dernier moment de la discussion, bien qu'écourté par le temps, fut celui de la manière dont les participants percevaient l'information sur leur quartier. Cela permit de mettre en relief ce que nous avons déjà appréhendé lors de notre phase de recrutement de participants pour l'évènement : l'information sur le quartier de la Fontaine d'Ouche circule essentiellement sur le fonctionnement du bouche-à-oreille, et les gens en sont conscients. Bien que des points d'information existent et soient clairement identifiés, les participantes déplorent un manque d'information sur le quartier. Il semble qu'il y ait une réticence à s'y rendre et à préférer obtenir l'information par le biais d'une tierce personne.

« Il n'y a absolument aucune information sur le quartier ! Personne ne sait rien, la preuve la personne qui était à côté de moi ce matin a été informé par Jeannine qu'il y avait cette réunion ce matin » (l.1176)

« Et l'atelier santé du lundi matin comment je l'ai connu ? Par Marie-Thérèse. » (l.1192)

« La maison de quartier quand vous avez des difficultés à marcher, vous vous trouvez à un kilomètre de la maison de quartier, vous avez une réticence à aller jusqu'à là-bas parce que ça fait un kilomètre et faut un refaire un autre pour revenir.. » (l.1207)

« Mais une communication, [...] il faut qu'il y ait une bouche qui la dise et des oreilles qui soient attentives à l'écouter [...] il faut que chacun veuille aller et veuille entendre. » (l.1242)

Un participant, lui-même associatif, identifie ce qui pourrait être un frein au manque d'information sur le quartier. Ce serait le renfermement des structures associatives sur elles-mêmes et leur incapacité potentielle à communiquer vers l'extérieur, et non l'intérieur comme elles ont l'habitude de faire.

« On va dire le revers des associations c'est de communiquer pour les membres de leur association et on communique rarement vers l'extérieur ! » (l.1228)

« On communique pour ses adhérents et on oublie souvent qu'il y a peut-être d'autres personnes qui ne font rien, qui sont à la retraite ou sans emploi et qui chercheraient une activité et qui seraient peut-être intéressées ! Et on oublie ces personnes-là ! » (l.1234)

Après cette analyse, on peut tenter de créer des profils-type de consommateurs du quartier en reprenant les caractéristiques essentielles de chaque participant. Les analyses n'ont pas la prétention de s'élever au titre de généralités, d'autant plus qu'elles ne peuvent être abouties du fait des départs prématurés de certains participants.

A et Jé seraient des « hyper-informés » de par leur travail au sein de l'association pour la promotion pour les éco-gestes sur le quartier de la Fontaine d'Ouche. Ils n'ont eu de cesse de donner des conseils et préconisations lorsque les participants soulevaient un problème lors de l'entretien. Ils ne sont pas représentatifs de leur génération, car même si internet représente un outil indispensable d'information, les jeunes s'attardent ordinairement sur d'autres préoccupations. Ce constat est d'autant plus vrai au sein de notre société actuelle où les jeunes de plus en plus individualistes, souffrent d'un manque de reconnaissance dans le présent, mais aussi dans la capacité à se projeter dans sa vie future.³⁸ Les questions environnementales et écologiques restent alors en toile de fond des préoccupations, notamment parce qu'elles sont du ressort collectif. Les jeunes eux semblent plutôt attacher une grande importance au caractère personnel, non contraint, de leurs décisions et de leurs choix de vie.

Dans ce sens, l'aspect consommation et évolution du comportement ne peut être analysé davantage en profondeur, leur propos étant biaisés par leurs côtés hyper-informés.

J. serait une « consommatrice responsable » dans le sens où elle choisit de consommer selon ses valeurs qui ne sont pas celles de la grande distribution. Son comportement consumériste à évolué, elle favorise la consommation locale et de saison. La provenance représente un argument décisif dans la décision d'achat, bien avant le prix, qui n'est pourtant pas à négliger non plus. Indifférente aux promotions dont elle se méfie, elle s'informe par la voie traditionnelle des journaux, et quelque fois par les émissions télé quand elle choisit de la regarder.

S. serait une « consommatrice contrainte » puisqu'elle revendique ne pas pouvoir consommer comme elle le voudrait du fait de ses faibles revenus qui ne sont pas compatibles avec les prix pratiqués par la grande distribution ou encore l'agriculture biologique. Adeptes des discounts,

³⁸GALLAND, Olivier, *Les jeunes français ont-ils raison d'avoir peur ?*, Paris, Armand Colin, 2009

elle se rend que très peu au marché, et recherche les promotions dans les réclames qu'elle prend chaque semaine en magasin. Toutefois, elle revêt une certaine conscience écologique qui trouve un écho dans les économies qu'elle réalise en pratiquant des éco-gestes. Internaute, elle s'informe par ce biais et via les émissions télévisuelles d'Arte qu'elle juge plus légitimes.

M-T est une « experte autonome ». Elle combine plusieurs lieux d'approvisionnement selon le type de produits. Fervente défenseur du bio, elle possède un jardin partagé, elle s'approvisionne elle-même de légumes frais à moindre coût. Ses préoccupations sont diverses : environnementale, de santé et économique, elle a de surcroît changé son mode de consommation afin de ne plus être dépendante de la viande trop chère et polluante. Toutefois, elle tient à mettre une nuance et à ne pas basculer dans le végétalisme car elle tient au lien culturel et social de la viande. Elle n'hésite pas à appliquer les principes du benchmarking pour s'informer, par la voie traditionnelle des revues scientifiques ou encore en participant aux ateliers santé de son quartier. Hyper-active sur le quartier, elle est de toutes les initiatives.

M. serait une « consommatrice avertie » qui se rend au marché pour ses fruits et légumes. Elle prône le « de saison » et s'affole de voir autant d'emballages sur les produits. M. n'est pas restée assez longtemps pour définir davantage son profil.

A-M. Serait une « consommatrice dépassée » dans le sens où elle revendique « ne plus savoir ce qu'on consomme » de nos jours. Critique sur le bio, elle l'est davantage quand il s'agit d'aborder la question du sur-emballage des produits. Bien qu'elle s'y rende par nécessité pour les produits lourds, elle reste sceptique sur les supermarchés qui proposent des promotions auxquelles il ne serait pas rentable de succomber. Elle déclare avoir changé son mode de consommation pour des raisons économiques : consommant moins de viande et usant de technique pour allonger la durée de vie de ses produits (anecdote du shampoing dilué). Même si selon elle il serait difficile d'accéder à l'information, c'est une habituée des émissions télé et de l'atelier santé qui lui permettent d'étayer ses avis déjà bien tranchés.

Ma. est une partie prenante du quartier. Sa position de journaliste lui permet d'être au fait sur tout ce qui se passe au sein du quartier. Il relate les initiatives éco-responsables mises en place et donne son avis afin d'améliorer les dispositifs. Conscient que la structure socio-démographique du quartier n'est pas favorable à la consommation du bio, ils remettent en cause les prix pratiqués et par là, la structure même de l'agriculture biologique. Quant à l'information il déplore que les structures associatives se renferment sur elle-même, au lieu de s'ouvrir au public et communiquer vers l'extérieur afin de faire connaître les initiatives.

Toutes ces tendances évoquées, malgré leur pertinence, ne peuvent toutefois être généralisables à l'ensemble du quartier de la Fontaine d'Ouche. En effet, la structure par âge de notre entretien collectif tend vers le haut ; nos participants ayant plus de 55 ans. Certes deux jeunes étaient présents, mais ces jeunes présentent la particularité de travailler pour une association qui souhaite étendre le modèle éco-responsable sur le quartier. Ils sont déjà sensibilisés au sujet, et ne sont pas neutres.

Cette enquête aura permis de mettre en relief qu'une démarche de transition est palpable sur le quartier et que les habitants font preuve de résilience en s'adaptant à leur environnement et en trouvant des alternatives à leur mode de consommation. Qu'ils consomment moins, ailleurs ou plus attentivement, le comportement consumériste a évolué, ce qui tend à affirmer notre hypothèse de départ. Sans forcément avoir conscience des enjeux planétaires de la transition socio-écologique qu'il faut enclencher, ces habitants font toutefois preuve d'une relative évolution de comportement selon leurs propres motivations. Principalement économique, la motivation revêt aussi un caractère moral et écologique.

Conclusion du Focus Groupe

Nous assistons aujourd'hui à une remise en cause de la dogmatique de la croissance, à tel point que la notion de décroissance fait une percée remarquable dans les esprits. Et si la croissance ne générerait-elle pas réellement la prospérité, mais plutôt le malheur et la destruction ? Il n'existe aucun lien mécanique qui ferait qu'en accroissant notre consommation de bien et service nous vivrions mieux. Par contre, le lien entre la recherche de cette croissance illimitée et l'observation de l'état de la planète est avéré. Il est alors nécessaire d'agir afin de ne pas augmenter la dette écologique que nous avons d'ores-et-déjà cumulée.

De là, une transition socio-écologique est un objectif plausible pour nos sociétés industrialisées afin d'affronter les enjeux sociétaux actuels : changement climatique, épuisement des énergies fossiles, accroissement des inégalités sociales. Cette transition socio-écologique inclut une vision globale des changements à opérer.

La démarche du programme MOVIDA va dans ce sens, elle souhaite identifier, à l'échelle d'un quartier, les freins et levier d'une consommation durable. Ce qu'on remarque au premier abord, c'est que l'argument économique ne cesse de gouverner les comportements des consommateurs dans ces choix. Ceci est d'autant plus vrai, pour un quartier comme celui-ci placé en politique de la ville, mais aussi depuis que la crise économique s'est installée durablement. Toutefois, les initiatives de transition existent, il y a une réelle prise de conscience des enjeux et de la façon d'y remédier. Le principal frein à la propagation généralisée de telles initiatives semble être la

difficulté de passer une information claire et compréhensible sur le quartier, sans passer pour une injonction des pouvoirs publics qui pourrait apparaître comme coercitive.

La mise en place d'un dispositif d'accompagnement des habitants aux modes de vie écodurables semble être pertinent. Ce dispositif existe, il a été mise en place par les chercheurs de l'axe 4 du projet MOVIDA et il a pris forme par le biais d'une page Facebook et poursuit un but expérimental. Cette page Facebook a pour vocation de permettre aux habitants, aux associations du quartier et aux membres de l'équipe de recherche d'échanger des informations entre eux, des connaissances, et des bonnes pratiques concernant la consommation écoresponsable. Par ses fonctions, cette page communautaire constituerait un outil de résilience pour la population de la Fontaine d'Ouche, et pourrait peut-être susciter une transition du quartier. On l'a vu dans les enquêtes quantitative et qualitative, les habitants ont sensiblement modifié leur comportement consumériste, ils usent au quotidien de stratagèmes et réflexions afin de rentrer dans une démarche plus soutenable, pour eux mais aussi pour le collectif.

Dans ce sens, les TIC pourraient être un outil intéressant au service de la transition socio-écologique en prenant la forme d'espaces de réflexivité où les personnes pourraient exprimer leurs craintes, mais aussi valoriser les actions et initiatives réussies, explorer leurs attitudes en fonction des situations, développer leur sentiment d'efficacité personnelle et collective.

On l'a vu, de tels espaces existent déjà, en effet les commissions de quartier qui rassemblent des habitants volontaires, puis tirés au sort pour siéger dans le cadre d'un mandat de 6 ans existent à Fontaine d'Ouche. Leur mission consiste à « [...] prendre en considération les besoins des habitants afin d'améliorer leur quotidien »³⁹. Si le rôle consultatif des commissions de quartier n'est pas à négliger, les thématiques abordées sont liées à des problèmes immédiats de proximité et d'habitat restreints à une certaine urgence, excluant la dimension plus globale de la préoccupation environnementale et écologique. Encore expérimentale, cet espace se propose de faire émerger sur une concertation pérenne de ces enjeux entre le quartier et ses acteurs. En effet, la volonté est de créer un véritable espace public local en ligne mobilisant, à l'échelle du quartier, les acteurs de ce territoire autour de la problématique générale de la transition socio-écologique.

L'enquête n'est pour le moment par terminée, il conviendra d'obtenir les résultats finaux pour juger de la pertinence des préconisations. De même que pour notre enquête qualitative, il s'avère utile de multiplier les expériences d'entretien afin de saisir la diversité des profils de consommateurs dans un quartier qui est lui-même caractérisé par sa diversité.

³⁹ Site web de la municipalité de Dijon : <http://www.dijon.fr/les-conseils-de-quartier!0-66/>

II. Conclusion

Ces résultats complètent l'analyse synthétique des classes qui a été écrite dans la partie méthodologique ou nous avons approfondi chacun des neuf profils établis par le programme. Nous venons de présenter une analyse transversale où nous avons commentés les résultats au niveau de chaque classe.

Les deux lectures sont complémentaires dans la mesure où la consommation du temps libre, la consommation matérielle et la consommation des produits et usages numériques s'imbriquent très étroitement en fonction de l'importance des inactifs et du déplacement progressif, mais inéluctable de la fracture numérique. Elles se complètent également en raison de la diversité des neuf profils qui correspondent à des groupes aisément identifiables, ce qui permet à la fois de définir des réponses ajustées et de cibler les interventions, en veillant bien entendu à les co-construire en dernière instance avec les individus.

Au niveau général, il convient d'améliorer la cohésion sociale car nous voyons clairement que la modestie des revenus, la précarité et parfois l'exclusion sont des éléments importants de la stratification sociale. On peut améliorer la cohésion en articulant les compétences propres à chaque profil, notamment l'analyse socio-écologique critique des plus âgés et l'habileté des moins de 45 ans au niveau des usages numériques. Cela peut se faire en promouvant des activités ludiques en s'appuyant sur le profil charnière génération XY.

Il est impératif de développer des activités et des services, en particulier numériques, à Fontaine d'Ouche afin que les habitants ne soient pas contraints d'aller les chercher en dehors du quartier lorsque cela peut être évité. On donnerait plus de vie au quartier, on le désenclaverait et on réduirait des déplacements dont une bonne partie se fait en véhicule particulier.

Il serait d'ailleurs bon d'encourager l'habitude de se rendre hors du quartier en bus et de se déplacer dans le quartier à pied en favorisant par l'implantation de services de proximité et par des aménagements adaptés ce que de nombreux habitants de Fontaine d'Ouche font déjà et en veillant à ce que ceux qui le font par contrainte le fasse demain par conviction et si possible par plaisir.

Lutter contre l'isolement des plus âgés et des plus précaires est également une piste d'action à Fontaine d'Ouche. L'isolement est manifeste chez les plus âgés pour des raisons sanitaires et de dépendance, chez les femmes isolées de tous âges, pour des raisons spécifiques à la condition féminine et à la séparation, et chez les jeunes travailleurs également.

Il faut veiller à retisser les liens sociaux et à revitaliser le quartier par l'apport de nouveaux services et activités, en favorisant une capacité de développement endogène avec l'objectif

d'améliorer la qualité de vie dans le quartier, au niveau individuel et collectif sans rendre le quartier autarcique mais plus simplement d'éviter que le développement se fasse sans lui et à côté de lui.

L'ensemble de ces actions doit se faire en utilisant les ressources disponibles et en mobilisant au sein de chaque profil des personnes dynamiques, connaissant bien les conditions de vie des personnes du groupe qu'elles prennent en charge. Ces activités doivent être volontaires et participative.

Une meilleure coordination des acteurs du quartier et une évaluation concertée des actions réalisées dans le quartier peuvent générer des économies utiles pour développer de nouvelles actions.

La formation, au moyen de formations-actions intégrant de petits groupes au sein d'actions et d'initiatives concrètes, doivent contribuer à la prise de conscience des enjeux économiques, sociaux et aux développements de nouvelles convictions, de nouvelles valeurs, entraînant le changement non autoritaire des comportements.

La participation est un excellent moyen de formation et de communication, sachant que le média le plus populaire est le bouche à oreille. Il faut revisiter les pratiques de communication dans le quartier en faisant la place aux médias numériques.

De façon plus générale, les ressources et les usages numériques, les compétences de nombreux jeunes dans ce domaine doivent soutenir cet effort et contribuer à ces actions. C'est une condition pour regagner la confiance des jeunes et obtenir leur adhésion.

Il est enfin urgent de développer une réflexion prospective pour anticiper les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels du quartier, et les besoins futurs de ses habitants en fonction d'événement prévisibles comme le vieillissement de la population et ses conséquences en matière de santé, la disparition progressive de personnes porteuses de projets et de pratiques sociales, la généralisation inéluctable des pratiques numériques, etc. La plupart des relations numériques s'appuie sur des relations de proximité. Veillons à ce que la disparition des liens sociaux, ne vide de sens les relations numériques dans ces quartiers qui, comme Fontaine d'Ouche sont en voie de précarisation et d'isolement à l'image de leurs habitants les plus jeunes.

III. Bibliographie

Monographies

Caroué, L. (2009). *La mondialisation : Genèse, acteurs et enjeux*. Paris : Editions Bréal.

- Diamond, J. (2005). *Effondrement, comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris : Gallimard.
- Donzelot, J. (2012). *A quoi sert la rénovation urbaine ?*, *La Ville en Débat*. Paris : PUF.
- Duschene, S. Haegel, F. (2008). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien collectif*. Paris : Armand Colin.
- Hopkins, R. (2008). *The Transition Handbook : from oil dependency to local resilience*. Londres : Green Books.
- INTI (à paraître). *L'intelligence au service de la coconstruction des territoires*.
- Latouche, S. (2006). *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard.
- Latouche, S. (2007). *Petit traité de la décroissance sereine*, Paris : Editions Mille et une nuits.
- Latouche, S. (2011). *Vers une société d'abondance frugale*. Paris : Editions Mille et une nuits.
- Madoery O. (2008). *Otro Desarrollo : El cambio desde las ciudades y regions*. Buenos Aires : UNSAMedita.
- Papin, S., PELT, J-M. (2009). *Consommer moins, consommer mieux*. Paris : Autrement.
- Tisseron, S. (2011). *La résilience*. Paris : PUF.

Articles

- Chessel, M-E. « Où va l'histoire de la consommation ? », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine* ; vol.3/2012 / n° 59-3, p. 150-157.
- Dauphine, A., Provitolo, D. (2007). « La résilience : un concept pour la gestion des risques », in *Annales de géographie* ; vol.2/2007 / n° 654, p. 115-125.
- Gadrey, J. (2010). « La prospérité sans croissance ? », in *Alternatives économiques* ; n°83
- Garcia, G., Haegel, F. (2011). « Entretiens collectifs, nouveaux usages », in *Revue française de science politique* ; vol.61/n°3, p. 391-397.
- Girardot, J-J. (2010). « Inteligencia Territorial y Transición Socio-Ecológica », in *Revista Trabajo* ; n°23, p. 15-39.
- Girardot, J-J., 2009, « Evolution of the concept of territorial intelligence within the coordination action of the European network of territorial intelligence », in *Res-Ricerca e Sviluppo per le politiche sociali*; n°1-2/2009, P. 11-29.
- Maresca, B., dujin, A., « Les enjeux de la consommation durable : Compte rendu de conférence (Paris, 15-16 janvier 2009) », in *Natures Sciences Sociétés* ; n°.18, p. 51-53.
- Wassenhoven, L. (2008). « Territorial governance, participation, Cooperation and Partnerships: a matter of national culture », in *Boletín de la AGE*; n° 46-2008, p. 53-76.

Mémoire

- Richard, P.L. (2012). *Eléments de diagnostic territorial du quartier de la Fontaine d'Ouche*, in *Diagnostic territorial : la caractérisation de la population du quartier de la Fontaine d'Ouche*, résumé de l'étude, Mémoire de Master I Diagnostic Economique et Gouvernance des Territoires, Université de Bourgogne, 2012.

Rapports

ADEME. (2014). *Evolution du comportement des français face au développement de l'économie circulaire. Analyse synthétique des études quantitatives portant sur les modes de vie et les aspirations de la Population française.*

Commission Européenne. (2009). *Le monde en 2025 : la montée en puissance de l'Asie et la transition socio-écologique.*

Communications

Amelot, X., Chambaud, F., Couderchet L., Ormaux, S. (2006). *Les filières AOC pour une agriculture durable : entre stratégies locales et réglementation générale*, in Actes du 10ème colloque international annuel du secrétariat international francophone pour l'évaluation environnementale. Angers (France)

Couderchet, L., ORMAUX, S. (2002). *Terroir et système socio-paysager dans l'aire d'appellation Comté*. Actes du colloque Un produit une filière, un territoire. 21-23 mai 2002. Toulouse (France)

Girardot, J.-J. (2000). « *Principes, Méthodes et Outils d'Intelligence Territoriale. Évaluation participative et Observation coopérative* », in Conhecer melhor para agir melhor, Actes du séminaire européen de la Direction Générale de l'Action Sociale du Portugal. 3-5 mai 2000. Evora (Portugal), 7-17 décembre. Lisbonne (Portugal)

Girardot, J.-J., (2009). *Results and prospects of caENTI the coordination action of the European Network of Territorial Intelligence*. caENTI final seminar in Brussels. 15 avril 2009. Bruxelles (Belgique)

Ormaux, S. (2009). *The land products, between environment, culture and territorial development*, in International Conference of Territorial Intelligence. Papers of Culture of Development, Salerno (Italie)

Rebotier, J. (2007). *Quel rôle pour les institutions dans la résilience ? : Une interprétation à travers le cas de Caracas*. Colloque Construire la résilience des territoires. Valparaiso (Chili)

Documents électroniques Internet

Morin, E. (2009). *Contribution au labo de l'économie sociale et solidaire*. Document électronique consultable à : www.lelabo-ess.org/091207_contributions_Edgard_Morin.pdf.

Observatoire des inégalités. <http://www.inegalites.fr/>.

Rufat, S. (2011). *Critique de la résilience pure*. Document électronique consultable à : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00693162>.

Axe 4 : Communication, consommation et éducation environnementale et numérique

Olivier GALIBERT et Cyril MASSELOT

Avant propos

Dans la cadre de l'axe 4, nous nous étions fixé comme objectif d'observer les formes possibles d'engagement citoyen vers des modes de consommation plus durables. Nous souhaitions, à la suite de cette première phase, produire le cahier des charges du dispositif socio-technique idoine qui apparaîtrait le plus à même de constituer une communauté de pratiques ou de savoirs en ligne, à l'échelle locale. Cette dernière, adossée et articulée aux formes déjà identifiées de l'engagement éco-citoyen, autoriserait la constitution d'une intelligence collective propice à l'innovation socio-écologique, signe d'une résilience peut-être spécifique aux habitants de ce quartier, éventuellement généralisable aux autres zones urbaines dites sensibles. Au cours de ces deux années de travail sur le terrain, nous avons observés et analysés les pratiques, certes, mais nous avons souhaité aller plus loin. Devant l'absence de communautés de pratiques en ligne tournées vers l'écologie sur le quartier, nous avons décidé d'appliquer le cahier des charges du *community management* que nous avons formulé pour l'expérimenter, *in situ*, dans le cadre d'une recherche-action. La description et l'observation de cette expérience occupe une large part de la partie échue à l'axe 4 dans ce rapport. Devant l'ampleur des matériaux empiriques rassemblés, nous avons vite eu conscience que les analyses présentées dans cette partie du rapport déséquilibraient l'équilibre rédactionnel du rapport général.

Nous avons fait le choix, malgré tout, de ne pas « séparer » artificiellement la sous-partie consacrée à la description de l'expérience « FOET » des analyses sur les pratiques numériques éco-citoyennes, dont elle était bien entendu issue. Nous en profitons donc ici pour nous excuser par avance auprès des lecteurs de cette partie, deux fois plus longues que les autres, et qui auraient pu donner lieu à la mise en place de deux axes pour conserver la cohérence formelle du rapport. Nous avons privilégié la cohérence scientifique à l'équilibre rédactionnel du rapport. Cette forme de déséquilibre sera corrigée dans le cadre de l'ouvrage collectif en préparation aux Editions Universitaires de Dijon (publication prévue au premier trimestre 2015).

I. Contextualisation, conceptualisation, problématisation

En mai 2011, a été publié sur le site du Ministère de l'environnement, du Développement Durable, des Transports et de la logistique (MEDDTL), un appel à financement de projets de recherche, dans le cadre du programme MOVIDA visant à mieux comprendre les leviers de la consommation éco-responsable. Notre projet interdisciplinaire, finalement retenu par le MEDDLT, questionne notamment le rôle des outils de communications 2.0 dans la mobilisation et l'accompagnement des habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon vers des pratiques de consommation durable.

Au-delà des spécificités du modèle de la transition, nous identifions deux questions cruciales quant à l'engagement des acteurs de terrain et des habitants dans ces dispositifs de gouvernances participatifs et d'innovation sociale collaborative : 1) quels dispositifs de communication permettraient de mobiliser et d'accompagner les futurs éco-citoyens dans une logique d'action ? 2) Comment les citoyens usagers vont-ils s'approprier ces dispositifs et donc participer au débat public ? Via les premiers éléments empiriques de notre recherche, nous proposons dans cet article d'aborder la problématique de la participation en ligne dans le cadre de la démocratie environnementale. Ce travail sera l'occasion de mettre à jour une injonction participative provenant tout à la fois de l'imaginaire d'Internet que des principes du développement durable.

Nous reviendrons dans un premier temps sur la photographie empirique de la participation citoyenne et numérique des habitants du quartier. Nous envisagerons dans un second et troisième temps la conjonction de deux injonctions participatives, l'une de nature technique et l'autre de nature environnementale. Puis dans un quatrième temps, nous questionnerons la nature stratégique des dispositifs de communication participatifs ayant pour thème le développement durable et/ou l'éco-citoyenneté. Enfin, dans un cinquième temps, nous décrirons la mise en place d'un dispositif socio-technique expérimental que nous avons mis en place dans le cadre d'une méthodologie propre à la recherche-action, et dont la structuration interroge les modalités d'engagement des citoyens en ligne.

1.1 Injonction participative « électronique » et modèle de la communauté virtuelle

Les DISTIC sont souvent présentés comme participatifs. En travaillant précédemment sur l'instrumentalisation des communautés virtuelles par le marketing puis par le management au sein des Intranet dits 2.0 (Galibert, 2005 ; Carmes, Galibert, 2010), nous avons observé que la nature de cette injonction participative tenait tout autant de l'idéologie d'Internet que de l'idéologie managériale de la gestion par projet. Dans le cadre du modèle discursif idéal de la

communauté virtuelle, impliquant notamment une éthique de la discussion, la participation sous-entend l'engagement du salarié-membre, du consommateur-membre, du citoyen-membre dans l'action collective délibérative. La plupart du temps, cette injonction participative est liée à l'inscription du discours dans une vision idéalisée de la prise de décision de type « *bottom-up* ». Ainsi, le récepteur doit-il adhérer aux principes d'une action collective délibérative, et donc, à cause ou en raison de l'opportunité qui lui est proposée d'intégrer l'action collective, de s'impliquer dans les discussions qui précéderont l'action. Mais comment faire pour que le récepteur devienne un « discutant » ? Comment faire pour que le récepteur participe au dispositif de communication censé l'engager ? Comment faire en sorte que le récepteur s'engage en respectant une certaine éthique de la discussion ? Comment le spectateur devient-il acteur ?

Les réseaux sociaux numériques constituent aujourd'hui des dispositifs massivement utilisés sur Internet. Si l'on peut y voir l'avènement d'un Web 2.0 (en attendant le 3.0 ou le 4.0), il faut davantage envisager ces usages comme un prolongement d'une tendance qui a toujours été présente. En effet, le web a-t-il été un jour 1.0 ? L'histoire d'Internet montre le contraire : le Web, interface multimédia et hypertextuelle d'Internet, créée au CERN à la fin des années 80, propose un vernis d'interface « *user-friendly* » sur des applications communicationnelles telles que les forums de discussion, les *mailing lists* et les IRC (Internet Relay Chat), qui existaient bien avant. Pour ne prendre que l'exemple des forums de discussion, leur création date de 1979⁴⁰. Par ailleurs, dès 1969⁴¹, les *Request For Comment*, à la base de la normalisation technologique et sociale du réseau mondial, sont des exemples frappants d'intelligence collective.

Néanmoins, il paraîtrait surprenant de ne pas prendre acte de la massification des usages coopératifs, collaboratifs voire communautaires sur Internet due à l'apparition et au développement de plateformes socio-techniques de mise en relation d'un nouveau genre. Ces dernières, de plus en plus simples d'utilisation, intégrant toutes les possibilités multimédias dans une logique de convergence, mettent à disposition des usagers, dès le milieu des années

40Créé par des étudiants de L'Université de Caroline du Nord, les valeurs prônées par les administrateurs de ce réseau sont encore aujourd'hui proches de l'idéal libertaire et collégial des pionniers d'Internet. (<http://www.usenet-fr.net/usenet.html>).

41 La première RFC a été publiée par Steve Crocker, l'inventeur de cette forme d'innovation collaborative à l'origine de la création d'Internet, en 1969, sous le nom de RFC 1 : « Host Software » (<http://tools.ietf.org/html/rfc1>)

2000, des outils de communication synchrones et asynchrones, et rassemblent des internautes de manière plus ou moins pérennes autour d'intérêts communs. Dans ce contexte, le design communautaire, s'il a pu engager des questionnements de nature ergonomique, se résume de plus en plus au choix des contenus, à la rédaction de chartes d'utilisation et à leurs modalités d'application. Les grands réseaux sociaux numériques, et tout particulièrement Facebook, ont fixé la norme de manière telle que le design communautaire, autrefois créatif, se borne aujourd'hui à définir une politique de *community management*. Si cette normalisation interroge sur le quasi-monopole d'un acteur des industries du contenu sur une part écrasante de ce qu'on a pu présenter, à la suite de Bernard Miège, comme un *espace public morcelé*, elle fait tomber les barrières technologiques et multiplie de fait les espaces d'échanges en ligne et leur fréquentation. Ainsi, les interactions sociales dans les RSN (Réseaux Sociaux Numériques) de type Facebook « [...] rencontrent, quand elles ne les provoquent pas malgré elles, les réactions des citoyens/usagers/consommateurs » (Miège, Bernard, p.111. 1997).

Qu'elles se situent sur le plan de communautés virtuelles « grand public » portées par un RSN de type Facebook ou des communautés managériales dans des Intranets 2.0, force est de constater que pour les experts et les professionnels du *community management*, l'un des enjeux majeur réside dans la participation des usagers. Les nouveaux terrains que nous exploitons aujourd'hui pour observer l'instrumentalisation du processus de socialisation électronique (le e-learning, la santé et, ce qui nous intéresse particulièrement ici, le développement durable⁴²) confirment cet état de fait. Sur le plan opérationnel, les « *community builders* » se demandent comment faire en sorte que les usagers s'engagent dans l'interaction en ligne. De l'activité communicationnelle que ces interactions produiront, découle le succès de la stratégie de communication à l'origine de l'instrumentalisation du dispositif socio-technique. Si tous les acteurs s'accordent sur la nécessité participative, les méthodes visant à provoquer cette participation sont encore à construire.

La participation à un dispositif communicationnel revêt différentes formes. On peut mentionner tout d'abord l'inscription au site ou à la page communautaire pour accéder aux débats. Ensuite, la participation se manifeste dans l'intervention discursive sous forme d'une proposition écrite,

42 Il s'agit ici tout d'abord d'un partenariat avec la société Crossknowledge sur les enjeux du e-learning 2.0 incluant une recherche doctorale en convention CIFRE, d'une travail de recherche sur les enjeux communicationnels des SACI de patients et d'accompagnants touchés par le cancer ou les maladie inflammatoire (LABEX LIPSTIC), du projet de recherche « Villes en Transition le cas du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon », financé par le programme MOVIDA du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, de la Logistique et des Transports, et qui vise à comprendre le rôle des SACI dans la transmission de l'information, des connaissances et des bonnes pratiques liées à la consommation éco-responsable.

d'une question ou d'une réponse à une question. Nous pouvons ajouter à cette dernière le partage de fichiers multimédias. Elle peut également se traduire simplement par une activité de lecture passive des propositions, même si cette forme est souvent considérée comme une « non-participation » nuisible à la construction du processus de socialisation électronique. C'est particulièrement le cas lorsqu'il est question de démocratie participative où la figure du « lecteur passif » est souvent dépréciée au profit du « contributeur ». Si la généralisation de la participation « active » traduit une parole plus partagée et collégiale, la lecture passive du contenu conversationnel d'un SACI (Service et Application Communautaire su Internet) nous apparaît comme une forme de participation à part entière. En ceci, nous suivrons Michel Marcoccia lorsqu'il écrit qu'« [...] une personne qui se contente de lire les interventions sans jamais participer au forum (un *lurker*) appartient quand même au groupe de conversation dans la mesure où le cadre participatif spécifique d'un forum prévoit la lecture “à l'insu” comme forme de participation » (Marcoccia, 2003, p. 9-55).

Il y a donc plusieurs niveaux de participation qu'il conviendrait de catégoriser plus précisément car ils déterminent un niveau d'engagement différent. La constitution du lien communautaire en ligne est au cœur de la problématique de la participation, dans la mesure où ce dernier est à la fois la cause et la conséquence de cette participation en ligne. Sans participation, le lien est impossible puisque les non-usagers ne peuvent éprouver ce que les psycho-sociologues nomment le sentiment d'appartenance. Et sans la perspective d'une quelconque appartenance à un collectif, l'utilisateur ne s'engagera pas dans l'interaction.

1.2 La démocratie environnementale en ligne : l'injonction participative renforcée

Le développement durable est très souvent affaire de ce qu'Isabelle Pailliarth nomme la « communication territoriale ». L'étude de la communication territoriale comprend l'identification, l'analyse et la compréhension des discours produits par les élus, les services des collectivités, la société civile du territoire (ex : les associations de quartier) et les habitants. Les TIC sont des vecteurs incontournables de la stratégie de communication d'une collectivité territoriale et l'étude de leur insertion sociale entre dans le champ de la communication territoriale. Les possibilités interactives d'Internet sont mises à profit pour la publicité vers les habitants mais également pour mobiliser ces derniers dans des débats en ligne, préalables aux actions des pouvoirs publics. Comme le dit Isabelle Pailliarth, « [...] l'intégration des TIC dans des dispositifs de concertation se présente comme une tentative de réponse du corps politique aux mutations sociales en cours » (Pailliarth, 2006, p. 126). Et dans ces mutations sociales, il nous faut prendre en compte l'appropriation généralisée des réseaux sociaux. Ainsi, les qualités

discursives des outils 2.0 apparaissent, aux yeux des politiques, comme des dispositifs communicationnels à même de mobiliser les acteurs du territoire, ravivant par là même la vieille utopie d'une démocratie directe électronique et locale. Les représentations d'usages participatifs des TIC que portent notamment par les élus s'insèrent dans une forme idéalisée qui articule, de notre point de vue, imaginaire « *bottom up* » d'Internet et de la démocratie participative. Le débat environnemental est traditionnellement une thématique au cœur des échanges délibératifs en ligne institués par les pouvoirs publics, et notamment via le Ministère de l'écologie en France (Marcoccia, *ibid.* p. 14). Cette présence en ligne est la conséquence du lien fort entre « environnement » et « démocratie locale », actualisé dans le principe de « démocratie environnementale », traduisant le fait que « la participation des parties prenantes, ou des personnes et groupes concernés, est devenue une norme de l'action publique environnementale » (Barbier & Larrue, 2011, p.67). Ce consensus autour de la démocratie environnementale est très présent dans les politiques de rénovation urbaine, où les problèmes environnementaux s'ajoutent aux enjeux traditionnels de l'urbanisme, tels que l'insécurité, les inégalités ou l'augmentation de la consommation. Ainsi, il semble plus « [...] aisé de gérer les pressions qui pèsent sur les villes qui tendent vers un développement durable quand les institutions locales, en particulier les autorités gouvernementales, se montrent transparentes, participatives et responsables » (Assadourian & Renner, 2012, p.477). La démocratie environnementale fait sienne les attendus de la participation de tous au processus délibératif. A savoir que la délibération garantit, comme le rappelle Loïc Blondiaux, que « [...] l'avis de tous ceux qui peuvent être touchés par une décision aient une occasion de s'exprimer face à l'autorité compétente, [qu'elle (NDR)] améliore l'information des acteurs et favorise l'émergence de solutions nouvelles. La délibération supplée en particulier aux carences de la décision politico-administrative traditionnelle lorsqu'elle se fonde sur des critères exclusifs de rationalité technique ou économique. Elle démontre l'existence de véritables ressources d'expertise profane qui peuvent concurrencer celles des experts municipaux. Elle amène enfin des acteurs en conflit et aux intérêts divergents à prendre en compte, ne serait-ce que formellement, l'opinion et les croyances de l'autre » (Blondiaux, 2001 ; p. 47).

Au-delà et en deçà de la démocratie environnementale, « [...] la communication est une nécessité du développement durable et le sera de plus en plus » (Libaert, 2010, p.26). La dimension communicationnelle du développement durable est également envisagée dans sa dimension discursive et participative. Il s'agit par exemple, dans le cadre de l'article 40.25 de l'Agenda 21, de « mettre à profit diverses initiatives de création de liaisons électroniques pour

appuyer le partage de l'information, donner accès aux bases de données et aux autres sources d'information, faciliter la communication afin de réaliser des objectifs plus larges [...] » (Rapport de la conférence des Nations Unis sur l'environnement et le développement, 1992). Si la communication est un pilier du développement durable, c'est principalement dans sa capacité à mobiliser tous les acteurs de la société dans une résolution des problèmes socio-écologiques à venir. Et ce dans une vision idéalisée de « transparence » et de « participation » de tous. Ce que confirme le sociologue Salvador Juan en proposant les grandes lignes du plan d'action communicationnel accompagnant le développement durable : [...] information préalable, débat-médiation, concertation à valeur décisive, changement des positions relevant de la participation » (Juan, 2011, p.251). Mais la participation citoyenne, qu'elle soit numérique ou non, est souvent perçue par les citoyens comme un leurre, l'élément d'une stratégie qui, sous couvert de coopération et de collaboration, n'est rien d'autre qu'une nouvelle forme d'information stratégique politique.

1.4 Problématisation

Dès lors, les formes socio-techniques de la participation éco-citoyenne peuvent être questionnées car elles proposent une synergie naturelle entre l'idéal de la logique communicationnelle « *bottom up* » du développement durable (mais également du mouvement de la transition, qui constitue pour nous un modèle heuristique) et l'idéal de l'espace public électronique qui viendrait accompagner et propager de manière virale la parole éco-citoyenne, tout en fournissant les conditions d'émergence d'une intelligence collective. Cette perspective théorique et normative se doit d'être questionnée sur le plan empirique. C'est ce que nous nous sommes employés à faire dans notre axe de recherche. Nous souhaitons comprendre les mécanismes de construction de la connaissance collective en ligne, préalable à l'action engageante dans la consommation éco-citoyenne. En outre, nous considérons également que cet engagement symbolique dans la discussion et l'échange constitue un acte éco-citoyen en soi. Evidemment, la compréhension des mécanismes de construction des savoirs éco-citoyens en ligne, préalables d'une consommation durable à l'échelle du quartier, devrait être un préalable à l'évaluation de l'engagement éco-citoyen suite à l'usage d'un dispositif de partage de connaissance en ligne, ou par l'influence d'autres supports de communication médiatique. Cette perspective n'est pas la nôtre. Même si ce champ de recherche existe dans les Sciences

de l'Information et de la Communication, nous ne souhaitons pas nous y « engager » car il nous apparaît encore peu stabilisé (Galibert, 2012)⁴³.

Les investigations menées au sein du projet « Ville en Transition MOVIDA » interrogent le rôle des services communautaires du Web social dans l'éducation et la communication environnementale auprès des habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon. Ce territoire possède des caractéristiques originales : un quartier interculturel mixant une zone d'habitat collectif dense avec une zone pavillonnaire ; la présence d'espaces verts en abondance et la proximité de l'espace rural ; une forte activité associative. De nombreuses initiatives à la Fontaine d'Ouche s'inscrivent dans une dynamique environnementale (Jardins partagés, animation d'éducation environnementale dans les écoles, présence d'une éco-classe dans le collège du quartier, opération de maîtrise de la consommation énergétique, etc.). Les inégalités écologiques et urbaines (Villalba, Zaccai, 2007) que pourraient subir les habitants des quartiers dits « sensibles » comme la Fontaine d'Ouche sont prises en compte dans la recherche menée mais notre perspective s'inscrit davantage dans une « estimation » des capacités de résilience des habitants. Est-ce que les habitants des quartiers dits « sensibles » constituent des populations pouvant développer des capacités d'adaptation, Hopkins parlerait de « résilience » (Hopkins, *ibid*), face aux conséquences consuméristes de la transition socio-écologique ? L'objet de recherche construit et le terrain choisi interrogent le rôle de la communication environnementale dans sa dimension stratégique : quels outils mobilisent et accompagnent les habitants vers des comportements de consommation éco-responsables ? Tout en étudiant l'environnement informationnel et médiatique des habitants et acteurs du quartier, le projet de recherche « VeT MOVIDA » est l'occasion pour nous de questionner l'instrumentalisation de la socialisation électronique dans le cadre de l'action rationnelle en valeur (engagement éco-citoyen) alors que nous l'avons seulement observé jusqu'à présent dans le cadre de l'action rationnelle en finalité (Instrumentalisation marketing et managériale des communautés virtuelles).

II. Hypothèses de recherches

A la suite de notre construction d'objet de recherche, nous souhaitons formuler de manière synthétique nos hypothèses de recherche :

⁴³ GALIBERT, O. (2012). « Engagement éco-citoyen et participation en ligne : entre agir communicationnel et agir stratégique », Colloque International « *Organisations, performativité et engagement* » 80e Congrès de l'Acfas, Palais des congrès de Montréal 7 au 11 mai 2012. pp. 138-149. http://www.crcpm.uqam.ca/pages/docs/Actes_colloque_ACFAS_2012.pdf

- *Hypothèse 1* : Internet est un support de communication majeur quant à la consommation pour les habitants du quartier. Il peut donc, dans une logique participative, accompagner les habitants vers pratiques consuméristes éco-citoyennes, tout du moins jouer un rôle de prescription important
- *Hypothèse 2* : L'engagement dans des « communautés en ligne » peut palier les limites de l'engagement éco-citoyen institutionnalisé des habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche.
- *Hypothèse 3* : La fracture numérique sur le quartier semble se résorber mais de nouvelles formes de discrimination d'usages apparaissent qui pourraient nuire à l'implication de tous dans l'éco-citoyenneté et l'éco-consommation.
- *Hypothèse 4* : Les nouvelles formes de fractures numériques ne semblent pas disqualifier les SACI comme des DISTIC propices à la construction de communautés de pratiques et de savoirs en ligne susceptible de faire émerger une forme de résilience numérique face aux enjeux de la transition socio-écologique.
- *Hypothèse 5* : Les préceptes du community management peuvent faire émerger et développer une parole et une logique d'échange symbolique éco-citoyenne, qui pourrait permettre à terme la constitution d'une communauté de pratiques ou de savoirs sur la consommation éco-responsable

III. Méthodologie

La méthodologie employée articule l'étude de la présence en ligne des parties prenantes (association, services municipaux, maison de quartier, etc.), l'identification et analyse des usages et pratiques TIC des habitants, l'analyse des représentations des acteurs et habitants du quartier sur l'éducation et la communication environnementale 2.0 et l'étude ethnographique des interactions en ligne des habitants sur les actions et les enjeux locaux liés à la transition socio-écologique.

Tableau synthétique de la méthodologie info-communicationnelle déployée

Notre approche méthodologique de la question de l'engagement numérique des habitants du quartier dans l'éco-consommation est plurielle. Elle va s'appuyer dans une première phase sur une compréhension documentaire de l'environnement informationnel, communicationnel et médiatique des habitants du quartier. Cette compréhension de l'environnement informationnel, communicationnel et médiatique sera complétée par les résultats de l'enquête interdisciplinaire menée en avril 2012, et qui cherchait à mieux cerner la nature éventuelle de la fracture

numérique subie par les habitants du quartier, ainsi que les formes institutionnalisés d'engagement citoyens et éventuellement éco-citoyens de ces mêmes habitants. Dans une deuxième phase, notre étude mobilisera des méthodologies qualitatives, par le prisme d'entretiens semi-directifs exploratoires auprès des acteurs institutionnalisés de l'action (éco)citoyenne, puis avec l'appui d'un focus groupe d'habitants du quartier visant à faire le lien entre les pratiques de consommation durables et l'apport informationnel et communicationnel des outils 2.0. Dans une troisième phase, nous formulerons le cahier des charges d'un SACI (Service et Application Communautaire sur Internet) devant à terme constituer une communauté virtuelle de savoirs (Cohendet, P. *et al.*, 2006). Dans un quatrième temps, et au-delà des objectifs de notre recherche tels que formulés lors dans notre réponse au premier appel à projet MOVIDA, nous exposerons les modalités d'une recherche-action en cours basée sur la construction et l'exploitation d'un SACI destiné aux habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche, et souhaitant se positionner comme la communauté de savoirs en ligne sur la consommation durable et l'éco-citoyenneté. Ce SACI a pris la forme d'une page Facebook publique dédiée à la thématique, nommée « Fontaine d'Ouche en Transition » (<https://www.facebook.com/foentransition>).

Cette dernière phase de « recherche-action » doit être perçue à la fois comme un dispositif expérimental questionnant la pertinence des « communautés virtuelles » dans l'identification et la propagation des bonnes pratiques en matière de consommation durable, mais également comme une forme de finalisation des préconisations rassemblés dans la phase 3 de notre étude. Dès lors, la page Facebook « Fontaine d'Ouche en Transition » est une forme de « *work in progress* » dont le développement doit être étudié au-delà du projet VeT Movida. Elle se présente comme une communauté de pratique mais, en tant que dispositif informationnel et communicationnel, elle donne des informations sur les pratiques et les représentations « éco-responsables » des habitants via leurs échanges en ligne, elle constitue une forme de panel d'habitants sensibilisés aux enjeux de la transition socio-écologique que nos partenaires (associations, collectivités, ADEME, etc.) et nous-mêmes aurons tout le loisir de questionner ultérieurement, mais qui peuvent également servir de point d'appui, en tant que prescripteur et qu'innovateur sociaux, à la mise en place d'actions concertées par les pouvoirs publics. Ainsi, notre SACI « Fontaine d'Ouche en Transition » est à la fois un dispositif scientifique expérimental et un outil potentiel d'accompagnement des populations et de communication que nous souhaitons valoriser auprès des pouvoirs publics, conformément aux objectifs du programme MOVIDA.

Phase 1 | Phase documentaire et questionnaire pour comprendre la culture numérique et évaluer la fracture numérique

Objectifs

Comprendre les modalités d'information et de communication des habitants du quartier sur leur territoire et sur l'éco-consommation.

Identifier une ou des plateformes d'échange en ligne favorisant les pratiques et l'engagement dans l'éco-citoyenneté pour les habitants du quartier.

Evaluer la culture numérique des habitants du quartier comme éventuel frein (fracture numérique) à la mise en place d'un outil numérique de partage de connaissance et d'expérience en matière d'éco-consommation pour les habitants du quartier.

Définir le dispositif socio-numérique le plus à même de mobiliser les habitants du quartier, tout en s'appuyant sur les formes institutionnalisées de l'engagement collectif déjà présentes sur le quartier (*ex : association d'éducation et de communication environnementale*).

Analyse de l'environnement informationnel médiatique des habitants du quartier

BENCHMARKING :
Emission des hypothèses d'informations disponibles.

QUESTIONNAIRE :
Comprendre tous les types de support.

RESULTATS ET BILAN

**Analyse de
l'engagement
institutionnalisé
des habitants du
quartier**

BENCHMARKING des associations du quartier et de la nature de ces dernières.

QUESTIONNAIRE « QUANTITATIF » **interdisciplinaire** auprès des habitants pour une photographie de l'engagement citoyen institutionnalisé dans le quartier.

Rencontres informelles et institutionnelles pour faire connaître le projet aux élus, agents municipaux, partie-prenantes pour faciliter l'accès au quartier des chercheurs.

Entretiens approfondis avec une sélection d'acteurs institutionnalisés (associations, élus, agents municipaux) pour mieux cerner les pratiques éco-citoyennes et numériques des habitants du quartier, ainsi que l'engagement possible de ses associations dans la mise en place d'un outil informationnel et communicationnel 2.0 sur le quartier.

Analyse des comptes rendus des commissions de quartier de la Fontaine d'Ouche (2012-2013)

**Analyse de la
culture
numérique et
diagnostic sur la
recomposition de
la fracture
numérique**

QUESTIONNAIRE « QUANTITATIF » **interdisciplinaire** pour une photographie des usages et pratiques TIC des habitants.

Phase 2 | Analyse des représentations sur les usages et pratiques numériques éco-citoyennes

Exploration des représentations...

...des parties-prenantes et des acteurs de l'engagement institutionnel dans la transition socio-écologique et la consommation éco-responsable, et dans le rôle de la communication numérique dans cet engagement.

Identification des parties-prenantes et des acteurs « communicationnels » du quartier.

Analyse exploratoire de l'engagement des parties-prenantes (associations) dans l'éducation et la communication environnementales. Analyse des représentations sur la nature numérique de cet engagement et les perspectives attachées.

Compréhension de la dynamique citoyenne et éco-citoyenne impulsée par les politiques de démocratie participative de la Mairie et des collectivités territoriales.

Exploration des représentations...

...des habitants du quartier sur l'éco-citoyenneté, l'éco-consommation, et le rôle de la communication numérique dans la résilience imputée par la transition socio-écologique.

OBJECTIFS :

Quelles représentations des habitants pour les outils socio-numériques ?

Comprendre le rôle des TIC dans l'engagement éco-citoyen.

Outils de récoltes de données :

Organisation de Focus groupes : un focus groupe organisé, intéressant, mais avec une faible participation de la population.

Phase 3 | Formulation d'un cahier des charges d'un SACI de communication et d'éducation à l'environnement, à l'éco-citoyenneté et à la consommation éco-responsable

Objectifs d'un site :

Une communauté pour les habitants du quartier, par les habitants du quartier.

Choix du type de réseau social ou du média social par lequel faire supporter le SACI

Impliquer tous les acteurs et habitants du quartier, sans discrimination sociale ou numérique, dans la constitution du projet.

Ne pas remplacer les structures existantes, mais s'articuler avec elles (*ex : les sites spontanés des habitants du quartier, les actions associatives d'éducation et de communication environnementales, les médias locaux, les informations et la communication publique des collectivités, etc.*)

Constituer une communauté de pratiques et d'apprentissage en vue de partager des connaissances et des compétences entre habitants du quartier et d'aller vers des savoirs innovants et généralisables en matière d'éco-gestes (*ex : traitement des déchets*) et de consommation durable.

Permettre de manière pérenne la construction d'un média participatif sur l'éco-citoyenneté du quartier.

Constituer un dispositif d'observations longitudinales des pratiques informationnelles et communicationnelles en ligne.

Analyse des pratiques numériques. Via le questionnaire

Préférence pour le dispositif socio-technique le plus populaire auprès des habitants du quartier, et le plus simple à mettre en place sur le plan ergonomique : une page Facebook.

Élimination de la pertinence de Twitter.

Perspective de création d'un éco-système numérique pour offrir un déploiement diversifié et riche de la communauté à venir (*ex : Création d'une chaîne YouTube ; Création d'une page Instagram*)

Choix de la communauté souhaitée :

Vers une communauté de pratiques et de savoirs, plutôt que vers une communauté d'intérêt ou délibérative.

Eviter le parasitage du débat politique (espace délibératif), surtout en période d'élection.

Modalité et stratégie de recrutement des usagers-membres

Plan « média » (avec en particulier campagne d'affichage et flyers sur le quartier, chez les commerçants et lors des marchés)

Appui sur les parties prenantes et leur réseau : mise en place de stratégies d'affiliation de la page.

Présence dans les manifestations du quartier, notamment via notre journaliste en ligne lors de ses reportages.

Constitution du comité de pilotage

Pour une animation communautaire collégiale, qui engage les parties-prenantes dans une logique de co-construction, mais qui permet également, en cas de modération de propos problématiques, de demander conseil aux acteurs du quartier et de ne pas prendre des décisions seules, d'une manière pouvant être jugée arbitraire par les habitants.

Identification des partenaires et parties prenantes potentiels.

Les associations et organisations liées à l'éco-consommation, et l'éducation et la communication environnementale du quartier et de l'agglomération dijonnaise.

Les représentants des instances de la démocratie participative sur le quartier (ex : *personnels municipaux en charge du pôle quartier et de la démocratie locale*)

Les médias ou médias sociaux locaux sur le quartier.

Des acteurs spécialisés dans l'animation communautaire collégiale pour nous accompagner professionnellement dans cette tâche et nous permettre d'évaluer et d'orienter nos actions d'animation de la page.

Formulation de la politique de community management

Identification des partenaires et parties prenantes potentiels.

OBJECTIF :

Promouvoir et questionner le modèle normatif de la communauté virtuelle.

Application des préceptes de ce modèle normatif pour favoriser les logiques sociales émancipatrices suivantes :

Logique de don (en essayant d'instaurer des cercles vertueux de « don / contre-don »)

Logique de reconnaissance (en remerciant toujours les contributeurs et en les valorisant)

Ethique de la discussion (notamment via l'explicitation d'une charte d'usage de la page)

Formulation de la charte de communication.

Phase 4 | **Mise en place de la page Facebook « expérimentale » et observation ethnographique**

Une forme de recherche-action

Pas d'existence de dispositifs similaires à observer sur le quartier.

Volonté d'impliquer les parties-prenantes dans le dispositif communicationnel, ainsi que les habitants du quartier, dans une perspective « Bottom up » voire la térale (Rifkin J., 2012) propre aux préceptes scientifiques du courant de l'intelligence territoriale.

Une recherche-action, mais pas une expérimentation en tant que telle : pas de volonté de constituer un groupe témoin, dans une logique de généralisation des résultats. Pas de dérives positivistes de notre expérience, mais une expérience à répliquer dans d'autres contextes.

**Une forme de
recherche-action
(suite)**

Mise en place de dispositif de réflexivité pour produire une distance critique.

Enregistrement, traitement et analyse des réunions de mise en place et de cadrage du community management de la page Facebook.

Enregistrement, traitement et analyse des comités de pilotage de la page.

**Mise en place du
Community
Management et
construction de la
communauté
FOET**

Mise en place de la politique de community management autour du modèle de la communauté virtuelle.

Recrutement du community manager (fiche de poste en annexe)

Création d'une identité visuelle pour le projet de page Facebook.

Elaboration de l'ergonomie et des contenus de la page Facebook.

Visuels du quartier

Présence importante de contenus multimédias

Politique « crossmedia » avec You Tube, Instagram

Alimentation de la page

Périodicité des interventions du community manager : une information par jour.

Travail de veille sur des sites et pages liées à la consommation éco-responsable en vue de favoriser le partage d'information.

Mise en place d'une politique d'affiliation de notre page.

Recrutement d'un journaliste en ligne, méthodes de récolte et de traitement de l'information dans le quartier.

Constitution et réunions du comité de pilotage.

**Observation
ethnographique
de la page**

Identification des principaux contributeurs et analyse des pratiques communicationnelles et informationnelles.

Analyse qualitative de la nature des commentaires et des posts.

Analyse statistique de la participation et de la notoriété de la page Facebook (Outils de reporting « Facebook Insight »)

La méthode expérimentale en SIC est une alternative riche de potentialité compte tenu de nos objets de recherche. L'accompagnement du chercheur au design d'une plateforme collaborative citoyenne peut être, nous semble-t-il, une méthodologie crédible dans la mesure où elle s'accompagne d'un regard réflexif et transparent sur les délibérations entre chercheurs et parties prenantes quant au processus de constitution du SACI et à son animation. Les méthodes quantitatives de type « enquête par questionnaires », quant à elles, peuvent s'avérer très utiles pour analyser des faits tels que les usages et pratiques des services Internet à l'échelle d'une population dans un territoire. Elles se combinent parfaitement avec des méthodologies plus qualitatives, plus familières en SIC, venant explorer les représentations.

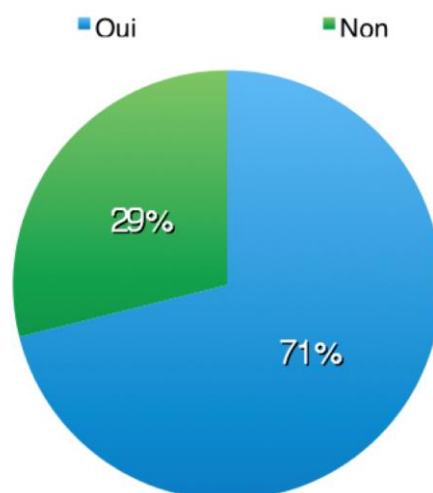
En deçà de la question méthodologique (expérimentation, méthodes quantitatives et qualitatives, observations), la revendication épistémologique de s'inscrire dans la recherche-action positionne notre recherche sous le feu d'une tradition sociologique critique très présente dans notre champ disciplinaire, insistant sur les risques d'une collusion entre les objectifs des commanditaires de tels recherches et les résultats produits par les chercheurs impliqués. Ce type de critique normative de la recherche-action peut se généraliser à l'ensemble des recherches contractuelles et présuppose que les commanditaires visent une caution scientifique à leurs actions ou à leurs représentations. Or les organisations sollicitant l'expertise scientifique visent souvent le positionnement critique que ne peuvent leur offrir des consultants, non tenus à l'éthique scientifique, et notamment à la reconnaissance par les pairs inhérente à la valorisation académique des travaux produits.

3.1 Pratiques numériques « éco-citoyennes » : analyse et discussion

3.1.1 L'engagement éco-citoyen aux risques de la fracture numérique

Accès à Internet

Figure 1 : Accès Internet à domicile



Sur l'ensemble des personnes enquêtées, **71%** déclarent avoir accès à Internet à leur domicile. Pour comparaison, tous âges confondus, ce taux est de **78%** au niveau national⁴⁴, et plus de 90% des ménages ont un accès haut débit, chiffre qui croît régulièrement⁴⁵.

Il y a donc un écart de 7 points avec la moyenne nationale, qui peut s'expliquer dans notre enquête par la part concernant les personnes âgées : au niveau national toujours, 62% des répondants de 60 à 74 ans ont accès à Internet à leur domicile (ils représentent 13% des internautes), proportion qui tombe à 23% pour les 75 ans et plus (2% des internautes - source : voir note 1). Dans notre enquête, on peut observer certaines différences selon les classes d'âges :

Figure 2 : Accès à internet à domicile par classes d'âge (n.s. : non significatif)

	Movida 2013	France 2012
15-29 ans	93%	96%
30-44 ans	88%	92%
45-59 ans	72%	86%
60-74 ans	47%	62%
75 ans et plus	n.s.	23%

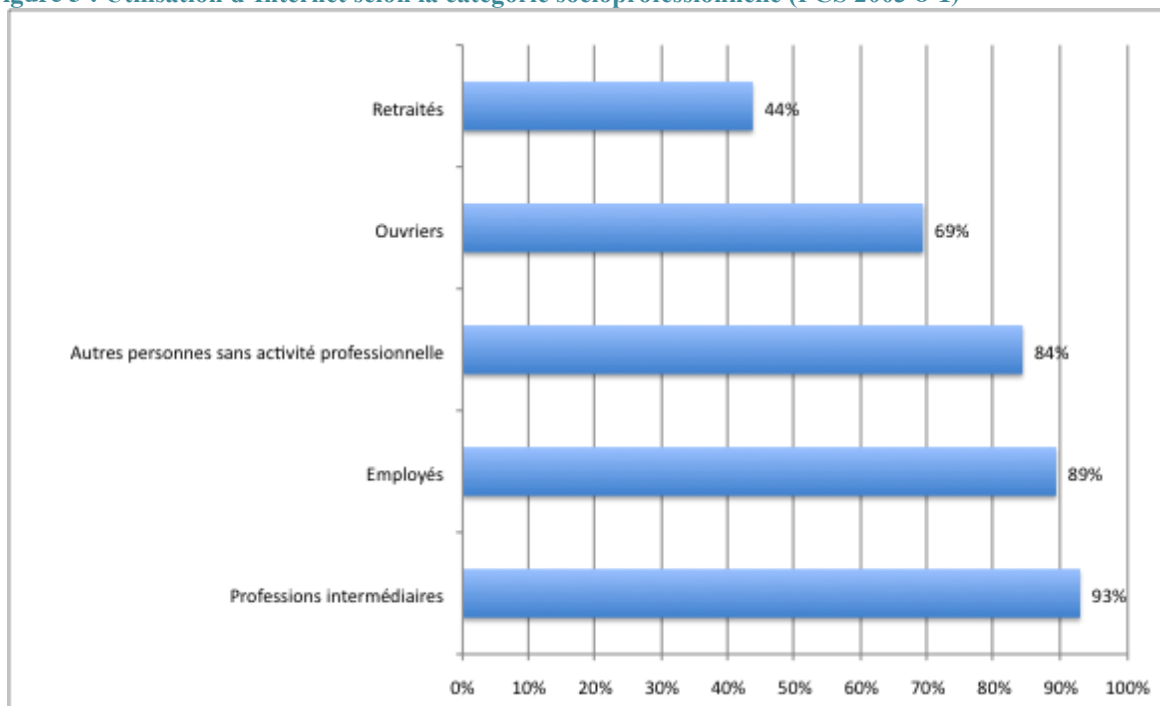
Les jeunes sont proches de la moyenne nationale (93% pour 96%). Les différences en détail sont de 14 points pour les 45-59 ans et de 15 points les 60-74 ans. Ces informations nationales,

⁴⁴ Source : Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication 2012

⁴⁵ Source : Insee, Enquête Technologies de l'information et de la communication d'avril 2010

relativement récentes, creusent ces écarts que nous avons évalués moins importants initialement.

Figure 3 : Utilisation d'Internet selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS 2003 8-1)

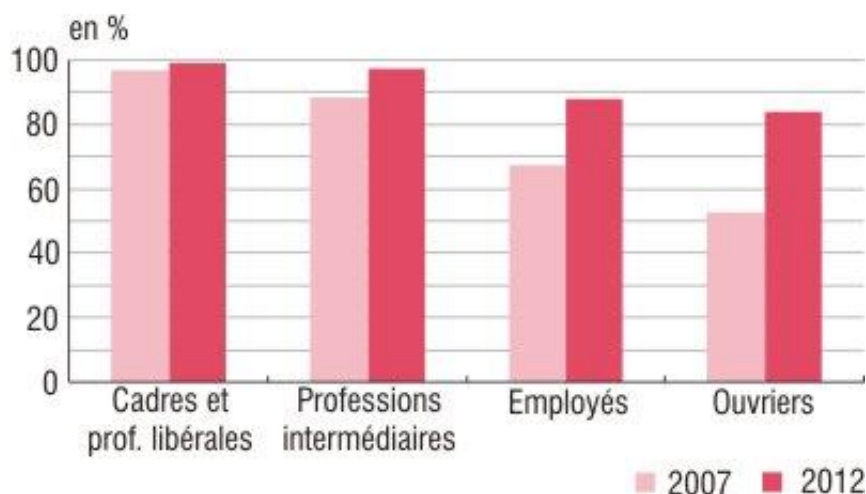


L'utilisation d'Internet se généralise chaque année de manière régulière, sur ce quartier comme au niveau national. Les effectifs de l'enquête n'ont pas permis de conserver toutes les catégories de la référence PCS 2003 8-1⁴⁶ : par exemple, les cadres et professions libérales représentent 8 individus, les agriculteurs 1 (ce qui paraît logique dans ce milieu urbanisé), les artisans 11 personnes ; ces catégories n'ont donc pas été utilisées dans le bilan de référence ni dans l'analyse qualitative. Les « Autres personnes sans activité professionnelle » est une catégorie complexe comprenant : les chômeurs n'ayant jamais travaillé (donc principalement des jeunes sortant de formation), militaires du contingent, élèves, étudiants, personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités), personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) (cf. PCS 2003 8-3).

Les proportions par catégorie sont semblables au niveau national pour les professions intermédiaires et les employés. Les ouvriers sont moins utilisateurs d'internet, dans une situation intermédiaire (69%) entre la proportion nationale de 2007 et celle de 2012 :

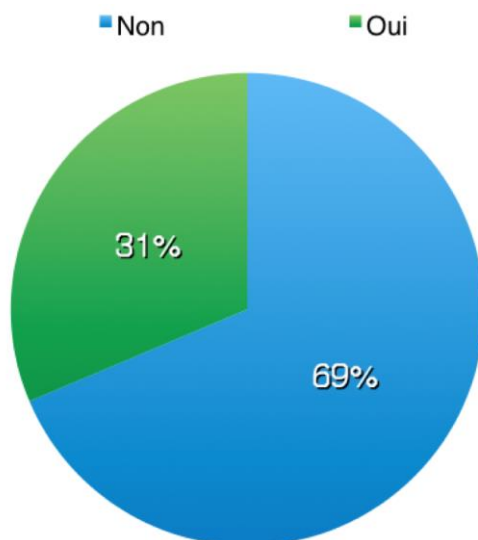
⁴⁶ Référence : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/pcs2003/pcs2003.htm>

Figure 4 : Utilisation d'Internet selon la catégorie socioprofessionnelle, Insee, enquête Technologies de l'information et de la communication 2012



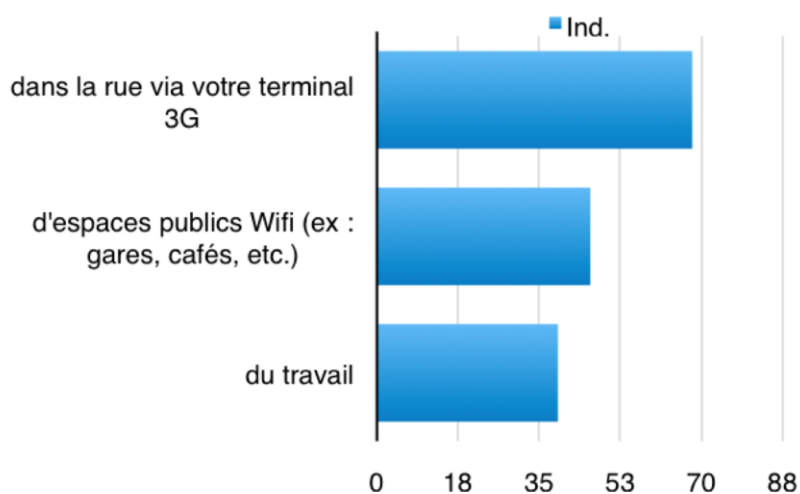
Ces constats tendent à nuancer l'importance de l'âge dans l'explication des différences d'accès à Internet. Certes, la génération Y est sans surprise largement connectée à Internet (on les retrouve par l'âge et par la catégorie Autres) ; on constate ici cependant un usage moins important pour les ouvriers, ce qui est à souligner.

Figure 5 : Accès à l'internet mobile



Les accès à l'**internet mobile** concernent **31%** des répondants, pour **40%** de la population au niveau national (source : Insee 2012). Ici également, la différence est influencée par ces différences d'accès selon les classes d'âge et PCS, ce que confirment les profils établis en analyse qualitative (cf. cette partie).

Figure 6 : Accès à l'internet mobile



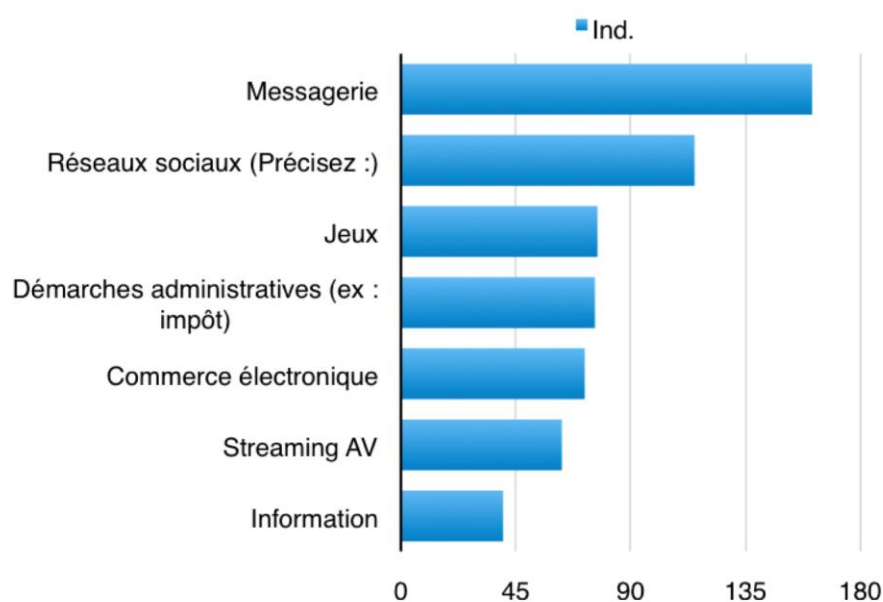
En dehors du domicile, 57% des individus déclarent ne pas accéder à Internet. Au sein des 43% restants, les accès se font en priorité par les dispositifs mobiles 3G, puis dans des espaces publics, et enfin au travail. Les mêmes tendances sont observables au niveau national (source : Insee 2012).

L'accessibilité à Internet reste un sujet sensible et important en termes de politiques publiques. Même si l'écart entre les générations s'amenuise au fil du temps (les générations âgées sont celles dont la progression de connexion est la plus forte ces dernières années au niveau national, « une augmentation nettement plus rapide que leur part dans la population totale » selon l'INSEE 2012), ces résultats montrent des taux d'accès à Internet légèrement inférieurs aux moyennes nationales, de manière inégale selon les âges.

Usages Internet

L'utilisation de la messagerie (au sens de courrier électronique) reste l'activité principale sur Internet. Notons cependant que l'accès aux réseaux sociaux arrive en seconde activité principale :

Que faites-vous principalement sur Internet ? (3 réponses maximum)	%
Messagerie	39,75%
Réseaux sociaux	28,40%
Jeux	19,01%
Démarches administratives	18,77%
Commerce électronique	17,78%
Streaming AV	15,56%
Information	9,88%



Selon les chiffres issus d'une étude réalisée en ligne par l'IFOP pour le compte de l'Hadopi auprès d'un échantillon national représentatif (selon la méthode des quotas) de 1504 internautes français âgés de 15 ans et plus⁴⁷, le courrier électronique représente 73% des activités sur Internet, les réseaux sociaux 55%, les jeux en ligne 17%, et s'informer 80%. La méthode

⁴⁷ <https://www.data.gouv.fr/fr/organization/haute-autorite-pour-la-diffusion-des-oeuvres-et-la-protection-des-droits-sur-internet-hadopi>

d'enquête et les modalités étant différentes entre les deux enquêtes, les résultats sont difficiles à comparer dans le détail. Les pourcentages exprimés sont à nuancer par le mode de questionnement qui se voulait exhaustif dans l'enquête IFOP, et qui a suivi une logique de choix (3 activités principales) dans celle de Movida.

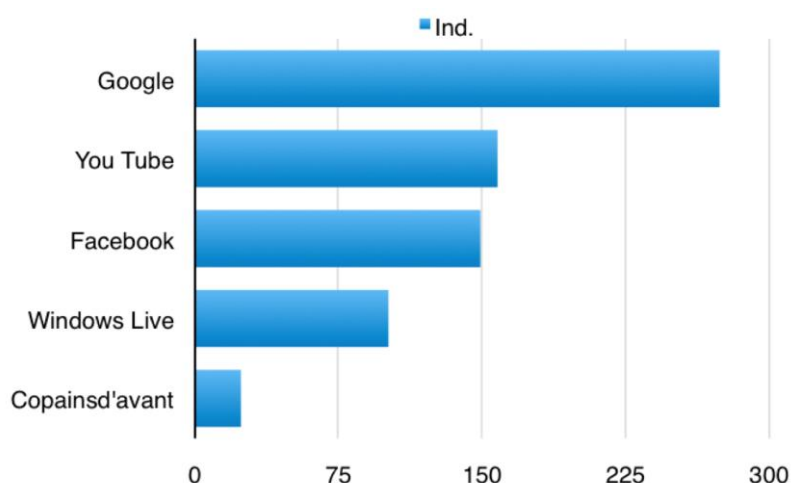
Cependant en grandes tendances, on peut noter une grande différence vis-à-vis de l'information en ligne, qui ne représente que 10% des usages exprimés en priorité par les personnes enquêtées à Fontaine d'Ouche. C'est un point important que nous avons exploré dans un focus-groupe spécifique (cf. cette partie), tout comme la place des réseaux sociaux plus importante ici (en positionnement). La notion d'information a été entendue ici comme consultation de médias en ligne, et non de recherche d'information au sens large. Le fait que le premier site utilisé soit Google (cf. graphique suivant) montre que la recherche est la première activité sur un navigateur internet.

La place importante des jeux en ligne suit certainement une logique de combinaison de profil : les jeunes sont plus connectés que les autres, ont des usages plus fréquents, et sont ceux qui jouent le plus en ligne, y compris sur mobiles.

Sites visités

Les sites récemment visités montrent la prédominance de Google, célèbre moteur de recherche :

Sites visités dans le mois écoulé	%
Google	67,65%
YouTube	39,01%
Facebook	36,79%
Windows Live	24,94%
Copains d'avant	5,93%



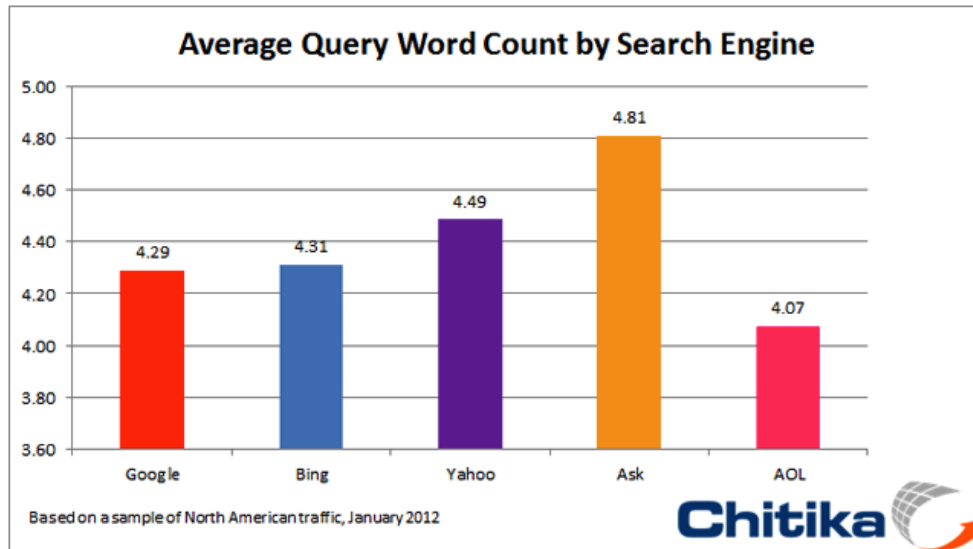
Google

Lorsque l'on utilise internet par le biais d'un navigateur, afin de consulter un site, à Fontaine d'Ouche comme dans une grande partie du monde, **Google** s'est imposé comme la porte d'entrée incontournable. On lance un navigateur, et s'est lorsque l'on est sur le site de Google que l'on est vraiment sur Internet, dans les pratiques de beaucoup d'internautes.

Les observations terrains régulièrement pratiquées, auprès d'acteurs de tout type, comme d'étudiants ou de citoyens dits « lambda », ont montré une tendance culturelle à fondre dans une sorte de métonymie le concept d'Internet avec celui d'un des sites phares de la Toile : Google. On entend ainsi dire par exemple « Ce document est publié sur Google » ou encore « Je consulte ma banque sur Google ». Entrer l'adresse d'un site dans la barre d'adresse d'un navigateur n'est plus une méthode habituelle pour l'atteindre : on cherche son adresse sur le site de Google, ou en passant par la barre de recherche du navigateur, la plupart du temps configuré pour effectuer leurs recherches directement dans Google. Ce dernier s'impose ainsi peu à peu, se substituant à Internet dans la tête des internautes. Même pour accéder à www.facebook.com, ou à Youtube, on cherche ces sites sur Google : on les « googlise » (prononcer « gougueulise »).

Il convient donc de relativiser ces usages : on ne lance pas un moteur de recherche, on ouvre la porte sur internet. Une fois sur Google, les pratiques vont être basées sur de la recherche, certes, mais pas uniquement pour y trouver une information, une réponse à une question, même si cela reste la majorité des utilisations. Plusieurs études expliquent par exemple que le nombre de termes utilisés dans une requête s'allonge au fil du temps, presque 90% des recherches comportant plus d'un mot :

Figure 7 : Source: Chitika 2012⁴⁸



Cette notion d'information nous a permis d'animer le focus-groupe en gardant en tête ces usages informationnels et de navigation.

Youtube

Après Google vient la vidéo en ligne : **Youtube** s'est également imposé sur le secteur du multimédia en ligne communautaire, où chacun peut être consommateur comme producteur, ainsi qu'échanger par commentaires interposés. On peut remarquer que l'usage initialement prévu de YouTube est souvent détourné par la recherche et le partage de la musique sans vidéo, avec seulement une image fixe représentant la couverture d'un CD comme fond illustratif. C'est un usage répandu de nos jours, où l'image a pris une forte importance. L'aspect communautaire de ce site permet également de créer des groupes d'intérêts, des abonnements thématiques, et par conséquent, des internautes devenant influents dans cet espace, par l'originalité de leurs créations et de leurs publications (des « youtubeurs »), dont les médias traditionnels se font l'écho. Une dimension commerciale apparaît alors : certains passent du statut de simple internaute à celui de producteur vidéo, voire de film.

L'attrait pour ce site vient donc des accès facilités à la musique, aux vidéos, ainsi que des nombreux « buzz » que les usages génèrent, surtout prisés des jeunes.

Facebook

Les trois sites qui suivent sont des réseaux sociaux (on aurait pu inclure Youtube dans cette catégorie, ainsi que la partie communautaire Google+) : Facebook, Windows Live (disparu lors du rachat de Skype par Microsoft depuis, la partie mail étant redirigée sur Outlook), et Copains

⁴⁸ <http://insights.chitika.com/2012/what%E2%80%99s-the-word-count-ask-com-sees-highest-word-count-per-search-across-engines>

d'avant. Ils ont tous trois des spécificités bien précises. Précisons que sur l'ensemble des personnes enquêtées, Twitter n'a été cité qu'une seule fois, alors qu'il est classé en troisième position dans plusieurs études (cf. plus bas).

Le plus largement utilisé reste sans conteste **Facebook** : en France, on peut y compter 28 millions d'utilisateurs, dont 16,4 quotidiennement, et 13 sur mobile.

Selon les chiffres officiels publiés sur le blog du modérateur⁴⁹, venant de Facebook même et de diverses études (Nielsen entre autres) : « Les membres possèdent en moyenne 177 amis, 1,8 milliard de likes sont ajoutés chaque mois, 1 million de vidéos sont partagées, 187 millions de photos et 103 millions de statuts sont publiés et 734 millions de messages sont envoyés. En moyenne, les utilisateurs français passent 5h18 sur Facebook chaque mois. (...) Âge moyen des utilisateurs : 22 ans. »

Dans les données de notre enquête, nous comptons 150 personnes (37%) déclarant avoir utilisé Facebook au cours du dernier mois. 11 d'entre eux ajoutent qu'ils administrent une page ou un groupe Facebook, c'est-à-dire en plus d'un compte personnel ou professionnel, ils gèrent un compte thématique ou d'une structure, d'un réseau, d'une association... Ce réseau est implanté dans le quartier, sans pour autant atteindre les chiffres d'utilisation nationaux. Les profils de la population enquêtée y sont pour beaucoup.

Il convient d'être attentif aux tendances observées au niveau international (observables en France également), qui stigmatisent une « Facebook fatigue » chez les jeunes de 13 à 24 ans dont la part d'utilisateurs baisse régulièrement depuis 2011⁵⁰. Cette fatigue pourrait s'expliquer de deux manières : les jeunes ont tendance à vouloir se démarquer du monde des adultes, et considèrent ce réseau comme faisant partie du monde des « vieux », et sont souvent réticents à voir leurs parents y posséder également un compte. Marck Zuckerberg lui-même, fondateur de Facebook, répond que les règles d'accès à Facebook respectent mieux les lois nationales, et qu'ainsi beaucoup de jeunes ne peuvent plus créer de compte ce qui a pour conséquence de faire baisser cette part d'utilisateurs dans les statistiques. Comme souvent, la réalité est certainement à chercher dans un entre-deux, que des analyses plus fines faciliteraient (encore faut-il avoir facilement accès aux données). Restent fidèles à ce réseau ceux qui en ont fait la gloire et la fortune, les 35-54 ans, et la part des plus de 55 ans en revanche a progressé dans le même temps de 80%. Dès lors, il semble évident qu'une stratégie de communication digitale devra se déployer sur plusieurs réseaux sociaux différents afin de toucher un public large.

⁴⁹ <http://www.blogdumoderateur.com/chiffres-facebook/>

⁵⁰ <http://www.blogdumoderateur.com/baisse-jeunes-facebook/>

Dans le quartier de Fontaine d'Ouche, l'expérience de création d'une page Facebook dédiée à la thématique du quartier en transition en montre encore l'intérêt dans ce contexte précis : besoin de relations communautaires, manque d'information locale, et de lieux d'information. L'analyse du focus groupe apporte des éclairages sur ces dimensions.

Windows Live – Skype

La partie mail étant maintenant redirigée sur Outlook, l'utilisation de ce site est liée à l'essor de la messagerie électronique qui tend à dépasser le courrier classique (papier et enveloppe) transitant par la Poste. La présence de ce site est donc logique. Pour la partie « t'chat », la qualité technique de **Skype** pour les échanges instantanés synchrones, par écrit, en vidéo ou son seul séduit de plus en plus d'utilisateurs : c'est une manière économique, gratuite si on ne l'utilise que sur internet, de se téléphoner, de s'appeler en visiophonie, d'échanger en temps réel des fichiers. Nous ne pouvons creuser ici plus en avant le profil des utilisations faites de Skype car l'échantillon concerné est trop restreint. Nous ne pouvons affirmer par exemple que c'est un usage typiquement lié à l'âge (hypothèse : les jeunes) ou influencé par des besoins de contacts internationaux (hypothèse : population issue de la migration). L'analyse qualitative démontre que ces usages sont présents dans tous les profils sans en discriminer un plus particulièrement, remarque qui se vérifie pour tous les caractères de cet axe de recherche.

Copains d'avant

La présence du site Copains d'avant (racheté par linternaute.com), qui compte 15 millions de membres selon eux, est intéressante, car ce site a perdu un grand nombre d'utilisateurs par le passé (-6% en 2011)⁵¹, et se place en 2013 en 7^{ème} position dans le palmarès des réseaux sociaux, avec +3% de nouveaux inscrits, tout en comptant de nombreux comptes inactifs⁵² :

⁵¹ <http://www.webactus.net/actu/11922-infographie-tendances-reseaux-sociaux-france/>

⁵² http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=2436

Figure 8 : Tendances des réseaux sociaux en France – 2011, Webactus.net

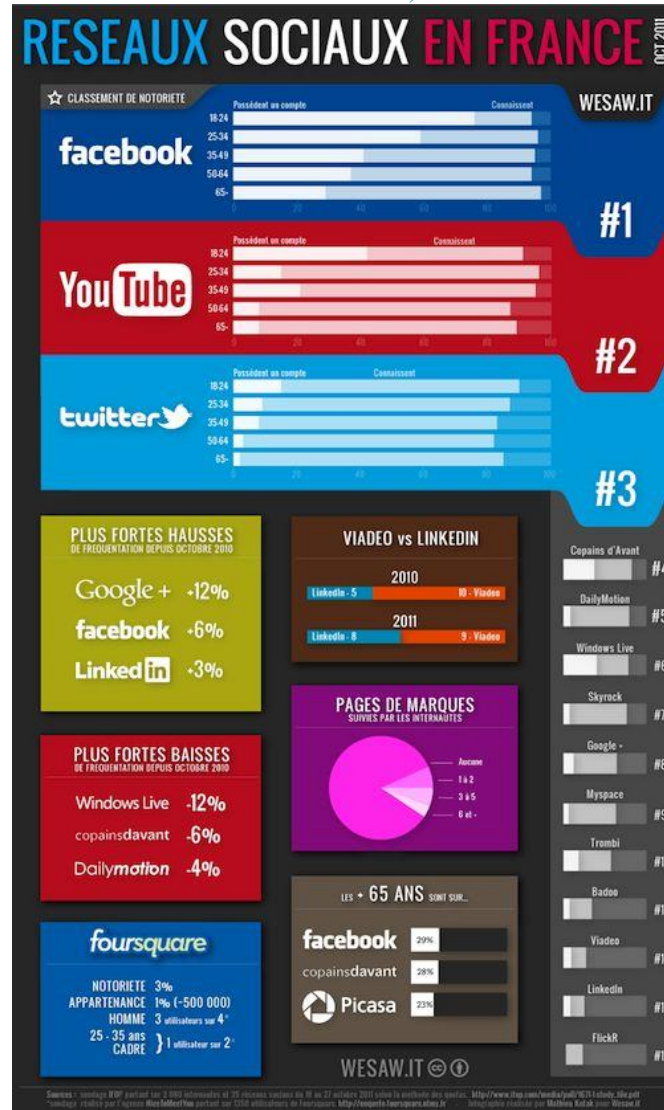


Figure 9 : Notoriété des réseaux sociaux par catégorie de population, Ifop 2013

	Facebook	Youtube	Twitter	Skype	Google+	Dailymotion	Copains d'avant	Deezer	MySpace	Picasa
ENSEMBLE	97	95	94	89	87	86	84	72	61	58
SEXE DE L'INTERVIEWE(E)										
Homme	97	96	93	88	88	88	83	75	59	63
Femme	97	95	94	89	87	83	86	70	64	53
AGE DE L'INTERVIEWE(E)										
18 à 24 ans	97	94	93	93	85	93	80	90	86	61
25 à 34 ans	94	94	90	89	82	89	87	82	75	61
35 à 49 ans	97	95	93	89	87	88	88	78	63	53
50 à 64 ans	97	96	96	85	88	80	84	61	46	52
65 ans et plus	98	96	96	91	93	80	80	53	42	70
PROFESSION DE L'INTERVIEWE										
Cadres supérieurs	97	95	93	93	87	90	88	82	73	73
Professions intermédiaires	96	97	95	91	86	91	91	77	67	56
Employés	95	94	94	88	81	83	87	79	68	49
Ouvriers	97	95	91	84	89	86	80	74	53	43

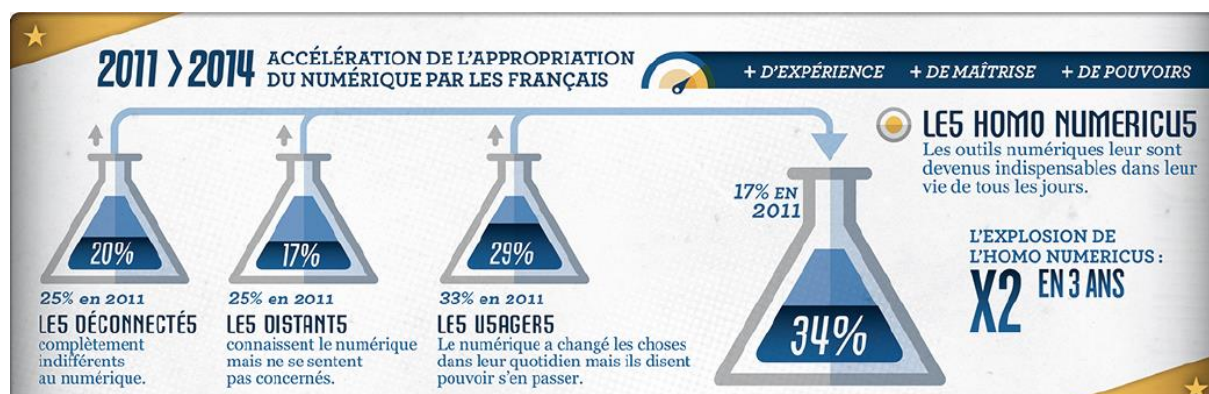
Plusieurs explications sont plausibles à la présence de ce site dans notre enquête comme à sa notoriété moyenne :

- les premiers internautes à avoir utilisé ce site vieillissent naturellement (fortes proportions au-delà de 25 ans),
- quand ils ont commencé, Facebook n'existait pas, et beaucoup ont migré depuis,
- le compte est plutôt conçu comme une carte de visite dormante, une trace virtuelle de son passé scolaire (principalement), et pas comme un réseau social d'échanges constants comme les plus connus,
- enfin, pour avoir des « copains d'avant », il faut avoir un certain âge : que les relations soient devenues « d'avant », ce qui signifie que l'on soit passé à autre chose, au monde adulte, au monde professionnel. Le terme même de « copains » est daté (« S-L-C, Salut les copains ! ») et résonne d'une manière désuète aux oreilles d'un jeune de 2013.

Tout autant de raisons à expliquer le fait que 24 personnes utilisent ce site dans notre étude : ils correspondent au profil esquissé ci-dessus en particulier par leur âge. Il est possible que ce site profite de la diffusion des réseaux sociaux auprès de cette population précise, qui y trouve l'avantage d'être présente sans pour autant être phagocytée par ces réseaux sociaux souvent vécus comme trop intrusifs.

Pratiques numériques avancées

Enfin, on voit peu à peu ici se dessiner dans la population enquêtée un profil de l' « homo Numericus », selon la formule du baromètre INRIA – TNS SOFRES⁵³, timide et moins affirmé que selon leur infographie :



Selon cette classification, nous estimons retrouver dans notre enquête plus de déconnectés (29% n'ont pas accès à internet à domicile), plus de distants (mais le chiffre est ici difficile à connaître précisément), moins d'utilisateurs réguliers (environ 1/4, par exemple 26% ne participent à aucun

⁵³ Baromètre INRIA – TNS SOFRES, 2^{ème} édition, Mars 2014, <http://www.inria.fr/actualite/actualites-inria/barometre-inria-tns-sofres-2014>

réseau social ni blog) et certainement beaucoup moins d'homo numericus (chiffre difficile à préciser également, certains croisements donnent une tendance autour de 18% ce qui peut être cohérent avec un profil issu des classes d'âge de 15 à 44 ans).

Notre enquête permet ici d'estimer un regroupement des catégories d'utilisateurs « distants » + « usagers », qui représentent alors ici 53% : ils naviguent sur internet, ont des comptes sur des réseaux sociaux, avec une utilisation plus ou moins marquée.

Enfin, un profil resserré (moins de 3%) utilise la Toile de manière avancée : il a accès à internet, y compris en mobile, possède un compte Facebook, utilise régulièrement les réseaux sociaux, participe à des blogs, administre un site web, voire une page Facebook ou un blog. C'est un profil qui s'intègre dans celui de l'« homo numericus », dans la frange des plus adeptes d'internet et des réseaux sociaux.

Il convient de conclure cette première partie sur les accès et usages d'internet en précisant que l'analyse qualitative indique que les caractères liés à l'accès et aux usages d'internet sont présents dans toutes les classes, ce qui dégage plutôt des profils en tendance : un jeune actuel a accès à internet, et s'en sert intensément ; une personne âgée est éloignée de la Toile, techniquement et culturellement, en tendance. Nous retrouvons dans le détail des jeunes également éloignés (mais peu nombreux), et des plus âgés connectés, peu nombreux également. **L'analyse qualitative est un atout majeur pour mieux comprendre ces profils et ces tendances.**

Conclusion sur les discriminations numériques dans le quartier de la Fontaine d'Ouche

Une certaine forme de fracture numérique subsiste dans ce quartier, liée à la fois à l'âge avancé (60 ans et plus), mais aussi aux catégories socioprofessionnelles, auxquelles s'ajoutent le bas niveau de diplôme (rappel : 50% des enquêtés, 16% sans aucun diplôme). Les usages du web 2 progressent moins rapidement pour les quarantennaires et cinquantennaires qu'au niveau national. Il conviendrait donc de poursuivre les efforts en direction de ces populations pour favoriser l'accès et les usages, tant du point de vue technique que du point de vue culturel. Soutenir les points d'accès grand public est une piste importante, l'apprentissage des nouveaux modes informationnels et communicationnels en sera un complément indispensable.

Les usages citoyens du web 2.0 ne sont pas encore réellement perçus comme tels : les besoins en information locale sont prégnants, mais l'effet de mode du web 2 tend à dissuader ces populations de l'investir localement et d'une manière communautaire. L'intérêt social de la simplification des démarches administratives n'est pas évident pour ces populations. Ici, les

pouvoirs publics comme les réseaux associatifs ont un rôle important à jouer, lors par exemple des grands moments de la vie publique que sont les périodes de déclaration des impôts (dont certaines procédures complexes sont parfois plus faciles à opérer en ligne de nos jours), ou encore les phases électorales, où l'on pourrait collectivement faciliter l'accès à l'information comme aux opérations de vote à distance.

Les enjeux sociaux du web 2.0 sont tels qu'un suivi régulier des tendances sociétales serait à organiser : les effets de mode y sont nombreux, et les comportements des individus changent aussi rapidement que de nouveaux services y apparaissent. Ainsi, un désintéressement très relatif (mais persistant) des plus jeunes (génération post-Y) pour le web 2 pousse de nombreuses entreprises et chercheurs à imaginer de nouvelles solutions. Les politiques publiques auront certainement à s'intéresser à ces comportements qui construisent ceux des citoyens de demain. L'observation participative est ici une méthode d'intelligence collective territorialisée qui peut efficacement accompagner ces divers enjeux.

Dès lors, compte tenu de la persistance de cette fracture pour les pans les plus vulnérables de la population de ce quartier, une question fondamentale se pose quant à l'expérimentation que nous souhaitons mettre en place de création d'une communauté de savoirs en ligne sur la transition socio-écologique : ne produisons-nous pas de la discrimination alors que les habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche n'ont pas tous accès aux TIC et à Internet ? En effet, les compétences informatiques continuent de représenter un marqueur de reconnaissance. La fracture numérique peut être considérée comme marqueur de mépris social (Granjon, 2012). Mais avec le développement des usages domestiques de l'Internet, on pourrait croire caduque le constat de cette « fracture numérique » dans la société française. Le taux de pénétration d'Internet dépasse les 80% en France, et presque un Français sur deux revendique un abonnement Facebook⁵⁴. Ces chiffres se retrouvent en proportions quasi équivalentes sur la population du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Cependant les inégalités persistent : dans un contexte de communication écrite numérique généralisée dans l'organisation, via notamment l'usage intensif du mail, la non maîtrise de la communication écrite (grammaire, orthographe, vocabulaire) devient un handicap certain. C'est

⁵⁴ 54 473 474 internautes, soit 83% de la population française ; 68% des français sont inscrits sur un réseau social ; 28 millions d'utilisateurs actifs sur Facebook, soit 42% des français (Chiffres « We are Social » <http://fr.slideshare.net/wearesocialsg/social-digital-mobile-around-the-world-january-2014>)

ainsi qu'en ce qui concerne notre étude, nous avons été amenés à susciter et à valoriser des formes de contributions non argumentées. Laurence Monnoyer-Smith propose de sortir la participation citoyenne du paradigme rationaliste et, à la suite d'Hans Joas, d'intégrer, dans une théorie de l'agir créatif « [...] les formes multiples d'expression que peuvent prendre les prétentions à la vérité des citoyens » (Monnoyer-Smith, 2011, p. 202). Notre *Community Management* expérimental prend en compte tous les modes d'expression numérique suggérés par l'interface « Facebook »⁵⁵. Tous, comme nous avons pu le voir précédemment, ne sont pas de nature argumentative. En effet, certains seront davantage acclamatifs (les *likes*) ou profondément ludiques (les commentaires conatifs visant à provoquer une réaction chez les autres usagers/membres, l'usage des autocollants d'humeur, *etc.*).

Également, la maîtrise de la communication 2.0, articulant différents réseaux sociaux, est très complexe et tend à mobiliser des compétences numériques de plus en plus poussées. Le fait de pouvoir alors récolter de bonnes informations, de les analyser et de les partager avec son réseau, participe d'une forme de reconnaissance numérique valorisable. Mais les techniques complexes de recherche et de traitement de l'information induites sont tout autant discriminantes. La valorisation de la reconnaissance numérique nécessite de se mettre dans la posture d'un expert de la médiation des savoirs, ce qui nécessite des compétences difficilement accessibles sans un capital culturel important. **La maîtrise de la communication 2.0 est tout aussi discriminante que ne l'était la maîtrise du mail et le non accès à Internet à la fin des années 90.**

3.1.2. Une communauté virtuelle comme réponse à la crise de la participation (éco-) citoyenne institutionnalisée ?

Engagement associatif & citoyen

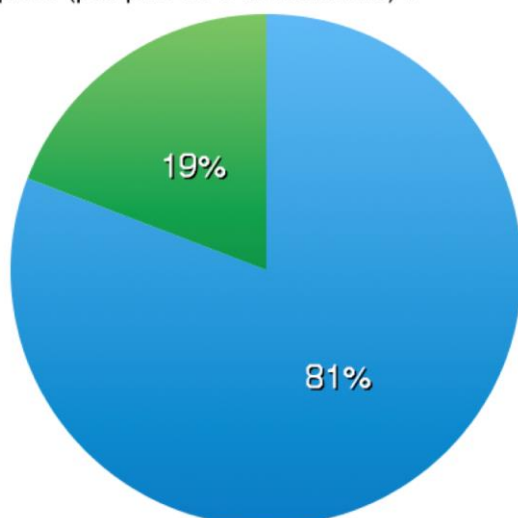
Les constats effectués au niveau du quartier ont révélé un grand nombre d'associations locales (plus de 60) pour le nombre d'habitants (plus de 9200 RP 2009 INSEE, pour 152000 habitants à Dijon⁵⁶). Nous nous sommes alors interrogés dans l'enquête sur cet investissement associatif, en tentant d'en comprendre les profils et mécanismes et en nous concentrant sur les associations non sportives dont les activités sont décrites dans l'axe 2 de cette recherche.

⁵⁵ La plateforme Facebook a été choisie car elle est la plus utilisée par les habitants du quartier, selon les résultats de l'enquête que nous avons menée auprès d'un échantillon représentatif (405 questionnaires administrés).

⁵⁶ Chiffres clés 2009 Insee.

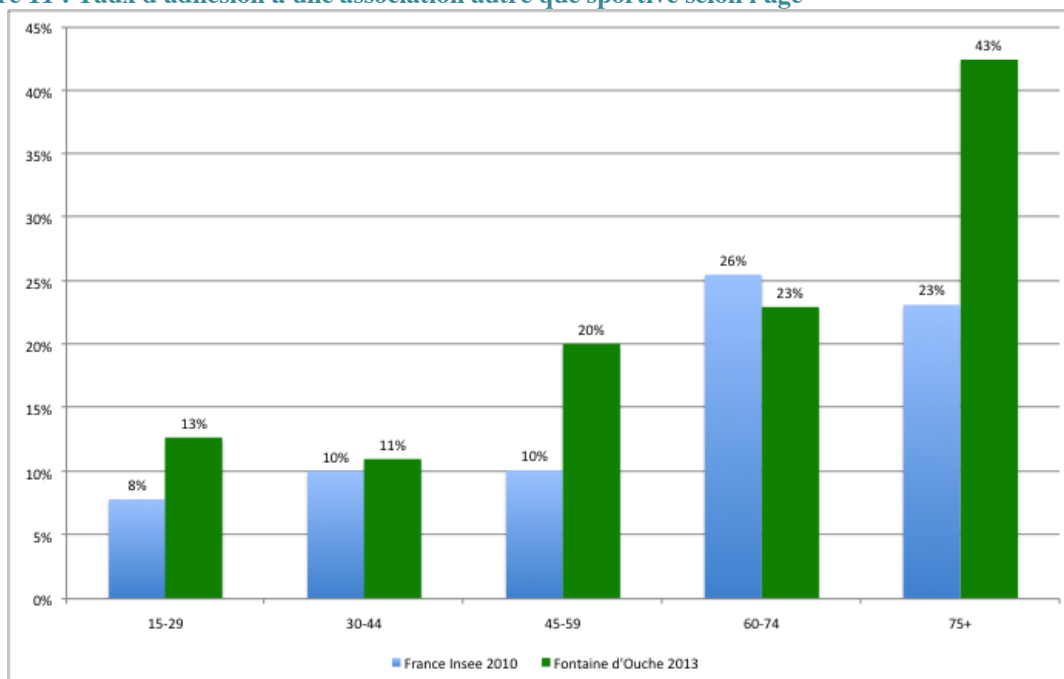
Figure 10 : Membre d'une association autre que sportive

- Non, je ne suis pas adhérent d'une association autre que sportive
- Oui : Laquelle (pas plus de 3 associations) ?



77 personnes déclarent être membres d'une association autre que sportive, soit **19%**, avec des différences significatives de distribution par classe d'âge :

Figure 11 : Taux d'adhésion à une association autre que sportive selon l'âge⁵⁷



43% des plus de 75 ans sont adhérents de ce type d'association, ce qui est largement supérieur au niveau national, cependant l'effectif réduit de cette classe d'âge (40 individus) doit nuancer ces propos et ceux qui vont suivre : la tendance est là, mais la proportion réelle devrait être affinée par un échantillon plus large.

⁵⁷ Sources : enquête Movida 2013 & Insee, Enquête SRCV-SILC 2010.

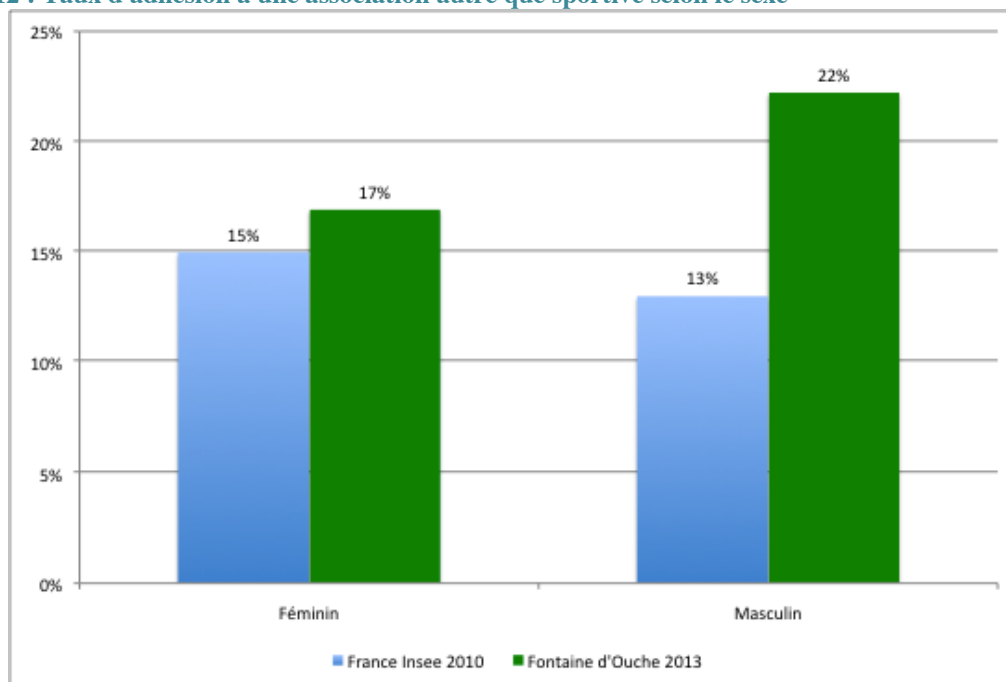
Ces données montrent tout de même des différences significatives expliquant certaines caractéristiques du quartier :

- **19%** d'adhérents dans au moins une association dans l'année écoulée à Fontaine d'Ouche, pour **14%** au niveau national⁵⁸ : il y a bien un investissement associatif plus important sur ce quartier. Les différents entretiens menés sur le terrain auprès d'acteurs confirment également l'activité réelle des associations et de leurs adhérents – militants.
- L'investissement reste au niveau national lié à l'âge, très fortement marqué au-delà des 60 ans, ce qui s'explique notamment par les adhésions aux clubs de 3^{ème} âge en particulier (7% des 60-74 ans, et 12% des 75 ans et plus). C'est une explication tout à fait plausible dans notre enquête également. En dehors de ce phénomène, les acteurs rencontrés ont souvent signalé une problématique de renouvellement des conseils d'administration de ces associations liée au vieillissement des adhérents. Le taux de non renouvellement serait à étudier plus précisément.
- La participation des 45-59 ans est à remarquer ici, car bien supérieure à la moyenne nationale pour cette classe d'âge, ce qui peut nuancer le constat effectué sur le terrain, dans une certaine mesure : la classe d'âge est large et ne laisse pas comprendre si ces membres sont plus près de 59 ans que de 45. Cet âge est également un point de bascule dans les profils révélés par l'analyse qualitative (cf. cette partie).
- Surtout que le taux d'adhésion pour les jeunes de 15 à 29 ans est cette fois-ci inférieure de 5 points : ces données étudiées conjointement semblent donc corroborer un certain vieillissement des adhérents à ces associations.

La répartition du taux d'adhésion selon le sexe donne une vision différente dans le quartier qu'au niveau national :

⁵⁸ Dans ces deux pourcentages les adhésions aux syndicats et groupements professionnels ne sont pas comptabilisées.

Figure 12 : Taux d'adhésion à une association autre que sportive selon le sexe



Les taux sont tous deux supérieurs suivant le taux global lui-même supérieur (19% pour 14% au niveau national). On observe ici que si au niveau national la différence n'est que de deux points, ce qui s'articule autour du taux global, à Fontaine d'Ouche les adhésions de membres masculins est nettement plus forte, de 3 points au-dessus de la moyenne (22% pour 19%), l'écart étant de 5 points avec le taux d'adhésion féminin.

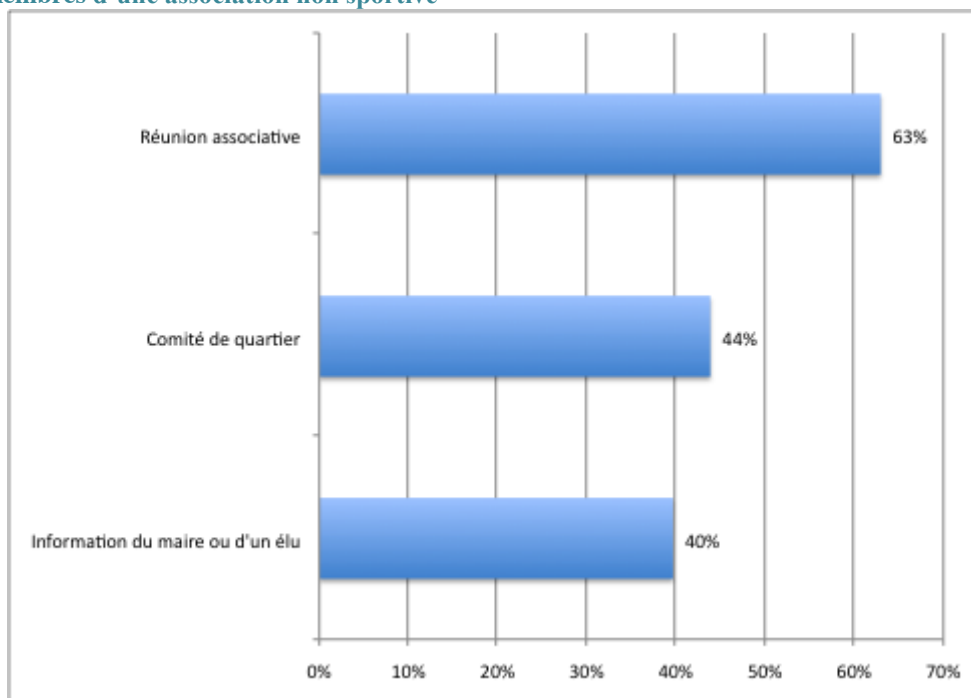
Bien entendu, il s'agit de taux d'adhésion, qui ne donnent pas une vision réelle de l'investissement dans l'activité associative, ni des pratiques des membres.

Encore une fois ces croisements représentent des sous-ensembles de population donnant de faibles effectifs : on peut s'approcher parfois du taux d'erreur admissible dans ce type d'échantillon. Il ne semble pas que cela soit le cas ici, cependant à ce niveau de détail, il faudrait confirmer ces résultats sur des effectifs plus stables.

Ainsi, le croisement par PCS ne donne rien de concluant car l'échantillon trop réduit ne permet pas une vision fiable : les effectifs dans plusieurs PCS sont trop faibles pour être utilisables.

L'investissement associatif peut être lié à un investissement citoyen non négligeable, car parmi les participants aux réunions publiques, il est intéressant de constater que **46%** sont membres d'une association de ce type.

Figure 13 : Participe aux réunions publiques organisées sur le quartier : taux de membres d'une association non sportive



Dans les différents types de réunions, on peut remarquer que 63% des participants à une réunion associative sont membres d'une association non sportive, ce qui reste un score de participation important.

Il faut noter également que ces adhérents représentent un taux significatif des participants aux comités de quartier (44%) ainsi qu'aux réunions à caractère municipal (40%). On peut alors avancer qu'il se dégage un profil cumulant un investissement dans la vie citoyenne tout en étant membre d'une association non sportive. Lorsque l'on croise l'investissement associatif avec une pratique numérique avancée (usages 2.0, collaboratifs et communautaires), on observe alors que **49%** des adhérents d'une association non sportive utilise internet de manière poussée (ce qui a été désigné comme profil de l'« homo numericus » plus haut).

Ces pratiques numériques avancées des membres d'une association non sportive, croisées avec l'engagement dans la citoyenneté, nous apprennent que **53%** de cette population spécifique participe aux diverses réunions publiques. L'hypothèse selon laquelle les pratiques avancées d'Internet peuvent être le support d'une vie associative et citoyenne active peut alors être envisagée, tout en tenant compte d'un échantillon réduit d'enquêtés. Il conviendrait de chercher à confirmer ou infirmer cette idée par des études complémentaires à de plus larges échelles. Avec les mêmes précautions, il semblerait que l'usage avancé d'Internet ne nuit pas à l'engagement citoyen, mais au contraire en est un facilitateur.

Dans le quartier, nous avons pu constater une forme de crise de l'engagement traditionnel citoyen. En effet, les associations d'habitants voient leur population vieillir⁵⁹. Les jeunes semblent moins s'investir dans ce mode d'action institutionnel. En France, les associations dites loi 1901 donnent un cadre juridique et démocratique à l'engagement collectif dans des actions d'intérêt commun. Ces associations sont dotées d'un Conseil d'Administration qui est élu démocratiquement par tous les adhérents. C'est le Conseil d'Administration qui élira à son tour le Président, le Secrétaire Général ou le Trésorier de cette association. La forme associative est la seule en France permettant d'obtenir des subventions de la part de l'Etat ou de tout autre organisme, qu'il soit public ou privé. La crise de renouvellement des générations dans les associations impliquées dans la défense du bien commun nous questionne à plus d'un titre. Doit-on en conclure à une forme de crise de la démocratie locale participative ? Devons-nous constater une faillite à venir de l'engagement citoyen ou simplement une recomposition de ce dernier dans des formes d'actions organisées ou spontanées qui échappent au modèle associatif français ? Les logiques de gouvernance locale ou nationale « *bottom up* », sur lesquelles la politique de la ville et les incitations environnementales souhaite s'appuyer pour impliquer les citoyens, misent beaucoup sur la représentativité et le dynamisme du modèle associatif. Or si ce modèle n'est représentatif que d'une partie de la population, comment informer, former ou mobiliser les habitants d'un quartier aux conduites de consommation et de production écoresponsables ?

Par ailleurs, en parallèle au modèle associatif, des Conseils de quartiers, mis en place par la municipalité de Dijon, tentent de mobiliser la contribution et la délibération citoyenne sur des choix d'aménagement du territoire. Mais nous avons pu également constater que ces comités de quartier mobilisaient les mêmes citoyens déjà impliqués dans les associations. Nous avons donc à faire à des « Super-citoyens » très actifs, le plus souvent retraités, qui peuvent trouver dans ce surinvestissement participatif des formes de reconnaissance sociale qui les poussent à

⁵⁹ La croissance de l'engagement associatif institutionnalisé tend à ralentir depuis 2012. Comme le note le rapport de Viviane Tchernomog « Les associations entre crise et mutation : les grandes évolutions », réalisé pour l'ADDES en 2013 (http://www.cultureproximite.org/doc/ADDES_BrochureetudeassociationsTchernomog_2013.pdf), « le taux annuel d'augmentation du nombre d'associations s'établit ainsi à 2,8 % et indique une légère décélération de la croissance du nombre d'associations comparativement à la période précédente ». Si cette légère baisse ne semble pas alarmante, elle s'ajoute également à une baisse de la croissance de l'engagement bénévole. Cette décélération de l'engagement associatif s'articule à un problème de renouvellement générationnel profond, en particulier pour les dirigeants de ces structures. Le rapport Tchernomog insiste dans ce sens sur l'âge moyen des présidents d'association culminant à 56 ans.

maintenir leur présence dans les instances institutionnalisées d'action collective ou de délibération citoyenne, masquant ainsi une désaffection ou une « non-représentativité » pour la démocratie locale impulsée, cadrée ou souhaitée par les pouvoirs publics.

Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être avancées quant à cette forme de crise de l'engagement citoyen institutionnalisé. Tout d'abord, des raisons très triviales peuvent être invoquées, comme par exemple la baisse très importante des subventions publiques. Le rapport Tchernomog 2012 sur le monde associatif en France souligne les ravages de la contraction des financements. Ainsi, « pour de nombreuses associations, le recours à une augmentation de la participation des usagers est en réalité la seule alternative à la contraction de nombreux financements publics et en particulier à la baisse des subventions publiques. Mais le recours aux usagers induit des processus croissants de sélection des publics associatifs en fonction de leur solvabilité »⁶⁰. Nous pourrions mentionner également le manque de temps pour les actifs. Mais cela ne concernerait pas les jeunes adultes étudiants ou les adolescents qui bénéficient de temps et qui, en dehors des associations sportives ou culturelles, ne semblent pas impliqués auprès de ces « parties prenantes ». De notre point de vue, il s'agit d'une remise en cause plus profonde de l'institution que l'on pourrait rapprocher d'une crise de la démocratie et de la représentativité politique. Il est difficile d'évaluer empiriquement plus avant ce constat en dehors d'une permanence de l'abstention lors des élections. Mais l'impuissance des pouvoirs publics à garantir l'emploi ou la sécurité dans les quartiers dits « sensibles » comme celui de la Fontaine d'Ouche détourne de manière générale et durable les habitants, en particulier les jeunes, ne manque pas de rejaillir sur toute forme d'investissement institutionnalisé. Par ailleurs, nous avons pu constater lors d'entretiens effectués avec une grande partie des acteurs du monde associatif du quartier de la Fontaine d'Ouche, que les responsables d'association déploraient la faiblesse de l'engagement citoyen dans leurs organisations, ainsi qu'un non-renouvellement des cadres et des adhérents de ces dernières. Les populations les plus fragilisées (population d'origines étrangères, nouvellement arrivées en France ; population socialement précarisée, jeunes sans emploi, etc.) ne semblent pas concernés par la vie collective⁶¹. Le

⁶⁰ Rapport Tchernomog, *op. cit.*

⁶¹ Ces informations sont conformes au constat du rapport « Tchernomog » pour lequel « Les structures dirigeantes des associations, étudiées à partir des profils des présidents, trésoriers et secrétaires, apparaissent toujours caractérisées par l'importante présence des hommes, des cadres supérieurs, des cadres moyens et des enseignants, des seniors – et par voie de conséquence des retraités. Les jeunes, les ouvriers, les demandeurs d'emploi sont toujours aussi peu représentés dans les structures dirigeantes. »

problème est complexe et ne peut s'expliquer par une seule cause. Ce désengagement citoyen, comme nous l'avons vu dans le cadre de la partie précédente, nuit à l'éducation et à l'action pour l'environnement. En effet, toutes les politiques visant le développement des éco-gestes passent par une injonction participative d'origine étatique ou associative. Seul l'engagement citoyen institutionnalisé semble privilégier. Dès lors, comment susciter ou accompagner l'engagement citoyen, a fortiori dans des conduites de consommation éco-responsables ?

La tentation est alors forte de miser sur le potentiel mobilisateur, communautaire et post-moderne, des dispositifs sociotechniques de communications partagées que sont les réseaux sociaux, les forums de discussion et autres blogs. Ces communautés virtuelles de citoyens peuvent apparaître comme une voie possible d'organisation citoyenne de l'action collective. Le mythe de l'intelligence collective (communautés virtuelles de pratiques ou d'apprentissages) se combine avec l'idéologie de la démocratie électronique (communauté virtuelle délibératives). On peut émettre l'hypothèse qu'ils constituent également des « traces numériques » visibles d'une forme d'engagement citoyen non institutionnalisée en émergence. Mais cette forme d'engagement numérique se retrouve elle-même prise dans une récupération par les pouvoirs publics qui y voient la solution miracle à la mise en place d'une gouvernance participative dans les territoires, voire un instrument de communication politique qu'il faut exploiter, sur le modèle de la communication marketing 2.0, pour persuader la population du bien-fondé de l'action politique et environnementale.

La participation dans la communication stratégique ? Une autre limite de l'engagement citoyen institutionnalisé :

La participation de tous dans les actions et les décisions liées aux actions éco-citoyennes vient s'adosser à l'imaginaire des TIC, et en particulier de l'imaginaire d'Internet. Il nous semble que les deux formes d'imaginaires communicationnels s'inspirent du même modèle : l'Espace Public habermassien. Si l'Espace Public, dans sa dimension politique universaliste, est hors d'atteinte pour Jürgen Habermas, il n'en n'est pas de même de l'espoir de construction d'un espace public fragmenté, se composant au détour d'espaces de débats ou d'expressions mobilisant à une échelle réduite, locale, nationale ou transnationale, en ligne, la société civile autour de questions cruciales pour notre vivre-ensemble.

Les services et Applications Communautaires sur Internet (SACI) (Galibert, 2003) tels que les réseaux sociaux, les forums de discussions, les blogs, les chatrooms ou les vidéo-conférences partagées, véhiculent de manière normalisées des représentations et des attitudes. Ces

dispositifs communicationnels sont très souvent considérés comme participatifs par nature. Construits sur la base de l'éthique hacker (Himanen, 2001) et de l'éthique scientifique (Flichy, 2001) c'est à dire sur des valeurs de coopération instituant le partage d'information, la reconnaissance des pairs, et l'activité discursive comme source principale de connaissance, les échanges effectués sur Internet gommeraient la hiérarchie et les rapports de domination qui en découlent. Si les hackers et les scientifiques sont encouragés au débat par des logiques de reconnaissances à l'intérieur de leur champ respectif, qu'en est-il des citoyens *lambda* ? Cette nature « engageante » reste largement à déconstruire. L'engagement, que ce soit dans un changement de représentations, d'attitudes ou de comportements, est idéalement envisagé, nous semble-t-il, aujourd'hui, comme nécessairement collectif et technologique : c'est par l'argumentation et l'interaction en ligne que les *community builders* et les *community managers* souhaitent « engager » les usagers, dans les actions ou les représentations voulues.

Mais malgré cet imaginaire technologique participatif, les théories de l'engagement peuvent difficilement s'extraire d'une pensée communicationnelle stratégique. La notion d'engagement *via* la communication est au cœur de nombreux discours de managers et de marketers. Il s'agit alors d'engager le client dans le « faire aimer » ou dans le « faire agir » ; c'est-à-dire l'engager dans une représentation positive envers un produit ou dans une prise d'information supplémentaire envers ce produit. Sur le plan de la communication interne, il faut engager le salarié (aujourd'hui le collaborateur) dans la culture d'entreprise, le partage des connaissances, une démarche qualité, etc. Un lien fort existe entre le principe d'engagement et le développement d'une ingénierie symbolique (Floris, 1995). Dans le cadre d'une politique de *knowledge management*, l'engagement sous-entend pour les salariés, sous couvert d'une injonction au partage de connaissances, une implication active visant la pérennisation de cette ingénierie symbolique. Il en va de même sur le plan de la communication externe où les marketers tentent d'associer les clients à la conception du produit ou du service qu'ils consomment. Ce travail du consommateur (Dujarier, 2008) est très visible sur les services 2.0 dans lesquels les internautes sont tout autant usagers que créateurs de contenus (O'Reilly, 2005).

Comme l'a montré Bernard Miège dans les années 80 à la suite de Jürgen Habermas, la communication stratégique se propage à toutes les activités de la société, qu'elles soient marchandes ou non-marchandes. La construction d'une action collective efficace *via* l'engagement participatif des cibles de communications stratégiques n'est que très rarement remise en question. On peut voir aujourd'hui, par exemple dans le champ de l'écologie et du

développement durable, des collectivités territoriales se questionnant sur la meilleure façon d' « engager » leurs administrés dans des pratiques éco-responsables via l'application, en France, des agendas 21 ou des principes participatifs décrits par le rapport du Comité opérationnel n° 34 : « Sensibiliser, informer et former le public aux questions d'environnement et de développement durable » dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Au plan national, le débat sur la transition énergétique et son espace. « contribuer » (<http://www.transition-energetique.gouv.fr/les-idees>) poursuit cet objectif.

La participation au débat est sollicitée par les pouvoirs publics. Cette consultation, si elle répond parfois à certaines exigences habermassiennes comme celle d'une discussion raisonnable et raisonnée, ne peut s'extraire de la prégnance du pouvoir politique qui la met en place. Le manque de lisibilité du rôle des débats publics dans les projets de loi ou les prises de décisions institutionnelles (Monnoyer-Smith, 2011) participe de la généralisation d'une représentation désabusée de « non-prise » en compte de la parole citoyenne. Cette difficile prise en compte risque à terme de ramener le contenu des interactions en ligne comme un élément parmi d'autres d'une stratégie de communication publique visant à donner un crédit participatif à des décisions prises « en haut ». Cette forme de rationalisation perçue de la participation et de l'engagement apparaît comme une hypothèse pertinente quant aux raisons déjà identifiées de désaffection des individus pour la participation citoyenne démocratique.

Ainsi, après une étude de l'environnement médiatique de la population du quartier, nous avons constaté qu'aucun dispositif communautaire en ligne sur le thème élargi de la transition socio-écologique n'existait sur ce territoire. Seule la page Facebook du journal « Dijon Média 21 », visant à informer les habitants sur la vie du quartier, tout en donnant une image positive et moins stigmatisante de l'actualité de ce territoire, occupait le champ médiatique local. Nous avons donc décidé, faute de communauté virtuelle locale orientée « écologie », de construire notre propre dispositif socio-numérique dans le cadre d'une recherche-action. L'objectif stratégique de ce dispositif est de constituer LA communauté de pratique et d'apprentissage sur le développement durable et la consommation éco-responsable du quartier. Compte tenu des informations obtenues sur les pratiques communicationnelles et informationnelles des habitants suite à une enquête effectuée auprès d'un échantillon représentatif de plus de 550 habitants du quartier, nous avons opté pour la création d'une page Facebook⁶².

⁶² URL Page

3.1.3. Mise en place d'un community management experimental

L'idéal « *bottom up* » de la communauté virtuelle, porté par l'injonction participative technicienne et environnementale, s'oppose aux logiques « *top down* » de persuasion ou de soumission (fut-ce t'elle librement consentie) inhérente au processus d'engagement dans l'acte préparatoire. La page Facebook expérimentale « FeT : Fontaine d'Ouche en Transition »⁶³ est donc mise lors de la deuxième année du projet. Sur le plan fonctionnel, cette page Facebook, accessible depuis la mi-avril 2013, a pour but de fournir aux habitants et aux acteurs du quartier (associations, services municipaux, collectivité, etc.) un espace d'informations, d'échange de connaissances et de bonnes pratiques de liés à la consommation durable. Cette page souhaite davantage constituer une « communauté de pratique » qu'un espace délibératif. Nous avons voulu éviter de générer des points de vues normatifs complexes pour nous rapprocher de l'expérience vécue des habitants, partant du postulat que les débats délibératifs, souvent techniques, peuvent être confisqués par un petit groupe de citoyens ou d'acteurs institutionnels (Monnyer-Smith, 2011). Sur le plan méthodologique, la création de cette page a pour but de nous fournir matière à observation de type ethnographique (analyse des interactions entre usagers via les commentaires, provenance des usagers, périodicité des interventions, etc.). La création de la page a également pour but de fournir un outil de recrutement d'habitants-contributeurs à interroger quant à la pertinence de notre outil numérique dans l'émergence ou l'accompagnement des comportements éco-responsables. Enfin, nous avons le souci de questionner le rôle du *community management* dans le déploiement d'une activité communicationnelle participative des habitants, à la fois dans sa capacité annoncée d'augmenter l'activité communicationnelle des usagers (renvoi d'informations, « *like* », commentaires, etc.) que dans son action de régulation de cette action communicationnelle (politique et actions de modération, procédure de « droit de réponses » de tiers interpellés dans des commentaires, etc.).

Le rôle du *community management* apparaît primordial quant aux enjeux de la participation et de la gestion symbolique du social dans le dispositif. Les leviers de l'animation, tout comme ceux de la modération, peuvent être activés à titre expérimental pour questionner leurs impacts et interroger leurs enjeux. Traditionnellement associé à la communication stratégique, le *community management* revendique une capacité à mobiliser l'activité communicationnelle en

⁶³ <http://www.facebook.com/foentransition>

prenant acte d'une certaine incompressibilité du monde vécu. En effet, tous les principes opératoires du *community management* présents dans la littérature managériale actuelle (Ertzcheid, Faverial, Guegen, 2010 ; Meuleman, 2011 ; Mazier, 2012 ; Chauvin, 2011 ; Chéreau 2010) s'accordent sur un contrôle social hors de portée. Interroger le rôle réificateur ou émancipateur du *community management* dans les SACI positionne notre recherche-action et son dispositif expérimental dans la réflexion sur l'injonction technicienne et environnementale de la participation.

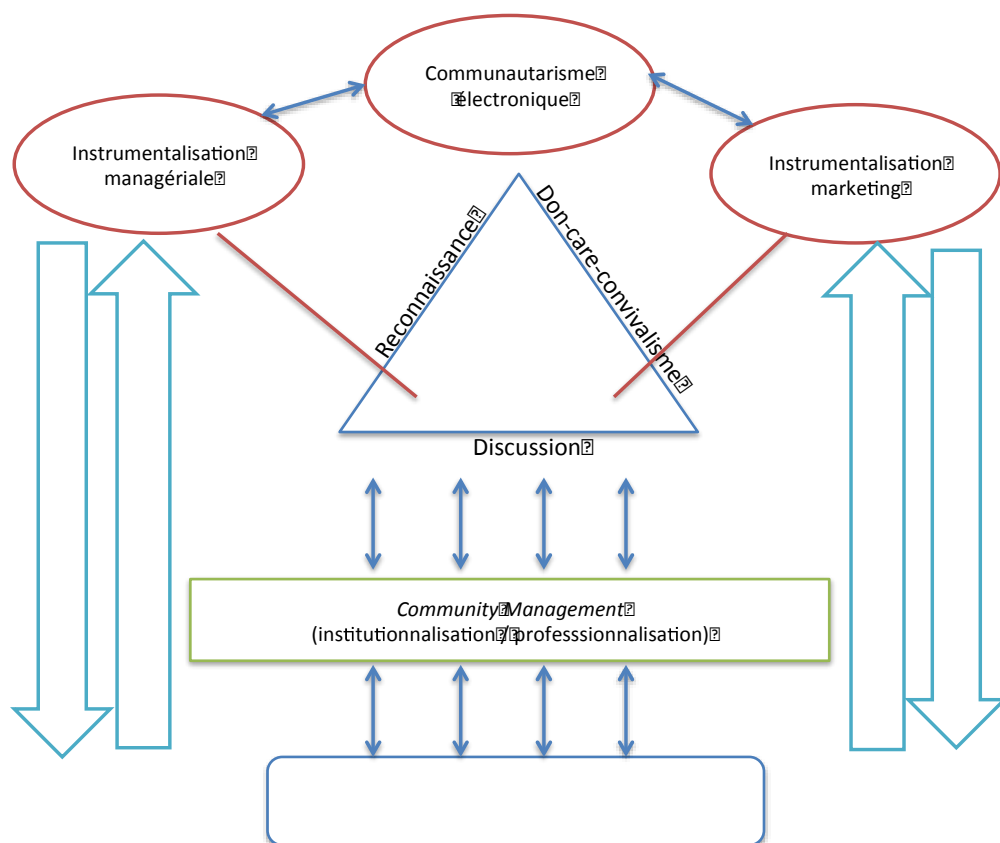
Par ailleurs, nous avons souhaité intégrer l'injonction participative au sein même du *community management*. Dans le but d'impliquer en amont les parties prenantes les plus significatives de la transition socio-écologique du quartier de la Fontaine d'Ouche, nous avons souhaité constituer un comité de pilotage pour envisager collégialement le *community management* de la page. Cette approche collective a pour but, sur le plan fonctionnel, d'une part de faciliter les synergies avec les sites web des parties-prenantes et de générer du contenu informationnel, d'autre part d'apporter une expertise « terrain » à nos contenus, et enfin de dégager la responsabilité des seuls chercheurs des contenus éditoriaux. Le COPIL « *community management* » de la page Facebook FeT vise à « démocratiser » la gestion du symbolique dans le SACI. En ce sens, cette mesure s'inscrit dans l'idéologie « *bottom up* » que nous avons tenté de circonscrire dans cet article. N'en demeure pas moins que l'expérimentation d'un *community management* collégial doit s'observer, sur un plan fonctionnel, dans sa capacité à générer la participation, l'adhésion aux principes de l'éco-citoyenneté et l'activité en ligne des habitants. Sur le plan scientifique, le *community management* collégial doit continuer d'être étudié dans sa potentialité à rationaliser le social et dans sa capacité à s'actualiser dans les discours d'accompagnement, tel que peuvent l'être ceux de l'injonction participative.

Un Cahier des charges construits selon le modèle normatif de la communauté virtuelle

Le modèle normatif de la communauté virtuelle possède-t-il la capacité de mobiliser les habitants et les autres acteurs du quartier autour d'une plateforme d'échange en ligne ? Dans le cadre de recherches précédentes (Galibert, 2003, 2014), nous avons identifié un ensemble de normes qui structurent selon nous la forme du lien social électronique. Ces dernières, que l'on peut comparer à des logiques sociales, dessinent un idéal de la communauté virtuelle que nous envisageons sous le terme de « modèle normatif de la communauté virtuelle ». Ce modèle normatif de la communauté virtuelle envisage le lien communautaire dans une dimension émancipatoire idéalisé. Ainsi, le lien communautaire en ligne se baserait à la fois sur un cercle de réciprocité de type don / contre-don, sur une possibilité de lutte contre le mépris et de

recherche de reconnaissance par les pairs à l'intérieur de la communauté, et enfin par des échanges discursifs raisonnés (rationnellement construits) et raisonnables (respectueux de l'interlocuteur, évitant tout effet coercitif et toute violence symbolique). Nous avons traduit ces logiques sociales dans les principes de notre politique de community management. Ce dernier est ainsi basé sur la logique de don : donner de l'information pour susciter un contre-don d'information de la part des autres usagers (Mauss, 1999 ; Caillé, 2000), la logique de reconnaissance intra-communautaire (valoriser plutôt que culpabiliser, produire de la reconnaissance émancipatrice plutôt que du mépris - Honneth & Rush, 2013) et l'éthique de la discussion : modérer les propos violents, favoriser le développement de l'argumentation (Habermas, 1987). Par ailleurs, nous avons également insisté sur la gamification (organisation de jeux ou de concours photos par exemple) et une animation de tonalité familière, empathique et parfois humoristique (cf. annexe sur la page Facebook).

Figure 14 : Mise en place d'un community management basé sur le modèle normatif de la communauté virtuelle :



1 Prendre en compte et dépasser les préceptes de base du community management.

No-control

Ne pas « manager » une communauté comme un groupe de travail dans une entreprise.

Accepter que la communauté appartienne à ses usagers-membres.

Principes classiques du community management

Etre à l'écoute et réactif face aux éventuels posts et commentaires.

Parler normalement, **être en phase** avec les habitants du quartier.

Etre rigoureux sur la forme orthographique et grammaticale des interventions.

Laisser la place aux contenus produits par les usagers-membres, **générer** un savoir profane et **ne pas proposer** une approche top-down de l'information.

Temporalité d'intervention

Diffuser une information produite et/ou partagée par jour.

Privilégier la création et/ou le partage de document de nature multimédia et plus particulièrement la vidéo.

Nature et qualité
«socio-écologique» des
informations données
et partagées

Prévoir une période de formation du community manager aux enjeux de la transition socio-écologique et de la consommation éco-responsable.

Le community manager peut **solliciter** l'équipe de recherche.

Apporter une crédibilité et une forme de légitimité par l'intermédiaire du comité de pilotage.

2

Respect et encouragement des logiques sociales émancipatrices du modèle normatif idéal de la communauté virtuelle

Logique du don

Le community manager doit **répondre** à toutes les demandes d'informations de manière désintéressée.

Considérer le remerciement comme une forme de contre-don symbolique fait à l'utilisateur qui contribue, ne serait-ce que par un commentaire.

Encourager la contribution par une valorisation systématiquement publique du contributeur « donateur » en lui donnant une information.

Logique de reconnaissance

Valoriser toutes les interventions, quelles qu'elles soient, dans la limite du respect de la charte, notamment via un remerciement et, si besoin un commentaire.

Mettre en valeur les « gagnants » des jeux tels que « la chanson écolo du vendredi ».

Participer de la visibilité des acteurs du quartier, en particulier sur les questions d'éco-citoyennetés (*ex : interviews, partages d'information de leurs événements, etc...*)

Logique de discussion

Rédiger et **se référer** à une charte d'utilisation garantissant l'éthique de la discussion.

Faire respecter une parole raisonnable et **encourager** les points de vue raisonnés et argumentés, via la modération.

User du droit de réponse plutôt que de la censure.

3

Encouragement de l'agir créatif (Hans Joas) des habitants du quartier dans des formes de communication hédonistes, humoristiques et ludiques

Les « Likes » comme forme première de la participation

Les formes non-argumentées d'intervention symbolique (ex : partage de vidéo ou de tout autre document multimédia)

La gamification (mise en place de concours divers basés notamment sur l'art et la culture pour encourager la participation et valoriser les participants)

4

Spécificité du community management « éco-citoyen » : la Collégialité

Mise en place d'un comité de pilotage pour susciter la participation informationnelle des parties-prenantes et la viralité.

Elargissement du comité de pilotage, pour gagner en visibilité et pouvoir bénéficier d'une expertise plus forte en matière d'éco-citoyenneté

Animation du comité de pilotage dans un souci d'éviter la « culpabilisation » des habitants et de mettre en avant les bonnes pratiques

5 | **Evaluation des actions**

Reporting Facebook (via l'outil statistique "Facebook insight")

Nethnographie appliquée (comprendre les contenus et la nature des interactions)

Rapport d'étonnement du community manager (analyse autoréflexive de la page et du community management)

Rapport d'étonnement du comité de pilotage (synthèse des réunions)

Enquête d'usages, de pratiques et de représentation des usagers-membres

6 | **Transmission et transfert de la page aux habitants**

Identification et recrutement des contributeurs experts comme futur community managers

Proposition d'un séminaire de formation par les professionnels du secteur et l'équipe de recherche, en lien avec les formations existantes à l'université de Bourgogne, comme la licence professionnelle COMEN (Communications Numériques)

Suivi de la page et formulation d'un rapport bilan sur les trois premiers mois d'exercice

3.2 Bilan du *community management* et de la page Facebook « foet »

Ainsi, compte tenu de ces éléments, nous pouvons dire que la communication « *bottom up* », voire latérale (Rifkin, 2012), sur laquelle devait s'appuyer l'engagement citoyen dans l'écoresponsabilité et l'éco-consommation est très peu présente. Nous en restons pour l'instant à une information « *top down* », construite et diffusée par le *community manager* avec l'aide du travail d'un journaliste électronique recruté pour l'occasion, dont la dimension participative et coopérative se borne à la diversité du comité de pilotage déjà impliqué en amont dans la politique de *community management*. *A minima*, la participation se traduit simplement par une activité de lecture passive des propositions, même si cette dernière est souvent considérée comme une « non-participation » nuisible à la construction du processus de socialisation électronique. C'est particulièrement le cas lorsqu'il est question de démocratie participative où la figure du « lecteur passif » est souvent dépréciée au profit de l'émetteur de commentaire. Ce lecteur passif, ce « *lurker* », mérite aujourd'hui toute notre attention. En effet, rien ne dit que ce dernier ne parle pas ou ne diffuse pas des informations ou n'initie pas des discussions sur la consommation responsable via d'autres dispositifs communautaires en ligne, voire par le biais de communication *de visu*, non médiatée.

Si la généralisation de la participation « active » traduit une parole plus partagée et collégiale, la lecture passive du contenu conversationnel d'un SACI (Service et Application Communautaire sur Internet) nous apparaît comme une forme de participation à part entière. En ceci, nous suivons Michel Marcoccia lorsqu'il écrit qu'« [...] une personne qui se contente de lire les interventions sans jamais participer au forum (un *lurker*) appartient quand même au groupe de conversation dans la mesure où le cadre participatif spécifique d'un forum prévoit la lecture « à l'insu » comme forme de participation » (Marcoccia, 2003). Il y a donc plusieurs niveaux de participation qu'il conviendrait de catégoriser plus précisément car ils signifient un niveau d'engagement différent. Quoi qu'il en soit, la constitution du lien communautaire en ligne est au cœur de la problématique de la participation, dans la mesure où ce dernier est à la fois la cause et la conséquence de cette dernière. Sans participation, le lien est impossible puisque les non-usagers ne peuvent éprouver ce que les psycho-sociologues nomment le sentiment d'appartenance. Et sans la perspective d'une quelconque appartenance à un collectif, l'utilisateur ne s'engagera pas dans l'interaction.

Pour finir, sur le plan plus informationnel, est-ce que ce dispositif crée de l'intelligence collective sur la consommation et la production éco-responsable ? Le principe du Web 2.0 signifie que l'activité communicationnelle entre usagers d'une même plateforme générerait une information pertinente qui donnerait lieu à une actualisation en temps réel de la connaissance en ligne. Dès lors, la valeur de la relation est jugée de plus en plus fréquemment à l'aune du potentiel informationnel qu'elle peut produire. La logique de *l'intérêt à* et de *l'intérêt pour* devenir usager-membre d'un dispositif communautaire en ligne nous semble résulter d'un intérêt avant tout informationnel. Les récentes recherches menées notamment sur les usages des SACI dans le secteur de la santé au Québec montrent qu'un savoir médical profane « [...] circule sur les plateformes du Web 2.0 où il est mobilisé pour interpréter l'expérience de la maladie et des traitements » (Thoër *et al.*, 2012, p.75). On ne peut bien entendu pas tirer une généralisation de ce seul exemple, mais le fait de prendre les dispositifs communautaires en ligne pour des dispositifs informationnels, des bases de données actualisées collectivement, bénéficiant de l'intelligence collective et pouvant apporter une réponse personnalisée à une question spécifique, apparaît comme une fonction de plus en plus affirmée. En ce qui concerne notre page, et conformément à ce que nous avons mentionné plus haut sur la logique « *bottom up* » restreinte, la connaissance disponible sur notre page quant à la consommation éco-responsable n'est pas le fruit de l'intelligence collective. Mais rien ne dit qu'elle ne puisse le devenir.

Demeure à savoir si ce dispositif suscite, *in fine*, une attitude favorable à la consommation éco-responsable ? Il est encore tôt pour l'évaluer. Les premiers retours des usagers de notre page, ainsi que les parties-prenantes, tendent à montrer que notre page constitue l'unique communauté virtuelle du quartier, au-delà de la dimension éco-responsable de sa thématique. Son identification par les habitants du quartier prédestine cet outil comme un moyen de communication et d'éducation environnemental pertinent. Néanmoins, est-ce que ces attitudes se traduisent par des formes d'actions consuméristes durables ?

3.2.1 Observation des usages et interactions : faits saillants

En termes de résultats, nous n'avons pu observer que très peu de « contre-don » d'informations. Les informations postées par notre *community manager* suscitent des « *likes* » ou des commentaires acclamatifs. Il est rare que des abonnés initient un fil de conversation ou de commentaire via une intervention sur le « mur » de la page. Par ailleurs, les commentaires suite à des *posts* ou des partages d'information du *community managers* n'ont jamais suscité de commentaires argumentés. On peut ainsi considérer que notre page ne convient pas à

l'organisation d'un débat inséré dans un paradigme rationaliste. Mais nous notons un respect fort de l'interlocuteur de la part des membres. Tout du moins, nous n'avons eu qu'une seule fois à censurer un propos. Sur le plan de la reconnaissance, nous avons pu observer l'émergence d'une demi-douzaine de « commentateurs » et/ou « partageurs » réguliers, qui se posaient parfois comme expert de l'information locale du quartier, mais sans jamais revendiquer un statut particulier de leader naturel ou de prescripteur. Ainsi, les logiques sociales du modèle normatif de la communauté virtuelle sont peu visibles pour l'instant. La logique de don se borne aux remerciements, la logique de reconnaissance à l'émergence de quelques experts et la logique de la discussion pauvre voire inexistante sur le plan de l'argumentation, mais présente sous la forme du respect de la Netiquette.

Faits saillants « positifs » sur le plan de la participation et des objectifs opérationnels de la phase expérimentale :

- La page Facebook « FOET » constitue le média 2.0 le plus important, sur le plan quantitatif, du territoire de la Fontaine d'Ouche
- La page Facebook « FOET » constitue le média 2.0 le plus important abordant la transition socio-écologique sur l'agglomération dijonnaise
- Un nombre d'abonnés conséquents, due à la production informationnelle de l'équipe de community management et à la promotion (publicité) ciblée achetée par le projet
- Des formes de reconnaissances « intra-communautaires » embryonnaires dont la motivation demeure à interroger
- La communauté FOET comme support d'une reconnaissance des habitants du quartier face à une forme de mépris ressenti, lié une forme légère de ségrégation urbaine
- Les conditions d'un débat raisonnée et raisonnable respectée
- L'importance de l'effet « gamification », notamment au travers du succès des jeux et des quizz, ainsi que des concours (cf. concours photo)

Faits saillants « négatifs » sur le plan de la participation et des objectifs opérationnels de la phase expérimentale :

- Une participation faible en termes de nombres de commentaires et une majorité de lurkers (lecteurs passifs)
- Des commentaires faiblement argumentés
- Une participation de partage de contenu faible des parties prenantes, et en particulier des membres du comité de pilotage

La page Facebook « FOET » : vers une communauté de pratiques et de savoirs efficace sur l'éco-consommation dans le quartier de la FO ? La page a été mise en ligne en avril 2013. Cette dernière rassemble, au bout d'un an d'expérience, plus de 550 usagers-membres, dont plus de 2/3 d'habitants du quartier. Notre proposition se devait, pour respecter la logique « *bottom up* », d'impliquer au maximum les habitants et les parties prenantes du quartier. Nous avons choisi, pour se faire, de constituer un comité de pilotage avec les représentants des associations, d'organisations spécialistes de l'éco-citoyenneté et du développement durable, de la municipalité et des acteurs du quartier, ainsi que des professionnels du *community management*. Ce comité de pilotage a pour but de valider ou d'invalidier la politique de *community management*, d'accompagner au recrutement de nouveaux abonnés, et de fournir une expertise sur la thématique de la transition socio-écologique. Le comité de pilotage nous permet de capter des informations issues des propres pages ou sites web de ses membres. Cela participe ainsi de la logique 2.0 d'agrégation et de diffusion virale de l'information. Egalement, le comité de pilotage nous permet d'obtenir une forme de légitimité quant à la politique de modération de la page.

3.2.2 Résilience, communication délibérative et intelligence collective

Le programme MOVIDA doit déboucher sur des préconisations faites aux pouvoirs publics, il a donc des visées applicatives « *top down* ». Néanmoins l'organisation du débat public, le fait d'accompagner, de susciter, et d'organiser dans une moindre mesure la parole citoyenne, s'inscrit dans la perspective de la communication délibérative. Cette dernière doit être élargie aux autres lieux de débats, plus spontanés, que peuvent être les réunions d'associations, voire les échanges non-institutionnellement accompagnés dans la rue ou au café du commerce. Nous nous sommes focalisés, pour les besoins de notre étude, sur les formes institutionnalisées du débat, notamment dans les associations du quartier. Nous nous sommes également intéressés aux comités de quartier, autre organe délibération public institutionnalisé, encadré par le pôle Quartier de la Mairie de Dijon.

Ce qui ressort des différentes réunions avec les acteurs de ces commissions de quartier et du secteur associatif est conforme aux conclusions que tire Laurence Monnoyer Smith sur les limites de la communication délibérative :

- Une participation des citoyens dont la portée semble limitée dans l'action collective et l'aménagement de l'espace public. Une perception pour certains de l'insertion de la logique communicationnelle participative dans une stratégie d'information et de communication politique « *top down* ».

- Une Parole d'experts qui prévaut : le risque étant que les personnes disposant du plus important capital culturel monopolisent le débat, écrasent les échanges et ne reflètent plus le point de vue citoyen.
- Des supers citoyens non représentatifs, « trustant » les interventions et les préconisations : ces derniers sont les plus impliqués dans les associations. On les voit dans toutes les réunions de commissions de quartier. Il faut encourager leur investissement, car ils sont le socle de la vie associative des territoires. Néanmoins, leur représentativité est fortement limitée. Nous avons pu l'observer dans nos enquêtes sur la présence dans les associations, qui est pour le moins vieillissante. Leur reconnaissance comme leader d'opinion n'est pas du tout avérée. Comment diversifier la parole citoyenne ? La généralisation des bonnes pratiques individuelles de résilience pourrait logiquement passer par le réseau associatif, qui de plus à des relais institutionnels et administratif locaux et peut, le cas échéant, influencer sur la politique de la ville.
- Une intelligence collective qui peine à se constituer, de par la faible participation argumentée (logique de la discussion) des usagers-membres de la page. Mais les apports informationnels partagés, construits ou collectés par notre community manager et notre journaliste en ligne participe d'une forme de base de données actualisée qui préfigure une forme de mémoire collective sur laquelle on peut espérer construire une communauté de savoirs.

Ce que nous pourrions préconiser pour une meilleure participation citoyenne :

- La prise en compte de toutes les formes de participation citoyenne, au-delà de l'argumentation propre à l'agir communicationnelle habermassien. S'inspirer en cela, comme le propose Laurence Monnoyer Smith, d'Hans Joas et de son principe d'une démocratie créative. C'est dans cet esprit que nous avons construit notre expérimentation Facebook, puisque les formes de réaction du public en ligne ne sont que très rarement argumentées, et pourtant elles existent...
- La prise en compte des résultats des discussions dans les décisions prises. Il faut opérer une véritable stratégie de reconnaissance de la parole citoyenne et du citoyen qui formule cette parole. Les modalités de reconnaissances de cette participation sont

encore largement à découvrir, mais des pistes sont peut être à prendre du côté de la dimension ludique du Community Management (Galibert, 2014).

3.2.3 Résilience et émancipation liées à l'usage d'un outil socio-numérique de partage de connaissances et d'expériences ?

Bien entendu, la solution à la participation citoyenne au débat public ne peut venir du simple usage des outils numériques. Néanmoins, ces derniers nous sont souvent présentés comme intrinsèquement vecteur de participation. Une multitude de discours d'accompagnement relaie d'ailleurs cette perspective, notamment via le qualificatif de Web 2.0 (Bouquillion, Matthews, 2010⁶⁴) qui truste les médias et nous encourage à penser que l'Internet massivement participatif et collaboratif d'aujourd'hui constitue une révolution « *botom up* ». Dès lors, ne pourrait-on parler d'une résilience numérique, constituée sur les capacités de partage de connaissances et d'expériences des réseaux sociaux et de ce Web 2.0 ? Pour ce faire, et après une étude de l'environnement médiatique du quartier et de l'agglomération dijonnaise, ainsi qu'une enquête sur la culture numérique des habitants, nous avons décidé de mettre en place un dispositif de recherche-action en créant une page Facebook visant le partage d'expériences et de connaissances entre habitants du quartier sur les initiatives de transition. Notre initiative se devait de n'être pas que l'émanation de chercheurs, mais bien un dispositif info-communicationnel pour et par les habitants du quartier. Nous avons donc choisi de constituer un comité de pilotage de la page Facebook. Il s'agissait là de mettre en place un *Community Management* collégial accueillant tous les acteurs de la démocratie locale et environnementale du quartier et, plus largement, de la ville de Dijon. Pour insuffler les contenus nécessaires à ce qu'une offre informationnelle puisse attirer les habitants du quartier, nous avons recruté une *community manager* et un journaliste électronique reporter terrain. En partenariat avec les membres du comité de pilotage, nous avons cherché à faire remonter les informations sur les initiatives de transition liées à la consommation et à susciter le partage, tout du moins la réaction.

Si l'on s'en tient à une approche purement rationaliste du débat public, la page Facebook semble ne pas supporter un partage de connaissance et d'expérience susceptible de témoigner d'une forme de démocratie locale et environnementale. En effet, les interactions argumentées sont très rares. Néanmoins, en ce qui concerne la capacité de résilience des habitants, et même s'il

⁶⁴ Bouquillion, Philippe, & Matthews, Jacob Thomas. (2010). *Le web collaboratif mutations des industries de la culture et de la communication*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.

est difficile de tirer aujourd'hui des conclusions définitives de cette expérience, le dispositif socio-numérique se positionne comme un instrument de résilience pour un ensemble de raisons :

- Il se présente, au dire de Massar N'Diaye, directeur du journal local Dijon Média 21, comme la *communauté virtuelle du quartier*. La page compte 558 membres au 1^{er} Juillet 2014. Sur une population de 9600 habitants, cela représente un poids non-négligeable, même s'il est toujours difficile d'identifier un usager habitant le quartier d'un autre. En tant que dispositif informationnel crédible du quartier, de par sa forme de représentativité, le dispositif en ligne permet de diffuser les initiatives.
- les réactions toujours positives que manifestent les usagers-membres, sous forme de « *like* » notamment, montrent un réel intérêt des habitants pour notre page. Ces dernières sont relayées par nos focus groupes ainsi que par les habitants du quartier membre du comité de pilotage de la page.
- Le *community management* collégial est un instrument de rencontre des parties-prenantes du quartier, et participe de la dynamique de partage de connaissances, que d'aucuns pourraient associer à une forme d'intelligence collective

Néanmoins, des zones d'ombres subsistent :

- Ne passons-nous pas à côté des populations les plus vulnérables, premières victimes d'une fracture numérique qui, même si elle semble avoir disparu, travaille encore les usages et les non-usages des TIC ?
- Comment susciter une participation encore plus forte et claire de la population, en dehors des « piliers de communautés », sortes de super-citoyens numériques, qui trustent les interventions en ligne ?
- Comment assurer la pérennité de la communauté auprès des habitants du quartier ? est-ce que le souhait d'identifier des usagers-experts et de les transformer en *Community Managers* sera couronné de succès ?

- Comment traduire en acte les bonnes intentions des usagers-membres, qui ont « liké » massivement les photos d'un concours organisé avec le collège du quartier et qui récompensait les meilleurs clichés de gestes « éco-responsables » ?

3.2.4 Bilan de l'expérience FOET

L'analyse du focus groupe⁶⁵, qui préfigure notre évaluation qualitative de la pertinence de l'outil socio-numérique pour la création de communautés de savoirs éco-citoyennes en ligne, ainsi que l'évaluation de notre page Facebook FOET quant à cette perspective, est riche d'enseignement. Le « **bouche-à-oreille** » entre personnes de confiance (famille, puis amis) reste le principal moyen d'information, mais également de communication. Pour tous, la communication et l'information se fondent essentiellement sur la **confiance** et sur la **relation**. L'implication a été souvent avancée comme moyen pédagogique de compréhension, puis de conscientisation. La participation et la logique « Bottom-up » que nous questionnons dans le cadre de notre recherche-action trouve ainsi une forme de justification qu'il faudrait bien entendu continuer d'investiguer.

En revanche, les analyses témoignent d'un soupçon par rapport à la sphère médiatique et, plus précisément, par rapport à la communication stratégique (marketing, publicité). Tous les participants relèvent une véritable difficulté à gérer une trop grande masse d'information (en y incluant les publicités papiers comme numériques). Les participants présents avaient déjà un certain degré de sensibilisation aux éco gestes et à la défense de l'environnement ; certains étaient également des utilisateurs avertis d'internet et du web 2.0. Ces paramètres contextuels leur ont permis d'exprimer le regret de constater **une évolution de la société actuelle vers des modes trop individualistes**. Les outils 2.0 comme notre page Facebook constituent-ils, pour eux, une alternative informationnelles et communicationnelles à privilégier pour éviter toute saturation informationnelle, voire manipulation ? À ce stade, nous ne pouvons qu'affirmer que les participants **préconisent la multiplication d'espaces communs, et surtout d'événements à la fois festifs et informatifs, comme des fêtes de quartier, thématiques par exemple** (afin de susciter l'intérêt de groupes différents mais de toucher le plus grand nombre de la population), fêtes pendant lesquelles des espaces d'information et de débats (de communications publiques formelles et informelles) seraient organisés. Il a été fait mention de **l'isolement d'un grand nombre d'habitants dans le quartier, et pas seulement des**

⁶⁵ L'intégralité de cette analyse est disponible en annexes.

personnes les plus âgées. Les participants ont soulevé alors l'idée que **le lien entre les rencontres dans les espaces numériques (page facebook de Fontaine d'Ouche en Transition, ou d'autres) et des rencontres en face à face** doivent être de bons moyens pour diminuer la solitude que l'on peut maintenant éprouver dans notre société.

Ainsi, par la mise en valeur de l'information par les pairs, l'analyse du focus groupe confirme la nécessité de créer du lien social pour mieux informer, éduquer et développer l'intelligence collective. **La page Facebook FOET apparaît dès lors comme un support pertinent de cette construction d'un lien social propice à création d'une communauté de savoirs sur la transition socio-écologique.**

3.3 Préconisations pour favoriser la consommation durable ou les pratiques alternatives éco-responsables dans le quartier

3.3.1 Synthèse des résultats :

- Une connaissance fine des acteurs publics et associatifs du quartier, une acceptation des habitants du quartier de la présence de chercheurs qui fait de la Fontaine d'Ouche une zone observable privilégiée de l'observation de la résilience urbaine pour des populations vulnérables
- Une photographie représentative de la culture numérique des habitants du quartier montrant la pertinence du Web Social et des SACI dans l'information, la communication et l'éducation environnementale
- Un diagnostic quantitatif des pratiques de démocratie locale et de la nature du lien social, support des traces et des expériences résilientes face aux enjeux de la transition socio-écologique
- La formulation et la mise en place originale d'un *community management* collégial et participatif, à visée émancipatrice, construit sur le partage, la réciprocité et la convivialité (logique de don désintéressée), la reconnaissance (valorisation des compétences et des connaissances des habitants du quartier dans une logique « dé-stigmatisante »).
- La mise en place effective du SACI avec une communauté de pratiques embryonnaire, mais qui constitue une opération reconnue dans le quartier

3.3.2 Synthèse des limites :

- Une absence de prise en compte des commerçants dans les parties-prenantes. Pourtant ces derniers ont un rôle moteur dans l'animation du quartier, mais également dans la pérennisation d'une forme de démocratie locale basée sur l'information et la communication numérique
- Identification d'une fracture numérique plus complexe et insidieuse, dans un contexte de généralisation de l'accès à Internet : l'âge n'est pas le seul facteur, sont aussi déterminantes les catégories socioprofessionnelles, auxquelles s'ajoutent le bas niveau de diplôme (critère concernant 50% des enquêtés, et 16% d'entre eux n'ont aucun diplôme). Les usages du web 2 progressent moins rapidement pour les quarantennaires et cinquantennaires qu'au niveau national.
- Une mobilisation numérique des habitants et des parties-prenantes du quartier restant à consolider. Des formes de participation à diversifier, notamment dans la dimension construite des contenus informationnels proposés,
- Une expérience de la création, développement et animation de « communauté virtuelle de pratiques et de savoirs » qui demeure trop courte et qui ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur la pertinence du dispositif info-communicationnel mise en place pour accompagner les habitants dans la transition socio-écologique.
- Une identification de futur « *community manager* » en cours, mais sur lequel nous n'avons pas pu capitaliser pour mettre en place la formation souhaitée de ces derniers, et ainsi assurer le transfert du dispositif socio-technique vers les habitants.

3.3.3 Synthèse des perspectives et préconisations

Pour une capitalisation des perspectives et un dépassement des verrous, nous proposons une formulation synthétique des préconisations pour les pouvoirs publics en ce qui concerne l'optimisation d'une démocratie environnementale locale articulé à l'accompagnement numérique de l'engagement éco-citoyen dans la consommation durable :

1. *Réduire la fracture numérique induite par une forme de ségrégation urbaine dans un contexte 2.0*

- Ouvrir l'accès aux Espaces publics Numériques de manière plus forte, avec des formations avancées à l'usage des réseaux sociaux, aux perspectives et aux dangers de ces derniers
- Mettre en place des cycles de formations plus forts pour les écoliers, collégiens et lycéens sur les enjeux, usages et pratiques avancées du Web 2.0
- Insister sur la nécessaire montée en compétence et connaissance numérique des publics fragiles et vulnérables (tant du point de vue technique que du point de vue culturel)
- Favoriser l'apprentissage des nouveaux modes informationnels et communicationnels en sera un complément indispensable : qualité de l'information par une construction collective, qualité de la relation par une communication bienveillante.
- Former des community managers et ouvrir les habitants du quartier, possédant déjà une culture numérique forte, sur des nouvelles possibilités d'animation et d'investissement collectif, tout en acquérant des compétences professionnelles recherchées sur le marché de l'emploi.
- Observer les évolutions des tendances sociétales : un désintéressement très relatif (mais persistant) des plus jeunes (génération post-Y) pour le web 2 pousse de nombreuses entreprises et chercheurs à imaginer de nouvelles solutions. Les politiques publiques auront certainement à s'intéresser à ces comportements qui construisent ceux des citoyens qu'ils seront demain. L'observation participative est ici une méthode d'intelligence collective territorialisée qui peut efficacement accompagner ces divers enjeux.
-

2. Accompagner la municipalité et les collectivités territoriales dans la mise en place d'une démocratie environnementale numérique locale

- Continuer le travail collaboratif avec les parties prenantes institutionnalisées et non institutionnalisées, envisager un travail de veille des nouveaux acteurs collectifs engagés
- Comprendre plus précisément les ressorts de l'engagement citoyen institutionnalisé et non-institutionnalisé dans le quartier, par une étude exploratoire des raisons de l'engagement (ou du refus d'engagement) éco-citoyen dans le quartier
- Développer les services publics en ligne du point de vue du citoyen, en l'accompagnant dans les démarches en ligne par un tutorat numérique de proximité, tout en respectant le refus des dispositifs numériques, et bien entendu la vie privée de chacun
- Utiliser la communauté FOET comme espace de délibération ou espace public restreint, en élargissant éventuellement sa surface numérique vers des SACI plus adaptés à l'échange argumenté que Facebook, comme des forums de discussions
- Concevoir le numérique comme un complément des relations sociales en face à face et non comme un tiers technologique déshumanisé. La relation reste fondamentale.

3. Développer la communauté « FOET »

- Assurer l'identification et la formation des futurs community managers issues du quartier, aptes à prendre en charge l'animation de la page.
- Réfléchir à la pertinence de donner une assise institutionnelle à la communauté FOET, pour articuler les avantages

4. Utiliser la communauté comme vecteur de communication en vue des nouvelles politiques de la ville ou de récolte de l'information

- Un observatoire numérique vert : envisager la communauté comme un panel pouvant faire remonter les besoins, les pratiques, et les représentations liées à l'éco-consommation, dans une approche à la fois latérale et « *bottom-up* »

- Utiliser la communauté comme un laboratoire de la communication et de l'éducation environnementale au service de tous les acteurs, y compris des pouvoirs publics.

Au-delà de l'engagement éco-citoyen, la participation des habitants et des acteurs du quartier à des DISTIC (DISpositifs Sociaux Techniques d'Information et de Communication) est liée entre autre aux contenus et services disponibles, mais aussi à leur culture numérique définit ici comme l'ensemble des habiletés, connaissances et représentations quant à l'usage des TIC). A la suite d'une enquête quantitative effectuée auprès d'un échantillon représentatif de la population cible interrogeant les pratiques TIC et citoyennes des habitants du quartier et réalisée en mars 2012, nous avons constaté que le taux d'équipement TIC et la nature des usages étaient conformes à la moyenne nationale française. Les grandes tendances socio-démographiques stigmatisantes (taux de chômage fort, nationalités multiples, etc.) de notre population cible n'apparaissent pas comme discriminantes quant à l'accès aux nouvelles technologies, et ne semblent pas être un frein aux usages avancés du web social, même si la maîtrise de langue et l'écriture du français, pour les habitants issus des vagues d'immigration récente, pourraient être un frein à la participation aux échanges écrits en ligne. Au regard de notre enquête, l'engagement citoyen présumé dans la forte présence associative dans le quartier doit être nuancée par le vieillissement des membres et par la difficulté d'évaluer l'impact de leurs actions sur la population. Les premiers entretiens semi-directifs menés auprès des responsables associatifs confirment également une difficulté à mobiliser les habitants au détriment d'une poignée de citoyens militants très mobilisés et visibles. Quant à la situation géographique du quartier, située dans un écrin de verdure, elle permet la mise en place d'ateliers découvertes (promenades didactiques sur la faune et la flore du quartier, mise en place de jardins partagés et accessibles pour les publics empêchés, etc.) animés par les associations, mais nous ne pouvons évaluer à ce stade l'impact positif de ces animations territoriales sur l'engagement citoyen.

IV. Conclusion

Le bilan « opérationnel » de notre recherche-action est mitigée sur le plan de l'engagement citoyen dans la consommation voire la production éco-responsable. Si le dispositif semble remplir son office quant à l'éducation et à la communication environnementale, constituant aujourd'hui la communauté virtuelle du quartier, son rôle dans les changements de comportements reste encore largement à évaluer. La question de l'engagement dans l'action éco-responsable suite à une opération de communication est une problématique posée aux chercheurs en Sciences de la communication. Si nous avons vu que des courants proposent des solutions opérationnelles et persuasives dans le cadre de la « communication engageante » (Bernard, 2010 ; Girandola, 2003), les effets de l'engagement éco-responsables ne peuvent s'observer que sur le long terme, ce qui limite les conclusions de nombre de ces études quantitativistes qui cherchent à mesurer l'impact du dispositif, comme l'on pourrait le faire d'une campagne de publicité.

Concernant notre hypothèse d'une résilience riche et répliquable issue des territoires accueillant des populations socialement fragiles, elle est encore là aussi difficilement vérifiable en l'état. La comparaison avec d'autres expérimentations, menées dans des quartiers défavorisés ou socialement marqués dans d'autres villes de pays développées, pourraient infirmer ou confirmer la proposition. Dans le cadre d'une réflexion plus globale sur les économies de la fonctionnalité (Rifkin, 2000) et autres économies circulaires (Aurez, Levy, 2013), la répliquabilité internationale de notre méthodologie permettrait de mesurer plus avant l'alternative 2.0 quant à l'engagement dans la consommation éco-responsable, en particulier dans des contextes institutionnels de démocratie local diversifiés.

Dans l'idéologie portée par l'idée de communautés de pratiques, les Services et Applications Communautaires sur Internet (SACI) se présentent comme des dispositifs sociotechniques d'échanges de compétences et de connaissances pratiques pour accompagner les diverses initiatives menées par les habitants, les associations de quartier ou les services municipaux, pouvant déboucher sur de l'innovation sociale écolo-compatible. De notre point de vue, rien ne montre que de tels outils peuvent réussir là où les politiques et les parties-prenantes échouent aujourd'hui : la mobilisation de la participation citoyenne. Là aussi, les attentes de la demande sociale sont souvent empreintes de déterminisme technique. Laurence Monnoyer-Smith a bien montré les raisons de l'échec de la mise en place de débats sociétaux en ligne. Pour elle, la

mobilisation des populations dans le processus délibératif nécessite « [...] la responsabilité des décideurs, la transparence des décisions, le suivi des processus de concertation » (Monnoyer-Smith, *op. cit.*, p. 230). Sans détailler ici ces trois propositions, nous dirons pour le moins qu'elles entrent en résonance avec la logique de reconnaissance abordée précédemment. En effet, le citoyen, sans être forcément nominativement cité, doit pouvoir constater que sa proposition a été prise en compte et que cette dernière a un poids dans la décision politique qui s'en suit. En outre, les motivations contributives identifiées par Laurence Monnoyer-Smith font écho à une forme d'idéologie argumentative dans la prise en compte de la parole citoyenne, qui n'est pas sans nous rappeler la dimension communicationnelle normative du modèle de la communauté virtuelle.

L'objectif opérationnel du SACI que nous mettons en place est d'accompagner l'innovation sociale par l'accès à l'information locale, le partage de connaissances et de bonnes pratiques. Il n'y est pas question de délibération. Malgré tout, l'application d'un outil marketing et managérial tel que le *Community Management*, en vue de favoriser la mise en place d'un dispositif émancipatoire et citoyen, repose à nouveau la question de la rationalisation du social. Va-t-on vers « [...] une double réduction radicale : celle du citoyen sur le consommateur et celle du rapport démocratique sur un rapport de management » (Monnoyer-Smith, *op. cit.* p.202)⁶⁶ ?

Pour finir, sur un plan méthodologique, notre recherche-action n'est pas achevée. En effet, l'expérimentation se poursuit. Sa portée sur la consommation durable à l'échelle du quartier ne pourra s'évaluer que sur le moyen terme (2-3 ans). La difficulté qui est la nôtre aujourd'hui est d'obtenir un relai dans la population cible pour assurer le *community management* de la page, et donc le maintien du dispositif. Ce travail d'identification des principaux contributeurs, de mobilisation et de formation de ces derniers aux missions d'un *community manager* a d'ores et déjà commencé, participant de la reconnaissance des habitants du quartier et de la lutte contre l'exclusion sociale par l'acquisition de compétences de *community managers* valorisables sur le marché de l'emploi. A ce titre, nous devons encore poursuivre nos analyses des matériaux terrain riches qui sont en cours. Il s'agit de la retranscription des entretiens d'une partie des membres du comité de pilotage, de l'analyse systématisée et automatisée des réunions du comité de pilotage de la page, ainsi que des réunions internes de configuration de notre politique

⁶⁶ *Ibid.* (p.117).

de *community management*. Ce rapport final marque donc davantage le point d'étape d'une réflexion et d'une mobilisation des acteurs autour des outils TIC pour l'accompagnement des populations dans la transition. La rédaction d'un ouvrage collectif qui sera publié aux Editions Universitaires de Dijon autour du projet VeT MOVIDA sera l'occasion d'étayer la pertinence des hypothèses que nous avons formulées dans ce chapitre, en exploitant plus avant les matériaux empiriques, et en les complétant. Il en va de même pour les articles que nous rédigerons au premier semestre 2014-2015 sur la question.

V. Bibliographie

Monographies

- Bouquillion, P., Matthews, J.-T. (2010). *Le web collaboratif mutations des industries de la culture et de la communication*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- Caille, A. (2000), *Anthropologie du don : le tiers paradigme*, Paris : Ed. Desclées de Brouwer.
- Flichy, P. (2001). *L'imaginaire d'Internet*. Paris : Editions La Découverte.
- Girandola, F. (2003). *Psychologie de la persuasion et de l'engagement*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Granjon, F. (2012). *Reconnaissance et usages d'Internet une sociologie critique des pratiques de l'informatique connectée*. Paris: Transvalor-Presses des Mines.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel* ; vol.1, Rationalité de l'agir et rationalisation de la société. Paris : Fayard.
- Habermas, J. (1993). *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. - Coll. « Critique de la politique », Paris : Payot. Paris.
- Honneth, A. Rusch, P. (2013). *La lutte pour la reconnaissance traduit de l'allemand par Pierre Rusch*. Paris: Gallimard.
- Hopkins, R. (2010). *Manuel de Transition - de la Dépendance au Pétrole a la Résilience Locale*. Montréal : Les Editions Ecosociété.
- Juan, S. (2011). *La transition écologique*. Toulouse : Editions ERES.
- Libaert, T. (2010). *Communication et développement durable, le pacte impossible*. (Coll. « Développement durable et innovation »), Paris : PUF.
- Mauss, M. (1999). *Sociologie et Anthropologie*. (Quadrige), Paris : PUF.
- Miege, B. (2010). *L'espace Public contemporain*. Grenoble : PUG.
- Rifkin, J. (2000). *L'âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie*. Paris : La Découverte.
- Rifkin, J. (2012). *La Troisième Révolution industrielle : comment le pouvoir latéral va transformer l'énergie, l'économie et le monde*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Thoër, C., Lévy J. J. (2012). *Internet et santé : acteurs, usages et appropriations*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Articles

Barbier, R., Larrue, C. (2011). « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », in *Participations* ; vol.2011/1 / n° 1, p. 67-104.

Bernard, F. (2007). « Communication engageante, environnement et éco-citoyenneté : un exemple des « migrations conceptuelles » entre SIC et psychologie sociale », in *Communication et organisation* ; n°31, p. 7-25.

Bernard, F. (2010). « Pratiques et problématiques de recherche et communication environnementale: explorer de nouvelles perspectives », in *Communication & Organisation* ; vol.2010/1 / n° 37, p. 79-89. mis en ligne le 02 mai 2011. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/pdf1275>

Bourg, D., Witeside, K. (2001). « Écologie, démocratie et représentation », in *Le Débat* ; vol.2011/2 / n° 164, p. 145-153.

Galibert, O. (2013). « L'injonction participative au débat environnemental en ligne : imaginaires d'Internet, démocratie environnementale et communication engageante », in *Les Enjeux de l'Information et de la Communication* ; n°14/1, p. 35-49.

Marcoccia, M. (2003). « Parler politique dans un forum de discussion », in *Langage et société* ; vol.2003/2 / n° 104, p. 9-55.

Masselot, C. (2012). "Le Net communautaire : quand la relation fait sens", in *Semiotica* ; vol.2012/n°191, p. 49–73. Issue 191, Pages 49–73, ISSN (Online) 1613-3692, ISSN (Print) 0037-1998, DOI: 10.1515/sem-2012-0055, September 2012, disponible en ligne : <http://www.degruyter.com/view/j/sem.2012.2012.issue-191/sem-2012-0055/sem-2012-0055.xml?format=INT>

Monnoyer-Smith, L. (2011). « La participation en ligne, révélateur d'une évolution des pratiques politiques ? », in *Participations* ; vol.2011/1 / n° 1, p. 156-185.

Thèses – Mémoires de recherche

Galibert, O. (2003). *Les communautés virtuelles. Entre marchandisation, don et éthique de la discussion*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication. Sous la dir. de Bernard Miège l'Université de Grenoble 3. Grenoble.

Galibert, O. (2014). *Pour une approche communicationnelle du Community Management : problématisation en tension entre une théorie critique et une théorie de l'émancipation. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication* ; vol.1 : Note scientifique. Soutenue le 3 avril 2014. Université de Bourgogne.

CONCLUSION

Nous avons pris le parti, au terme de ce parcours scientifique, de présenter en conclusion une synthèse des préconisations issues des quatre axes de recherche. A la suite de cette présentation, nous opérerons un retour sur la politique de valorisation que nous avons mis en place. Cette dernière s'articulera autour de trois logiques, bien entendu complémentaires. Il s'agira tout d'abord de décrire les éléments constitutifs de la valorisation socio-écologique et la structuration de notre politique de transfert. Nous nous focaliserons ensuite sur la valorisation sociétale, à destination des partenaires, parties-prenantes et habitants du quartier. Enfin, nous aborderons les différentes formes de valorisation académique que les équipes impliquées sur le projet ont produit sur la thématique de la transition socio-écologique et de la consommation éco-responsable.

Synthèse des préconisations

AXE 1 - Préconisations



Améliorer l'accessibilité au centre-ville serait, sans nul doute, une piste à creuser **pour éviter cet effet d'insularité.**

MOYENS

La conversion des deux lignes de bus en service de haut niveau (BHNS) serait bienvenue pour faciliter la « transition sociale » en direction du cœur de la ville.

Le développement de cheminements piétons et cyclables serait également bénéfique pour renforcer les relations avec le reste de l'agglomération.



Trouver les ressources nécessaires pour améliorer l'accessibilité à l'emploi local. La transition socio-écologique de la Fontaine d'Ouche doit en effet passer par le **retour d'un appareil productif situé à proximité du quartier.** Il semble en effet nécessaire de contrebalancer le dynamisme des zones d'activités périphériques, en effectuant

MOYENS

Une extension de la zone franche urbaine (ZFU) de Chenôve. Ce statut apparaîtrait comme une solution favorable à l'insertion professionnelle, en particulier pour les personnes exposées à la vulnérabilité sociale.

AXE 2 - Préconisations



Une marge de progression importante en termes de **compréhension de la norme éco-responsable** à mettre en avant. Cette norme pourrait être explicitée, travaillée avec les responsables d'actions, à partir de la promotion de la pratique sportive idéale plutôt qu'à partir de la promotion de l'écologie

MOYENS

En termes de préconisations, les différents acteurs du monde sportif, qu'ils travaillent dans les secteurs public, marchand ou associatif sont issus du même types de formation. La prise en compte dans les cursus initiaux ou dans les formations permanentes de modules spécialisés sur le sport de compétition ou de loisir idéal dans des environnements adaptés pourraient aider au développement de la pratique sportive comme vecteur de transition.



Enfin, si nous nous intéressons aux relations groupales possiblement gênantes dans l'appropriation par le quartier des objectifs visés, **les relations générationnelles** étudiées, ont montré un point de fragilité à dépasser. Les « âgés » n'apprécient pas les jeunes et cette relation négative n'est pas réciproque, même si les jeunes ont conscience du jugement des âgés. Les jeunes apprécient d'autant plus les âgés qu'ils pratiquent une activité sportive, par contre la pratique n'affaiblit pas l'attitude des âgés qui, en cas de pratique, se représentent comme un groupe à part.

MOYENS

En terme de préconisation, au-delà de l'information auprès des âgés pour leur faire connaître le jugement des jeunes à leur égard, il semble important de mettre en place des actions dans l'entraînement même permettant aux âgés de dépasser ce clivage.

AXE 3 - Préconisations



Développer les activités et les services, en particulier numériques.

MOYENS

Encourager les déplacements hors du quartier en bus et les déplacements dans le quartier à pied en favorisant l'implantation de services de proximité et des aménagements adaptés.

Meilleure coordination des acteurs du quartier.



Développer des formations-actions au sein d'actions et d'initiatives concrètes

MOYENS

Développer une réflexion prospective pour anticiper les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et culturels du quartier, les besoins futurs de ses habitants.

AXE 4 - Préconisations : formation, accompagnement, outil d'aide aux politiques publiques



Réduire la fracture numérique induite par une forme de ségrégation urbaine dans un contexte 2.0

MOYENS

Ouvrir l'accès aux Espaces publics Numériques de manière plus forte, avec des formations avancées à l'usage des réseaux sociaux, aux perspectives et aux dangers de ces derniers

Mettre en place des cycles de formations plus forts pour les écoliers, collégiens et lycéens sur les enjeux, usages et pratiques avancées du Web 2.0

Insister sur la nécessaire montée en compétence et connaissance numérique des publics fragiles et vulnérables (tant du point de vue technique que du point de vue culturel)

Favoriser l'apprentissage des nouveaux modes informationnels et communicationnels en sera un complément indispensable : qualité de l'information par une construction collective, qualité de la relation par une communication bienveillante.

Former des community managers et ouvrir les habitants du quartier, possédant déjà une culture numérique forte, sur des nouvelles possibilités d'animation et d'investissement collectif, tout en acquérant des compétences professionnelles recherchées sur le marché de l'emploi.

Observer les évolutions des tendances sociétales : un désintéressement très relatif (mais persistant) des plus jeunes (génération post-Y) pour le web 2 pousse de nombreuses entreprises



Accompagner la municipalité et les collectivités territoriales dans la mise en place d'une **démocratie environnementale numérique locale**.

MOYENS

Continuer le travail collaboratif avec les parties prenantes institutionnalisées et non institutionnalisées, envisager un travail de veille des nouveaux acteurs collectifs engagés

Comprendre plus précisément les ressorts de l'engagement citoyen institutionnalisé et non-institutionnalisé dans le quartier, par une étude exploratoire des raisons de l'engagement (ou du refus d'engagement) éco-citoyen dans le quartier

Développer les services publics en ligne du point de vue du citoyen, en l'accompagnant dans les démarches en ligne par un tutorat numérique de proximité, tout en respectant le refus des dispositifs numériques, et bien entendu la vie privée de chacun

Utiliser la communauté FOET comme espace de délibération ou espace public restreint, en élargissant éventuellement sa surface numérique vers des SACI plus adaptés à l'échange argumenté que Facebook, comme des forums de discussions

Concevoir le numérique comme un complément des relations sociales en face à face et non comme un tiers technologique déshumanisé. La relation reste fondamentale.

Valorisation

I. Valorisation socio-économique et transfert : création du Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique

Outre la dimension scientifique issue des résultats du programme de recherche, le projet VeT MOVIDA a été à l'origine d'une véritable dynamique de recherche et d'innovation qui s'est constituée en Bourgogne sur le thème de la transition socio-écologique. Cette dynamique, souhaitée par l'ADEME Bourgogne dans un souci d'accompagnement de l'innovation sociale durable sur le territoire bourguignon et au-delà, s'est mise en place simultanément au déploiement des travaux scientifiques du programme VeT MOVIDA. C'est ainsi qu'entre 2011 et 2013, deux missions de réflexion et de configuration ont été confiées à la MSH de Dijon, sous la direction d'Olivier Galibert, pour envisager la forme organisationnelle la plus à même de structurer et de stimuler l'émergence et le développement d'actions de Recherche et de Développement, mettant en lumière l'apport concerté des Sciences Humaines et Sociales auprès des acteurs du monde socio-économique soucieux de faire de la résilience un atout concurrentiel et un instrument de bien-être et de vivre-ensemble, dans un environnement naturel fini, à préserver. Dès lors, l'interdisciplinarité de l'équipe scientifique à l'œuvre sur ce programme, ainsi que son ouverture sur les recherches partenariales explicitant et répondant à la demande sociale, ont jeté les bases d'un mode opératoire propice à cette innovation sociale durable.

1. *Dépasser les frontières disciplinaires pour répondre aux enjeux de la transition*

Les objectifs d'interdisciplinarité, de partage entre les scientifiques et les sciences humaines et sociales et de mixité sectorielle public/privé, fixés par l'Union européenne, impliquent l'élaboration de projets en commun, de façon à proposer une dimension scientifique globale de très haut niveau. La réalisation de ce programme a tout d'abord permis l'identification de chercheurs et d'acteurs, jusque-là disséminés sur le territoire bourguignon, qui contribuent aux réflexions plus générales sur la transition. Les séminaires, rencontres, échanges et activités menés dans le cadre de Movida, ont révélé le constat d'un cloisonnement à l'intérieur des milieux dont ils sont respectivement issus et entre ces milieux. En effet, de nombreux chercheurs, entreprises ou encore associations, poursuivaient des activités et des recherches en lien avec le développement durable, mais étaient habitués à travailler de manière isolée. De la même manière, les résultats issus de ces recherches demeuraient encore souvent éloignés des problèmes sociétaux et manquaient de visibilité alors que leur vocation est précisément l'évolution des connaissances par la pédagogie.

1.1 Encourager les synergies entre la recherche et les acteurs de l'innovation sociale face aux enjeux de la transition

Les divers projets de recherche menés sur le développement durable à l'Université de Bourgogne et dont Movidia, dans le secteur des SHS, est le plus représentatif, ont permis de démontrer l'utilité et la pertinence de l'ingénierie amont de conception de projets, la capacité de réponse pluri- et interdisciplinaire en sciences humaines et sociales de l'Université de Bourgogne et l'effet d'entraînement fort des projets au niveau territorial en terme de mobilisation des acteurs publics, comme au niveau des entreprises associées qui peuvent construire des perspectives de développement sur la base des retours d'expérience. Le besoin d'accompagner ces différents acteurs de la recherche et de l'innovation sur la transition socio-écologique a ainsi émergé. Le programme Movidia a ainsi servi de tremplin à la création du Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique, qui prend forme depuis l'automne 2013 à la Maison des Sciences de l'Homme de l'Université de Bourgogne.

1.2 Création du Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique

Ce Réseau de recherche, dit « Réseau Transition », prend en effet appui sur les dynamiques soulevées par les études menées dans le cadre du programme « Ville en Transition MOVIDA », pour permettre de mutualiser les initiatives publiques (de l'ADEME Bourgogne, du Conseil Régional de Bourgogne, du Grand Dijon, des laboratoires de recherches associés à la convention, etc.), privées (Synergence, Bourgogne Innovation, etc.) et mixtes (Bourgogne Bâtiment Durable, Alterre Bourgogne, etc.), en lien avec la problématique de la transition socio-écologique. Les études menées dans le cadre de Movidia ont notamment contribué à multiplier des partenariats désormais solides et qui constituent le socle fondateur du « Réseau Transition ». Le programme « Ville en Transition MOVIDA » se révèle ainsi comme un déclencheur sans lequel le « Réseau Transition » n'aurait pas vu le jour. Ainsi, les chercheurs du projet VeT MOVIDA constituent l'ossature des forces vives scientifiques du réseau sur deux des axes fondateurs de ce dernier : l'axe « Territoires en transition » et l'axe « Mode de vie en Transition ».

Le Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique se positionne donc sur ce besoin de travail collaboratif, qui passe par la mutualisation et la coordination des projets dont la rigueur et la complexité sont grandissantes. Il est dédié à l'accompagnement des acteurs et porteurs de projets, permettant le changement des modes de vie et d'habiter, des modes de consommation, des pratiques professionnelles, des territoires urbains et ruraux. Il a vocation à être un « facilitateur » de capitalisation et de visibilité des recherches menées sur la transition

socio-écologique dans une dynamique interdisciplinaire. A ce jour, trois thématiques ont été identifiées en amont et qui sont néanmoins évolutives en fonction des urgences sociétales et des choix opérés par l'organe de gouvernance du « Réseau Transition » :

- **Le Bâtiment en transition** : construction, rénovation, réhabilitation ; qualité environnementale des bâtiments ; nouvelles technologies ; usages et cadre de vie ; écoconception des matériaux ; évaluation de la valeur verte des logements ;
- **Les Territoires en Transition** : Aide à la décision des politiques publiques dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'énergie et de la préservation du patrimoine et des ressources ; évolution des rapports publics/privés ; modes de production durable, responsabilité sociale et environnementale des organisations ; usages et accessibilité aux infrastructures et services ;
- **Les Modes de vie en Transition** : Les modes de consommation soutenable ; communication et éducation à l'environnement (partage de connaissances et d'expériences, formation professionnelle continue et initiale, transmission d'informations) ; la santé ; accompagnement des usagers et des citoyens

2. Missions du Réseau Transition

L'équipe réalise les activités suivantes:

- **Suivi et accompagnement organisationnel des chercheurs** responsables de projets scientifiques : coordination des projets de recherche et démonstrateurs, analyse et orientation des porteurs et des opérations vers les bonnes personnes pour en faciliter le transfert, en lien étroit avec les opérateurs identifiés, structuration des réponses à des appels à projets, rédaction des feuilles de routes de recherche sur des enjeux ciblés et organiser le lancement d'appels à projets ;
- **Mobilisation des équipes projets, gestion administrative des projets de recherches et R&D, valorisation et transfert** : sensibilisation de la communauté des chercheurs et organisation de l'ingénierie de projet à travers des communautés de pratiques qui permettent de réunir des acteurs différents sur un socle pérenne, dans un fonctionnement en mode projet,
- **Recensement et mobilisation des compétences** SHS et interdisciplinaires en Bourgogne et en Franche-Comté sur la transition socio-écologique,
- **Recensement et mobilisation des acteurs organisationnels** (entreprises, collectivités, associations, etc.) impactés par les enjeux de la transition socio-écologique,
- **Recensement des programmes de financement**

Auprès des chercheurs :

- *Stimuler la recherche partenariale* : accompagnement et coordination des projets en cours et à monter ; montage des budgets et des plans de financement ; aide au montage de consortium en vue de programmes français (ANR), européens (Horizon 2020) et internationaux (PHC).
- *Valoriser les méthodologies et les résultats* : constitution d'un système d'information (corpus documentaire-archives, veille ; communication ; valorisation et transfert)
- *Rayonnement international* : rencontres avec les chercheurs d'autres universités, constitution d'un Réseau de chercheurs (Canada, Shanghaï, et universités françaises et européennes sur les thématiques de la transition socio-écologique)

Auprès des entreprises :

- *Stimuler la recherche partenariale* : veille et information des appels à projets, montage de projets communs (collaboratifs régionaux, ANR et Horizon 2020, co-financement de thèses, thèses CIFRE, etc.)
- *Valoriser les méthodologies et les résultats* : échanges / attentes de la société civile, échanges de bonnes pratiques chercheurs-université ; formation d'étudiants dans le cadre de stages professionnels

Auprès des collectivités :

- *Stimuler et valoriser la recherche partenariale* : réponse aux appels à projet, information des recherches menées à l'université sur des thématiques communes, information aux chercheurs des besoins des collectivités

Auprès de la société civile :

- *Sensibiliser et mobiliser le grand public* aux enjeux de la transition socio-écologique
- *Pédagogie* : partage d'information, vulgarisation de la recherche, participation à la recherche

3. Une première réalisation stratégique : coordination du projet intégré « Transition socio-écologique » dans le cadre du Plan d'Action Régional pour l'Innovation (PARI 2)

Un projet intégré piloté par Thomas Thevenin et Olivier Galibert, tout deux chercheurs impliqués dans la direction de recherche du projet MOVIDA, et qui ont pu utiliser les ressources

en cours de constitution du Réseau T pour stabiliser institutionnellement et organisationnellement les différentes actions de recherches des collègues universitaires soucieux de se positionner dans la thématique de la transition. Ils ont pu ainsi faire bénéficier à ces derniers des compétences et connaissances acquises par les deux ingénieurs de recherches recrutés sur le Réseau T en matière de recherche de co-financement. La coordination organisationnelle du projet intégré « Transition socio-écologique » prise en charge par le Réseau T s'inscrit dans une valorisation du dialogue et des réalisations interdisciplinaires sur la consommation durable initiés par les équipes de recherche du projet VeT MOVIDA.

4. Une gouvernance collégiale pour une innovation « bottom-up »

L'appel à projet MOVIDA s'inscrit dans une logique de l'innovation sociale « bottom-up », basée sur l'engagement des parties prenantes et des citoyens dans l'innovation sociale environnementale et durable, par la recherche interdisciplinaire en SHS. Il était normal que la gouvernance du Réseau Transition se calque sur cette synergie partenariale. C'est ainsi qu'après l'étude de plusieurs type de structures organisationnelles (GIS, laboratoires mixte, etc.), nous avons opté, en accord avec nos partenaires et dans un souci de souplesse et d'ouverture à terme vers tous les acteurs du développement durable, sur la rédaction d'un accord de consortium. La gouvernance de ce dispositif se veut pragmatique et opérationnelle. Fondé au départ sur un réseau sans statut juridique dédié, il permettra d'optimiser les règles de l'efficience grâce à l'adaptabilité, la réactivité et la souplesse des acteurs mis en synergie.

Dans le cadre de cet accord de consortium, il s'agissait de créer une structure de gouvernance collégiale prenant en compte la logique scientifique, entrepreneuriale, sociale et environnementale. A cette fin, une gouvernance à deux niveaux a été choisie : un comité directeur composé des membres fondateurs d'une part (ADEME et Université de Bourgogne) et des membres institutionnels d'autre part et un comité exécutif (voir en ce sens le schéma de gouvernance ci-après). Si ils n'apparaissent pas à ce stade dans la gouvernance du Réseau, les partenaires de la société civile ne sont pour autant pas oubliés et les collaborations initiées devront perdurer (comme c'est le cas par exemple avec Alterre Bourgogne ou les associations locales impliquées dans la transition, comme celle du quartier de la Fontaine d'Ouche).

Ces partenariats stratégiques aident à coordonner l'effort d'innovation sur l'accompagnement des populations dans la transition socio-écologique et permettent de faire le lien avec l'écosystème de l'innovation en Bourgogne.



**COMITE DE
DIRECTION**

Membres



SATTGrand-Est



Comité exécutif et coordinateur

ADEME Bourgogne
(Pôle Villes et Territoires Durables)
Bourgogne Bâtiment Durable
Bourgogne Innovation
Conseil Régional de Bourgogne
(Pôle Réseaux, Territoires et Coopération)
MSH de Dijon
(Axe Territoires et Environnement)



Comité opérationnel

(A définir par la gouvernance)
Unité de coordination des programmes et projets
Exemples : pôles de compétitivités – experts – société
civile...

5. *Un investissement financier stratégique*

Le Réseau Transition fonctionne à ce jour sur financement-projet (subvention ADEME à hauteur de 64,5%, soit 98 000€). Un accord de consortium est en cours de validation pour signature et officialisation des premiers partenariats institutionnels et scientifiques. Après s'être structuré en interne (à l'Université de Bourgogne et sur le territoire bourguignon) pour évoluer du mode projet en la création juridique d'un véritable réseau, le temps est venu d'étendre ce réseau sur le territoire national et européen. Dans cette perspective, la diversification des modes de financements du « Réseau Transition » est impérative pour sa pérennité et sa légitimité. L'objectif d'autofinancement étant visé, en vue notamment, *in fine*, de pouvoir proposer des appels à projets complémentaires des dispositifs nationaux et régionaux existants.

6. *L'équipe V(e)T MOVIDA aux commandes : une capitalisation de l'expérience interdisciplinaire répondant à la demande sociale d'accompagnement dans la transition socio-écologique*

L'équipe qui s'est constituée via le projet V(e)T MOVIDA reflète l'interdisciplinarité et se veut propice à des collaborations entre les secteurs public et privé. C'est ainsi que tout ou partie des fonctions scientifiques et/ou de gouvernance sont sous la responsabilité de chercheurs fortement impliqués dans le projet V(e)T MOVIDA et capitalisant ainsi sur l'expérience acquise durant ce projet. En effet, Francis Aubert : Directeur de la MSH, donc porteur officiel du Réseau Transition, et co-responsable de l'axe 1 « mobilité » du projet scientifique « V(e)T MOVIDA », responsable de l'approche prospective de ce même projet.

Egalement, Olivier Galibert permet d'établir un lien avec la valorisation socio-économique car il est également chargé de valorisation de la MSH. Il a également piloté les études de faisabilité du Réseau avec l'ADEME, piloté ce projet de recherche V(e)T MOVIDA, préfiguration de la dynamique scientifique du Réseau ; mène des activités de recherche en lien avec la thématique de la transition socio-écologique, et de la consommation et la production durable, l'un des trois axes du Réseau ; et il dispose d'une approche interdisciplinaire en SHS.

Des recrutements ont permis la prise en fonction au 15 novembre 2013, pour un an, de :

Franck Dubois, Docteur en Histoire mention Aménagement de l'espace, spécialiste de l'Histoire du développement durable, Coordinateur administratif du Réseau Transition mais également ingénieur de recherche chargé de la coordination des équipes sur le programme V(e)T MOVIDA.

Laure Abramowitch, Docteure en Droit public de l'environnement et de l'énergie, Coordinatrice scientifique du Réseau Transition. Elle a réalisé une thèse financée par l'ADEME sur l'intégration de l'environnement au service public de l'électricité puis a travaillé à plusieurs reprises avec l'ADEME Bourgogne, notamment dans le cadre de la convention PUCA qui est un autre programme fondateur du Réseau Transition.

Ces partenariats permettent d'asseoir les synergies interdisciplinaires et ouvertes sur la demande sociale qui ont été initiées grâce au programme Movida. Le programme PUCA par exemple, bénéficie ainsi du produit et du transfert du programme Movida, notamment dans le cadre de réponses à appel à projet qui ont été formulées depuis lors.

Le premier livrable présentant la gouvernance du Réseau Transition a été remis à l'ADEME. La rédaction du 2^{ème} livrable présentant la stratégie de communication du Réseau est en cours de rédaction pour un dépôt au mois de septembre 2014.

7. En conclusion : le Réseau Transition comme produit de valorisation socio-économique du projet VeT MOVIDA

L'ambition du Réseau Transition est grande et les premiers résultats qui en émergent sont prometteurs. L'émulation scientifique et partenariale largement amorcée dans le cadre du programme Movida, prend une ampleur qui dépasse les thématiques initiées par cette convention et le périmètre géographique initial. La fin, au sens académique et administratif du terme, de la convention Movida, ne signe pas la fin des recherches et de la dynamique ainsi créée. Au contraire, la création du Réseau Transition permet sa pérennité et son déploiement.

Page web : <http://msh-dijon.u-bourgogne.fr/recherche-msh/les-programmes/507-reseau-recherche-innovation-transition.html>

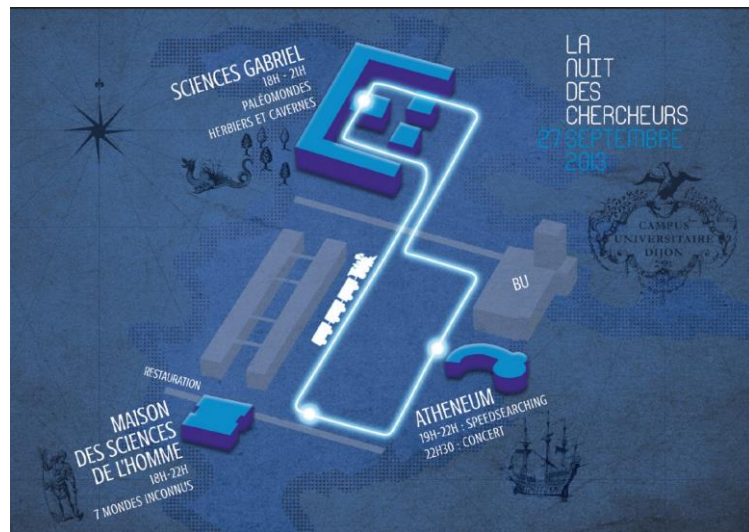
II. Valorisation sociétale

Nous avons souhaité rassembler sous la rubrique « valorisation sociétale » les formes de restitutions des résultats et des innovations sociotechniques issues de notre recherche à destinations de nos partenaires et financeurs, de la société civile et des habitants du quartier.

1. Restitution auprès des partenaires et des parties prenantes

Nous n'avons cessé d'échanger sur l'état d'avancement du projet auprès de nos financeurs, notamment l'ADEME Bourgogne, MEDDE et le CRB.

A l'occasion de l'édition 2013 de la Nuit des chercheurs organisée par la Mission Culture Scientifique de l'Université de Bourgogne : « Mondes inconnus, mondes méconnus... », l'idée était de proposer au grand public ainsi qu'aux acteurs du bassin économique et social de présenter de manière vulgarisée, les projets



fédérateurs en cours en Sciences Humaines et Sociales. Nous avons pu communiqué, en partenariat avec l'ADEME, dans des manifestations scientifiques (Cf INTI Liège 2011), mais également lors d'opérations de valorisation, menées notamment dans le cadre de la Nuit des Chercheurs, le 27 septembre 2013⁶⁷.

L'idée de cette table ronde était de faire interagir les chercheurs et les partenaires sur quelques-uns des grands contrats/partenariats en cours afin de témoigner auprès du public présent (acteurs publics, entreprises et chercheurs) sur la pertinence et les apports de ces collaborations. Pour ce faire, la MSH de Dijon a sélectionné différentes thématiques et contrats, dont les équipes du projet MOVIDA afin de valoriser les actions conjointes de l'ADEME Bourgogne, du Conseil Régional de Bourgogne et du Ministère de l'écologie et du Développement Durable. Lors d'une session à laquelle participait Didier Château (Directeur de l'ADEME Bourgogne) et Herve

⁶⁷ <http://www.u-bourgogne.fr/-La-nuit-des-chercheurs-.html>

Chayneaud-Dupuy, directeur de la stratégie et vice-président de la société Synergie. Cette table-ronde a été l'occasion de montrer l'ampleur du projet à nos financeurs, aux instances de l'université de Bourgogne, mais également aux acteurs de l'écosystème de l'innovation en Bourgogne⁶⁸.

Par ailleurs, nous avons pris soin de rencontrer toute ou partie des associations du quartier de la Fontaine d'Ouche pour présenter notre mission scientifique et impliquer ces dernières, autant que faire se peut, dans nos approches collégiales. C'est ainsi que nous avons recruté spécifiquement un ingénieur de recherche, Philippe Mougel, pour opérer le lien entre les institutions et organisations du quartier et l'équipe de recherche VeT MOVIDA. En outre, nous avons déjà eu l'occasion dans ce rapport de revenir sur le comité de pilotage de la page Facebook FOET. Ce dernier, si il est un instrument de coordination collégial du community management, constitue également un outil de mobilisation et de restitutions de nos travaux auprès d'une partie stratégique des organisations et institutions susceptible de porter et d'encourager l'éco-citoyenneté et la consommation durable dans le quartier de la Fontaine d'Ouche. Egalement, à la Mairie de Dijon, nous avons rencontré, dès 2012, Bruno Marquez, Directeur Général Adjoint du Pôle « Vie des Quartiers », ainsi que son équipe. A la suite de cette réunion, nous avons pu présenter le projet à l'ensemble des DGA de la Mairie, pour créer un maximum de synergie entre l'action de la municipalité sur le développement durable et la consommation responsable auprès des habitants du quartier. Pour finir, nous n'avons eu de cesse de présenter notre action tout en valorisant les réalisations des parties-prenantes dans le domaine de l'éco-citoyenneté via plus particulièrement le travail d'investigation et de relai d'information opéré par Kassoum Ouattara, notre journaliste *on line*. Les nombreuses vidéos disponibles sur la page Facebook FOET en témoignent.

Mais cette tâche de restitution auprès des parties prenantes et de nos partenaires n'est pas achevée pour autant. Nous avons prévu, au cours du premier trimestre de l'année universitaire 2014-2015, d'organiser un séminaire de restitution conviant les parties-prenantes impliquées dans notre COPIL Facebook, nos partenaires financiers et notamment le Conseil Régional de Bourgogne, ainsi que les agents en responsabilités du programme MOVIDA. Cette restitution auprès des partenaires et parties-prenantes, au-delà d'une présentation de nos résultats finaux, devra permettre d'envisager les suites à donner à notre étude et d'envisager les partenariats

⁶⁸ Le compte rendu de cette table ronde est disponibles dans les annexes « générales ».

éventuels à mettre en place en vue de réponses coordonnées à des appels à projet nationaux ou européens. Par ailleurs, cette réunion nous permettra de valider la forme finale de restitution des résultats de l'étude auprès des habitants du quartier, que nous allons maintenant aborder.

2 Restitution auprès des habitants du quartier

Nous avons eu le souci permanent, durant notre projet, d'impliquer la population, non seulement dans un souci de facilitation d'accès terrain, mais également d'implication dans la démarche scientifique à proprement parler. Sans aller jusqu'à une démarche de recherche collaborative et ouverte, nous avons souhaité impliquer les habitants dans l'éco-consommation par le biais en particulier de l'expérience Facebook. Cette dernière a consisté à mettre à disposition de la population un outil « clé en main » permettant de construire collectivement les moyens d'information et d'action pour identifier et généraliser les bonnes pratiques de consommation responsable. Nous souhaitons ici présenter le retour d'expérience de la mise en place de cette expérimentation qui se veut également un outil en temps réel de valorisation du projet auprès de la population. Nous compléterons ce retour synthétique sur le support de valorisation sociétale 2.0 que représente FOET par l'étude préalable des modalités de restitution et de valorisation auprès des habitants du quartier, que nous avons mené en collaboration avec des étudiants de deuxième année du DUT « Gestion de l'Information et de la Documentation » dans le cadre d'un projet tutoré sur la stratégie de communication événementielle. Cette restitution est prévue pour la fin du premier trimestre de l'année universitaire 2014-2015. Pour finir ce paragraphe sur la valorisation sociétale, nous présenterons la synthèse de l'animation que nous avons proposé aux habitants du quartier à l'occasion des « Marmites du cœur », en partenariat avec Dijon Media 21. En effet, suite au numéro spécial de ce journal local consacré au projet VeT MOVIDA (cf Annexes « générales ») et que nous avons construit en étroite collaboration avec Massar N'Diaye, rédacteur en chef de ce média, nous n'avons cessé de collaborer avec cet organe de presse, formidable relai auprès de la population du quartier. Notre intervention au sein des Marmites du cœur préfigure ainsi un format de restitution ludique et participatif des résultats du projets. Nous mettons à disposition dans les annexes de ce rapport les posters ludico-pédagogiques que nous avons réalisés pour l'occasion.

Valorisation socio-numérique auprès des habitants: FOET⁶⁹

A Fontaine d'Ouche, concrètement, il n'existe pas encore d'associations ou de groupes positionnés sur la thématique des consommations éco-responsables. Comment peut-on alors amener la population du quartier à adhérer à une communauté centrée autour de ce thème ? Pour l'instant presque personne sur le quartier n'est interpellé par ces questions de consommations. Cependant, les premières informations qui ont été fournies par les enquêtes réalisées par l'équipe du projet révèlent que les habitants sont très vigilants en ce qui concerne leurs consommations. On sait également que, sur le quartier, de nombreuses initiatives existent et peuvent être qualifiées d' « initiatives responsables » : exposition ou ateliers pour sensibiliser à la protection de l'environnement, jardins partagés (appelés aussi jardins collectifs), et de nombreux habitants pratiquent les éco-gestes (tri des déchets par exemple).

On sait donc que, potentiellement, les habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche peuvent développer un intérêt pour les questions de consommations éco-durables. Cependant pour l'instant, aucun lien social n'a été créé dans le quartier autour de la thématique. Il n'est ainsi pas possible, dans le cas de la Fontaine d'Ouche, de proposer une page communautaire exclusivement centrée sur les initiatives de transition. Il s'agit d'un concept que, pour le moment, les habitants ne connaissent pas, ou du moins ne connaissent pas assez. Il faut donc d'abord attirer l'attention sur ce qui crée déjà du lien entre les habitants, sur ce qu'ils connaissent bien et sur ce qui les concerne tous : leur quartier. C'est pourquoi le choix a été fait de mettre en avant sur la page communautaire « *Fontaine d'Ouche en Transition* » toute action, toute structure, ou toute personne, pouvant être valorisée sur le quartier, dans un premier temps, avant de parler exclusivement des consommations responsables.

La page « *Fontaine d'Ouche en Transition* » a ainsi la vocation d'être un espace en ligne à l'image du quartier, et en cela elle se démarque des autres communautés qui sur Facebook participent à des mouvements de transition. Cette vocation est perceptible dans l'apparence de la page (photographies du quartier dans le bandeau de la page) et dans les contenus qui y sont publiés. Lorsqu'un contenu publié n'a pas de rapport avec l'environnement, le développement durable, les consommations (ou autre thématique proche) on trouve tout de même un rapprochement, une question, qui peut relier le contenu à la thématique « consommation

⁶⁹ Par Raphaëlle Gauvin, chargée de mission « communication numérique et community management » pour projet VeT MOVIDA

durable ». L'objectif de cette démarche est dans un premier temps, d'acquérir une plus grande fréquentation de la page, en devenant pour les habitants un groupe qui, avant tout, parle de leur quartier et le met en avant. Le lien social généré par le quartier pourra donc hypothétiquement profiter au développement d'une communauté sensibilisée aux questions de consommation.

Les consommations responsables restent bien entendu un thème récurrent dans les publications, mais dans un souci d'appropriation de la page par les habitants du quartier, celles-ci sont personnalisées (comme cela a été mentionné plus tôt, de nombreux contenus sur la Fontaine d'Ouche sont publiés) et toujours accessibles (on ne rentre pas dans l'explication de concepts théoriques). Des publications plus pointues sur la transition et ses principes seront sans doute abordées, mais dans un second temps, lorsque la communauté sera plus importante. Car, en effet, pour le moment « *Fontaine d'Ouche en Transition* » reste encore une petite communauté (47 « J'aime » au 04/06/2013), mêlant chercheurs des Universités de Bourgogne et Franche-Comté, associatifs de Dijon et du quartier de la Fontaine d'Ouche, et habitants du quartier.

Afin d'agrandir la communauté, on réfléchit actuellement à mettre en place directement sur le quartier des actions et des manifestations autour de la transition, des gestes éco-durables, comme le font les autres communautés en transition. Des partenariats sont en cours de développement : avec Dijon Média Info 21, le journal local du quartier de la Fontaine d'Ouche ; avec le collège du quartier pour l'organisation d'un concours photo en ligne autour des éco-gestes, sur la page Facebook ; avec Unis-Cités, une association qui via un programme appelé « Médiaterre » aide les habitants du quartier à adopter les éco-gestes dans leur vie quotidienne.

Les événements organisés dans le cadre du projet de recherche permettront également de sensibiliser les habitants du quartier. Prochainement, des « *Eco P'tit Déj'* » auront lieu à la Fontaine d'Ouche. Ces rencontres, organisées par l'équipe de recherche du projet sous forme de Focus Groupes, doivent permettre aux habitants de parler et d'échanger autour des consommations, et de soumettre leurs idées, leurs suggestions, pour consommer de manière plus responsable. Ces rencontres sont donc l'occasion de créer un lien social autour des thèmes éco-responsables.

Créée dans une perspective expérimentale, dans le cadre du projet de recherche « *Villes en Transition* », porté par la MSH de Dijon, elle a pour objectif de permettre aux habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon d'adopter un mode de vie éco-responsable. Comme on

a pu le voir au long de ce mémoire, la page Facebook « *Fontaine d'Ouche en Transition* » est une initiative originale de communication pour plusieurs raisons :

- Parce qu'elle a été initiée à partir d'un projet de recherche
- Parce qu'elle a vocation à créer une communauté autour des thèmes éco-responsables, sur un quartier en particulier, alors même que ses habitants ne sont pas sensibilisés à ces questions
- Parce qu'elle associe des chercheurs, des associations et structures locales, et les habitants du quartier.

De manière générale, sur les réseaux sociaux, les communautés se créent à l'initiative d'un groupe de personnes ayant un intérêt commun, et souhaitant échanger autour de cet intérêt commun. On a pu voir que, sur le thème de la transition, les autres communautés présentes sur Facebook préexistaient dans la réalité, avant d'exister sur le réseau social, et ce sont donc les événements créés dans leurs villes, leurs territoires, qui leur permettraient de rallier leurs concitoyens à leur mouvement. Pour ces communautés, Facebook est un espace en ligne où leurs membres, familiers des concepts qui gravitent autour de la transition socio-écologique, peuvent se retrouver virtuellement et échanger sur ces sujets. Ces pages communautaires étant des espaces où les informations se destinent à des personnes ayant déjà tout de même des connaissances sur la transition, elles sont difficilement accessibles pour le citoyen lambda, qui n'en a pas.

Dans le cas de « *Fontaine d'Ouche en Transition* », on veut faire la promotion de la transition socio-écologique, et des modes de vie durable, tout en restant accessible. Les habitants doivent pouvoir identifier la page comme un espace qui leur est consacré, sur lequel on parle de leur quartier et où l'éco-responsabilité, la transition, sont des concepts qu'on leur propose de comprendre et d'assimiler pour leur permettre d'améliorer leur mode de vie, au sein de leur quartier. Cet espace en ligne, peut-il permettre d'échanger informations et connaissances autour de ces sujets, et susciter un engagement des citoyens? Après deux mois d'existence de cette page Facebook, il est encore trop tôt pour formuler une réponse définitive. Ceci dit, bien que les membres de la communauté soient encore peu nombreux pour le moment, les échanges sur la page communautaire existent, et les futurs événements à mettre en place sur le quartier de la Fontaine d'Ouche pourront peut-être permettre une évolution. C'est finalement grâce à un travail approfondi de Community Management, à mettre en place que l'on parviendra à

développer cette communauté : en continuant à diffuser des contenus appropriables par tous ses membres, en développement des partenariats en ligne, et sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, mais également en comptant sur la participation de chacun des membres.

Restitution à la population : un projet de communication scientifique événementiel

L'objet de cette étude de configuration est d'organiser un événement qui valorisera notre recherche faite sur la population de la Fontaine d'Ouche, et qui, de la même façon, mettra en valeur cette dernière. Ce quartier ne doit plus se sentir défavoriser et doit être apprécié à sa juste valeur. L'événement créé devra rendre compte de l'étude, des résultats mais il devra aussi mettre en valeur la population. La restitution des résultats de l'étude devra profiter d'un événement populaire, en atténuant l'aspect universitaire qui pourrait être un frein.

Missions attendues et les objectifs

Pour se faire, il sera primordial d'obtenir une participation et un soutien des parties-prenantes du quartier dans une logique collaborative et collégiale inhérente à l'ensemble de la démarche scientifique mise en place. La dimension participative « Bottom up » sera primordiale. Le retour des habitants quant aux résultats de l'étude sont tout aussi important que la diffusion de ces derniers. Le dialogue doit s'ouvrir et doit être privilégié. L'événement doit ainsi éviter toute forme de communication de type « Top Down », pouvant être associée aux échecs de la démocratie locale. Ainsi, nous devons insister sur la dimension ludique, vivante et simple, pour attirer le plus de personnes possibles, qu'ils soient habitants du quartier ou habitants de Dijon. Pour mener à bien cette opération de communication scientifique, il sera nécessaire d'appuyer le projet auprès des médias, audiovisuels, sur papier ou sur la toile. Une couverture totale doit être faite, pour réunir le plus de monde possible. Il sera nécessaire également d'impliquer les acteurs de la vie politique et municipale, qui pour certains ont soutenu le projet, sans prendre parti, évidemment.

Profil du public cible et message

Il s'agit de mettre en avant toute la population, car l'étude a été réalisée sur l'ensemble des habitants du quartier. Notre public cible sera donc l'ensemble des habitants du quartier de la Fontaine d'Ouche, mais cela pourrait également concerner les autres habitants de la ville de Dijon. Attirer des gens de tous les quartiers à la Fontaine d'Ouche participe d'une valorisation de ce dernier. Mais nous devons être vigilent à garder une base majoritaire d'habitants du quartier, car Fontaine d'Ouche souffre aujourd'hui d'être considéré comme un lieu de passage ou d'activités sportives pour les autres dijonnais.

La restitution du projet de recherche constitue un moment privilégié qui participera d'une forme de valorisation des habitants. Selon l'hypothèse générale défendue dans le projet de recherche, ces derniers sont sources d'innovation éco-sociale en matière de consommation, ils ne sont plus « étudiés » comme des citoyens déclassés ou stigmatisés. Ainsi, le message de communication de la manifestation mettra en avant la qualité scientifique du travail, mais devra mobiliser les habitants autour d'une forte « estime de soi ».

Propositions

Evènements non envisageables car trop institutionnel et universitaire :

- Conférence
- Convention
- Colloque, congrès
- Séminaire
- Spectacle
- Ces évènements ne sont adaptés ni au public visé, ni au sujet abordé.

Ces événements ne sont pas propices à une bonne restitution des résultats de l'étude réalisée puisqu'ils marquent trop le clivage entre la population étudiée et les universitaires, les enquêtés et les enquêteurs. La population pourrait se sentir pris pour des « rats de laboratoire » et non des acteurs de l'innovation socio-écologique.

La conférence, la convention, le colloque, le congrès et le séminaire sont des événements adaptés à des spécialistes ou la théorie prime, et non la pratique. Ce ne sont pas des événements attractifs, ils demandent un intérêt professionnel. Par ailleurs, ils pourraient être associés à la communication politique de la mairie. Il serait alors difficile de faire apparaître la dimension « *bottom up* » qui fait l'une des spécificités de l'étude VeT MOVIDA.

Pour ce qui est du spectacle, ces types d'événements paraissent hors sujet. De plus, à l'échelle d'un quartier, ce ne serait pas pertinent et trop coûteux.

Evènements envisageables :

Exposition : présentation des résultats de l'étude sous forme d'exposition composée de photos, de graphiques, de vidéos et de témoignages. La présence d'universitaires des laboratoires concernés assurerait une meilleure communication des résultats. L'exposition devra être ludique, éviter les discours trop longs et trop complexes. Ce genre de manifestation doit contenir le maximum de support visuel et audiovisuel pour que les résultats soient compris et

assimilés par tous. Une proximité entre les professionnels et les habitants sera à mettre en avant pour assurer un échange plus naturel qu'une conférence ou une réunion.

Manifestation ludique et pédagogique composée de jeux basés sur l'environnement et en rapport avec les résultats de l'étude : le but de ces jeux est d'attirer les parents en captant l'attention des enfants, cela apporte une dimension familiale à l'évènement et à l'étude. En effet, l'étude doit toucher toutes les générations afin de changer leurs habitudes environnementales et d'introduire une prise de conscience sur l'importance de préserver l'environnement pour eux, leurs enfants et les générations futures. Ces jeux devront être simples. Ils devront expliquer les enjeux de l'étude et les résultats qu'elle a apportés, afin d'intéresser la population et l'amener à vouloir changer son comportement relatif à l'écologie. Il s'agira donc d'apporter de la jovialité et de l'amusement tout en assurant une information pédagogique, afin d'éduquer les plus jeunes mais également les moins jeunes à la protection de leur environnement.

Les personnes désignées pour animer chaque jeu devront être des spécialistes du domaine, et connaître parfaitement l'étude et ses résultats pour pouvoir l'expliquer au mieux à la population et répondre à ses questions. Nous devons pour se faire impliquer les chercheurs du projet pour animer ces ateliers ludiques et pédagogiques. Cela participera d'un rapprochement de la science et des populations qui sont, en particulier dans ce quartier, parfois très peu informées du monde académique.

Cet évènement se déroulera sur une seule journée. Il comportera un buffet, cela apportera une dimension conviviale ainsi que la bonne humeur et va permettre aux gens présents d'échanger leurs points de vue, de communiquer sur le sujet et de créer un contact entre les participants et les organisateurs.

Parcours type « chasse au trésor » : organisation d'un jeu pédagogique grandeur nature. Les participants, qui seront les citoyens du quartier de Fontaine d'Ouche, devront trouver les réponses à des questions en rapport avec les résultats de l'étude pour avancer dans un parcours. Ce parcours sera construit sur les mêmes principes que la manifestation à base de jeux. Elle apportera donc une dimension elle aussi familiale. Le but étant d'avoir un évènement ludique et pédagogique, animé par les chercheurs dans un souci de vulgarisation et de proximité conviviale avec les habitants du quartier. Pour le parcours, un trajet sera défini. Les participants ne seront pas chronométrés, ils pourront prendre leur temps. Cette activité se présentera comme une sorte de « promenade bucolique-urbaine », afin de faire redécouvrir la beauté de la Fontaine d'Ouche aux citoyens. Pour attirer le maximum de monde un buffet sera mis en place à la fin

du parcours pour échanger, communiquer, répondre aux questions des citoyens, et ainsi, assurer la dimension collégiale et participative.

Manifestation sportive : La consommation sportive constitue l'un des axes du projet VeT MOVIDA. La pratique sportive est très importante dans le quartier. Ce dernier dispose, en outre, d'une grande diversité de structures pouvant accueillir, à l'intérieur, comme à l'extérieur, des manifestations sportives. La manifestation pourra être organisée en atelier (un atelier par sport), en équipe, ou en tournoi. Des stands tenus par les universitaires permettront de lier la pratique sportive à une thématique de l'écologie ou de l'engagement citoyen. Chaque épreuve sportive s'accompagnera d'un point d'information sur les résultats scientifiques du projet (sous forme de posters commentés). Les universitaires du projet seront sollicités pour communiquer les résultats dans les stands seront mis en place à chaque atelier. Les associations sportives du quartier, pour la plupart ayant participé aux enquêtes menées dans le cadre de l'axe 2, seront très vivement sollicitées pour cet événement. En effet, elles sont proches de la population et ont un fort impact dans le quartier.

Les Marmites du cœur

Contexte : A l'occasion des Marmites du cœur, événement organisé par Massar N'Diaye (représentant du quartier de la Fontaine d'Ouche en transition) à la Fontaine d'Ouche le 15 juin 2014, une affiche a été réalisée par Mylène Martin et les chercheurs afin de présenter les résultats de l'axe 3 de l'enquête Movidia. Environ 150 personnes étaient présentes. Cet affichage contient 6 panneaux⁷⁰ présentant : une question, des résultats de l'enquête, des initiatives dans d'autres pays ou villes et une explication thématique sur :

- Les produits allégés
- Le gaspillage
- Les signes et labels de qualité
- Les fast-foods
- Les comportements de consommation française
- Les circuits courts

⁷⁰ Voir ci-après, annexe générale

- Un jeu accompagne ces affichages⁷¹. Des flyers ont aussi été réalisés pour rappeler ou faire découvrir sur place l'existence d'une page Facebook, lieu d'information locale et d'expression des habitants

Notre animation a particulièrement été appréciée, notamment par les parties prenantes présentes. Ainsi, les membres de la Confédération Syndicale des Familles présents ont été fortement intéressés par le projet Fontaine d'Ouche en Transition. Ils sont en contact direct avec les familles du quartier depuis longtemps et cherchent des soutiens pour leurs actions. Ces personnes se sont proposé de nous rapprocher des habitants si nécessaires. Ceci pourrait être utile aux sociologues pour des études ou actions futures. Aussi, Madame Charret-Godard, adjointe au Maire de Dijon, a particulièrement apprécié l'action menée à la Fontaine d'Ouche. Elle a soumis quelques idées pouvant être retenues en perspective d'une communication de l'action Fontaine d'Ouche en Transition et les résultats au grand public :

- Proposer un affichage similaire sur d'autres événements locaux
- Réaliser une exposition dans le hall de la mairie.

Cette seconde idée serait l'occasion de valoriser le quartier auprès d'un public extérieur et ainsi créer un décloisonnement entre les actions Fontaine d'Ouche et le reste de la ville de Dijon. Le principe de l'affichage/jeu est adapté ce type de lieux et permettrait d'atteindre un public potentiellement plus large et intéressé par ces sujets. L'idée pourrait être reprise pour présenter l'ensemble des axes d'études sous ce même format. Dans l'éventualité d'une telle action, Madame Charret-Godard propose de prendre contact avec les élus du quartier de la Fontaine d'Ouche.

Les habitants de la Fontaine d'Ouche se sont montrés ouverts au sujet. Cependant, il est difficile de retenir l'attention du public lors d'événement festifs tels que les Marmites du Cœur. L'affichage devrait être adapté à ce type d'événements : moins de texte, plus de visuels par exemple. A l'inverse, le concept peut sensiblement attirer l'attention du public dans des lieux de passage (maison de quartier, gares, mairie, etc.) Pour de telles actions, une communication plus précise afin d'avertir et de transmettre un message parfaitement compréhensible. Pour cela, l'utilisation des réseaux sociaux en amont de l'événement est à retenir. Le message peut être diffusé tant sur la page Fontaine d'Ouche en Transition que sur les réseaux des organisateurs.

⁷¹ Voir ci-après, annexe générale

Mise en place et développement de partenariats scientifiques internationaux

Au-delà de nos liens privilégiés avec le Groupe de Recherche International sur l'Intelligence Territoriale, qui se manifeste notamment par un nombre important de communications scientifiques réalisés dans le cadre de ce dernier, nos actions partenariales internationales est un élément très important de notre stratégie de valorisation. Suite aux premiers retours de communication académique, les équipes du projet ont été abordé par des équipes européennes cherchant à transposer les travaux réalisés sur le quartier de la Fontaine d'Ouche. En vue de tester et optimiser les résultats obtenus sur le projet tout en bénéficiant d'une opportunité de structuration d'un réseau international sur la thématique de l'éco responsabilité, les équipes du projet, soutenues par l'Université de Bourgogne et les enseignants-chercheurs travaillant à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon ont développé une politique partenariale internationale en structurant la coopération scientifique en Bulgarie (Académie des Sciences de Bulgarie, Université de Sofia, Nouvelle Université Bulgare, Ambassade de France), en Allemagne à Mayence (Région Rhénanie-Palatinat) à Dortmund (équipe du *FIAP* sur l'électromobilité), en République populaire de Chine avec l'implication de la East China Normal University et un programme d'échange entre le Collège Rameau à la Fontaine d'Ouche et le Collège du District de Pudhong et à travers une implication des chercheurs dans le cadre du Groupe De Recherche International "International Network of Territorial Intelligence"⁷². Ce dernier partenariat a permis d'amorcer la valorisation du programme national et du projet lors des ateliers du GDRI à Liège (Belgique) et à Salerno (Italie). Début juillet 2012, l'équipe participe à l'Université d'été du GDRI afin de contribuer à la stabilisation internationale des concepts de "transition" ou encore de "résilience". En octobre 2012, les équipes V(e)T furentt invités à exposer les travaux du projet aux rencontres mondiales du GDRI à La Plata (Argentine) - en présence du Président de la République d'Uruguay - pour animer un atelier dédié à la transition écologique, en particulier dans les environnements urbains et péri-urbains.

Excursus sur la coopération Bulgare autour des enjeux de la transition socio-écologique

Développer une coopération interinstitutionnelle

Les équipes ont exprimé le besoin de trouver le delta entre les théories et ce qui est concrètement réalisable dans les pays afin de préparer les correctifs et l'optimisation des projets en cours ou à venir ; sollicitées par les décideurs dans un accompagnement à la prise de décision. Une visualisation des problèmes d'interactions et comportements humains devenait indispensable pour assister les psychologues et sociologues dans ce qu'ils ne pouvaient voir à l'heure actuelle.

⁷² <http://www.intelligence-territoriale.eu>

Le développement d'agents de médiation et la formation académique d'agents de développement semble encore une piste envisagée, pour ne pas perdre les bénéfices de partenariats publics-privés, à l'image des avancées et reculs exercés au Canada (infrastructures sportives concédées - stratégies de recyclage et consignes sur produits - gestion de l'eau). L'Académie des Sciences Bulgare travaille avec les 2 universités de Sofia (U.S. et N.U.B.) à la mise en place de la fondation bulgare *Biodiversité*.. Son rôle est d'établir des partenariats institutionnels, d'identifier les décideurs et les collectivités locales. A l'image des pratiques en Suisse, l'Académie désire développer un patrimoine philosophique et culturel permettant à terme de recevoir des étudiants étrangers.

Avec l'Ecole des Sciences Politiques de la NUB, l'Université de Bourgogne et l'antenne dijonnaise de Sciences Po Paris, un programme à destination des étudiants de Licence est envisagé 2015 : optimiser la pratique professionnelle des étudiants en "soutenabilité urbaine" et "soutenabilité naturelle", en insérant des éléments de la gouvernance dans un système de développement durable. Des travaux furent initiés dans le cadre du 5ème PCRD avec l'Université d'Architecture dans l'élaboration d'outils et de matériels destinés aux "zones vertes des villes" (Pr. SLOVINSKY). Le projet viserait une continuité dans la mise à jour permettant la structuration de pôles régionaux de développement économiques soutenables.

L'Institut prévoit la nécessaire rénovation de 3 salles informatiques permettant aux chercheurs et étudiants de :

- accéder à Internet de manière professionnelle (utilisation des bases de données et centres numériques d'archives ouvertes)
- traduire en Anglais et en Français les articles, manuels et directives communautaires.
- La volonté de la Directrice du Centre est de développer également des séminaires et formations à destination des Jeunes Chercheurs (doctorants et post-doctorants), encourager de manière active la publication scientifique sur la thématique du développement durable, transposer une partie des résultats en manuels pour étudiants et guides pour les décideurs et entreprises.

Structurer une action concrète de formation par la recherche

En parallèle, les équipes de recherche ont cherché à proposer un évènement rapidement opérationnel, capable de s'inscrire dans la continuité de la dynamique. Ainsi, le réseau éducationnel PLACE FOR FUTIRE a décidé de prendre en charge la tenue d'une « Université d'été » où les étudiants bénéficieraient en un même lieu des acteurs de l'éducation et de la recherche : universités et centres de recherche dont la Nouvelle université bulgare (NUB) et

l'Institut d'Etude des sociétés et de la connaissance de l'Académie des sciences de Bulgarie, des organisations environnementales connues en Europe, avec la participation des collectivités territoriales, des praticiens et étudiants-volontaires.

Les thèmes éducationnels sont pleinement compatibles avec les travaux menés dans le projet Villes en Transition :

- La conservation et la mise en valeur des patrimoines naturels et sociaux-culturels ;
- Les bonnes pratiques et les enjeux soulevés par les acteurs du développement soutenable – petites et moyennes entreprises (PME), collectivités locales, secteur associatif, ONG, administration et décideurs locaux ;
- La question de la citoyenneté et la place des habitants dans la décision publique ;
- Les stratégies des collectivités locales à élaborer et réaliser des projets de développement urbain soutenable.

L'Ecole a pour objectif d'introduire les étudiants au débat sur les modes opératoires qui favorisent l'interaction entre les valeurs du patrimoine, les projets urbains et l'attente des populations. Elle permet d'identifier et présenter aux participants des initiatives concrètes puisées du contexte national et local, et d'un plus large contexte européen. Elle pourrait enfin servir de base d'un programme d'échange et de coopération sur les nouveaux acteurs et les nouvelles pratiques, susceptibles d'aboutir à l'avenir à un Programme de Master européen interdisciplinaire sur la Transition socio-écologique en Europe.

Les équipes du projet Villes en Transition ont pu participer à deux éditions de l'Université d'été en collaboration avec : *Place for Future* Interdisciplinary Educational Network ; *Shastlivetsa* Civic Association, Sofia ; New Bulgarian University, Sofia ; la *Maison des Sciences de l'Homme* à Dijon ; l'Université de Grenoble "Pierre Mendès France" ; University of Banská Bystrica, Slovakia ; la municipalité de Chirpovtsi, Bulgaria ; l'Institut Français et l'Ambassade de France à Sofia ou encore la Friedrich Ebert Foundation à Sofia ; Spring University "Traveling Europe – Citizen Empowerment and Sustainable Development" 2014 ; Université itinérante et école d'été de bonnes pratiques du développement régional soutenable Tchirpovtsi 2013

Renforcer des échanges méthodologiques et épistémologiques sur les thématiques innovantes

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon joue un rôle essentiel de soutien à la recherche en Sciences Humaines et Sociales. En lien avec son environnement socio-économique, elle dispose d'espaces ouverts aux acteurs de la société civile. C'est dans cet esprit d'ouverture que la MSH de Dijon a eu le plaisir d'accueillir le 19 septembre 2012, le lancement du Mois de l'Architecture en Bourgogne, organisé par la Maison de l'Architecture de Bourgogne.

Le PUCA a organisé le 3ème séminaire « Approches économiques des dynamiques urbaines » en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon et l'Université de Bourgogne le vendredi 17 Mai 2013 à la Grande Arche de la Défense - Paroi sud. Il a eu pour thème : "*Les solidarités, le logement abordable et le logement partagé : entre dispositifs juridiques et modèles économiques*". Les tensions économiques (augmentation du chômage, diminution des revenus...) créent des contraintes fortes sur l'accès au logement : pressions sur les coûts de construction, les loyers et les prix d'acquisition des logements, conditions d'accès au crédit plus restrictives, accroissement des situations précaires, dissociation des lieux de travail et des lieux de résidence...

Les dispositifs de solidarités, juridiques, économiques et sociaux, permettent pour partie de répondre à ces contraintes. La question du logement abordable, les situations de logement partagé, en constituent des éclairages et des réponses abordées dans ce séminaire en croisant les apports des juristes et des économistes. La définition et la construction de modèles économiques pertinents pour traiter ces enjeux furent mises en débat au cours du séminaire.

Deux partenaires du projet VeT ont participé activement à ce séminaire : Petar Kanev, de l'Institut d'étude des sociétés et de la connaissance - Académie des sciences de Bulgarie – et Directeur du Projet PLACE FOR FUTURE pour la promotion de la participation citoyenne et du développement durable sur le "Renouveau associatif, politique citoyen et rénovation urbaine : La reconquête des espaces publics » et Radosveta Krastanova, de la Nouvelle université bulgare à Sofia (Bulgarie) et coordinatrice académique du Projet PLACE FOR FUTURE.

Les nouvelles mobilisations citoyennes en milieu urbain font objet d'études diverses traitant des articulations complexes et souvent contradictoires, avec « les politiques de la ville ». Pourtant, il paraît que le dynamisme des transformations propre aux mégapoles, et la complexité inhérente des rapports entre les acteurs institutionnels au niveau local et les initiatives de riverains - souvent non institutionnalisées, fuyant la formalité et refusant d'obéir aux règles de jeu juridiques et administratives, fait souvent occulter l'effet direct et indirect de cet activisme.

Il pose des obstacles substantiels quand à la capacité des décideurs, mais aussi des chercheurs à appréhender ces phénomènes et processus dans la durée et d'en évaluer la synergie.

La rénovation urbaine, envisagée dans un contexte de décentralisation et de déclin de l'Etat national, et dominée par « le mariage » entre le public et le privé, ouvre des possibilités nouvelles pour les acteurs du secteur associatif. Guidée par la logique du marché et provoquant la privatisation d'espaces urbains considérés depuis longtemps comme lieux légitimes de production de tissu social, la rénovation des villes suscite souvent des réactions de défense de la *res publica* au sein d'initiatives citoyennes locales, se situant entre contestation et affirmation de nouvelles valeurs et pratiques. L'apport de la sociologie urbaine, de la sociologie de l'action collective et notamment des nouveaux mouvements sociaux étant indéniable pour la compréhension de ces nouvelles formes de civisme, il ne faut non plus sous-estimer les efforts d'auto - réflexion et de médiation de la société civile elle-même, devenue "sujet d'historicité" (Touraine 1984) combinant l'étude anthropologique, l'analyse juridique, les données sociologiques et une expérience « du terrain ».

Ainsi, les nouvelles formes associationnistes seraient-elles envisagées comme un des vecteurs d'une "politique citoyenne", une politique modeste, fondée plus sur le local, le concret, la convivialité et marquée par un pragmatisme citoyen (Ion et al 2005 ; Londes et al 2006), tout en contribuant, à travers l'implication compétente et dévouée des "citoyens critiques" (Norris 1999) à influencer et même à modifier les politiques de développement de la capitale. Cette implication des citoyens dans les affaires de leur *Cité* serait marquée par un changement culturel, valorisant la qualité de vie et proposant des alternatives à tous les niveaux (Inglehart 1993). Il contribuerait à la démocratisation de l'espace public et à une gouvernance démocratique (Bevor 2002). Par ailleurs, cet engagement, se déroulant dans un milieu urbain, est inscrit dans des contextes nationaux et régionaux toujours particuliers ; il fait ressortir autant des ressemblances que des différences qui sont importantes pour les études comparées à un niveau européen transnational.

L'approche multi et interdisciplinaire et donc non seulement recommandable ; elle est de rigueur afin d'analyser les formes et les visées des nouvelles organisations de la société civile liées aux enjeux de la rénovation urbaine, et d'évaluer leur impact sur 1) la sensibilisation des riverains, du large public et des décideurs aux enjeux du " vivre ensemble " à un niveau local urbain et 2)

la participation de celles-ci dans les processus de décisions qui amènent à la réappropriation par les citoyens d'espaces publics, privatisés ou en train de privatisation.

La présente contribution se pose pour objectif de questionner les articulations entre les nouvelles mobilisations urbaines, les décideurs, l'administration et les politiques, en se basant sur un exemple concret – la coalition citoyenne de protection du patrimoine culturel et naturel à Sofia, et son apport précieux – à la fois professionnel, expert et citoyen pour l'élaboration du nouveau Plan d'aménagement du territoire (adopté par le Conseil municipal de Sofia en 2010). Elle tentera d'analyser les résultats de cet nouvel activisme urbain et son rôle pour la démocratisation du processus de prise de décision et notamment pour la « reconquête des espaces publics » dans la capitale bulgare.

Renforcement de la coopération académique internationale : liste non-exhaustive des autres partenariats et des contacts avancés

- The 2014 Global Research Forum on « Sustainability Production and Consumption » (GRF-SPaC), Fudan University, Shanghai, China, June 8-11 2014 ;
- Maurie Cohen et William Rees, mieux comprendre les paramètres de l'in-soutenabilité avec les outils développés à la University of British Columbia ;
- Institute for Global Environmental Strategies (IGES), comparaison des parcs industriels dans le monde et leur impact sur les territoires ; les leviers de la transition socio-écologique en Corée du Sud ;
- Structuration d'un *World Cafe* sur les opportunités de transformer les sociétés actuelles avec des moyens de production et de consommation soutenable, Fudan University ;
- Vanessa Timmer, Philipp Vergragt et William Rees, études de cas sur l'absolue nécessité de réduire l'impact écologique des agglomérations, retours sur BedZED – Findhorn – Sieben Linden – Munksogard, les problèmes de définition des éco-quartiers, la Ville de Vancouver est-elle la ville la plus verte au monde ? ;
- Jeffrey Barber, optimiser la communication soutenable ;
- Accompagnement de la République Populaire de Chine pour une transition vers un développement soutenable, correspondant M. Zhu Dajian de la Tongji University et Ministère de la Protection Environnementale à Beijing ;
- Rencontres dans le cadre du 82^{ème} Congrès de l'ACFAS à Montréal ;

- David Tremblay, *UQAC* en collaboration avec l'institut de la francophonie pour le développement durable ;
 - Marie Beaugeard, *Société des Transports de Montréal*, acquisition du métro AZUR (MPM10 : métro pneumatique de Montréal) ;
 - Shirley Fagen, chargée de projets chez *Golder Associés* , exemple de l'outil GoldSet pour les experts en ingénierie de conception de site minier ;
 - IXU : association internationale des chercheurs auprès des nations unies ;
 - Ian Segers, Éthique et développement d'outils pour renouveler les relations entre humains et la nature ;
 - Jean-François Desgroseilliers et Isabelle Lessard, présentation du Centre International pour la Recherche Opérationnelle du Développement Durable (CIRODD) ;
 - Daniel Forget, Inventaire des compétences en Développement Durable dans l'enseignement, Université de Laval et Service Campus Durable Université de Bourgogne ;
 - Conférence : *Transition énergétique et territoires : quels modèles pour le développement du Québec ?* ;
 - Conférence : *Changements Climatiques et aménagements urbains : quels discours, quelles expériences à l'échelle urbaine ?* ;
 - Florence Rudolf, Les risques associés aux changements climatiques, Insa Strasbourg ;

 - Rencontres interdisciplinaires MOVIDA, Paris, 20 mars 2014.
 - The Learning Teacher Network Conference, Lisbonne Portugal, 26-29 septembre 2013.
- Sustainable Summer School Bulgaria, Sofia-Tchiprovtsi, Académie des Sciences de Bulgarie – Nouvelle Université Bulgare – Université de Sofia – WWF Bulgarie – UNEP Bulgarie – Place -for Future, 3-9 juin 2013.
- Conférence GDRI INTI, *La Transition socio-écologique et la résilience*, Université de Franche-Comté, Besançon, 30 mai 2013.
 - 2^{ème} séminaire du Programme MOVIDA, Paris Bastille, jeudi 28 mars 2013.

Projets scientifiques issus de la thématique et des équipes du projet VeT MOVIDA

Au-delà des projets présentés dans le cadre du projet intégré « transition socio-écologique », retenu par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de son Plan d'Action pour la Recherche et l'Innovation (PARI), et qui rassemble nombre d'actions de recherches pilotées

par les membres de l'équipe VeT MOVIDA⁷³, certains projets de recherche sont des émanations directes de notre projet de recherche sur la Fontaine d'Ouche et prolongent des problématiques esquissées dans ce rapport. C'est le cas du projet porté par Marie-Françoise Laccassagne et Philippe Castel sur le diagnostic territorial de l'implantation des infrastructures sportives dans les usages et les représentations des populations. C'est également le cas du projet franco-chinois « e-learning communities » interrogeant le rôle pédagogique des réseaux sociaux et des communautés en ligne dans l'acquisition des compétences sociales et écologiques des collégiens en termes de compréhension des enjeux de la transition socio-écologique. Nous proposons, pour terminer cette partie sur la valorisation, un excursus sur ce projet qui symbolise la pertinence du travail de terrain fait sur le quartier de la Fontaine d'Ouche, mais également sur la dimension heuristique et « inachevée » de nos investigations sur cette population et ses capacités innovantes

Exposé du Projet « e-learning communities » et des résultats attendus

Le développement de l'usage des technologies de la communication multimédia a été très important durant les deux dernières décades. Ce développement n'épargne pas le secteur de l'apprentissage. Le développement du e-learning propage l'idée d'un enseignement à distance, sans présentiel, basé sur l'interaction en ligne comme solution aux abandons fréquents des apprenants. Le web social ou 2.0, de par sa dimension participative et collaborative, peut apparaître comme une solution quant aux facteurs d'insuccès et d'abandon du parcours de formation en permettant de mobiliser les apprenants via la stimulation de l'interactivité entre élèves et/ou avec le professeur-médiateur.

Si l'usage du web social à des fins pédagogique est loin d'être généralisé, des expériences encore isolées commencent à voir le jour. Les élèves sont alors confrontés à la nécessité de maîtriser des outils technologiques d'échanges en ligne, qui étaient jusque là l'apanage de la sphère privée et de la sociabilité, considérée comme une socialisation ludique (Simmel), afin d'accompagner l'apprentissage. La culture numérique des élèves, comprises comme l'ensemble des compétences, connaissances, représentations et imaginaires que ces derniers possèdent sur l'usages des Technologies de l'Information et de la communication, s'avère donc déterminante

⁷³ Notons que la direction scientifique de ce projet intégré incombe à Thomas Thévenin et Olivier Galibert, membres de l'équipe VeT MOVIDA.

quant au succès d'un enseignement qui viendrait à utiliser les possibilités communicationnelle du web social. Il en va bien entendu de même avec les enseignants que l'on voudrait voir hâtivement revêtir le costume du parfait « community manager » sans avoir pris en compte les enjeux de cette nouvelle activité (animation, modération, surveillance / veille, rédaction d'une charte d'utilisation, etc.).

En parallèle, les spécialistes des Sciences de l'Education constatent une désaffection des élèves pour les matières dites scientifiques, en France et en Chine. Le cas de l'éducation environnementale est, à ce sujet, très significatif : alors même que les pouvoirs publics tentent de mobiliser, en France, les citoyens dans des démarches participatives de nature à accompagner la transition socio-écologique, les générations futures se désintéressent des enseignements de Sciences de la Vie et de la Terre qui leur permettraient de mieux appréhender les controverses actuelles et les changements sociétaux à venir. De même, en Chine, les pouvoirs publics locaux tels que le district de Putuo à Shanghai ont une politique offensive pour mobiliser les habitants face aux enjeux écologiques du développement urbain. On notera également que cette désaffection s'opère au moment même où les populations, particulièrement les jeunes, montrent un intérêt fort pour les questions environnementales. Sans s'étaler ici sur les raisons concernant la désaffection des élèves, force est de constater que l'usage des Services et Applications Communautaires sur Internet peut apparaître comme une solution permettant d'éventuellement stimuler l'attrait de cet enseignement. L'idée fortement déterministe consistant à croire que l'utilisation d'un nouvel artefact tel que le web 2.0 peut stimuler une pratique sociale, a fortiori pédagogique, est propre à l'idéologie technicienne, idéologie fortement présente en ce qui concerne l'imaginaire d'Internet. Dès lors, la modernisation de l'enseignement des Sciences peut être associée, voire confondue avec l'utilisation de technologies de l'Information et de la Communication innovantes. Cet effet d'aubaine concernant la modernisation de l'enseignement des Sciences se trouve également renforcé par les représentations véhiculée sur la génération Y, celle des « native users » à laquelle appartiennent les collégiens d'aujourd'hui, complètement immergée dans la culture digitale des jeux vidéos et de l'hyperconnectivité, et possédant une fascination pour l'écran qui apparaît opportun de pouvoir réinvestir dans des usages facilitateurs d'acquisition de connaissance.

L'injonction pédagogique à l'usage des réseaux sociaux pour accompagner une classe dans son cheminement didactique, couplée à la nécessité de moderniser l'enseignement des Sciences, nous questionnent sur la pertinence de créer des communautés d'apprentissages en ligne qui rassembleraient des élèves et des professeurs/médiateurs autour de contenus pédagogiques de

nature scientifique (voir l'AAP « e-éducation 3 » Fonds national pour la Société Numérique - Usages, services et contenus numériques innovants, projet déposé par le CIMEOS et d'autres partenaires, septembre 2013). Nous souhaitons, au travers de cette recherche, identifier, analyser et comprendre la culture numérique 2.0 des élèves et des professeurs en France et en Chine en préalable à la mise en place d'une expérimentation de communauté d'apprentissage en ligne pour des collégiens (classes de 4eme / 3eme) autour d'une thématique scientifique socialement vive : la transition socio-écologique.

Le principal résultat attendu est la mise en place d'une expérimentation de « Learning community » en Chine et en France pouvant être supportée par deux programmes de doctorats, un à ECNU et un à l'uB, tous deux en cotutelle internationale. Ce résultat impliquera la constitution d'une équipe de recherche en France mobilisant les directeurs de recherches de la thèse, les chercheurs associés, ainsi que les étudiants de Masters 1 et 2 des Masters « Infocom » de l'uB et du futur ESPE Dijon pour la partie française, et les étudiants de M2 « Didactique des Sciences » du Learning Sciences Center d'ECNU. Ce premier attendu sera facilité par la bourse « Visiting Scholar » du Ministère de la Recherche Chinois, obtenue par le Professeur Xinning PEI pour l'année universitaire 2014-2015, dont l'accueil scientifique sera assuré par CIMEOS.

Le deuxième résultat attendu est la mise en place d'un réseau scientifique d'investigation internationale comparée sur l'usage du web social et des « Learning communities » dans le cadre de l'éducation formelle. Le lancement de ce réseau fera l'objet d'un colloque organisé à Dijon en 2015. Ce colloque international entrera en synergie avec les travaux et les opérations de dissémination du projet européen *NeMeSiS* (New New Media & Socio-scientific Communication) piloté par le Pr Katarzina Potyrala, professeur de didactique à l'université pédagogique de Cracovie, responsable scientifique de ce projet et professeur invité à l'Université de Bourgogne (janvier-février 2013).

III. Valorisation académique

Nous avons souhaité présenter la valorisation académique en mettant en relief tout d'abord les productions scientifiques que les membres de l'équipe VeT MOVIDA ont réalisé tout au long de ce parcours de recherche. Nous avons également adossé à ces productions éditoriales les

différentes formes de littératures grises, en particulier les mémoires de recherche, réalisés durant la période par les membres de l'équipe, intégrant les méthodes, les analyses et les résultats issus du travail spécifique sur VeT MOVIDA.

A la suite des productions proprement académiques, nous avons souhaité présenter les partenariats scientifiques, notamment internationaux, en cours de constitution ou en développement suite à l'action des membres de l'équipe VeT MOVIDA, sur la thématique de la transition socio-écologique. Nous avons choisi à ce titre un retour d'expérience sur l'un d'entre eux : l'université de Sofia en Bulgarie.

Pour finir, nous avons voulu revenir sur les projets de recherche liées à la thématique de la transition socio-écologique pouvant être considéré comme un essaimage du projet VeT MOVIDA. A l'initiative d'un ou de plusieurs membres de l'équipe scientifique, ces derniers trouvent un appui logistique fort dans l'action du Réseau d'Innovation et de Recherche sur la Transition socio-écologique, dont nous avons détaillé les missions et les spécificités dans le paragraphe sur la valorisation socio-économique.

Bien entendu, cette liste n'est pas définitive puisque les résultats de l'étude vont faire l'objet de communications et articles scientifiques dans les revues et les manifestations SHS et/ou propres à chaque discipline. En outre, un ouvrage collectif est en cours de préparation aux Editions Universitaires de Dijon qui synthétisera les éléments rédactionnels de ce rapport et les rendra accessible au plus grand nombre.

Articles

Aubert, F., Larmagnac, C., Marcelpoil, E. (2012). « Les villes intermédiaires à l'horizon 2040 », in *Futuribles*, n°386, p. 47-64.

Cavailhès, J., Hilal, M. (2010). « Dijon en 2030 : la ville resserrée ou étalée ? », in : *Territoires 2040* ; n°2, p. 101-116

Masselot, C. (2012). "Le Net communautaire : quand la relation fait sens", in *Semiotica*, dossier "Vers une sémiotique du médium", Volume 2012, Issue 191, Pages 49–73, ISSN (Online) 1613-

3692, ISSN (Print) 0037-1998, DOI: 10.1515/sem-2012-0055, September 2012, disponible en ligne : <http://www.degruyter.com/view/j/sem.2012.2012.issue-191/sem-2012-0055/sem-2012-0055.xml?format=INT>

Chapitres d'ouvrages collectifs

Galibert, O. (2014). *Vers une instrumentalisation généralisée du lien communautaire en ligne : la montée en puissance du community management*. In Acteurs de la communication des entreprises et des organisations : pratiques et perspectives. Sous la dir.de V. Lépine, F. Martin-Juchat, C.Millet-Fourrier. PUG. Grenoble.

Articles scientifiques dans des revues nationales à comité de lecture (ACL)

Galibert, O. (2013). *"L'injonction participative au débat environnemental en ligne : imaginaires d'Internet, démocratie environnementale et communication engageante"*, Les Enjeux de l'Information et de la Communication, n°14/1, 2013, p. 35-49, consulté le mercredi 9 octobre 2013, [en ligne] URL : http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2013/Galibert/index.html.

Communication dans des colloques internationaux et nationaux (C-ACTI)

Abramowitch, L., Dubois, F. (2014). *Les changements climatiques : approche conceptuelle comparée en sciences humaines et sociales*, in Conférence *Changements climatiques et aménagements urbains : quels discours, quelles expériences à l'échelle urbaine ?*, Colloque du 82^{ème} congrès de l'Association française pour le savoir, Université de Concordia. 12-18 mai 2014. Montréal (Canada)

Dargirolle, R. (2012). *Les exclus de la mobilité : de l'observation à la décision – Mise en contexte et perspectives méthodologiques*. AFITL. Mardi 3 juillet 2012. Lyon (France).

Dargirolle, R. (2013). *Vers de nouveaux facteurs explicatifs de l'immobilité des individus ?*. ASRDLF. 2013. Mardi 9 juillet 2013. Mons (Belgique).

Dargirolle, R. (2014). *Les exclus de la mobilité : de l'observation à la décision – Présentation de l'Indice Synthétique de vulnérabilité à la mobilité*. Assises de la mobilité en Bourgogne 2014. Mardi 17 juin 2014. Beaune (France).

Dargirolle, R. (2014). *L'immobilité : un mode de vie assumé ou une pratique hors-norme synonyme d'exclusion ?*. ASRDLF 2014. Mardi 8 juillet 2014. Marne-la-Vallée (France).

Dubois, F. (2012). *From Nature Conservancy To Socio-Ecological Transition. The Historical Conceptual Background for Modeling Environmental Concern*, XI INTI International Conference: Inteligencia territorial y globalización. Tensiones, transición y transformación. 17-20 octobre 2012. La Plata et Buenos Aires (Argentine)

Dubois, F. (2013). *Presentation of V(e)T project [Transition Towns] inside National MOVIDA Program*, The 9th International Conference: "Education for Sustainable Development", The Lisbon Conference 2013: The Learning Teacher Network. 26-28^e septembre 2013. Lisbon (Portugal)

Dubois, F. (2013). *Toward Ecoism on the Road Of Societal Resilience*, in Territorial Intelligence, Socio-Ecological Transition and Resilience of the Territories, International Conference of Territorial Intelligence.GDRI INTI. 30-31 Mai 2013. Besançon et Dijon (France)

- Dubois, F. (2014) *Best Practices Replication Process in Urban Neighborhoods*, The 2014 Global Research Forum on « Sustainability Production and Consumption » (GRF-SPaC), Fudan University. 8-11 juin 2014. Shanghai, (Chine)
- Dubois, F., Woloszyn, P. (2012). Ecole d'été en Intelligence Territoriale, Université de Paris-Est, 9-10 juillet 2012. Marne-la-Vallée (France)
- Dubois, F., Woloszyn, P. (2013). *Vulnerability Workshop*, European Network of Territorial Intelligence (ENTI) board meeting. 16 octobre 2013. La Plata, (Argentine)
- Dubois, F. (2012). *Les apports entre disciplines SHS visant une appropriation des résultats scientifique en dehors de sa communauté propre*, Table ronde consacrée aux emprunts méthodologiques interdisciplinaires et leur intégration : entre assimilation et acculturation, Séminaire Sciences Humaines en Dialogues. Séminaire d'épistémologie et de méthodologie en Sciences Humaines et Sociales. 12 mars 2012. Dijon (France)
- Dubois, F. (2014). *Green Cities: Beyond Local Reality and Scenarios for an Urban Sustainable Future*, in Europe on the Go. Sustainable Development Spring University, Place for Future, Bulgarian Academy of Science. 19-23 Avril 2014. Sofia – Tchiprovtzi (Bulgarie)
- Dubois, F. (2014). *La construction d'une Europe Environnementale*, 7^e colloque interdoctoral LETS-LISIT, Université de Franche-Comté. 18-19 Juin 2014. Besançon (France)
- Galibert, O., Dubois, F. (2013). *Présentation du projet V(e)T [Villes en Transition] au sein du Programme MOVIDA*, Poster présenté à l'occasion du 1^{er} Congrès National du Réseau des MSH, in *Quelles Sciences Humaines et Sociales pour le 21^e Siècle, Espace, environnement et sociétés*, Réseau MSH. Caen (France)
- Galibert, O., Masselot C. (2014). « *IT for eco-responsive consumption : Facebook as a 2.0 ecological education tool* ». Global Research Forum – Sustainable Production and Consumption Conference. June 08-11 2014. Fudan University. Shanghai. China.
- Galibert, O. (2012). « *Digital culture in order to introduce the socio-ecological transition : the case of the Fontaine d'Ouche territory in Dijon* ». XI INTI International Conference. La Plata, Argentina. (à paraître)
- Galibert, O. (2012). « *Engagement éco-citoyen et participation en ligne : entre agir communicationnel et agir stratégique* », Colloque International « Organisations, performativité et engagement » 80^e Congrès de l'Acfas, Palais des congrès de Montréal 7 au 11 mai 2012. pp. 138-149.
- http://www.crpcm.uqam.ca/pages/docs/Actes_colloque_ACFAS_2012.pdf
- Galibert, O., Chateau, D. (2011). « *Villes en Transition et consommation durable : mise en place d'une recherche monographique interdisciplinaire et partenariale en SHS sur le quartier de Fontaine d'Ouche à Dijon* ». Liège 2011: « L'économie durable au sein de la nouvelle culture du développement » Liège, du 12 au 14 septembre 2011. X^{ème} Conférence Internationale de l'INTI. (à paraître)
- Masselot, C. Galibert, O. Dubois, F. (2013). « *Digital participation for an eco-responsive consumption : Facebook as a 2.0 education tool for the « Fontaine d'Ouche » area inhabitants, in the city of Dijon (Burgundy, France)* ». 9th International Conference: « Education for Sustainable Development ». The Learning Teacher Network. September 26-28, 2013. Lisbon. Portugal.

Conférences et séminaires :

Galibert, O. (dir.) (2013), « *Movida Workshop - Fontaine d'Ouche en transition : Consommation et modes de vie durable à la Fontaine d'Ouche* », International Conference of Territorial Intelligence "Territorial Intelligence, socio-ecological transition and resilience of the territories" 30-31 May 2013, Besançon (UFR SLHS, MSHE), Dijon (MSHD).

Galibert, O., Masselot, C., Dubois, F. (2012). « *ITCs on socio-ecological transition's issues : The case of Fontaine d'Ouche area in Dijon (Burgundy, France)*. Salerno, 4-7 June 2012, "Vulnerabilities and Resilience between Local and Global", International Seminar of Territorial Intelligence.

Autres

Dubois, F. (2013). *Approche des questions environnementales par les Institutions Européennes entre 1949 et 2002*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université de Bourgogne

Dubois, F. (2012). *Bertrand Bergier, Pas très cathodique. Enquête au pays des « sans-télé »* [en ligne], in *revue ¿ Interrogations ?*; n°15. Identité fictive et fictionnalisation de l'identité (I)

Dubois, F. (2013). *Les politiques de l'environnement*, fascicule enseignement UE Sciences Sociales et Environnement, Licence 2, Département de Sociologie, UFR Sciences Humaines, Université de Bourgogne

Galibert, O. (2014). *Pour une approche communicationnelle du Community Management : problématisation en tension entre une théorie critique et une théorie de l'émancipation*. Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences de l'Information et de la Communication. Volume 1 : Note scientifique. Soutenue le 3 avril 2014, Université de Bourgogne. 188 p.

Enseignements dispensés avec valorisation du Programme National MOVIDA

2012-2014 : UFR Sciences Humaines – Sociologie – Sciences Sociales & Environnement, Les Politiques de l'Environnement, 24 heures CM, Université de Bourgogne.

2012-2014 : Centre International d'Études Françaises de Dijon – « Imaginons Vivre dans la Ville du Futur » - « L'éco-responsabilité au quotidien » - « Vers un nouveau mode de consommation en France » (3 parties), « Approche économique de la France », Université de Bourgogne.

2013-2014 : UFR Sciences Humaines – Sociologie – Sciences Sociales & Environnement, Les Sociétés Rurales Européennes aux XIXe et XXe Siècles, 24 heures CM, Université de Bourgogne.

2014 : Université pour Tous de Bourgogne (UTB) Dijon - Histoire - L'évolution historique des initiatives de développement durable en Europe et en France. À travers le prisme des actions développées en Bourgogne, 5 séances, Université de Bourgogne.

2013 : Université pour Tous de Bourgogne (UTB) Dijon - Histoire - *Les Relations Humaines dans l'Europe Contemporaine. De l'Individualisme Sociétal à la Transparence Institutionnelle dans l'Espace Européen*, 5 séances, Université de Bourgogne.

2012 : Université pour Tous de Bourgogne (UTB) Dijon - Histoire - *L'évolution historique de la préoccupation environnementale en France*, 5 séances, Université de Bourgogne.

Mettre un point final ?

Le projet VeT MOVIDA s'achève à présent. Nous avons vu que les habitants du quartier semblaient prêts pour la transition vers une consommation plus éco-responsable, mais que de nombreux obstacles se dressaient encore sur la route de l'éco-citoyenneté. Si certains habitants acteurs du quartier développent des actions collectives et individuelles innovantes, propices à faciliter l'engagement de tous, il n'en demeure pas moins qu'une grande partie de ces habitants, les plus vulnérables, vont devoir être accompagnées dans cette transition socio-écologique.

Les pouvoirs publics vont avoir un rôle délicat dans cet accompagnement. Pris dans l'injonction paradoxale d'imposer des choix pour la collectivité, tout en s'inscrivant dans une approche délibérative et participative propre aux Agendas 21, sont-ils les mieux placés pour informer, former et agir dans le souci d'un développement durable ? Les analyses présentées ici n'ont pas la prétention de répondre à cette question. Mais il nous semble que l'appui sur les structures d'engagement collectif modernes que sont les associations loi 1901 soit toujours inévitable. Néanmoins, le renouvellement des formes d'engagement collectif, apparaissant nécessaire au vue des difficultés de gouvernance et de renouvellement des générations dans ces associations, montrent que la municipalité, les collectivités territoriales, les agences de moyens ou l'Etat, impliqués dans la politique de la ville ou pouvant jouer un rôle dans l'accompagnement vers la transition, doivent identifier d'autres relais auprès des habitants. Est-ce à dire que le paysage des « parties prenantes » est en train de changer ? Si nous ne pouvons répondre par la négative ou l'affirmative à cette question, nous avons proposé des pistes créatives à emprunter.

Au terme de ce parcours de plus de deux ans, nous n'avons pas l'impression de fermer un livre, mais plutôt de tourner une page du même ouvrage. En effet, comme en témoignent les éléments invoqués dans notre politique de valorisation, de nombreuses perspectives s'ouvrent à nous. Non seulement l'équipe originelle VeT MOVIDA s'enrichit de nouvelles forces vives scientifiques des Universités de Bourgogne et de Franche-Comté pour envisager une structuration et une capitalisation des méthodologies et des approches *inter-* et *trans-*disciplinaires développées pour notre projet. La mise en place et les premières actions du Réseau Transition, qui offrent une structuration institutionnelle à cette dynamique scientifique, sont là pour montrer la pertinence sociétale, la vivacité et la pérennité des problématiques que nous avons pu soulever au détour de nos travaux communs et respectifs.

Par ailleurs, la richesse du territoire de la Fontaine d'Ouche et de ses habitants n'a, bien entendu, pas livré encore tous ses secrets en termes d'innovation socio-écologique. De par l'investissement que nous avons pu y faire sur le plan de l'accès terrain, ainsi qu'au niveau des expérimentations de types « recherche-action » en cours (page Facebook en particulier), le quartier de la Fontaine d'Ouche représente *de facto* un observatoire territorialisé de la transition socio-écologique. Et nous espérons avoir pu convaincre, au fil de ce rapport, les partenaires et financeurs de VeT MOVIDA de nous accompagner dans cette tâche pour faire de la Fontaine d'Ouche, non plus un simple observatoire, mais bien un laboratoire collaboratif et coopératif *in situ* de cette nécessaire transition.